



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'HERAULT

# **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**N° 74 - JUIN 2015**



PREFET DE L'HERAULT

**Direction Départementale de la Cohésion Sociale  
de l'Hérault**

Pôle Inclusion Sociale et Egalité des Chances  
Service Protection des Populations Vulnérables

**Arrêté N° :**

portant refus d'agrément pour l'exercice à titre individuel en qualité de mandataire judiciaire à la protection des majeurs

**Monsieur JENOC Alain**  
**SIRET : 533 276 911**

Le Préfet de la Région Languedoc Roussillon,  
Préfet de l'Hérault,

- VU** le code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles L. 472-1 et L.472-2, R.472-1 et R.472-2 ;
- VU** la loi n° 2007-308 du 5 mars 2007 portant réforme de la protection juridique des majeurs, notamment son article 44 ;
- VU** le schéma des mandataires judiciaires à la protection des majeurs et des délégués aux prestations familiales du Languedoc Roussillon annexé à l'arrêté n°100191 du 26 avril 2010 complété par l'arrêté n°018/2013 du 18 juillet 2013 valant avenant au schéma régional ;
- VU** le dossier déclaré complet le 23 février 2015 et présenté par **Monsieur Alain JENOC** demeurant **1, avenue de la Tranquillité – 78000 - VERSAILLES**, tendant à l'agrément pour l'exercice à titre individuel de l'activité de mandataire judiciaire à la protection des majeurs, destinée à exercer des mesures de protection des majeurs au titre du mandat spécial auquel il peut être recouru dans le cadre de la sauvegarde de justice ou au titre de la curatelle, de la tutelle dans le ressort du tribunal d'instance de Montpellier, Sète et Béziers ;
- VU** l'avis défavorable en date du 11 juin 2015 du procureur de la République près le tribunal de grande instance de Montpellier ;

**CONSIDERANT** que le nombre de mandataires individuels inscrits à ce jour sur la liste départementale prévue à l'article L. 471-2 du code de l'action sociale et des familles satisfait grandement aux besoins ;

**CONSIDERANT** que de l'avis du Procureur de la République, il ne paraît pas opportun de procéder à de nouvelles inscriptions qui ne permettraient pas d'assurer à l'ensemble des mandataires judiciaires un nombre de missions suffisant pour maintenir le professionnalisme requis pour l'exercice de celles-ci ;

**SUR PROPOSITION** du Directeur Départemental de la Cohésion Sociale ;

## **ARRETE**

### **Article 1er :**

L'agrément mentionné à l'article L 472-1 du code de l'action sociale et des familles est refusé à **Monsieur Alain JENOC** demeurant **1, avenue de la Tranquillité – 78000 - VERSAILLES** pour l'exercice à titre individuel, en qualité de mandataire judiciaire à la protection des majeurs, des mesures de protection des majeurs suivantes :

- mandat spécial auquel il peut être recouru dans le cadre de la sauvegarde de justice, curatelle ou tutelle

dans le ressort des tribunaux d'instance du DEPARTEMENT DE L'HERAULT (Montpellier, Sète et Béziers).

### **Article 2 :**

En application de l'article R472-5 du code de l'action sociale et des familles, toute nouvelle demande consécutive à cette décision de refus d'agrément devra être précédée d'un délai minimum d'un an.

### **Article 3 :**

Dans les deux mois de sa notification ou de sa publication, le présent arrêté peut faire l'objet soit d'un recours gracieux devant le préfet, soit d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montpellier.

### **Article 4 :**

Monsieur le Secrétaire Général de la préfecture de l'Hérault et Monsieur le Directeur Départemental de la Cohésion Sociale de l'Hérault sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au demandeur et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du département de l'Hérault.

Fait à Montpellier, le 17 juin 2015

P/Le Préfet de l'Hérault, et par délégation,

Signé par François BORDAS,

Directeur Départemental de la  
Cohésion Sociale



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'HERAULT

**Direction Départementale  
des Territoires et de la Mer**  
SERVICE EAU, RISQUES ET NATURE  
Unité Prévention des Risques  
Naturels et Technologiques

**Arrêté n° 2015-05-875  
portant prescription de la révision du plan de prévention des risques d'inondation  
de la commune de BEAULIEU**

-----  
**Le Préfet de la Région Languedoc-Roussillon,  
Préfet de l'Hérault,**

**VU** le Code de l'Environnement et notamment ses articles L. 562-4-1 I et R 562-10 relatifs à la révision des Plans de Prévention des Risques Naturels,

**VU** le Plan de Prévention des Risques d'Inondation de la commune de BEAULIEU approuvé le 18 Mars 2004,

**VU** l'étude de définition des zones inondables du bassin versant de la Bénovie portée à connaissance de la commune le 12 décembre 2013,

**CONSIDERANT** qu'il convient de procéder à la révision du Plan de Prévention des Risques d'Inondation approuvé afin d'intégrer d'une part le résultat de cette étude et d'autre part les évolutions réglementaires survenues depuis l'approbation du 18 Mars 2004, notamment la prescription de mesures de réduction de la vulnérabilité sur le bâti existant,

**CONSIDERANT** la nécessité d'informer la population et plus particulièrement les propriétaires fonciers et les gestionnaires de l'espace sur les risques d'inondation mis à jour,

**VU** la décision préfectorale d'examen au cas par cas en date du 12 mars 2015, prise en application de l'article R 122-18 du code de l'Environnement et annexée au présent arrêté, relative à la révision du plan de prévention des risques d'inondation dispensant ce projet d'évaluation environnementale.

**A R R Ê T E**

**ARTICLE 1** : La révision du Plan de Prévention des Risques d'inondation de BEAULIEU approuvé le 18 Mars 2004 est prescrite. Le périmètre d'étude concerne l'ensemble du territoire communal.

**ARTICLE 2** : La Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Hérault est chargée de l'instruction du dossier.

**ARTICLE 3** : En sus des réunions de travail et d'information tenues durant l'étude de définition des zones inondables du bassin versant de la Bénovie et de la réunion de restitution de cette étude, l'association liée à l'élaboration de ce document se déroulera suivant les modalités ci-dessous :

- Réunion d'information et de travail en fin de phase d'élaboration du zonage et du règlement,
- Réunions d'information et de travail à la demande des personnes associées.

**ARTICLE 4** : En sus de la mise en ligne de l'étude de définition des zones inondables du bassin versant de la Bénovie, la concertation liée à l'élaboration de ce document se déroulera selon les modalités ci-dessous :

- Mise en ligne du dossier de consultation officielle et recueil des observations sur le site des services de l'Etat dans l'Hérault, avec communiqué de presse informant de cette mise en ligne,
- Réunion publique organisée par les services de l'Etat avec la participation du public aux débats, avant l'ouverture de l'enquête publique.

**ARTICLE 5** : Le présent arrêté est notifié à :

- Monsieur le Maire de la commune de BEAULIEU,
- Monsieur le Président du Conseil Départemental de l'Hérault,
- Monsieur le Président du Conseil Régional Languedoc-Roussillon,
- Monsieur le Président de Montpellier Méditerranée Métropole,
- Monsieur le Président du Syndicat Mixte du bassin de l'Or.

**ARTICLE 6** : Une copie du présent arrêté sera affichée pendant un mois en mairie de BEAULIEU ainsi qu'au siège de Montpellier Méditerranée Métropole et mention en sera faite en caractères apparents dans le journal MIDI-LIBRE. L'arrêté sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la préfecture de l'Hérault.

**ARTICLE 7** : Le présent arrêté sera tenu à la disposition du public dans les locaux :

- de la mairie de BEAULIEU,
- de la Préfecture de l'Hérault,
- de Montpellier Méditerranée Métropole,
- de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Hérault.

**ARTICLE 8** : Le Secrétaire Général de la Préfecture de l'Hérault, la Directrice Départementale des Territoires et de la Mer de l'Hérault, le Président de Montpellier Méditerranée Métropole et le Maire de BEAULIEU sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Montpellier, le 12 juin 2015

Le Préfet,  
Pierre de BOUSQUET



PREFET DE L'HERAULT

**Direction Départementale  
des Territoires et de la Mer**  
SERVICE AGRICULTURE FORET

**Arrêté n° DDTM34 – 2015 – 06 - 05009**

**Lutte contre la Flavescence Dorée de la Vigne**

Remplaçant l'arrêté préfectoral N° DDTM34-2013-06-032412 du 31 mai 2013

**Vu** les articles L251-3 à L251-21 et L252-1 à L252-4 du Code Rural et de la pêche maritime;

**Vu** l'arrêté ministériel du 31 juillet 2000 modifié établissant la liste des organismes nuisibles aux végétaux, produits végétaux et autres objets soumis à des mesures de lutte obligatoire ;

**Vu** l'arrêté ministériel du 19 décembre 2013 relatif à la lutte contre la flavescence dorée de la vigne et contre son agent vecteur.

**Vu** l'avis de la Commission départementale de lutte contre la flavescence dorée de la vigne, en date du 20 mai 2015;

**Vu** l'avis du Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt et l'avis de la Directrice Départementale des Territoires et de la Mer de l'Hérault ;

**Considérant** que la flavescence dorée représente un réel danger pour les vignes du département ;

**Sur** proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture de l'Hérault ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1 :**

La lutte contre la flavescence dorée et son agent vecteur (*Scaphoideus titanus*) maladie de dégénérescence de la vigne, est obligatoire sur l'ensemble du département.

**ARTICLE 2 :**

Les communes du département sont réparties en deux zones :

- Zone 1 : les communes contaminées où la flavescence dorée est toujours présente, et les communes voisines de ces communes. Dans le présent arrêté, l'ensemble des communes du département est classé en zone 1.
- Zone 2 : les communes où l'aménagement de la lutte insecticide contre scaphoïdeus titanus est possible.

La liste des communes de la zone 2 figure en annexe I du présent arrêté.

### **ARTICLE 3** : déclaration

Conformément aux dispositions du code rural et de la pêche maritime (art. L.201-7), tout propriétaire ou détenteur de vignes est tenu de déclarer la présence sur leurs parcelles des maladies citées à l'article 1 du présent arrêté, déclaration qui devra être effectuée auprès de la Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt (Service Régional de l'Alimentation) ou de l'organisme à vocation sanitaire (FREDON) qui transmettra à la Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt (Service Régional de l'Alimentation).

Les coordonnées de ces organismes sont données en annexe III.

### **ARTICLE 4** : mesures prophylactiques contre la flavescence dorée

#### **4.1** : Arrachage

Chaque viticulteur doit repérer, marquer puis arracher tous les ceps contaminés par la flavescence dorée.

Lorsqu'une parcelle ou partie de parcelle est contaminée dans une proportion supérieure à 20% du total des ceps présents elle doit être arrachée en totalité. Les parcelles arrachées doivent être rendues indemnes de toutes repousses de vigne.

#### **4.2** : Opérations de prophylaxie collective

Les groupements de défense peuvent organiser des actions collectives pour repérer et éventuellement détruire les ceps contaminés.

Toute action collective de repérage et/ou de destruction des pieds contaminés sur totalité ou partie de commune doit être validée par la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt, Service Régional de l'Alimentation, et est encadrée par un agent habilité de l'organisme à vocation sanitaire (FREDON).

Dans les communes concernées, les groupements de défense portent à la connaissance de tous les viticulteurs les dates des opérations de détection et/ou de destruction des ceps contaminés.

#### **4.3** : Destruction des repousses de *vitis*

A l'intérieur des périmètres de lutte, l'assainissement d'une commune peut être complété par la destruction ou l'éradication des repousses de *Vitis* au voisinage des parcelles cultivées, ainsi que dans les parcelles abandonnées ou récemment arrachées, si un risque de dissémination de la maladie est mis en évidence par la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt, Service Régional de l'Alimentation. Une vigne non cultivée est caractérisée par l'absence manifeste de pratiques culturales.

A cet effet, le groupement de défense dresse pour tout ou partie de la commune la liste des parcelles devant être assainies. Validée par le maire de la commune, cette liste est envoyée au Service Régional de l'Alimentation qui ordonne l'exécution des travaux d'assainissement aux propriétaires ou détenteurs des vignes concernées.

### **ARTICLE 5** : lutte contre l'agent vecteur de la flavescence dorée

La lutte contre l'agent vecteur de la flavescence dorée (*scaphoïdeus titanus*) est réalisée au moyen d'un insecticide autorisé.

Les périodes d'application du traitement chimique dans les différentes zones, sont précisées par la direction régionale de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt (service régional de

l'alimentation), en concertation, avec la chambre d'agriculture, et l'organisme à vocation sanitaire (FREDON).

Le nombre de traitements obligatoires sera de trois, y compris pour les jeunes plantations, pour l'ensemble des communes du périmètre de lutte.

Toutefois, dans les communes en catégorie 2, un ou deux traitements pourront être rendus facultatifs selon la présence ou l'absence du vecteur de la flavescence dorée. Les modalités de cet aménagement seront précisées dans des avis techniques de l'organisme à vocation sanitaire (FREDON), en fonction du niveau de mobilisation locale pour la surveillance de l'insecte vecteur.

Dans les communes classées en zone 1 ou 2, pour les exploitations en viticulture raisonnée qui répondent aux critères et aux exigences définies dans l'annexe II, le nombre de traitements peut être réduit, en l'absence avérée du vecteur de la flavescence dorée.

L'aménagement de la lutte insecticide ne peut pas s'appliquer aux parcelles de vigne-mères et aux pépinières.

**ARTICLE 6 :**

En cas de carence d'un propriétaire ou d'un exploitant pour l'une des mesures citées aux articles 2 et 3, les dispositions de l'article L251-10 du code rural et de la pêche maritime sont appliquées.

**ARTICLE 7 :**

L'arrête préfectoral N° DDTM34-2013-06-032412 du 31 mai 2013 portant l'organisation de la lutte contre le flavescence dorée et le bois noir de la vigne, est abrogé.

**ARTICLE 8 :**

Le Secrétaire Général de la Préfecture de l'Hérault, le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer, le chef du Service Régional de l'Alimentation à la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des Actes Administratifs de la Préfecture.

Fait à Montpellier, le 15 juin 2015

Pour le Préfet et par délégation

La Directrice Départementale des Territoires et  
de la Mer

signé par

Mireille JOURGET



## ANNEXE I :

### Communes de la zone 2

Zone 2 : communes où l'aménagement de la lutte insecticide obligatoire contre l'agent vecteur de la flavescence dorée est possible en application des avis de la Commission départementale de lutte contre la flavescence dorée de la vigne, de l'organisme à vocation sanitaire (FREDON) et de la Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt (Service Régional de l'Alimentation)., à la demande du groupement de défense contre les organismes nuisibles compétent sur la commune concernée.

- **le premier et le deuxième traitement insecticide peuvent être rendus facultatifs par le groupement de défense en l'absence du vecteur observée au vignoble :**

AUTIGNAC

BABEAU-BOULDOUX

BASSAN

MONTESQUIEU

MONTPEYROUX

NEFFIES

SAINT CHRISTOL

VAILHAN

VILLENEUVE LES MAGUELONES

- **le deuxième traitement insecticide peut être rendu facultatif par le groupement de défense en l'absence du vecteur observée au vignoble :**

AIGUES-VIVES

LA CAUNETTE

LAURET

MARGON

MAUGUIO

POUZOLLES

SAINT AUNES

SAINT JEAN DE VEDAS

VENDARGUES

## ANNEXE II :

Critères d'éligibilité pour l'aménagement de la lutte insecticide dans les exploitations en viticulture raisonnée, et exigences de mise de œuvre.

**1** - Le Président de la structure représentative d'une charte de conduite raisonnée conforme à la Commission Nationale de Certification Environnementale, formule une demande argumentée d'éligibilité à l'aménagement de la lutte insecticide auprès du Service Régional de l'Alimentation, avec copie au Directeur Départemental des Territoires et de la Mer et à la Fédération de défense contre les organismes nuisibles.

**2** - Le viticulteur doit appliquer la charte de conduite raisonnée et être membre d'un groupement de défense contre les organismes nuisibles (GDON). De plus, les parcelles de son exploitation concernées par l'aménagement de la lutte, se trouvent dans le périmètre du GDON.

**3** - Ces réductions sont justifiées pour chaque parcelle, par des comptages et des observations démontrant l'absence de la maladie sur l'exploitation et l'absence du vecteur sur chaque parcelle ayant fait l'objet d'une réduction du nombre de traitements. Ces observations sont enregistrées conformément au cahier des charges du référentiel de l'agriculture raisonnée et aux points de contrôle.

**4** - Le Président de la structure représentative de chaque charte de conduite raisonnée concernée par ce dispositif s'engage à fournir annuellement à la Commission :

- le nombre et la répartition par commune des exploitations en conduite raisonnée sur le département,
- le nombre et la répartition par commune des exploitations en conduite raisonnée qui auraient fait l'objet de radiations pour cause de non-respect de la législation relative à la lutte obligatoire.

Il peut par ailleurs être sollicité pour la réalisation d'enquêtes sur les populations de cicadelles et dans le cadre de la réalisation des contrôles de traitements par le Service Régional de l'Alimentation.

**5** - La commission évalue annuellement la mise en œuvre de ce dispositif pour chacune des chartes de conduite raisonnée.

## **ANNEXE III :**

### **Coordonnées des Organismes**

#### **Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Service Régional de l'Alimentation**

Maison de l'Agriculture  
Place Antoine Chaptal CS 70039  
34 060 Montpellier Cédex 02  
Tél : 04.67.10.19.50

#### **Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles Languedoc-Roussillon (FREDON)**

Les Garrigues  
8 rue des Cigales  
34990 JUVIGNAC  
Tél : 04.67.75.64.48



PREFET DE L'HERAULT

**Préfecture**

Direction des Relations avec les Collectivités Locales  
Bureau de l'Environnement

**Arrêté n° 2015-I-900 portant autorisation de pénétrer  
pour études dans les propriétés privées.  
Réseau de Transport d'Électricité (RTE)  
construction de la liaison souterraine à 63 000 volts  
Gardiole-Montpellier sur la commune de Fabrègues**

-----

**Le Préfet de la Région Languedoc-Roussillon,  
Préfet de l'Hérault,**

- VU** la loi du 29 décembre 1892 modifiée, article 1<sup>er</sup>, relative aux dommages causés à la propriété privée par l'exécution de travaux publics ;
- VU** le code de l'énergie, notamment les articles L323-1 et suivants ;
- VU** la loi du 6 juillet 1943 relative à l'exécution des travaux géodésiques et cadastraux et à la conservation des signaux, bornes et repères modifiée et validée par la loi du 28 mars 1957 ;
- VU** la demande présentée le 19 mai 2015 par RTE (Réseau de transport d'électricité) en vue d'autoriser son personnel et celui des entreprises mandatées à pénétrer sur les propriétés privées sur la commune de Fabrègues, afin de procéder aux études nécessaires à la construction de la liaison souterraine à 63 000 volts Gardiole-Montpellier ;

**Considérant** la nécessité de faciliter ces études sur le terrain pour l'établissement du projet de constructions des liaisons souterraines ;

**SUR** proposition du Secrétaire Général de la Préfecture de l'Hérault ;

**- A R R E T E -**

**Article 1<sup>er</sup> :**

Les agents de Réseau de Transports d'Électricité (RTE), ainsi que ceux des entreprises mandatées, chargés de l'exécution des travaux d'études, sont autorisés, sous réserve du droit des tiers, à procéder aux études nécessaires à la construction de la liaison souterraine à 63 000 volts Gardiole-Montpellier.

A cet effet, ils pourront pénétrer dans les propriétés privées, closes ou non closes, (sauf à l'intérieur des maisons d'habitation) et dans les bois soumis au régime forestier, y planter balises, y établir des jalons et piquets ou repères, y pratiquer des sondages, fouilles, y procéder à des relevés topographiques ainsi qu'à des travaux d'arpentage et de bornage, et autres travaux ou opérations que les études ou la réalisation du projet rendront indispensables.

Les opérations ci-dessus seront effectuées sur le territoire de la commune de Fabrègues.

#### **Article 2 :**

Les personnes désignées à l'article 1<sup>er</sup> ne pourront pénétrer sur les propriétés concernées, qu'après accomplissement des formalités prescrites par la loi du 29 décembre 1892, et notamment de celles prévoyant, en ce qui concerne les propriétés closes, la notification de cette décision, au moins cinq jours avant le commencement des travaux, au propriétaire et à l'exploitant agricole s'il y en a un, ou en son absence, au gardien de la propriété.

Ces personnes seront munies d'une copie du présent arrêté d'autorisation à présenter à toute réquisition.

#### **Article 3 :**

Le maire, les commissaires de police, les gendarmes, les gardes- champêtre ou forestiers, la police municipale, les propriétaires et les habitants de la commune sur le territoire de laquelle les études seront réalisées, sont invités à prêter aide et assistance aux agents dans l'accomplissement de leur mission.

Ils prendront les mesures nécessaires à la conservation des balises, jalons, piquets ou repères établis sur le terrain.

#### **Article 4 :**

Les indemnités qui pourraient être dues pour dommages causés aux propriétés à l'occasion de ces travaux d'études, seront à la charge de Réseau de Transports d'Électricité (RTE). A défaut d'entente amiable, elles seront réglées par le tribunal administratif.

La présente autorisation est valable deux ans à compter de la date de sa signature ; elle devra toutefois être utilisée, sous peine de péremption, dans un délai de six mois.

#### **Article 5 :**

La présente autorisation sera publiée et affichée au moins dix jours avant le début d'exécution des travaux à la mairie de Fabrègues, qui adressera à la préfecture un certificat constatant l'accomplissement de cette formalité.

**Article 6 :**

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

**Article 7 :**

Le Secrétaire Général de la Préfecture de l'Hérault, le représentant de Réseau de Transport d'Électricité (RTE), le Maire de Fabrègues, le colonel commandant le Groupement de gendarmerie de l'Hérault, le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Languedoc-Roussillon, la Directrice Départementale des Territoires et de la Mer, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Hérault.

Fait à Montpellier, le 15 juin 2015

Pour le Préfet et par délégation,  
Le Secrétaire général

Olivier JACOB



PREFET DE L'HERAULT

**Préfecture**

Direction des Relations avec les Collectivités Locales  
Bureau de l'Environnement

**Arrêté n° 2015-I-901 portant autorisation de pénétrer  
pour études dans les propriétés privées.  
Réseau de Transport d'Électricité (RTE)  
construction des liaisons souterraines à 225 000 volts  
Béziers Est-Saint Vincent 1 & 2 sur la commune de Béziers**

-----

**Le Préfet de la Région Languedoc-Roussillon,  
Préfet de l'Hérault,**

- VU** la loi du 29 décembre 1892 modifiée, article 1<sup>er</sup>, relative aux dommages causés à la propriété privée par l'exécution de travaux publics ;
- VU** le code de l'énergie, notamment les articles L323-1 et suivants ;
- VU** la loi du 6 juillet 1943 relative à l'exécution des travaux géodésiques et cadastraux et à la conservation des signaux, bornes et repères modifiée et validée par la loi du 28 mars 1957 ;
- VU** la demande présentée le 19 mai 2015 par RTE (Réseau de transport d'électricité) en vue d'autoriser son personnel et celui des entreprises mandatées à pénétrer sur les propriétés privées sur la commune de Béziers, afin de procéder aux études nécessaires à la construction des liaisons souterraines à 225 000 volts Béziers Est – Saint-Vincent 1 & 2 ;

**Considérant** la nécessité de faciliter ces études sur le terrain pour l'établissement du projet de constructions des liaisons souterraines ;

**SUR** proposition du Secrétaire Général de la Préfecture de l'Hérault ;

**- A R R E T E -**

**Article 1<sup>er</sup> :**

Les agents de Réseau de Transports d'Électricité (RTE), ainsi que ceux des entreprises mandatées, chargés de l'exécution des travaux d'études, sont autorisés, sous réserve du droit des tiers, à procéder aux études nécessaires à la construction des liaisons souterraines à 225 000 volts Béziers Est-Saint-Vincent 1 & 2.

A cet effet, ils pourront pénétrer dans les propriétés privées, closes ou non closes, (sauf à l'intérieur des maisons d'habitation) et dans les bois soumis au régime forestier, y planter balises, y établir des jalons et piquets ou repères, y pratiquer des sondages, fouilles, y procéder à des relevés topographiques ainsi qu'à des travaux d'arpentage et de bornage, et autres travaux ou opérations que les études ou la réalisation du projet rendront indispensables.

Les opérations ci-dessus seront effectuées sur le territoire de la commune de Béziers.

### **Article 2 :**

Les personnes désignées à l'article 1<sup>er</sup> ne pourront pénétrer sur les propriétés concernées, qu'après accomplissement des formalités prescrites par la loi du 29 décembre 1892, et notamment de celles prévoyant, en ce qui concerne les propriétés closes, la notification de cette décision, au moins cinq jours avant le commencement des travaux, au propriétaire et à l'exploitant agricole s'il y en a un, ou en son absence, au gardien de la propriété.

Ces personnes seront munies d'une copie du présent arrêté d'autorisation à présenter à toute réquisition.

### **Article 3 :**

Le maire, les commissaires de police, les gendarmes, les gardes- champêtre ou forestiers, la police municipale, les propriétaires et les habitants de la commune sur le territoire de laquelle les études seront réalisées, sont invités à prêter aide et assistance aux agents dans l'accomplissement de leur mission.

Ils prendront les mesures nécessaires à la conservation des balises, jalons, piquets ou repères établis sur le terrain.

### **Article 4 :**

Les indemnités qui pourraient être dues pour dommages causés aux propriétés à l'occasion de ces travaux d'études, seront à la charge de Réseau de Transports d'Électricité (RTE). A défaut d'entente amiable, elles seront réglées par le tribunal administratif.

La présente autorisation est valable deux ans à compter de la date de sa signature ; elle devra toutefois être utilisée, sous peine de péremption, dans un délai de six mois.

### **Article 5 :**

La présente autorisation sera publiée et affichée au moins dix jours avant le début d'exécution des travaux à la mairie de Béziers, qui adressera à la préfecture un certificat constatant l'accomplissement de cette formalité.



**Article 6 :**

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

**Article 7 :**

Le Secrétaire Général de la Préfecture de l'Hérault, le représentant de Réseau de Transport d'Électricité (RTE), le Maire de Béziers, le Directeur Départemental de la Sécurité Publique de l'Hérault, le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Languedoc-Roussillon, la Directrice Départementale des Territoires et de la Mer, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Hérault.

Fait à Montpellier, le 15 juin 2015

Pour le Préfet et par délégation,  
Le Secrétaire général

Olivier JACOB

**Préfecture**

DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITES  
LOCALES  
POLE JURIDIQUE INTERMINISTERIEL

**Arrêté n°2015-I- 1104 donnant délégation de signature à  
Mme Maryse TRICHARD  
directrice des ressources humaines et des moyens**

-----

**Le Préfet de la Région Languedoc-Roussillon,  
Préfet de l'Hérault,**

**VU** la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

**VU** la loi n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République ;

**VU** le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 19 décembre 2012 portant nomination de M. Pierre de BOUSQUET de FLORIAN en qualité de préfet de la région Languedoc-Roussillon, préfet de l'Hérault ;

**VU** l'arrêté du ministère de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales n° 09/0690/A du 1<sup>er</sup> juillet 2009 portant affectation, nomination et détachement de Mme Maryse TRICHARD, attachée principale d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer dans un emploi fonctionnel de conseiller d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer, en qualité de directeur des ressources humaines et des moyens de la préfecture de l'Hérault, à compter du 23 septembre 2009, pour une période de cinq ans ;

**VU** l'arrêté 2015-01-653 en date du 30 avril 2015 portant organisation des services de la préfecture ;

**SUR** proposition du secrétaire général de la préfecture de l'Hérault,

## **ARRETE :**

### **ARTICLE 1er :**

Sauf en ce qui concerne les arrêtés réglementaires, délégation de signature est donnée à Mme Maryse TRICHARD, directrice des ressources humaines et des moyens, pour les matières relevant des attributions du ministre de l'intérieur et des matières relevant des départements ministériels qui ne disposent pas de service dans le département et se rattachant aux attributions entrant dans le cadre de sa direction.

### **ARTICLE 2 :**

Délégation de signature est donnée à :

- M. Mohamed ABALHASSANE, attaché principal d'administration de l'Etat , chef du bureau des ressources humaines et de l'action sociale,
- Mme Sarah MARTINEZ, attachée d'administration de l'Etat, chef du bureau du budget, du courrier, des moyens et de la logistique,
- M. Bertrand GILLIOT, attaché principal d'administration de l'Etat, chef du centre de services partagés régional - CHORUS

dans la limite des attributions de leurs bureaux respectifs, pour signer les documents suivants :

- \* correspondances ne comportant ni décisions ni instructions générales
- \* décisions accordant les congés pour maladie ordinaire
- \* copies conformes de documents divers
- \* bordereaux d'envoi
- \* pour la CSP Chorus :correspondances comportant des décisions à destination des fournisseurs ; décisions d'admission en non valeur

### **ARTICLE 3 :**

En cas d'absence ou d'empêchement simultané de Mme Maryse TRICHARD et d'un chef de bureau pour ce qui le concerne, la délégation visée à l'article 1<sup>er</sup> sera exercée par le chef de bureau le plus ancien dans le grade le plus élevé.

### **ARTICLE 4 :**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Mohamed ABALHASSANE, chef du bureau des ressources humaines et de l'action sociale, la délégation de signature qui lui est accordée à l'article 2 est dévolue à Mme Morgane PEREZ, attachée d'administration de l'Etat, adjointe au chef du bureau des ressources humaines et de l'action sociale.

**ARTICLE 5 :**

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Sarah MARTINEZ, chef du bureau du budget, du courrier, des moyens et de la logistique, la délégation de signature qui lui est accordée à l'article 2 est dévolue à Mmes Catherine BARNY et Marina HAMADI.

**ARTICLE 6 :**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bertrand GILLIOT, chef du centre de services partagés régional - CHORUS, la délégation de signature qui lui est accordée à l'article 2 est dévolue à Mmes Dominique BOYER et Isabelle GRAELL.

**ARTICLE 7 :**

L'arrêté préfectoral 2015-I-766 du 25 mai septembre 2015 accordant délégation de signature à Mme Maryse TRICHARD est abrogé.

**ARTICLE 8 :**

Le secrétaire général de la préfecture de l'Hérault est chargé de l'exécution du présent arrêté qui entrera en vigueur dès sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Montpellier, le 16 juin 2015

Le Préfet

SIGNE

Pierre de BOUSQUET

## PREFET DE L'HERAULT

Direction régionale de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement  
Languedoc-Roussillon

Montpellier, le 16 juin 2015

Service Biodiversité Eau Paysage  
Unité Biodiversité Terrestre et Marine

Affaire suivie par : Catherine LECLERCQ  
catherine.d.leclercq@developpement-durable.gouv.fr  
Tél. 04.34.46.66.55 – Fax : 04.34.46.66.59

### ARRETE N°: portant dérogation de capture à but scientifique

- Vu** le code de l'environnement, et notamment ses articles L.411-1 et L411-2, R411-1 et R411-2;
- Vu** le décret 97-34 du 15 janvier 1997 modifié, relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles, et le décret 97-1204 du 19 décembre 1997 modifié pris pour son application ;
- Vu** l'arrêté ministériel du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des autorisations exceptionnelles d'activités portant sur des spécimens d'espèces protégées;
- Vu** l'arrêté ministériel du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection;
- Vu** l'arrêté préfectoral 2013-I-325 du 14/02/2013 portant délégation de signature au Directeur Régional de l'Environnement , de l'Aménagement et du Logement du Languedoc Roussillon;
- Vu** la demande présentée par Mmes Claire Doutrelant et Anne Charmantier, pour la capture à des fins scientifiques d'espèces protégées;
- Vu** l'avis de la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement en date du 17 février 2015 ;
- Vu** l'avis favorable du Conseil National de la Protection de la Nature en date du 20 avril 2015;
- SUR proposition de la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement;

### ARRETE:

Article 1 : Une autorisation de *captures temporaires avec relachers immédiats ou différés et autorisation de transport* est accordée aux conditions ci après:

Bénéficiaire(s):

PERRET PHILIPPE CNRS CEFE	CHARMANTIER ANNE CNRS
DOUTRELANT CLAIRE CNRS	LAMBRECHTS MARCEL CNRS CEFE
GREGOIRE ARNAUD CNRS CEFE	CARO SAMUEL CNRS CEFE
GOMEZ DORIS CNRS CEFE	FARGEVEILLE AMELIE CEFE
LUCAS ANNICK CNRS CEFE	GIOVANNI PABLO CNRS CEFE
PERRET SAMUEL CNRS CEFE	MARROT PASCAL CEFE
DE FRANCHESCI CHRISTOPHE CNRS CEFE	PERRIER CHARLES CEFE
DELAHAIE BORIS CEFE	SZULKIN MARTA CEFE
DEMEYHRIER VIRGINIE CEFE	TEPLISKY CELINE CNRS
DUBUC MESSIER GABRIELLE	MENNERAT ADELE UNIVERSITÉ DE BERGEN NORVEGE
GARANT DANY UNIVERSITÉ SHEERBROOKE CANADA	REALE DENIS UNIVERSITE MONTREAL CANADA
MERCIER GAUTHIER RAPHAEL UNIVERSITE MONTREAL CANADA	

Organisme: CNRS - CEFE  
Période: de 2015 à 2017

Espèces, Nombre : selon tableau joint

Lieu de capture: Forêt de Montarnaud dans l'Hérault (34)  
Lieu du relâcher: Forêt de Montarnaud dans l'Hérault (34)  
Transport: -de plumes de *Cyanistes caeruleus* et *Parus major*  
-de spécimens vivants de *Cyanistes caeruleus* et *Parus major* entre les lieux de captures et les volières lieux de captivité temporaire et le retour pour relâcher sur place.  
-d'échantillons de sang prélevés sur les spécimens de *Cyanistes caeruleus* et *Parus major*

sous réserve de respecter les quantités et opérations du tableau joint.

Objectif de l'opération:  
Suivi et expérimentations sur la population de mésanges bleues de la forêt de Montarnaud dans l'Hérault.

Article 2 :

**Les bénéficiaires devront respecter les prescriptions suivantes:**

- veiller aux bonnes conditions sanitaires lors du relâché des espèces restées captives temporairement afin d'éviter les transmissions de maladies ou parasites,
- les spécimens naturalisés devront n'être utilisés qu'à des fins scientifiques et pédagogiques et non de décoration,
- transmettre un bilan des captures de l'année avant le 28 février de l'année suivante à la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement,
- communiquer un rapport final à cette même direction.

Article 3: La présente autorisation ne dispense pas le demandeur de solliciter les autres accords ou autorisations nécessaires pour la réalisation de cette opération, notamment à l'intérieur des espaces soumis au régime forestier ou d'espaces protégés( parcs naturels et réserves naturelles).

Article 4: Le présent arrêté sera notifié au demandeur et publié au recueil des actes administratifs du département.

Article 5: Le présent arrêté peut être déféré au tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication .

Article 6: Le Secrétaire Général de la Préfecture, la Directrice Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement, le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer, le Chef de service départemental de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, le Chef de service départemental de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Pour le Directeur Régional de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement et par délégation  
L'Adjointe au Chef du Service Nature

Signé

Emilie PERRIER

## PREFET DE L'HERAULT

Direction régionale de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement  
Languedoc-Roussillon

Service Nature

Division Biodiversité Terrestre et Marine

Affaire suivie par : Catherine LECLERCQ

catherine-d.leclercq@developpement-durable.gouv.fr

Tél. 04.34.46.66.55 –

Montpellier, le 16 juin 2015

### ARRETE N°: relatif à une autorisation concernant des espèces protégées.

**Vu** le code de l'environnement, et notamment ses articles L.411-1, L411-2 et L412-2, R411-1, R411-2 et R412-11;

**Vu** le décret 97-34 du 15 janvier 1997 modifié, relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles, et le décret 97-1204 du 19 décembre 1997 modifié pris pour son application;

**Vu** l'arrêté ministériel du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des autorisations exceptionnelles d'activités portant sur des spécimens d'espèces protégées;

**Vu** l'arrêté ministériel du 19 novembre 2007 fixant la liste des reptiles et amphibiens protégés ;

**Vu** l'arrêté ministériel du 18 décembre 2014 fixant les conditions et limites dans lesquelles des dérogations à l'interdiction de capture de spécimens d'espèces animales protégées peuvent être accordées par les préfets pour certaines opérations pour lesquelles la capture est suivie d'un relâcher immédiat sur place.

**Vu** l'arrêté préfectoral de l'Hérault 2013-I-325 du 14 février 2013 portant délégation de signature au Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Languedoc Roussillon;

**Vu** la demande présentée par AZEMA Julien pour la capture à des fins scientifiques d'espèces protégées;

SUR proposition de la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement;

#### ARRETE:

##### Article 1:

Une dérogation de *captures temporaires avec relachers immédiats sur place* est accordée dans les conditions suivantes :

Bénéficiaire	AZEMA Julien THERON Sébastien
Organisme:	Communauté Agglomération de Hérault Méditerranée 22 Avenue de 3 e millénaire ZI le Causse 34630 Saint Thibéry
Période:	2015-2017
Espèces:	<i>Bufo calamita</i> _crapaud calamite <i>Hyla meridionalis</i> – Rainette méridionale <i>Pelodytes punctatus</i> – pelodyte ponctué <i>Pelobate cultripes</i> – pelobate cultripede <i>Triturus marmoratus</i> – triton marbré <i>Bufo bufo spinosus</i> – crapaud commun épineux

Horaires d'ouverture : 8h30-12h30 / 13h30-17h30

Tél. : 33 (0) 4 34 46 64 00 – fax : 33 (0) 4 67 15 68 00

520 allées Henri II de Montmorency

34064 Montpellier cedex 02

*Pelophylax kl Graf*-grenouille de Graf  
*Pelophylax perez* – grenouille de Perez  
*Lissotriton helveticus* -triton palmé

Nombre: indéterminé

Lieu de capture: sur le territoire du site Natura 2000  
FR9101416 Carrières de Notre Dame de l'Agenouillade  
surface du site 4 ha constitué de mares temporaires et de forêts méditerranéennes

CAPTURER – RELACHER

Objectif de l'opération:  
Inventaire et suivi des populations d'amphibiens présents sur le site.

Article 2:

**Les bénéficiaires devront respecter les prescriptions suivantes, les renouvellements d'autorisation seront conditionnés à ces prescriptions pour les années ultérieures :**

1/ mise en œuvre des mesures sanitaires afin d'éviter la dissémination de la Chytridiomycose par la désinfection du matériel de terrain (bottes, nasses ...)

2/ transmettre les données recueillies positives au CEFE , gestionnaire de la base de données régionale «amphibiens» du SINP

Article 3: La présente autorisation ne dispense pas le demandeur de solliciter les autres accords ou autorisations nécessaires pour la réalisation de cette opération, notamment à l'intérieur des espaces soumis au régime forestier ou d'espaces protégés( parcs naturels et réserves naturelles), ou de l'agrément pour les établissements utilisant des animaux à des fins scientifiques prévus aux arrêtés du 1er février 2013.

Article 4: Le présent arrêté sera notifié au demandeur et publié au recueil des actes administratifs du département.

Article 5: Le présent arrêté peut être déféré au tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication .

Article 6: Le Secrétaire Général de la Préfecture, le Directeur Régional de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement, le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer, le Chef du service départemental de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, le Chef du service départemental de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Pour le Directeur Régional de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement et par délégation  
L'adjointe au Chef du Service Nature

Signé

Emilie PERRIER



Présent  
pour  
l'avenir

[www.departement.developpement-durable.gouv.fr](http://www.departement.developpement-durable.gouv.fr)





PREFET DE L'HERAULT

*Préfecture*

CABINET  
SERVICE INTERMINISTÉRIEL DE DÉFENSE  
ET DE PROTECTION CIVILES  
POLE EPREUVES SPORTIVES  
Réf : 2015/111 /FB

**Arrêté n° 2015/01/890 du 12 juin 2015  
portant autorisation du déroulement de l'épreuve sportive  
motorisée dénommée « Course de ligue LR Frontignan la Cible »  
les 13 et 14 juin 2015**

-----  
**Le Préfet de la Région Languedoc-Roussillon,  
Préfet de l'Hérault,**

- VU** le Code de la Route et notamment les articles L411-7, R411-10 à R411-12 et R411-29 à R411-32 ;
- VU** le Code Général des Collectivités territoriales ;
- VU** le Code du Sport et notamment les articles A.331-16 à A.331-32 et R.331-6 à R.331-45 ;
- VU** le règlement général de la Fédération Française de Motocyclisme ;
- VU** les Règles Techniques et de Sécurité de la discipline Moto Cross et Spécialités Associées de la Fédération Française de Motocyclisme ;
- VU** l'arrêté préfectoral n°201148-0002 du **28 mai 2014**, homologuant la piste de motocross sise lieu-dit "La Cible" à Frontignan (34), pour une durée de quatre ans ;
- VU** la demande d'autorisation présentée par M. le Président du Moto club La Cible de Frontignan, en vue d'organiser les **13 et 14 juin 2015**, sur la piste susvisée de Moto Cross sise à Frontignan (34110), une épreuve de motocross ;
- VU** le visa d'organisation n° 814 délivré par la Fédération Française de Motocyclisme le 29 avril 2015 ;
- VU** l'attestation d'assurance souscrite par l'organisateur auprès d'AMV Assurance ;
- VU** le règlement particulier de l'épreuve visé par la FFM ;
- VU** l'avis favorable de la commission départementale de sécurité routière en date du 26 mai 2015;
- VU** l'arrêté préfectoral n°2014-01-1523 du 1<sup>er</sup> septembre 2014, donnant délégation de signature à Monsieur Frédéric LOISEAU, sous-préfet, directeur de cabinet du préfet de l'Hérault ;
- SUR** proposition Sous-préfet, Directeur de Cabinet du Préfet de l'Hérault.

**ARRETE**

**ARTICLE 1 :**

M. le Président du Moto-club La Cible est autorisé, sous son entière responsabilité et dans les conditions fixées par les textes susvisés et le présent arrêté, à organiser les 13 et 14 juin 2015, sur la piste de Moto-cross lieu-dit "La Cible" à Frontignan, une épreuve de Moto Cross.

## **ARTICLE 2 :**

L'organisateur devra se conformer aux règlements de la Fédération Française de Motocyclisme et aux règles techniques et de sécurité de la discipline Moto Cross et Spécialités Associées de la Fédération Française de Motocyclisme.

## **ARTICLE 3 :**

La manifestation empruntera le tracé homologué. Le tracé spécifique à la manifestation ne pourra être modifié et restera conforme au plan annexé au présent arrêté.

L'autorisation demeure subordonnée à la stricte observation des mesures destinées à protéger le public et les coureurs. Les organisateurs devront également rappeler au public qu'il est tenu de respecter les consignes du service d'ordre.

Les services de sécurité seront en place 3/4 d'heure avant le début de l'épreuve.

La présence de spectateurs ne sera autorisée que sur les zones prévues à cet effet par l'organisateur et conformément au plan ci-annexé.

Toutes les autres zones du circuit sont interdites aux spectateurs, et notamment les parcs pilotes et les chemins d'accès débouchant directement sur la piste. Ces chemins seront barriérés et surveillés.

**Toute personne ne participant pas directement à la course doit impérativement être considérée comme spectateur, et ainsi se positionner dans les emplacements réservés au public.**

**Tout spectateur qui stationne dans une zone interdite au public doit être considéré comme un incident donnant lieu à un arrêt de course.**

Une demi-heure avant le début de la manifestation, le service d'ordre s'assurera de l'évacuation totale de la piste par le public.

Des commissaires munis de radios seront disposés en nombre suffisant pour prévenir les concurrents de tout incident qui pourrait se produire. Le nombre de commissaire de piste devra permettre une surveillance permanente des pilotes et du public en tout point du circuit.

## **ARTICLE 4 :**

Toutes les dispositions nécessaires devront être prises pour qu'aucun obstacle ne gêne l'accès des moyens de secours.

## **ARTICLE 5 :**

La couverture médicale sera assurée par **un médecin, une ambulance et 8 secouristes**, conformément au dossier déposé par l'organisateur.

L'organisateur mettra à la disposition de l'équipe médicale un véhicule adapté permettant d'acheminer les secours en tout point du circuit.

M. Fabrice ITIER sera désigné comme responsable des secours. Son numéro de téléphone est le 06.86.43.59.56. Il devra être communiqué à la caserne de pompiers de Frontignan, avant le début de la course.

L'organisateur devra communiquer, une heure avant le départ de la manifestation, le numéro de téléphone du PC au service de police ou de gendarmerie compétent et au CODIS 34 (04.67.10.30.30). Il devra être en mesure d'alerter les secours publics pendant toute la durée de la manifestation.

**Le responsable de la sécurité et l'organisateur technique arrêteront immédiatement le déroulement de la manifestation concernée et en informeront les forces de sécurité publique ainsi que la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (ddcs-secretariat-direction@herault.com)**

**ARTICLE 6 :**

La tranquillité publique sera assurée par le respect des dispositions décrites au dossier par les demandeurs. Les niveaux sonores des motos devront correspondre aux règlements de la Fédération Française de Motocyclisme susvisés.

**ARTICLE 7 :**

Les frais du service d'ordre et la mise en place du dispositif de sécurité sont à la charge des organisateurs. Une assurance spéciale couvrira les membres du service d'ordre ainsi que le personnel et le matériel des services d'incendie et de secours.

**ARTICLE 8 :**

Le jet de tous imprimés ou objets quelconques sur la voie publique et la pose d'affiches sur ses dépendances sont rigoureusement interdits. De même, il est interdit d'apposer des placards, papillons, affiches ou marquages sur les signaux réglementaires et leurs supports, ainsi que sur tout équipement intéressant la circulation routière. Les organisateurs seront responsables des dommages et dégradations de toutes natures pouvant être causés par eux-mêmes, leurs préposés et les concurrents, à la voie publique ou à ses dépendances, aux biens et aux lieux domaniaux.

**ARTICLE 9 :**

Les organisateurs devront rappeler aux spectateurs et aux concurrents les consignes de prudence relatives aux fumeurs dans la zone où ils seront amenés à circuler et à stationner. Conformément aux règles techniques et de sécurité de la fédération française de motocyclisme, chaque poste de commissaire et chaque pilote seront équipés d'un extincteur.

**ARTICLE 10 :**

La manifestation ne pourra débuter que lorsque l'organisateur technique aura produit à M. le Préfet ou à son représentant une attestation écrite précisant que toutes les prescriptions mentionnées dans l'autorisation ont été respectées.

Ainsi que mentionné au dossier déposé par l'organisateur, le rôle de l'organisateur technique sera rempli par M. Arnaud MASSET (tel. 06.86.37.86.32)

L'attestation sera communiquée avant le départ de la manifestation par fax au 04.67.66.36.30 ou par mail à : [pref-standard-herault@herault.gouv.fr](mailto:pref-standard-herault@herault.gouv.fr), l'original sera envoyé par courrier à la préfecture de l'Hérault.

**ARTICLE 11 :**

L'autorisation pourra être rapportée par le Colonel commandant le Groupement de Gendarmerie de l'Hérault ou son représentant, agissant par délégation de l'autorité compétente, soit avant le départ de la compétition, soit au cours du déroulement de celle-ci, s'il apparaît que les conditions de sécurité ne se trouvent plus réunies du fait d'événements majeurs tels que par exemple des phénomènes météorologiques exceptionnels, ou que les organisateurs, malgré la mise en demeure qui leur aura été faite par l'autorité administrative, ne respectent plus ou ne font plus respecter les dispositions que le règlement particulier de la manifestation prévoyait en vue de la protection du public ou des concurrents. Dans ce cas, les forces de sécurité publique informeront sans délai la Préfecture au 04.67.61.61.61.

**ARTICLE 12 :**

Toutes infractions au dispositif du présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux dispositions de l'article R 610-5 du nouveau code pénal, sans préjudice, s'il y a lieu, des pénalités plus graves prévues par les lois et règlements en vigueur.

**ARTICLE 13 :**

Le Sous-préfet, Directeur de Cabinet du Préfet de l'Hérault, le Directeur Départemental de la Sécurité Publique de l'Hérault, le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de l'Hérault, le Président du Conseil Général de l'Hérault, le Maire de Frontignan, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture et notifié aux organisateurs et aux membres de la commission départementale de sécurité routière.

Pour le préfet, et par délégation  
Le sous-préfet, directeur de cabinet,

signé

Frédéric LOISEAU

Liste des commissaires pour la course de ligue  
Languedoc-Roussillon de motocross des 13 et 14 juin  
2015 au Moto-club Frontignan La Cible

N° de licence	Noms	Prénoms
223957	BRENNUS	JOHAN
236981	ROUSSEL	MARVIN
164615	TROUILLET	NICOLAS
227492	RAMADIER-BRIET	DARYL
26832	BOUTONNET	ELIAN
20746	RIBERA-BATIGNE	LAURENT
69618	ARNAUD	SEBASTIEN
84489	BOURROUMANA	BAROUDI
6785	CHRISTOL	GILLES
234048	MARTINEZ	SEBASTIEN
143110	VENTURI	GIACOMO
208913	VITELLI	LIONNEL
41127	MASSET	ARNAUD
33880	MATTHAEI	PATRICK
231192	CLASTRES	SYLVAIN
114428	BARCELO	NICOLAS





PREFET DE L'HERAULT

*Préfecture*

CABINET  
SERVICE INTERMINISTÉRIEL DE DEFENSE  
ET DE PROTECTION CIVILES  
Réf. : 2015/66/FB

**Arrêté n° 2015/01/888 du 12 juin 2015  
portant autorisation du déroulement de l'épreuve non motorisée dénommée  
« course des capitelles » le 14 juin 2015**

-----  
**Le Préfet de la Région Languedoc-Roussillon,  
Préfet de l'Hérault,**

- VU les articles R.411-10 à R.411-12 et R 411-29 à R 411.32 du Code de la Route ;  
VU le Code du Sport, et notamment ses articles L231-2, L231-2-1, L331-1 à L331-4-1, L131-14 à L131-21, R331-7 à R331-17, A331-2 à A331-4 ;  
VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;  
VU la demande présentée par l'association "Les Foulées Saussinoises", en vue d'organiser **le 14 juin 2015**, une épreuve de course à pied dénommée "**Course des Capitelles**"  
VU l'avis du Maire de Galargues ;  
VU l'avis du Maire de Saussines et les mesures de restriction de circulation qu'il a arrêtées ;  
VU l'arrêté du Président du Conseil Général de l'Hérault et les mesures de restrictions de circulation qu'il a arrêtées ;  
VU l'avis du Comité Départemental des Courses Hors Stade ;  
VU l'attestation d'assurance souscrite par l'organisateur auprès de la compagnie Axa ;  
VU les avis des membres de la Commission Départementale de Sécurité Routière ;  
VU l'arrêté préfectoral n°2014-01-1523 du 1<sup>er</sup> septembre 2014, donnant délégation de signature à Monsieur Frédéric LOISEAU, sous-préfet, directeur de cabinet du préfet de l'Hérault ;  
**SUR** proposition de M. le Sous-préfet, Directeur de Cabinet de la Préfecture de l'Hérault;

**ARRETE :**

**ARTICLE 1 :**

M. le Président de l'association "Les Foulées Saussinoises" est autorisé sous son entière responsabilité et dans les conditions fixées par les textes susvisés et le présent arrêté, à organiser le **14 juin 2015**, une course pédestre dénommée : "**Course des Capitelles**".

**ARTICLE 2 :**

Les concurrents devront porter un dossard permettant aux usagers de la route de les reconnaître. Les accompagnateurs porteront également un signe de reconnaissance. Sur les voies ouvertes à la circulation, les concurrents sont tenus de respecter intégralement les dispositions du code de la route, et les arrêtés règlementant la circulation pris par les autorités gestionnaires des voies. Ils devront respecter impérativement le code de la route.

### ARTICLE 3 :

Les organisateurs devront prendre toutes mesures matérielles pour assurer la sécurité des concurrents. Ils prévoiront, à leurs frais, un service d'ordre suffisant, notamment aux carrefours dangereux. Ils feront précéder les pelotons de tête de chaque course d'un vélo qui assurera le rôle d'ouverture de course. Par ailleurs, un vélo-balai signalera le passage du dernier concurrent sur chaque course. Ils mettront également en place, à leurs frais, une signalisation conforme à la réglementation.

### ARTICLE 4 :

Les signaleurs dont les noms sont mentionnés sur la liste ci-jointe seront mis en place sur les itinéraires de passage de l'épreuve.

Ils facilitent le déroulement de l'épreuve et concourent à sa sécurisation. Sur la partie de l'itinéraire bénéficiant d'une priorité de passage, ils préviennent les autres usagers de la route de cette priorité. Ils ne disposent en aucun cas de pouvoir de police.

Ils doivent être identifiables par les usagers de la route au moyen de signes vestimentaires permettant de les identifier, d'un gilet de haute visibilité de couleur jaune sur lequel doit figurer la mention "course" clairement visible, d'un piquet mobile à deux faces, modèle K.10 et sont à même de produire dans de brefs délais une copie de l'arrêté autorisant la manifestation sportive.

Ils sont placés sous la responsabilité des organisateurs. Ils sont tenus de se conformer aux instructions des forces de l'ordre présents sur les lieux et leur rendent compte des incidents qui peuvent survenir.

### ARTICLE 5 :

La protection sanitaire sera assurée par la présence **de trois médecins et de 3 ambulances agréées** disponibles à tout moment conformément au dossier déposé par les organisateurs. Les organisateurs devront disposer de liaisons radio entre le P.C. et les points d'observation en nombre suffisant, implantés sur le parcours.

M. Philippe REQUIRAND (Tel : 06 08 80 34 33) est désigné comme "Responsable des secours". Il devra être en mesure d'alerter les secours publics pendant toute la durée de la manifestation. Son numéro de téléphone est le 06.08.80.34.33. Les organisateurs devront communiquer ce numéro de téléphone au service de police ou de gendarmerie compétent et au CODIS 34 (04.99.06.70.00), une heure avant le départ de la course.

Le PC Course sera joignable au numéro de téléphone suivant **06 08 80 34 33**. Les organisateurs devront communiquer ce numéro de téléphone aux services de police ou de gendarmerie, compétents et au CODIS 34.

En cas d'accident et en rapport avec le médecin responsable de la manifestation, le « Responsable des secours » contactera le SAMU centre 15 (Tél.15) ou le CODIS 34 (Tél. 04.99.06.70.00 ou 18). Il précisera le lieu et les circonstances exactes de l'accident, afin que l'intervention des secours puisse se faire dans les meilleurs délais, avec les moyens adaptés à la situation.



**Le responsable de la sécurité et le directeur de course arrêteront immédiatement le déroulement de l'épreuve concernée et en informeront les forces de sécurité publique. Une déclaration d'accident devra être faite auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale ([ddcs-secretariat-direction@herault.com](mailto:ddcs-secretariat-direction@herault.com))**

**ARTICLE 6 :** Les organisateurs devront prendre toutes dispositions pour faire respecter les propriétés privées, la tranquillité et la sécurité des riverains et des autres usagers des voies empruntées.

Ils prendront à leur charge les frais du service exceptionnel mis en place à l'occasion du déroulement de l'épreuve et assureront la réparation des dommages, dégradations, modifications de toute sorte de la voie publique ou de ses dépendances imputables aux concurrents, aux organisateurs ou à leurs préposés.

#### **ARTICLE 7 :**

Les organisateurs prendront toutes les dispositions utiles pour annuler la manifestation dans les cas de fortes intempéries et/ou d'alertes météorologiques.

#### **ARTICLE 8 : Il est formellement interdit :**

- de jeter les journaux, prospectus, tracts ou échantillons de produits divers, lancés, soit par l'organisateur lui-même, soit par les concurrents prenant part à cette manifestation ;
- d'allumer des feux de toute nature, y compris de fumer ;
- d'apposer des papillons, affiches, des flèches directionnelles, etc.... sur les panneaux de signalisation, bornes, arbres, ouvrages d'art ainsi que d'utiliser de la peinture y compris les produits vendus comme biodégradables pour le marquage de la chaussée (**le balisage pourra se faire uniquement à l'aide de rubalise, de chaux ou de panneaux indicateurs et devra avoir disparu 24 heures après l'épreuve sportive**).
- de faire tout acte de propagande visant des buts étrangers à l'épreuve elle-même.

Tout aménagement de tribunes, gradins, tentes ou chapiteaux devra faire l'objet d'un avis de la commission de sécurité compétente.

#### **ARTICLE 9 :**

Dans l'intérêt de la Sécurité Routière, sur le réseau routier départemental emprunté par la manifestation, **sont interdits :**

- le marquage à la peinture des chaussées et dépendances, quel que soit la nature des indications et le procédé utilisé pour sa réalisation.
- d'apposer des placards, papillons ou affiches sur les signaux réglementaires et leurs supports, sur les plantations, sur les équipements et ouvrages situés dans les emprises du domaine routier ou surplombant celui-ci. Toutefois, le gestionnaire du réseau routier permet de déroger à cette interdiction :
  - sous réserve que les dispositifs légers mis en œuvre ne dégradent pas la qualité des équipements routiers, leur perception et leur compréhension.
  - sous réserve que ces dispositifs soient obligatoirement déposés dans un délai de 24h après la manifestation.

Le gestionnaire du réseau routier se réserve la possibilité d'engager une procédure d'indemnisation pour dommage au domaine public à l'encontre des organisateurs en cas de manquement à ces prescriptions.

**ARTICLE 10 :**

Faute pour les organisateurs de s'être conformés aux prescriptions du présent arrêté, il sera mis obstacle au déroulement de la course par les services de gendarmerie et de police chargés du contrôle.

**ARTICLE 11 :**

Le directeur de cabinet de la préfecture de l'Hérault, le Colonel commandant le groupement de Gendarmerie de l'Hérault, le président du conseil départemental de l'Hérault, le Maire des communes concernées, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au registre des actes administratifs de la préfecture de l'Hérault, et dont une copie sera adressée aux membres de la commission départementale de sécurité routière ainsi qu'aux organisateurs.

Pour le préfet, et par délégation  
Le sous-préfet, directeur de cabinet,

signé

Frédéric LOISEAU

# LISTE DES SIGNALEURS - COURSE DES CAPITELLES - 14 JUIN 2015

NOM	PRENOM	DATE NAISSANCE	LIEU NAISSANCE	ADRESSE	N° DE PERMIS
1	PASCAL	24/05/1965	MONTPELLIER	32 CHEMIN DE LA COSTASSE 34160 SAUSSINES	06FE07746
2	CANTOU	19/02/1972	MONTPELLIER	40 IMPASSE DES CARIGNANS 34160 SAUSSINES	851230210166
3	PLAGNIOL	07/12/1964	MONTPELLIER	ROUTE DE MONTELLIER 34160 RESTINCLIERES	820630201239
4	VIGNE	24/03/1968	LUNEL	19 RUE DE L'ARGEALAS 34160 SAUSSINES	860630210667
5	SAMALIN	26/09/1966	MONTPELLIER	133 CHEMIN DE LA FONETTE 34160 SAUSSINES	840930210797
6	SAMALIN	16/01/1972	JUVISY SUR ORGE	133 CHEMIN DE LA FONETTE 34160 SAUSSINES	911130210501
7	SAMALIN	23/02/1942	VACQUIERES	133 CHEMIN DE LA FONETTE 34160 SAUSSINES	173649
8	SAMALIN	21/12/1936	MONTPELLIER	133 CHEMIN DE LA FONETTE 34160 SAUSSINES	175982
9	PETIT	10/12/1956	DESERTINES	246 RUE DES GREZES 34160 SAUSSINES	760503200783
10	HENRY	19/02/1960	VALENCIENNES	4 CHEMIN DU THYM 34160 RESTINCLIERES	780834310642
11	CANTOU	03/12/1975	MONTPELLIER	40 IMPASSE DES CARIGNANS 34160 SAUSSINES	930913301919
12	GELY	24/02/1968	MONTPELLIER	9 ROUTE DE MONTELLIER 34160 RESTINCLIERES	860834310420
13	PLAGNIOL	30/09/1933	SAUSSINES	5 AVENUE DE BOISSERON 34160 SAUSSINES	116945
14	PLAGNIOL	15/09/1935	NIMES	5 AVENUE DE BOISSERON 34160 SAUSSINES	64330
15	BECHARD	19/04/1978	MONTPELLIER	519 AVENUE DE MONTELLIER 34160 SAUSSINES	940530200406
16	SALZE	24/07/1971	MONTPELLIER	519 AVENUE DE MONTELLIER 34160 SAUSSINES	910434310980
17	LAUGE	30/12/1939	SAUSSINES	64 CHEMIN DE LA COSTASSE 34160 SAUSSINES	2076
18	REQUIRAND	27/04/1936	MONTPELLIER	64 CHEMIN DE LA COSTASSE 34160 SAUSSINES	168354
19	ALARY	26/11/1937	MONTPELLIER	27 GRAND RUE 34160 SAUSSINES	179365
20	ALARY	07/02/1949	PARIS	27 GRAND RUE 34160 SAUSSINES	931389771
21	COCA	01/03/1947	SAUSSINES	92 GRAND RUE 34160 SAUSSINES	800773200109
22	NICOLAS	13/12/1957	NIMES	1001RUE HAUT DE BOISSERON 34160 BOISSERON	751230200801
23	MARTIN	13/03/1977	NIMES	635 RUE DES CIGALES 30250 VILLEVEILLE	950730200631
24	REQUIRAND	16/05/1970	DOUAI	181 CHEMIN DU MAS DE BOULLE 34160 SAUSSINES	900134310502
25	FERNANDEZ	19/10/1965	MONTPELLIER	26 CHEMIN DE NOTRE DAME 34160 BEAULIEU	06BU93782
26	COURTIN	22/01/1966	MONTPELLIER	19 CHEMIN DE LA CLAURE 30250 JUNAS	ND28820
27	SEGATTI-TOQUET	08/12/1971		43 ENCLOS FONTAINE 30920 CODOGNAN	891250410305
28	SERIEYS	08/05/1976		ROUTE D'AIGUES VIVES 30250 AUBAIS	940334300349
29	FERNANDEZ	04/10/1961		26 CHEMIN DE NOTRE DAME 34160 BEAULIEU	791134310917
30	POULY	24/04/1961	MONTPELLIER	3 DOMAINE DE LA CHAINERAIE 34160 RESTINCLIERES	870238111551
31	POULY	27/06/1957	BEZIERS	3 DOMAINE DE LA CHAINERAIE 34160 RESTINCLIERES	770634310202
32	SABDE	29/01/1964		RUE DU JARDIN COLAR 34160 LANSARGUES	820134310204
33	SABDE	18/03/1969		RUE DU JARDIN COLAR 34160 LANSARGUES	880230210280
34	DEFRANCE	24/06/1972		700 RUE DES FANGADES 34160 BOISSERON	910130100110
35	GERMAIN	08/03/1968		91 RUE DES JARDINS D'ANTAN 34400 LUNEL	860730210719
36	GERMAIN	05/09/1971		91 RUE DES JARDINS D'ANTAN 34400 LUNEL	900607200607
37	FAUTRERO	18/04/1966	SENS	824 BIS CHEMIN DE CAMPAGNE 30250 SOMMIERES	840877300076

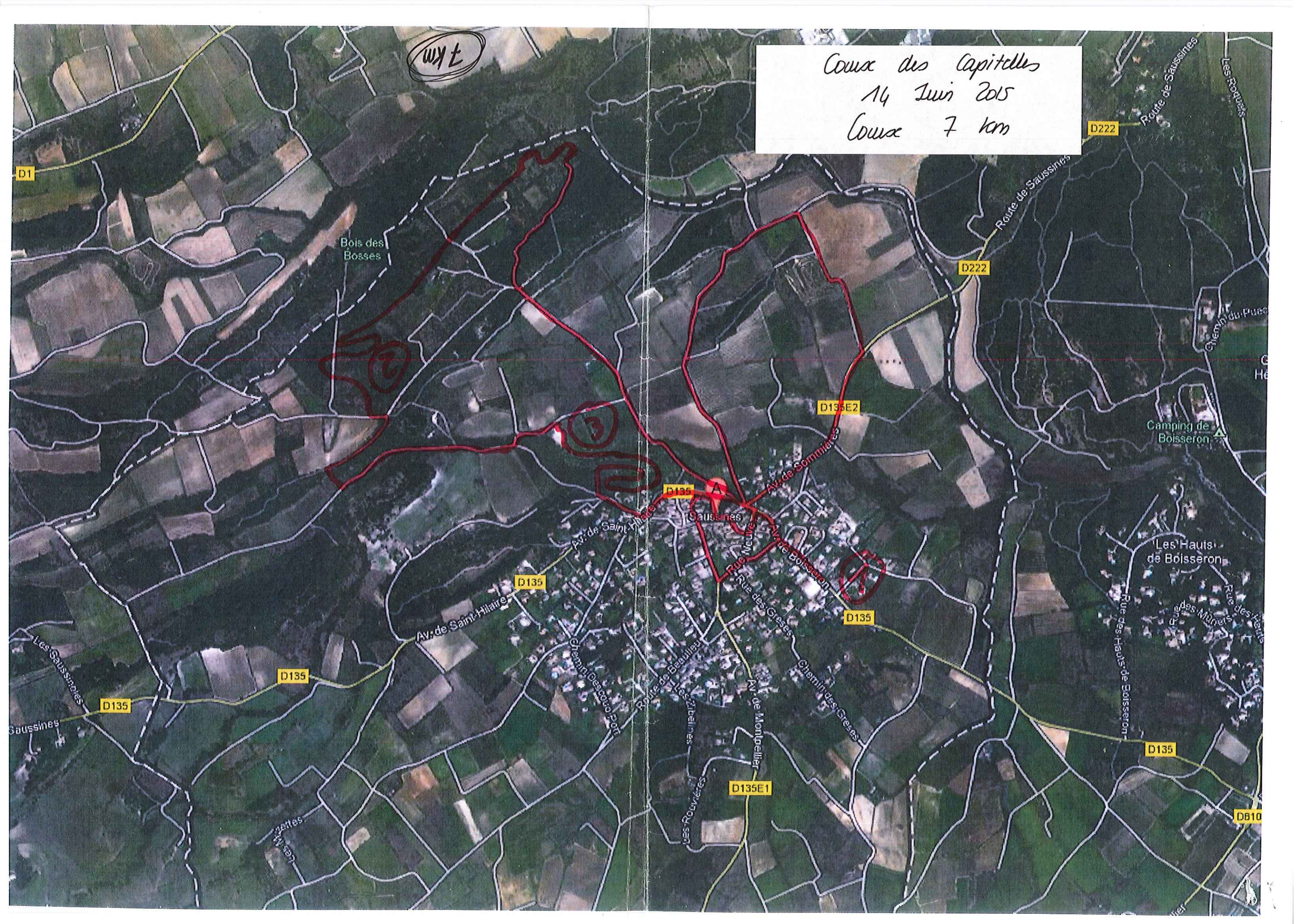


Course des Capitelles  
14 Juin 2015  
Course 700 m. Enfants



7 km

Couce des Capitelles  
14 Juin 2015  
Couce 7 km



Bois des Bosses

Camping de Boisseron

Les Hauts de Boisseron

Av. de Saint-Hilaire

Saussines

Av. de Sommieres

Rue des Hauts de Boisseron

D135E1

D222

D135E2

D135

D135

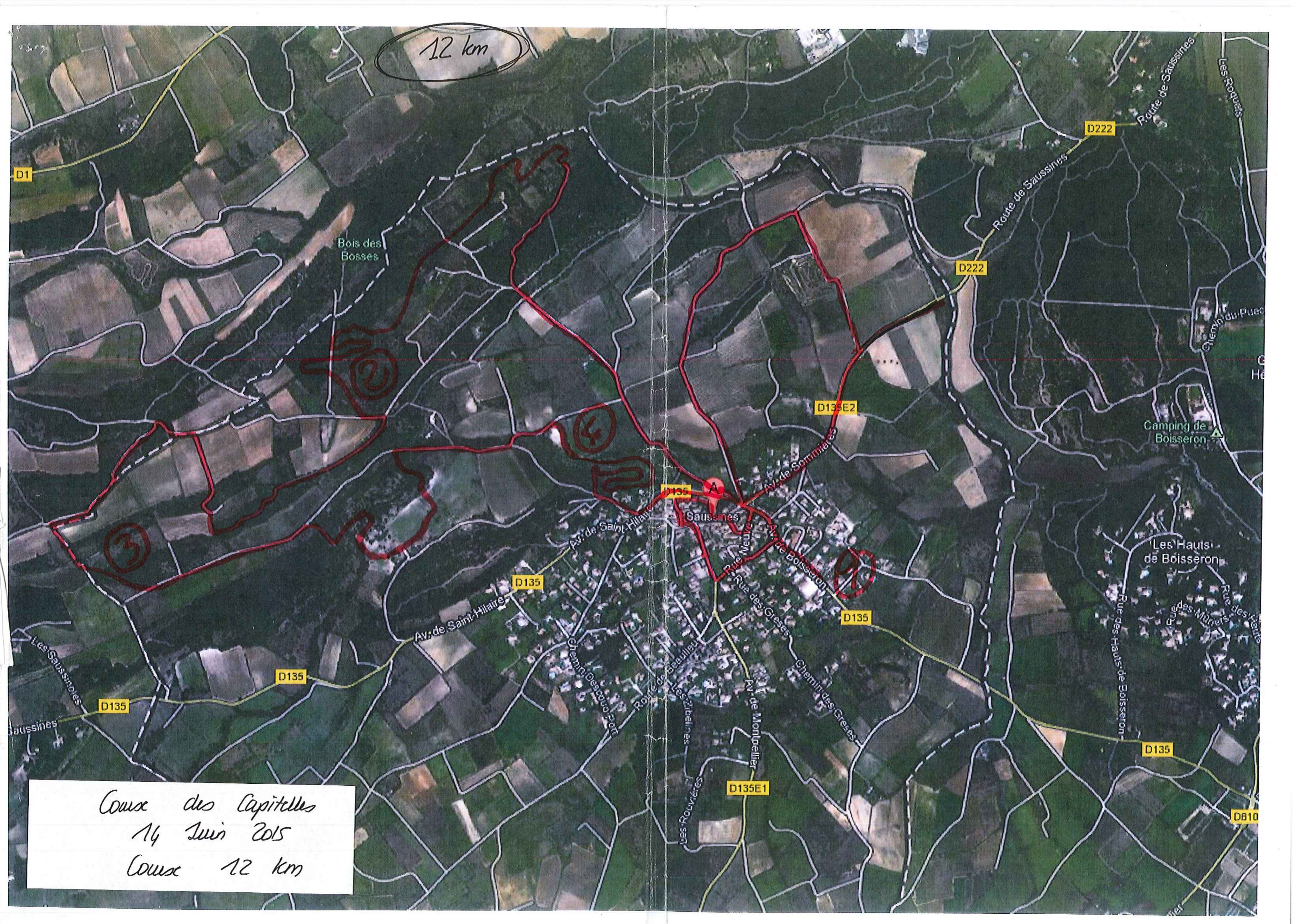
D135

D135

D1

DB10

12 km



Bois des Bosses

Camping de Boisseron

Les Hauts de Boisseron

Course des Capitelles  
14 Juin 2015  
Course 12 km

D1

D222

D222

D135E2

D135

D135

D135

D135

D135

D135E1

D135

DB10



PREFET DE L'HERAULT

**Préfecture**

CABINET  
SERVICE INTERMINISTÉRIEL DE DÉFENSE  
ET DE PROTECTION CIVILES  
affaire suivie par :  
William LACOMBE  
Réf : 2015/160

**Arrêté n° 2015/ 01/1091 du 17 juin 2015  
portant autorisation du déroulement de l'épreuve non motorisée dénommée  
"La galopade du Méjean"**

-----  
**Le Préfet de la Région Languedoc-Roussillon,  
Préfet de l'Hérault,**

- VU les articles R.411-10 à R.411-12 et R 411-29 à R 411.32 du Code de la Route ;
- VU le Code du Sport, et notamment ses articles L.231-2, L.231-2-1, L.331-1 à L.331-4-1, L 131-14 à L 131-21, R.331-7 à R.331-17, A 331.2 à A 331.4 ;
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU la demande présentée par le président l'Amicale des Coureurs Lattois, en vue d'organiser **dimanche 28 juin 2015** une course pedestre dénommée : « **La galopade du Méjean** » ;
- VU l'avis du Maire de Lattes et les mesures de restriction de circulation qu'il a arrêtées ;
- VU l'avis rendu par les services de la Direction Départementale des territoires et de la mer de l'Hérault après évaluation des incidences Natura 2000 ;
- VU l'avis du Comité Départemental d'Athlétisme ;
- VU l'attestation d'assurance souscrite par l'organisateur auprès de la compagnie AXA ;
- VU l'avis de la commission départementale de sécurité routière en date du 02 juin 2015 ;
- VU l'arrêté préfectoral n°2014-01-1523 du 1<sup>er</sup> septembre 2014, donnant délégation de signature à Monsieur Frédéric LOISEAU, sous-préfet, directeur de cabinet du préfet de l'Hérault ;
- SUR proposition de M. le Sous-préfet, Directeur de Cabinet de la Préfecture de l'Hérault ;

**ARRETE :**

**ARTICLE 1 :** M. le Président de l'amicale des coureurs Lattois est autorisé sous son entière responsabilité et dans les conditions fixées par les textes susvisés et le présent arrêté, à organiser le **dimanche 28 juin 2015** une course pedestre dénommée : « **La galopade du Méjean** ».

**ARTICLE 2 :** Les concurrents devront porter un dossard permettant aux usagers de la route de les reconnaître. Les accompagnateurs porteront également un signe de reconnaissance. Ils devront utiliser la partie droite de la chaussée . Sur les voies ouvertes à la circulation, les concurrents sont tenus de respect intégralement les dispositions du code de la route, et les arrêtés réglementant la circulation pris par les autorités gestionnaires des voies. Ils devront respecter impérativement le code de la route.



**ARTICLE 3 :** Les organisateurs devront prendre toutes mesures matérielles pour assurer la sécurité des concurrents. Ils prévoient, à leurs frais, un service d'ordre suffisant, notamment aux carrefours dangereux. Ils feront précéder le peloton de tête d'un VTT qui assurera le rôle d'ouverture de course. Par ailleurs, un vélo-balai signalera le passage du dernier concurrent. Ils mettront également en place, à leurs frais, une signalisation conforme à la réglementation.

**ARTICLE 4 :** Les signaleurs dont les noms sont mentionnés sur la liste ci-jointe seront mis en place sur les itinéraires de passage de l'épreuve. Ils facilitent le déroulement de l'épreuve et concourent à sa sécurisation. Sur la partie de l'itinéraire bénéficiant d'une priorité de passage, ils préviennent les autres usagers de la route de cette priorité. Ils ne disposent en aucun cas de pouvoir de police.

Ils doivent être identifiables par les usagers de la route au moyen de signes vestimentaires permettant de les identifier, d'un gilet de haute visibilité de couleur jaune sur lequel doit figurer la mention "course" clairement visible, d'un piquet mobile à deux faces, modèle K.10 et sont à même de produire dans de brefs délais une copie de l'arrêté autorisant la manifestation sportive.

**Ils sont placés sous la responsabilité des organisateurs. Ils sont tenus de se conformer aux instructions des forces de l'ordre présents sur les lieux et leur rendent compte des incidents qui peuvent survenir.**

**La traversée de la RD132 ainsi que les points dangereux seront sécurisés par la présence des agents de la police municipale de Lattes qui renforceront le dispositif de sécurité.**

**ARTICLE 5 :** La protection sanitaire sera assurée par la présence **d'un médecin, d'un poste de secours fixe, d'un véhicule léger d'intervention, d'une ambulance agréée et dix secouristes**, disponibles à tout moment conformément au dossier déposé par les organisateurs. Les organisateurs devront disposer de liaisons radio entre le P.C. et les points d'observation en nombre suffisant, implantés sur le parcours.

**M. Yann GESHORS de l'ADPC 34, Tel 06 11 05 05 38** est désigné en tant qu'organisateur des secours. Il devra être en mesure d'alerter les secours publics pendant toute la durée de la manifestation.

**Les organisateurs devront communiquer ce numéro de téléphone au CODIS 34 (Tél. 04.99.06.70.00 ou 18) une heure avant le départ de la course.**

Le PC Course sera joignable au numéro de téléphone suivant **06 11 05 05 38** les organisateurs devront communiquer ce numéro de téléphone aux services de police ou de gendarmerie, compétents.

En cas d'accident et en rapport avec le médecin responsable de la manifestation, le 'Responsable des secours' contactera le SAMU centre 15 (Tél.15) ou le CODIS 34. Il précisera le lieu et les circonstances exactes de l'accident, afin que l'intervention des secours puisse se faire dans les meilleurs délais, avec les moyens adaptés à la situation.

**Le responsable de la sécurité et l'organisateur arrêteront immédiatement le déroulement de la manifestation concernée et en informeront les forces de sécurité publique (Tél : 17) ainsi que la Direction Départementale de la Cohésion Sociale à l'adresse mail suivante : [ddcs-secretariat-direction@herault.com](mailto:ddcs-secretariat-direction@herault.com)**

**ARTICLE 6 :** Les organisateurs devront prendre toutes dispositions pour faire respecter les propriétés privées, la tranquillité et la sécurité des riverains. Ils prendront à leur charge les frais du service exceptionnel mis en place à l'occasion du déroulement de l'épreuve et assureront la réparation des dommages, dégradations, modifications de toute sorte de la voie publique ou de ses dépendances imputables aux concurrents, aux organisateurs ou à leurs préposés.

**Ils devront respecter scrupuleusement les observations énoncées par les services de la DDTM34 dans leur avis (ci-joint).**

**ARTICLE 7 :** Les organisateurs prendront toutes les dispositions utiles pour annuler la manifestation dans les cas de fortes intempéries et/ou d'alertes météorologiques.

**ARTICLE 8 :** Il est formellement interdit :

- de jeter les journaux, prospectus, tracts ou échantillons de produits divers, lancés, soit par l'organisateur lui-même, soit par les concurrents prenant part à cette manifestation ;
  - d'allumer des feux de toute nature, y compris de fumer ;
  - de faire tout acte de propagande visant des buts étrangers à l'épreuve elle-même.
- Tout aménagement de tribunes, gradins, tentes ou chapiteaux devra faire l'objet d'un avis de la commission de sécurité compétente.

**ARTICLE 9 :** Dans l'intérêt de la Sécurité Routière, sur le réseau routier départemental emprunté par la manifestation, **sont interdits :**

- le marquage à la peinture des chaussées et dépendances, quel que soit la nature des indications et le procédé utilisé pour sa réalisation.
- d'apposer des placards, papillons ou affiches sur les signaux réglementaires et leurs supports, sur les plantations, sur les équipements et ouvrages situés dans les emprises du domaine routier ou surplombant celui-ci. Toutefois, le gestionnaire du réseau routier permet de déroger à cette interdiction :
  - sous réserve que les dispositifs légers mis en œuvre ne dégradent pas la qualité des équipements routiers, leur perception et leur compréhension.
  - sous réserve que ces dispositifs soient obligatoirement déposés dans un délai de 24h après la manifestation.

**Le gestionnaire du réseau routier se réserve la possibilité d'engager une procédure d'indemnisation pour dommage au domaine public à l'encontre des organisateurs en cas de manquement à ces prescriptions.**

**ARTICLE 10 :** Faute pour les organisateurs de s'être conformés aux prescriptions du présent arrêté, il sera mis obstacle au déroulement de la course par les services de gendarmerie et de police chargés du contrôle.

**ARTICLE 11 :** Le Directeur de Cabinet de la Préfecture de l'Hérault, le Directeur départemental de la sécurité Publique, le Président du Conseil Départemental de l'Hérault, le Maire de Lattes sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au registre des actes administratifs de la préfecture de l'Hérault, et dont une copie sera adressée aux membres de la commission départementale de sécurité routière ainsi qu'aux organisateurs.

Pour le Préfet, et par délégation  
Le Sous-préfet, Directeur de Cabinet,

Signé

Frédéric LOISEAU

Avis Natura 2000 – DDTM de l'Hérault  
**SERN/ NB / 276/2015**

Nom du projet / activité :	« GALOPAPE DU MEJEAN » COURSE PEDESTRE
Maître d'ouvrage :	ASSOCIATION AMICALE DES COUREURS LATTOIS
Check-list renseignée par :	DDTM 34 / SERN / NB / Valérie LEENHARDT
Date :	28/06/15

### Avis Natura 2000

**Le projet de course pédestre se situe sur la commune de Lattes.** Il regroupe 500 participants. Le départ et l'arrivée se feront en centre ville. Le tracé des 2 courses se déroulent sur la voie publique et les chemins communaux. Le projet est concerné partiellement par les sites Natura 2000 SIC et ZPS Etangs palavasiens et Etang de l'Estagnol.

Cette demande de l'Association amicale des coureurs Lattois est soumise à évaluation des incidences Natura 2000 (EIN2000), au regard des articles L.414-4 et du R.414-19 du Code de l'environnement (CE). **Elle contient bien une évaluation des incidences Natura 2000** (EIN2000) conformément aux dispositions des articles L.414-4 et du R.414-19 du Code de l'environnement (CE).

**L'EIN2000 est suffisante au regard des éléments exigés par les articles R.414-21 et R. 414-23** du CE et en particulier, **elle conclut en l'absence d'incidences sur les sites Natura 2000 concernés** sous réserve de mise en œuvre de mesures d'évitement et de réduction favorables à la préservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire identifiés pour ce site.

Toutefois, il faut noter la présence de faucons crécerelles et de butors étoilés (espèces protégées) dans le projet concerné.

### Observations (hors évaluation Natura 2000)

Il apparaît plusieurs espèces protégées (flores, oiseaux, reptiles, insectes) dont le butor étoilé faisant l'objet d'un plan national d'actions à proximité du site (environ 1 km). Il est recommandé que lors du balisage de la course, il ne faut pas marquer à la bombe fluorescente les éléments structurants du paysage : clôtures, arbres, pierres et privilégier le marquage à la chaux blanche, qu'une attention particulière sur les déchets devra être apportée et un nettoyage de la portion du tracé en site Natura2000 devra être envisagé si nécessaire et enfin que les spectateurs devront impérativement rester sur les voies ouvertes à la circulation : routes et pistes cyclables.

La chargée de mission Natura 2000

  
Valérie LEENHARDT

La chef d'unité Nature et Biodiversité

  
Zelda ELALOUF



## Liste des signaleurs de la Galopade du Méjean 2015

7

N°	Nom	Prénom	Année Naissance	Adresse	Qualité
1	BACHELIER	Stéphane	11/04/1972	1002 Av du Pont Trinquat 34000 Montpellier	Ingénieur labo
2	BOCABARTEILLE	Alain	04/08/1946	16 rue des azalées 34970 Lattes	Consultant
3	BOCABARTEILLE	Jacqueline	21/07/1948	16 rue des azalées 34970 Lattes	Retraitée
4	BONY	Pierre-Louis	28/06/1945	24 Av de Fréjorgues 34970 Lattes	Retraité
5	CAROLO	Gilbert	15/03/1941	8 plan du Dolium 34970 Lattes	Retraité
6	CARTOUX	Bruno	27/12/1960	4 rue des Palmiers 34970 Lattes	Artisan
7	CARTOUX	Elisabeth	18/03/1961	4 rue des Palmiers 34970 Lattes	Secrétaire
8	BENOIT	Cédric	06/01/1982	11 rue des citronniers 34970 Lattes	Agent Tram
9	LAGARDE	Serge	10/01/1951	5 Ave F. Guillerme 34970 Lattes	Agent douanes
10	GARNIER	Isabelle	27/03/1971	37 rue d'Agatha 34970 Lattes	Responsable secteur
11	PAPIN	Alain	05/12/1956	5 rue des Gardians 34970 Lattes	Agent banque
12	PAPIN	Christine	07/06/1959	5 rue des Gardians 34970 Lattes	Secrétaire
13	PELLETERET	Dominique	22/03/1966	11 rue des vignes 34970 Lattes	Technicien
14	PELLETERET	Maguelone	13/06/1989	11 rue des vignes 34970 Lattes	Etudiante
15	PELLETERET	Patricia	14/03/1965	11 rue des vignes 34970 Lattes	Secrétaire
16	PASTOR	Brigitte	23/08/1961	72 Chemin des Centurions – 34170 Castelnau le Lez	Technicienne
17	QUENET	Jean-Pierre	25/01/1960	8 plan Verdi 34970 Lattes	Technicien
18	LACOMBE	Hugo	19/04/1979	387 Rue Jacques Louis DAVID Montpellier	Avocat
19	SORRIBAS	Jacqueline	15/08/1952	24 Ave de Fréjorgues 34970 Lattes	Retraitée
20	TIXIER	Jean-Christophe	06/11/1970	235 rue de Délos 34970 Lattes	Magistrat
21	RASETA	Oni-Nirina	18/02/1974	9 rue des Micocouliers 34970 Lattes	Animateur
22	FRANCHI	Jean-Claude	13/06/1931	rue des 4 ponts Candillagues	Retraité
23	BONNARDIN	François	18/01/1954	Les Jardins de Plaisance 34970 Lattes	Psychiatre
24	AUDINOT	Vincent	29/01/1974	124 av Léonard de Vinci 34970 Lattes	Vendeur
25	GRACIA	Jean	22/10/1944	8 Rue des Sorbiers 34970 Lattes	Retraité
26	DABADIE	Michel	09/07/1940	690 Av Leonard de Vinci 34970 Lattes	Retraité
27	MARCINIAK	Cyril	31/03/1979	24 rue François Poulenc 34970 Lattes	Technicien

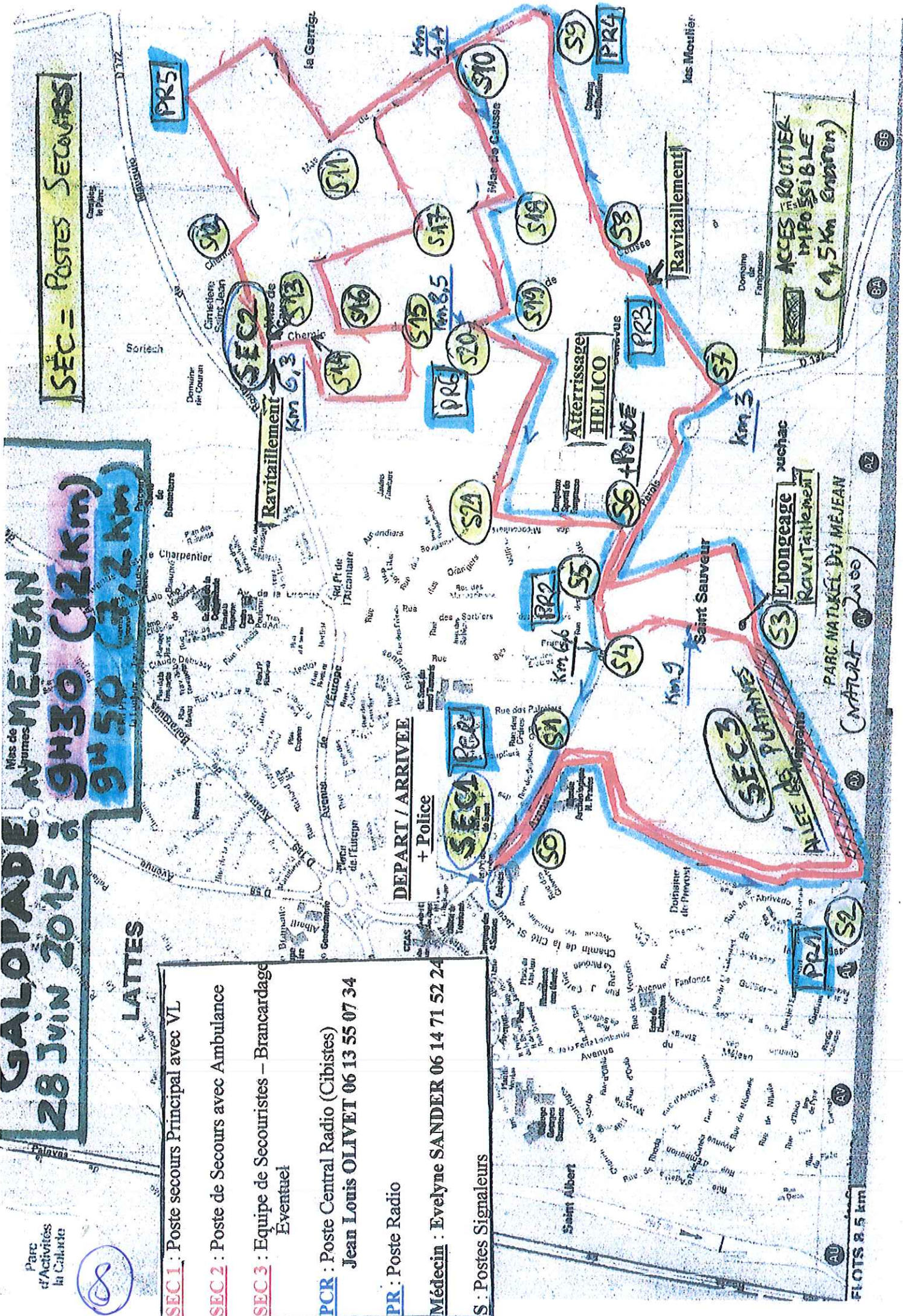


**LATTES**

- SEC1** : Poste secours Principal avec VL
- SEC2** : Poste de Secours avec Ambulance
- SEC3** : Equipe de Secouristes – Brancardage Eventuel
- PCR** : Poste Central Radio (Cibistes)  
Jean Louis OLIVET 06 13 55 07 34
- PR** : Poste Radio
- Médecin** : Evelyne SANDER 06 14 71 52 24
- S** : Postes Signaleurs

**GALOPADE AUMEJEAN**  
 28 Juin 2015 à 9h30 (12km)  
 9h50 (7,2 km)

SEC = POSTES SECOURS



FLOTS 2,5 km



PREFET DE L'HERAULT

*Préfecture*

CABINET  
SERVICE INTERMINISTÉRIEL DE DÉFENSE  
ET DE PROTECTION CIVILES

Réf : 2015/ 134

**Arrêté n° 2015/01/865 du 10 juin 2015**  
**portant autorisation du déroulement de l'épreuve non motorisée dénommée**  
**“14<sup>e</sup> Foulées du Millénaire”**

-----  
**Le Préfet de la Région Languedoc-Roussillon,**  
**Préfet de l'Hérault,**

- VU les articles R.411-10 à R.411-12 et R 411-29 à R 411.32 du Code de la Route ;
- VU le Code du Sport, et notamment ses articles L231-2, L231-2-1, L331-1 à L331-4-1, L131-14 à L131-21, R331-7 à R331-17, A331-2 à A331-4 ;
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU la demande présentée par le président de l'association “Les Foulées du Millénaire”, en vue d'organiser le **dimanche 14 juin 2015**, une épreuve de course à pied dénommée “**14<sup>e</sup> Foulées du Millénaire**” ;
- VU l'avis favorable des Maires de Montpellier et St Aunès et les mesures de restriction de circulation et de stationnement qu'ils ont arrêtées ;
- VU l'avis du Comité Départemental des Courses Hors Stade ;
- VU l'attestation d'assurance souscrite par l'organisateur auprès de la compagnie MAAF ;
- VU les avis des membres de la Commission Départementale de Sécurité Routière ;
- VU l'arrêté préfectoral n°2014-01-1523 du 1<sup>er</sup> septembre 2014, donnant délégation de signature à Monsieur Frédéric LOISEAU, sous-préfet, directeur de cabinet du préfet de l'Hérault ;
- SUR proposition de M. le Sous-préfet, Directeur de Cabinet de la Préfecture de l'Hérault ;

**ARRETE :**

**ARTICLE 1 :** M. le président de l'association “Les Foulées du Millénaire” est autorisé, sous son entière responsabilité et dans les conditions fixées par les textes susvisés et le présent arrêté, à organiser le **dimanche 14 juin 2015**, une course pédestre dénommée “**14<sup>e</sup> Foulées du Millénaire**” .

**ARTICLE 2 :** Les concurrents devront porter un dossard permettant aux usagers de la route de les reconnaître. Les accompagnateurs porteront également un signe de reconnaissance. Sur les voies ouvertes à la circulation, les concurrents sont tenus de respecter intégralement les dispositions du code de la route, et les arrêtés réglementant la circulation pris par les autorités gestionnaires des voies.

**ARTICLE 3 :** Les organisateurs devront prendre toutes mesures matérielles pour assurer la sécurité des concurrents. Ils prévoiront, à leurs frais, un service d'ordre suffisant, notamment aux carrefours dangereux.

**La sécurité de la traversée de la rue Henri Becquerel au niveau du rond point Benjamin Franklin à l'aller, et du croisement à feux tricolores avec la rue d'Odin au retour, devra être renforcée par la présence de signaleurs supplémentaires.**

Les organisateurs feront précéder le peloton de tête d'un vélo-pilote qui assurera le rôle d'ouverture de course. Par ailleurs, une voiture-balai signalera le passage du dernier concurrent. Ils mettront également en place, à leurs frais, une signalisation conforme à la réglementation.

**ARTICLE 4 :** Les signaleurs dont les noms sont mentionnés sur la liste ci-jointe seront mis en place sur les itinéraires de passage de l'épreuve.

Ils facilitent le déroulement de l'épreuve et concourent à sa sécurisation. Sur la partie de l'itinéraire bénéficiant d'une priorité de passage, ils préviennent les autres usagers de la route de cette priorité. Ils ne disposent en aucun cas de pouvoir de police.

Ils doivent être identifiables par les usagers de la route au moyen de signes vestimentaires permettant de les identifier, d'un gilet de haute visibilité de couleur jaune sur lequel doit figurer la mention "course" clairement visible, d'un piquet mobile à deux faces, modèle K.10 et sont à même de produire dans de brefs délais une copie de l'arrêté autorisant la manifestation sportive.

**Ils sont placés sous la responsabilité des organisateurs. Ils sont tenus de se conformer aux instructions des forces de l'ordre présents sur les lieux et leur rendent compte des incidents qui peuvent survenir.**

**Quatre agents de police municipale de la ville de Montpellier renforceront le dispositif de sécurité.**

**ARTICLE 5 :** La protection sanitaire sera assurée par la présence **d'un médecin et d'une ambulance agréée et son équipage**, disponibles à tout moment conformément au dossier déposé par les organisateurs.

Les organisateurs devront disposer de liaisons radio entre le P.C. et les points d'observation en nombre suffisant, implantés sur le parcours.

Le médecin présent à la manifestation qui sera joignable au PC course est désigné en tant qu'organisateur des secours. Il devra être en mesure d'alerter les secours publics pendant toute la durée de la manifestation. Une heure avant le départ de la course, les organisateurs devront communiquer ce numéro de téléphone au CODIS 34 (Tél. 04.99.06.70.00 ou 18).

Le n° du PC course est le suivant : 04 99 92 23 80 les organisateurs devront communiquer ce numéro de téléphone aux services de police ou de gendarmerie (Tél : 17), compétents et au CODIS 34.

En cas d'accident le médecin responsable de la manifestation contactera le SAMU centre 15 (Tél.15) ou le CODIS 34 (Tél. 04.99.06.70.00 ou 18). Il précisera le lieu et les circonstances exactes de l'accident, afin que l'intervention des secours puisse se faire dans les meilleurs délais, avec les moyens adaptés à la situation.

**Le responsable de la sécurité et l'organisateur arrêteront immédiatement le déroulement de la manifestation concernée et en informeront les forces de sécurité publique (Tél : 17) ainsi que la Direction Départementale de la Cohésion Sociale à l'adresse mail suivante : [ddcs-secretariat-direction@herault.com](mailto:ddcs-secretariat-direction@herault.com)**

- ARTICLE 6** : Les organisateurs devront prendre toutes dispositions pour faire respecter les propriétés privées, la tranquillité et la sécurité des riverains.  
Ils prendront à leur charge les frais du service exceptionnel mis en place à l'occasion du déroulement de l'épreuve et assureront la réparation des dommages, dégradations, modifications de toute sorte de la voie publique ou de ses dépendances imputables aux concurrents, aux organisateurs ou à leurs préposés.
- ARTICLE 7** : Les organisateurs prendront toutes les dispositions utiles pour annuler la manifestation dans les cas de fortes intempéries et/ou d'alertes météorologiques.
- ARTICLE 8** : **Il est formellement interdit :**
- de jeter les journaux, prospectus, tracts ou échantillons de produits divers, lancés, soit par l'organisateur lui-même, soit par les concurrents prenant part à cette manifestation ;
  - **d'allumer des feux de toute nature, y compris de fumer ;**
  - d'apposer des papillons, affiches, des flèches directionnelles, etc.... sur les panneaux de signalisation, bornes, arbres, ouvrages d'art ainsi que d'utiliser de la peinture y compris les produits vendus comme biodégradables pour le marquage de la chaussée (**le balisage pourra se faire uniquement à l'aide de rubalise, de chaux ou de panneaux indicateurs et devra avoir disparu 24 heures après l'épreuve sportive**).
  - de faire tout acte de propagande visant des buts étrangers à l'épreuve elle-même.  
Tout aménagement de tribunes, gradins, tentes ou chapiteaux devra faire l'objet d'un avis de la commission de sécurité compétente.
- ARTICLE 9** : Faute pour les organisateurs de s'être conformés aux prescriptions du présent arrêté, il sera mis obstacle au déroulement de la course par les services de gendarmerie et de police chargés du contrôle.
- ARTICLE 10** : Le Directeur de Cabinet de la Préfecture de l'Hérault, le Colonel commandant le groupement de Gendarmerie de l'Hérault, le Président du Conseil Départemental de l'Hérault, les Maires de Montpellier et Saint-Aunès sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au registre des actes administratifs de la préfecture de l'Hérault, et dont une copie sera adressée aux membres de la commission départementale de sécurité routière ainsi qu'aux organisateurs.

**Pour le Préfet, et par délégation  
Le Sous-préfet, Directeur de Cabinet,**

**Signé**

**Frédéric LOISEAU**












# COURSE ADULTES - SIGNALEURS

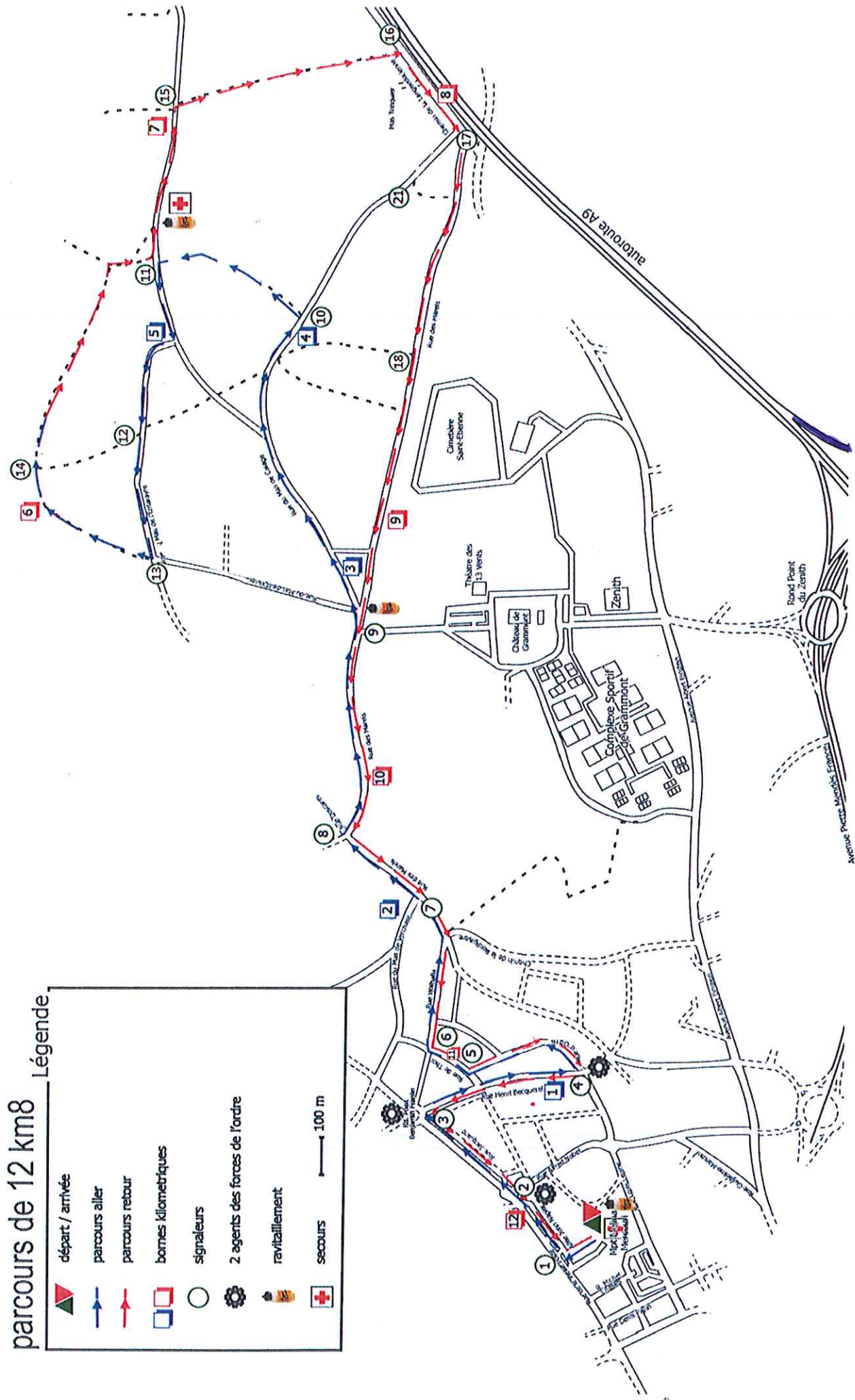
Nom :	Prénom :	tel :	Position :
PODEROSO	Marcel	06.82.43.54.76	animateur du podium
SANA	Daniel	06.15.32.57.14	
BENABOU	Amar	06.03.66.58.19	
FABRE	Didier	04.67.64.64.33	ravitaillement 3km
GATELLIER	Marina	06.69.43.43.61	
CHAUVE	Michel	06.28.27.85.29	
UCHEDA	Marie	06.82.17.75.68	
UCHEDA	Vincent	06.82.17.75.68	
ESPOSITO	Valérie	06.66.66.69.92	ravitaillement départ/arrivée
BAPTE	Bruno	06.60.88.53.50	
MIALOCQ	André		
MIALOCQ	Denise		
BOUKDIR	Abdallah		
KUCK	Wolfgang	06.12.78.07.51	
RIVIERE	Guy	06.81.11.70.45	
HIRSCHY	Nicole	04.67.81.70.66	
HIRSCHY	Gérard	04.67.81.70.66	
DELORME	Jacky	06.21.74.96.93	
RAILLARD	Madeleine	04.67.79.45.60	
RAILLARD	jean claude		
ROUDIL	Pierrette	06.62.75.02.70	
RICCI	Marielle	06.19.22.94.66	
BALME FREZOLS	Martine	06.63.03.65.99	
SACRISTAIN	Michel	06.86.04.41.64	
HENRIOT	Michel	06.70.53.63.53	
VALGALIER	Anne Marie	04.67.64.64.33	ravitaillement 3km
BERNARD	André	06.57.77.73.44	
JATIVA	Richard	06.64.38.99.41	



# parcours de 12 km8






## Légende

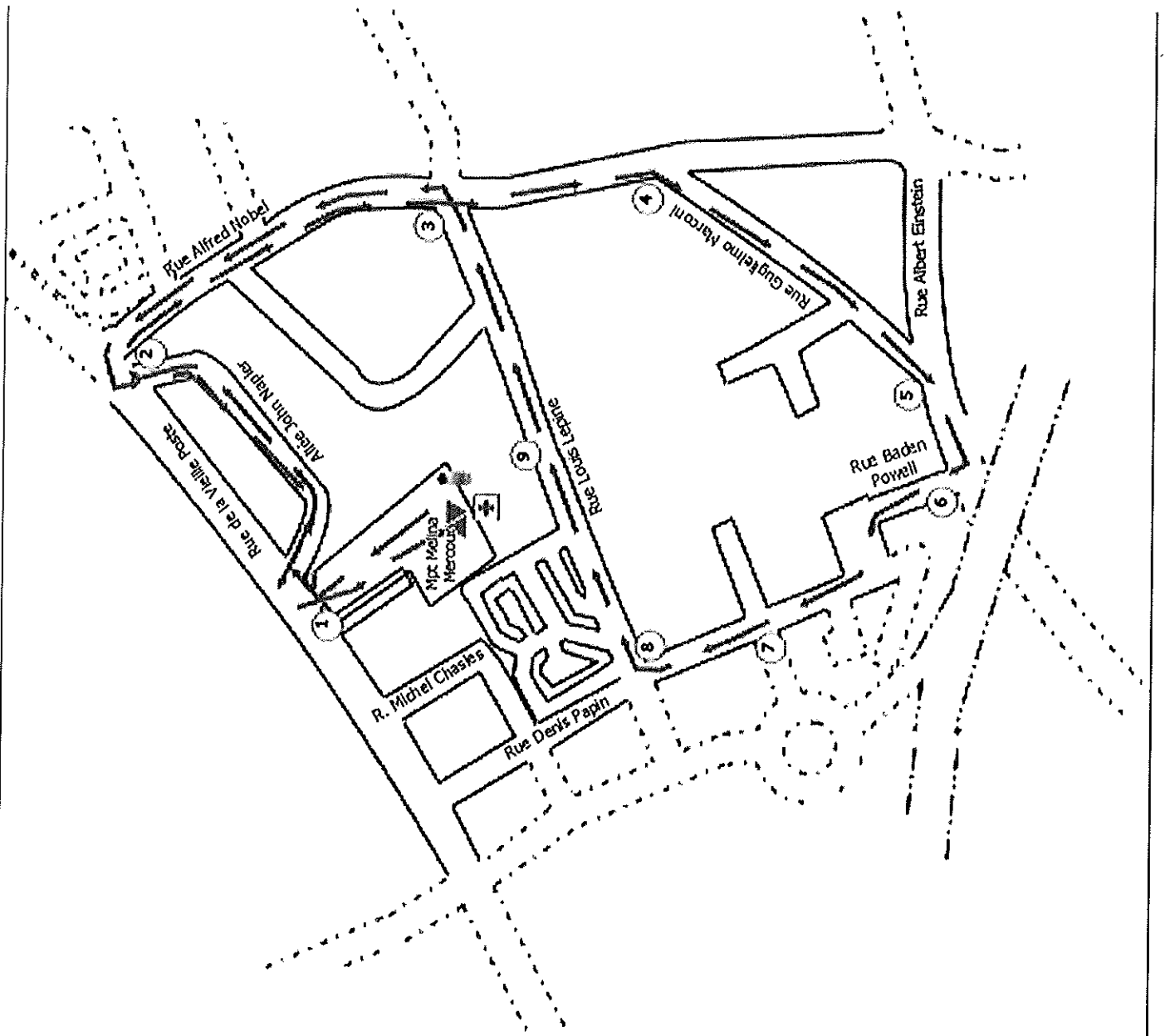
-  départ / arrivée
-  parcours aller
-  parcours retour
-  bornes kilométriques
-  signaleurs
-  2 agents des forces de l'ordre
-  ravitaillement
-  secours
-  100 m



# Parcours enfant 2,4 km

## Légende

	départ / arrivée
	parcours enfants 2,4 km AR
	signalours
	revoirlement
	secours





## PRÉFET DE L'HERAULT

### Préfecture

CABINET  
SERVICE INTERMINISTÉRIEL DE DÉFENSE  
ET DE PROTECTION CIVILES  
POLE EPREUVES SPORTIVES  
Réf : 2015/135/FB

### Arrêté n° 2015/01/891 du 12 juin 2015 portant autorisation du déroulement de l'épreuve de triathlon dénommée "Triathlon Nature de Bouzigues" le 14 juin 2015

-----  
Le Préfet de la Région Languedoc-Roussillon,  
Préfet de l'Hérault,

- VU les articles R.411-10 à R.411-12 et R 411-29 à R 411.32 du Code de la Route ;
- VU le Code du Sport, et notamment ses articles L231-2, L231-2-1, L331-1 à L331-4-1, L131-14 à L131-21, R331-7 à R331-17, A331-2 à A331-4 ;
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU la demande présentée par le président de l'association Loupian Tri Nature en vue d'organiser le 14 juin 2015, un triathlon dénommé "Triathlon Nature de Bouzigues" ;
- VU l'avis des Maires concernés par la manifestation et les mesures de restrictions de circulation qu'ils ont arrêtées ;
- VU l'autorisation de passage du dans les forêts Communales de Loupian, Poussan et Villebeyrac, délivrée par l'Office National des Forêts, et les prescriptions qu'il a effectuées ;
- VU l'étude d'incidence NATURA 2000 réalisée par le pétitionnaire ;
- VU l'attestation d'assurance souscrite par l'organisateur auprès de la compagnie ALLIANZ ;
- VU l'avis de la Commission Départementale de Sécurité Routière en date du 2 juin 2015 ;
- VU l'arrêté préfectoral n°2014-01-1523 du 1<sup>er</sup> septembre 2014, donnant délégation de signature à Monsieur Frédéric LOISEAU, sous-préfet, directeur de cabinet du préfet de l'Hérault ;
- SUR proposition de M. le Sous-préfet, Directeur de Cabinet de la Préfecture de l'Hérault ;

### ARRETE :

#### ARTICLE 1 :

M. le président de l'association Loupian Tri Nature est autorisé sous son entière responsabilité et dans les conditions fixées par les textes susvisés et le présent arrêté, à organiser le 14 juin 2015, un triathlon dénommé "Triathlon Nature de Bouzigues".

#### ARTICLE 2 :

Les concurrents devront porter un dossard permettant aux usagers de la route de les reconnaître. Les accompagnateurs porteront également un signe de reconnaissance. Sur les voies ouvertes à la circulation, les concurrents sont tenus de respecter intégralement les dispositions du code de la route, et les arrêtés réglementant la circulation pris par les autorités gestionnaires des voies. Ils devront respecter impérativement le code de la route.

### ARTICLE 3 :

Les organisateurs devront prendre toutes mesures matérielles pour assurer la sécurité des concurrents. Ils prévoient, à leurs frais, un service d'ordre suffisant, notamment aux carrefours dangereux, et une signalisation conforme à la réglementation, notamment des panneaux "attention épreuve sportive" à chaque intersection, permettant de signaler aux usagers de la route la présence des concurrents et les inciter à la prudence.

La signalisation du parcours doit être efficace et lisible pour tous les participants de l'épreuve. Elle doit désigner la direction à prendre sans ambiguïté et sans qu'elle génère la moindre hésitation de la part des concurrents et des suiveurs.

Un vélo-balai signalera le passage du dernier concurrent.

### ARTICLE 4 :

Les signaleurs dont les noms sont mentionnés sur la liste ci-jointe seront mis en place sur les itinéraires de passage de l'épreuve.

Ils facilitent le déroulement de l'épreuve et concourent à sa sécurisation. Sur la partie de l'itinéraire bénéficiant d'une priorité de passage, ils préviennent les autres usagers de la route de cette priorité. Ils ne disposent en aucun cas de pouvoir de police.

Ils doivent être identifiables par les usagers de la route au moyen de signes vestimentaires permettant de les identifier, d'un gilet de haute visibilité de couleur jaune sur lequel doit figurer la mention "course" clairement visible, d'un piquet mobile à deux faces, modèle K.10 et sont à même de produire dans de brefs délais une copie de l'arrêté autorisant la manifestation sportive.

Ils sont placés sous la responsabilité des organisateurs. Ils sont tenus de se conformer aux instructions des forces de l'ordre présents sur les lieux et leur rendent compte des incidents qui peuvent survenir.

Ils seront assistés sur le parcours cycliste par 4 véhicules d'opérateurs radio positionnés aux endroits stratégiques comme mentionné sur le plan général des épreuves.

### ARTICLE 5 :

La protection sanitaire sera assurée par la présence d'un médecin, de deux ambulances et de 6 secouristes, disponibles à tout moment, conformément au dossier déposé par les organisateurs.

La sécurité aquatique sera assurée par la présence de un maître-nageur sauveteur diplômé d'État, quatre embarcations, conformément au dossier déposé par les organisateurs.

Les organisateurs devront disposer de liaisons radio entre le P.C. et les points d'observation en nombre suffisant, implantés sur le parcours.

**M. Mathieu PETITIMBERT** est désigné comme "**Responsable des secours**". Il devra être en mesure d'alerter les secours publics pendant toute la durée de la manifestation. Son numéro de téléphone est le **06 09 42 69 12**, il devra être communiqué au service de police ou de gendarmerie compétent et au CODIS 34 (04.67.10.30.30), une heure avant le départ de la course.

En cas d'accident et en rapport avec le médecin responsable de la manifestation, le « Responsable des secours » contactera le SAMU centre 15 (Tél.15) ou le CODIS 34 (Tél. 04.99.06.70.00 ou 18). Il précisera le lieu et les circonstances exactes de l'accident, afin que l'intervention des secours puisse se faire dans les meilleurs délais, avec les moyens adaptés à la situation.

**Le PC Course** sera joignable au numéro de téléphone suivant **06 10 09 16 65**. Les organisateurs devront communiquer ce numéro de téléphone aux services de police ou de gendarmerie, compétents et au CODIS 34.

Le responsable de la sécurité et le directeur de course arrêteront immédiatement le déroulement de l'épreuve concernée et en informeront les forces de sécurité publique. Une déclaration d'accident devra être faite auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale ([ddcs-secretariat-direction@herault.com](mailto:ddcs-secretariat-direction@herault.com))

**ARTICLE 6 :**

Les organisateurs devront prendre toutes dispositions pour faire respecter les propriétés privées, la tranquillité et la sécurité des riverains.

Ils prendront à leur charge les frais du service exceptionnel mis en place à l'occasion du déroulement de l'épreuve et assureront la réparation des dommages, dégradations, modifications de toute sorte de la voie publique ou de ses dépendances imputables aux concurrents, aux organisateurs ou à leurs préposés.

**ARTICLE 7 :**

Les organisateurs prendront toutes les dispositions utiles pour annuler la manifestation dans les cas de fortes intempéries et/ou d'alertes météorologiques.

**ARTICLE 8 : Il est formellement interdit :**

- de jeter les journaux, prospectus, tracts ou échantillons de produits divers, lancés, soit par l'organisateur lui-même, soit par les concurrents prenant part à cette manifestation ;
- d'allumer des feux de toute nature, y compris de fumer ;
- de faire tout acte de propagande visant des buts étrangers à l'épreuve elle-même.

Tout aménagement de tribunes, gradins, tentes ou chapiteaux devra faire l'objet d'un avis de la commission de sécurité compétente.

**ARTICLE 9 :**

Dans l'intérêt de la Sécurité Routière, sur le réseau routier départemental emprunté par la manifestation, **sont interdits :**

- le marquage à la peinture des chaussées et dépendances, quel que soit la nature des indications et le procédé utilisé pour sa réalisation.
- d'apposer des placards, papillons ou affiches sur les signaux réglementaires et leurs supports, sur les plantations, sur les équipements et ouvrages situés dans les emprises du domaine routier ou surplombant celui-ci. Toutefois, le gestionnaire du réseau routier permet de déroger à cette interdiction :
  - sous réserve que les dispositifs légers mis en œuvre ne dégradent pas la qualité des équipements routiers, leur perception et leur compréhension.
  - sous réserve que ces dispositifs soient obligatoirement déposés dans un délai de 24h après la manifestation.

Le gestionnaire du réseau routier se réserve la possibilité d'engager une procédure d'indemnisation pour dommage au domaine public à l'encontre des organisateurs en cas de manquement à ces prescriptions.

**ARTICLE 10 :**

Faute pour les organisateurs de s'être conformés aux prescriptions du présent arrêté, il sera mis obstacle au déroulement de la course par les services de gendarmerie et de police chargés du contrôle.

**ARTICLE 11 :**

Le Directeur de Cabinet de la Préfecture de l'Hérault, le Colonel commandant le groupement de Gendarmerie de l'Hérault, le Président du Conseil Départemental de l'Hérault, les Maires des communes concernées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au registre des actes administratifs de la préfecture de l'Hérault, et dont une copie sera adressée aux membres de la commission départementale de sécurité routière ainsi qu'aux organisateurs.

Pour le Préfet, et par délégation  
Le Sous-préfet, Directeur de Cabinet,

signé

Frédéric LOISEAU



	<b>SIGNALEURS Triathlon :</b> <b>date naissance-lieu-adresse</b>	<b>N° Permis</b>
<b>1</b>	Gaveau J Claude né le 25/12/41 à 21, chemin des verdiers 34140 LOUPIAN	N° 768732 délivré le 25/01/64 à VERSAILLES (78)
<b>2</b>	Jacquot J Claude né le 25/07/44 à Janville (28) 31 rue de Chio 34000 Montpellier	N°82850 délivré le 03/09/70 Clermont Frd (63)
<b>3</b>	Jacquot Liliane née le 10/01/49 à Clermont Frd (63) 31 rue de Chio 34000 Montpellier	N°160738 délivré le 14/01/70 Clermont Frd (63)
<b>4</b>	Cathala Sandrine née le 07/07/73 à Clermont Frd (63) 13 r J S Bach Le près St Martin 34110 Frontignan	911215100445 délivré le 10/12/1998
<b>5</b>	Petitimberty Eric Né le 13/12/65 à Livry-Gargan (93) 10 lotissement de l'Esplanade 34140 LOUPIAN	N° 871093220676 délivré le 06/04/1988 à Raincy (93)
<b>6</b>	Claire Rubio née le 21/11/1974 à Le Chesnay (78)2 rue Anatole France 34140 Loupian	N°9212751014 70 ' délivré le 19/05/1993 (34)
<b>7</b>	Lavoine née le 07/01/71 à Dunkerque (59) 34140 Villeveyrac	N° permis 920862100192 délivré à Arras (62).
<b>8</b>	Poyet Christine née le 10/10/68 à Feurs (42) 12 Rue A Veyrac Lot les Genêts 34140 Loupian	N°8709691127 37 délivré le 14/10/87
<b>9</b>	Goutte Richard né le 18/07/65 à Feurs (42) 12 Rue A Veyrac Lot les Genêts 34140 Loupian	N°8202421100 70 délivré le 27 01 09 à Montpellier (34)
<b>10</b>	Bavazzano Laurence née le 24/10/65 à Marseille (13) 1 rue des Mélias 34150 Aniane	N°9308133009 25 délivré le 26/11/93 à Marseille
<b>11</b>	Flecy bruno né le 27/09/1972 a St-Quentin (02) 20 rue du docteur magne chez madame FRERE Nathalie 34140 Loupian	N° permis 911202310097 délivré le 19/07/2004 à Montpellier
<b>12</b>	Dejeux Henri né le24/05/44 à SELONGEY (21) 141 allée de LATTRE de TASSIGNY 34140 Loupian	N° permis 155643 délivré le 13/10/1967 (Aube)
<b>13</b>	Tailhades Marc né le 13/05/1961 à Sete (34) 39 allée de Lattre de Tassigny 34140 loupian	N° permis 800934100792 délivré le 11/06/1980 à Béziers
<b>14</b>	Tailhades Lise né le //19 à Sete (34) 39 allée de Lattre de Tassigny 34140 loupian	N° permis 810934100286 délivré par la sous préfecture de Béziers le 12 juillet 1982
<b>15</b>	Osvald Thierry né le05/07/1968 Rue du Beloumbet N°5 lot Clos Bisou 34140 Loupian	N°permis 860530100069 Délivré le 20/11/2008 à Montpellier

<b>1 6</b>	Sick Philippe né le 30 mai 1972 à Albi (81) Av Lattre de Tassigny 34140 Loupian	N°permis 890334310293  Délivré le 02/12/1997 à Montpellier
<b>1 7</b>	Sick Anne née le 31 Octobre 1972 à Sète Av Lattre de Tassigny 34140 Loupian	N°permis 901034310034  Délivré le18/02/1991 à Montpellier
<b>1 8</b>	Gaveau Virginie née le29/12/66 à Paris (12 <sup>e</sup> ) 32 Plan des tourdres 34140 Loupian	N°permis 850691203813  Délivré le 08/12/09 à Montpellier
<b>1 9</b>	Vaillé jean marc 13 rue olivier de serres 34110 FRONTIGNAN Né le 20 novembre 1967 à Béziers	permis n°8808343109 72 Délivré le 02/07/2012 à montpellier
<b>2 0</b>	Vaillé françoise 13 rue olivier de serres 34110 FRONTIGNAN Née le 22 octobre 1966 à Montpellier	permis n° 850834310351 délivré le 11 septembre 1985 à montpellier
<b>2 1</b>	Gaveau Philippe né le 13/07/65 à Villeneuve St Georges Essonne (94) 32 Plan des tourdres 34140 Loupian	N°permis 830591203282  Délivré le 29/03/83 à Montpellier
<b>2 2</b>	Arnaud Nicolas né le 21/10/67 à Sète 14, rue Léon Bissane, lotissement les micocouliers 34140 Loupian	N°permis 870234310230  Délivré le 20/02/87 à Montpellier
<b>2 3</b>	Arnaud Joanne née le 09/10/70 à Béziers 14, rue Léon Bissane, lotissement les micocouliers 34140 Loupian	N°permis 880734100125  Délivré le 24/10/88 à Béziers
<b>2 4</b>	Negre Didier né le 29/11/1971 à Mulhouse (68) 6 r Léon Bissane 34140 loupian	N° permis de conduire : 871234310122 délivré à Lunéville (54)
<b>2 5</b>	Ducellier Gregory né le 27/04/78 à Montpellier 2 place de la libération 34140 LOUPIAN	Permis n° 13BD40515 délivré le 7/11/2013 Pref 34

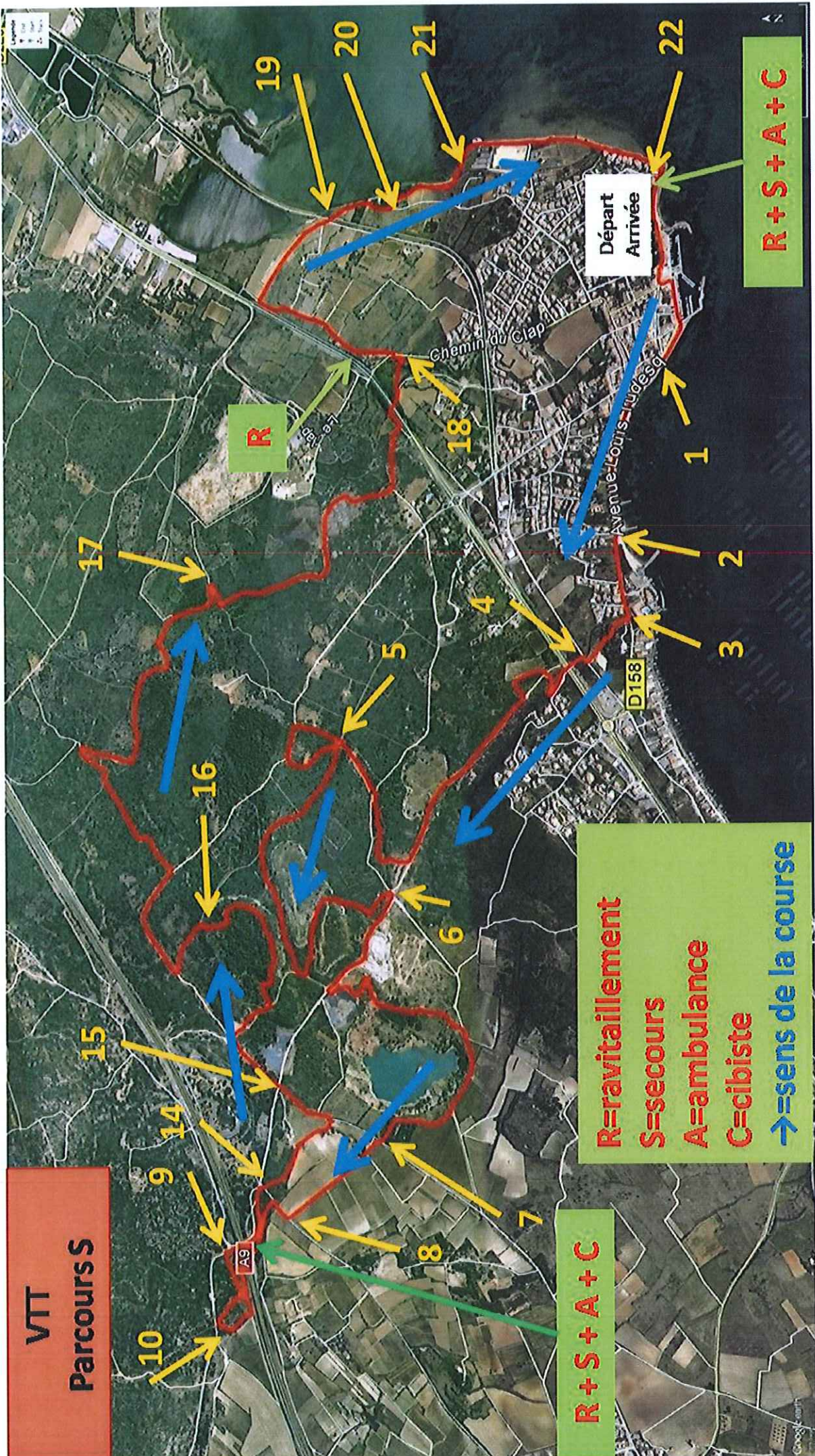
08/05/15 Jacquot JCharles Président de Loupian Tri Nature

**LOUPIAN TRI NATURE**  
JACQUOT Jean-Charles  
23 Ch. des Garennes  
34140 LOUPIAN



# VTT

## Parcours S



R=ravitaillement

S=secours

A=ambulance

C=cibiste

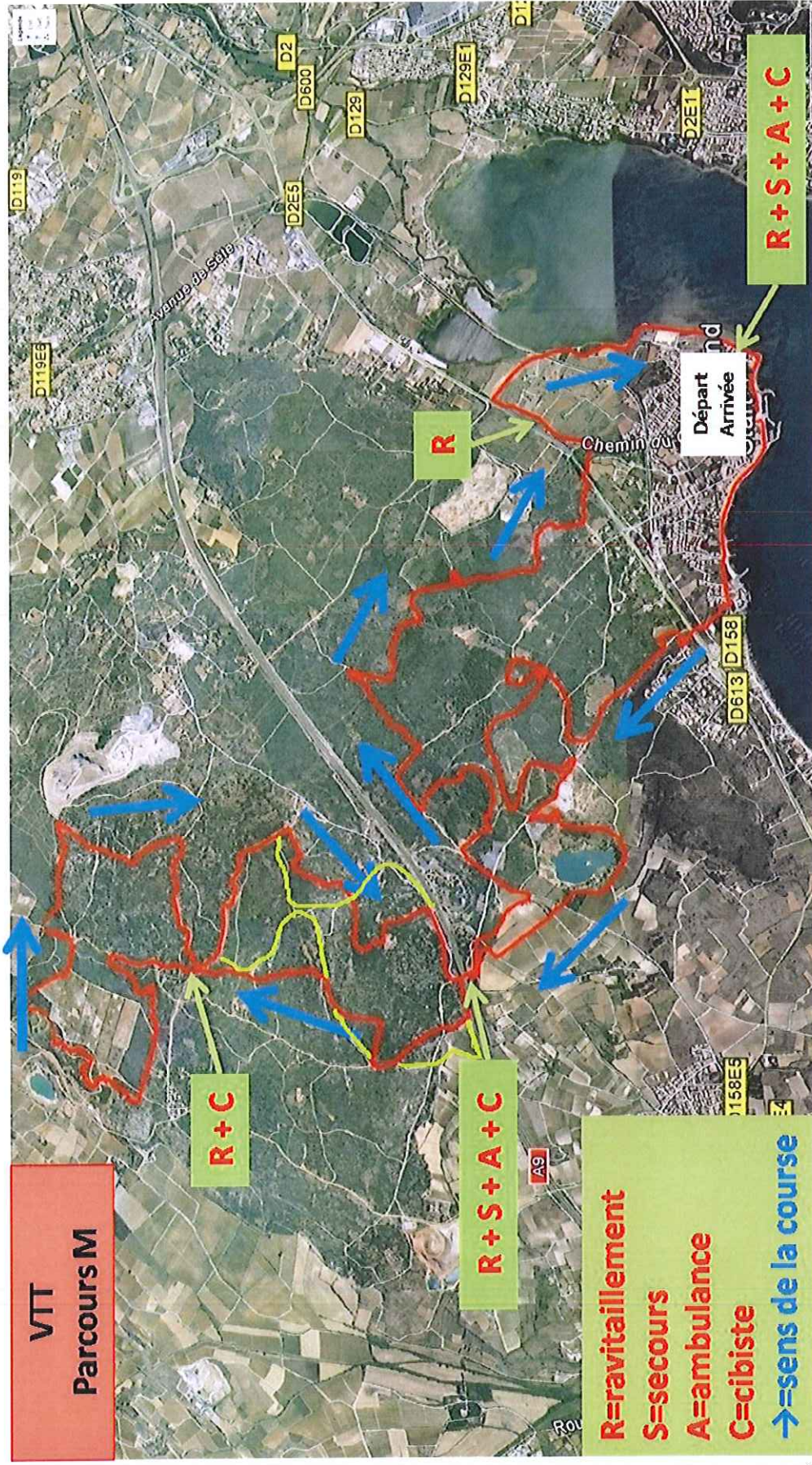
→=sens de la course

R+S+A+C

R+S+A+C



Triathlon le 4/6 à 8h:30



0660428533

Parcours modifié au niveau de LOUPIAN  
(en vert fluo)



**CAP  
parcours XS**

**R=ravitaillement**  
**S=secours**  
**A=ambulance**  
**C=cibiste**  
**→=sens de la course**

**R + S + A + C**

Legend  
 • Start  
 • End

21

26

25

23

24

22

**R**

Départ  
Arrivée

Start

Impasse de la Pyramide

Rue Sainte-Clare

Chemin du Clap

Rue du 8 Mai 1945

Rue de la R

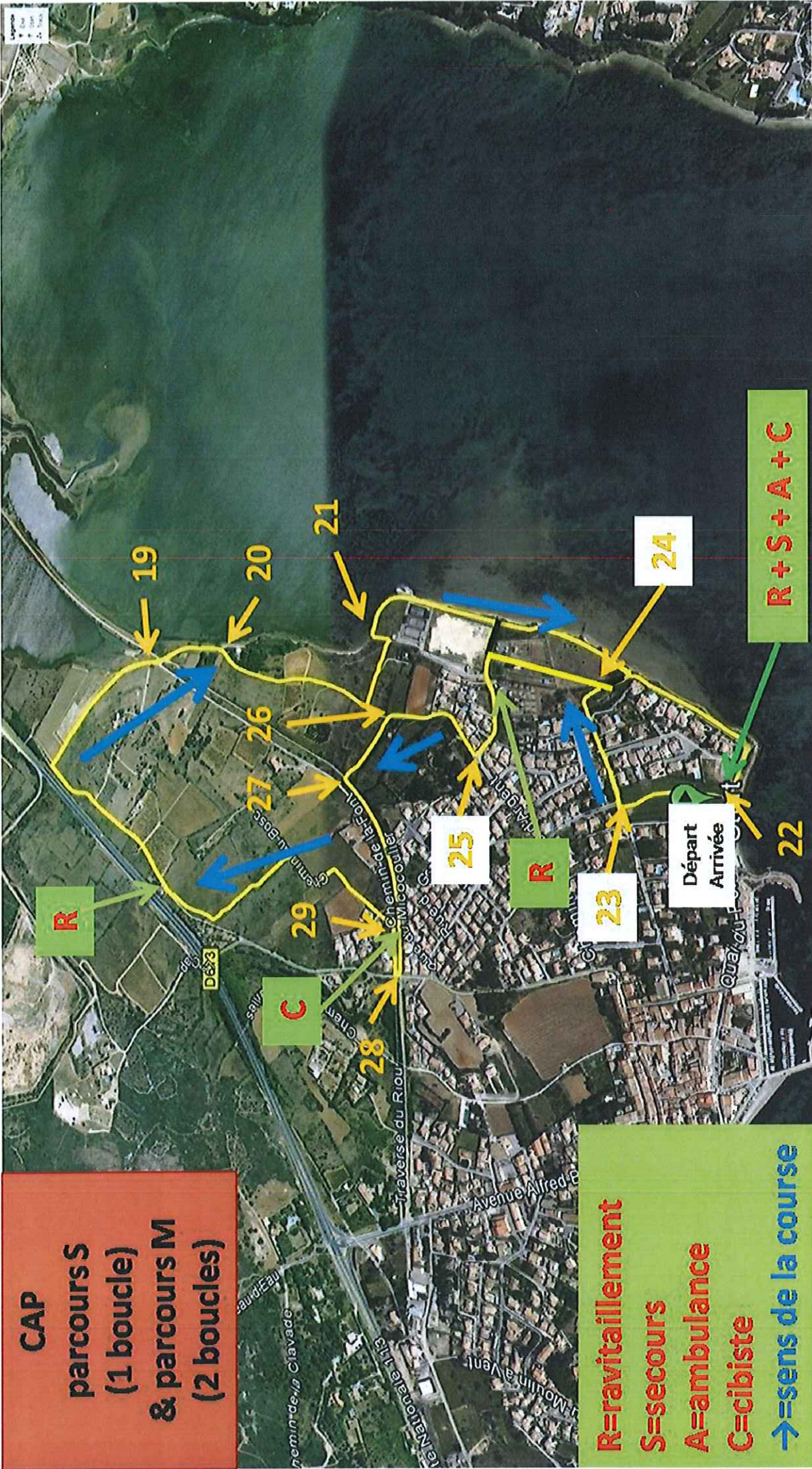
Quai du Port

Rue du Jardin

Chemin des Ecoles

Traverse du Rivu

Chemin de l'Empereur



**CAP**  
**parcours S**  
**(1 boucle)**  
**& parcours M**  
**(2 boucles)**

**R=ravitaillement**  
**S=secours**  
**A=ambulance**  
**C=cibiste**  
**→=sens de la course**

**R + S + A + C**

**Départ**  
**Arrivée**

**R**

**C**

**25**

**R**

**23**

**24**

**22**

**19**

**20**

**21**

**26**

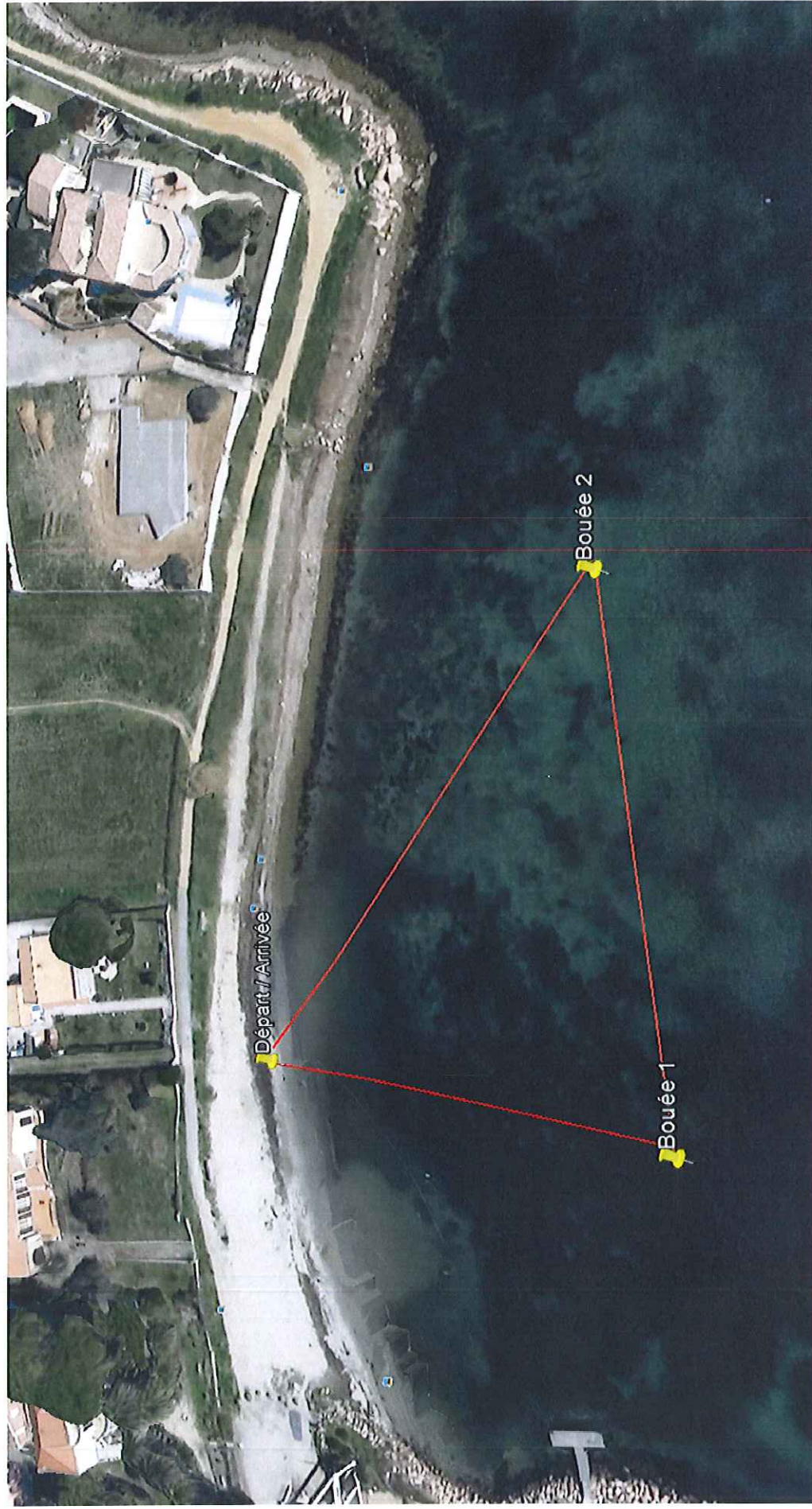
**27**

**28**

**29**



# Parcours Natation XS



Handwritten notes in French, including the words "Bouée 1" and "Bouée 2", which correspond to the markers in the image above.

# Parcours Natation S ( une boucle ) et M ( deux boucles )



## MESURES TEMPORAIRES

PREFECTURE DE L'HÉRAULT

**ARRETE PRECTORAL n° 2015-01-1093**

**Mesure temporaire – Arrêt de Navigation**

-----

**Le Préfet de la Région Languedoc-Roussillon,**

**Préfet de l'Hérault**

**Vu** le code des transports et notamment son article A. 4241-26,

**Vu** le décret n° 2012-1556 du 28 décembre 2012 déterminant la liste des mesures temporaires d'interruption ou de modification des conditions de navigation pouvant être prises par le gestionnaire de la voie d'eau,

**Vu** l'arrêté du 28 juin 2013 portant règlement général de police de la navigation intérieure,

**Vu** l'arrêté inter-préfectoral portant règlement particulier de police de la navigation intérieure sur l'itinéraire Canal du Rhône à Sète et Petit Rhône,

Considérant que le périmètre de sécurité du feu d'artifice prévu, par la Ville de Frontignan la Peyrade le 19 juin 2015 (ou le 27 juin 2015 en cas de report) impactera la voie d'eau,

Considérant que les usagers de la voie d'eau doivent être informés de cet événement et des prescriptions sur la navigation qu'il pourrait entraîner,

Considérant que ces mesures relèvent de la compétence du préfet du département de l'Hérault,

et

Sur proposition de Monsieur le Chef de la Subdivision des Voies Navigables de France de Frontignan,

**ARRETE :**

## **Article 1**

A l'occasion du feu d'artifice du 19 juin 2015 organisé par la Ville de Frontignan la Peyrade, un arrêt de navigation sera pris pour la partie secondaire du Canal du Rhône à Sète prise entre ses Points kilométriques 4.239 et 4.399, ceci de 22h00 à 23h00.

Si au 19 juin 2015 des intempéries empêchent le déroulement du feu d'artifice, celui-ci pourra être reporté le 27 juin 2015 aux mêmes conditions que celles précitées. Dans cette éventualité une prescription de navigation identique à celle décrite ci-avant sera prise.

## **Article 2**

L'information des usagers de la voie d'eau pour la prise de cette mesure sera réalisée par les Voies Navigables de France au moyen d'un avis à la batellerie.

## **Article 3 : Exécution du présent arrêté**

Le sous-préfet, directeur de cabinet est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de l'Hérault et dont un exemplaire sera communiquée aux Voies Navigables de France.

À Montpellier, le 17 JUIN 2015

Pour le Préfet et par délégation  
Les sous-préfet, directeur de cabinet

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'F' followed by a vertical line and a horizontal stroke at the bottom.

Frédéric LOISEAU

PRÉFET DE LA RÉGION LANGUEDOC-ROUSSILLON

**Arrêté n° 2015-01-874 portant publication de la liste des candidats reçus à l'examen de formateur aux premiers secours (FPS) et/ou de formateur en prévention et secours civiques (FPSC)**

- VU le décret n° 92-514 du 12 juin 1992 relatif à la formation de moniteur des premiers secours, modifié au 1er juillet 2013 ;
  - VU l'arrêté du 8 juillet 1992 relatif aux conditions d'habilitation ou d'agrément pour les formations aux premiers secours.
  - VU l'arrêté du 3 septembre 2012, fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur aux premiers secours » ;
  - VU l'arrêté du 4 septembre 2012, fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques » ;
  - VU l'arrêté du 6 novembre 2012 modifiant les arrêtés du 3 et 4 septembre 2012 précités;
  - VU l'arrêté préfectoral N°2014-01-950 du 3 juin 2014 portant composition du jury d'examen pour la délivrance du certificat de compétences de formateur aux premiers secours (FPS) et/ou de formateur en prévention et secours civiques (FPSC) ;
  - VU les demandes formulées par les associations et organismes publics formateurs au certificat de compétences de formateur aux premiers secours et/ou de formateur en prévention et secours civiques ;
  - VU le procès verbal de l'examen en date du 14 janvier 2015 ;
  - VU l'arrêté préfectoral n°2014-I-1523 du 1<sup>er</sup> septembre 2014, donnant délégation de signature à Monsieur Frédéric LOISEAU, sous-préfet, directeur de cabinet ;
- SUR** proposition du sous-préfet, directeur de Cabinet

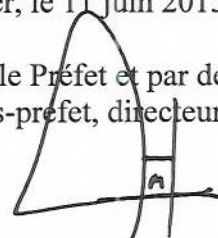
**A R R E T E**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>**:

La liste des candidats reçus à l'examen du certificat de compétences de formateur aux premiers secours (FPS) et/ou de formateur en prévention et secours civiques (FPSC) pour la session du 20 mai 2015, est jointe en annexe du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Hérault.

Montpellier, le 11 juin 2015

Pour le Préfet et par délégation,  
Le sous-préfet, directeur de cabinet



Frédéric LOISEAU

## ANNEXE

EXAMEN N° 34-000252 du 20 mai 2015 à Salle Paul Valery 34 Place des Martyrs de la  
Resistance - 34000 MONTPELLIER

Formateur en prévention et secours civiques

NOM Prénoms	Né (e) le	RESULTAT	N° Diplôme
ALTHAUS Mélanie	11/08/1976	admis(e)	003635
ARNAUDET Isabelle	22/09/1979	admis(e)	003643
AUJOULAT Loïc	05/03/1984	admis(e)	003636
BLANCHET Peggy	06/02/1973	admis(e)	003644
BOUKHARI Yasmeen	21/07/1996	admis(e)	003637
BOYER Catherine	27/02/1969	admis(e)	003645
CALMEL Damien	31/03/1966	admis(e)	003646
CAPDESSUS LACOSTE Yon	17/11/1977	admis(e)	003638
CASTANG Danièle	02/09/1972	admis(e)	003647
DESBORDES Maria-Paloma	23/12/1964	admis(e)	003648
FOLLAIN Éléonore	13/03/1987	admis(e)	003625
FOUCHET Clémentine	18/11/1984	admis(e)	003639
GAL Sophie	16/12/1979	admis(e)	003649
GALTIER Marjorie	14/10/1975	admis(e)	003650
GIROUSSENS Cédric	10/03/1981	admis(e)	003626
LESIEUR Sébastien	05/03/1980	admis(e)	003651
MACIA Anthony	27/02/1985	admis(e)	003627
MACQUET Olivier	12/01/1988	admis(e)	003628
MARHI Faysal	30/07/1981	admis(e)	003629
MICAELLI Sandrine	02/10/1978	admis(e)	003652
PAETA RUQUOIS Émeline	12/02/1990	admis(e)	003653
PAUTRAT Antoine	30/06/1970	admis(e)	003654
PECHOUX Ludovic	21/09/1988	admis(e)	003640
PELLET Julien	11/04/1990	admis(e)	003630
PELLETIER Cédric	06/11/1976	admis(e)	003641
QUAI Ghislain	15/06/1987	admis(e)	003632
QUER Alexia	15/01/1977	admis(e)	003655
SALFATI Elisa	08/03/1996	admis(e)	003642

<b>SOULÉ Jérôme</b>	<b>08/10/1974</b>	<b>admis(e)</b>	<b>003631</b>
<b>TRONCIN Pascal</b>	<b>25/07/1974</b>	<b>admis(e)</b>	<b>003656</b>
<b>VIDAL Aglaë</b>	<b>02/12/1994</b>	<b>admis(e)</b>	<b>003633</b>
<b>VILACECA Laurie</b>	<b>13/05/1993</b>	<b>admis(e)</b>	<b>003634</b>
<b>WYLOMANSKI Marie- Monique</b>	<b>28/02/1985</b>	<b>admis(e)</b>	<b>003657</b>



PREFET DE L'HERAULT  
SOUS-PREFECTURE DE LODEVE

**ARRETE N° 15-III-069**

**Le Préfet de la Région Languedoc-Roussillon  
Préfet de l'Hérault**

VU le Code de la Route et notamment les articles R 411-10 à R 411-12 et R 411.29 à R 411.32 ;

VU le Code du Sport et notamment les articles L.321-2, L231-2-1, R 331-6 à R 331-17, A 331.1 à A 331.15 et A 331-25 ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la demande présentée par l'association «Taill'Aventure» en vue d'organiser les 20 et 21 juin 2015 un raid multisports dénommé «13ème Raid Taill'Aventure» ;

VU les avis des maires des communes concernées ;

VU l'autorisation de l'Office National des Forêts ;

VU la convention d'autorisation pour l'utilisation de la retenue du barrage des Monts d'Orb ;

VU l'avis favorable du Président du Conseil Départemental ;

VU l'arrêté, annexé au présent arrêté, en date du 11 juin 2015 de M. le Président du Conseil Départemental de l'Hérault instaurant une priorité de passage sur les routes départementales empruntées par l'épreuve ;

VU l'attestation d'assurance souscrite par l'organisateur auprès de la compagnie Groupama ;

VU l'avis favorable de la Commission Départementale de Sécurité Routière du 02 juin 2015 ;

VU l'arrêté 2015-I-106 du 22 janvier 2015, portant délégation de signature à Mme Magali CAUMON, Sous-Préfète de l'arrondissement de Lodève ;

**ARRETE**

**Article 1er** - M. le Président de l'association « Taill'Aventure » est autorisé, sous son entière responsabilité et dans les conditions fixées par les textes susvisés et le présent arrêté, à organiser les 20 et 21 juin 2015 un raid multisports dénommé «13ème Raid Taill'Aventure» ;

**Article 2** - Les concurrents devront porter un maillot permettant aux usagers de la route de les reconnaître. Les accompagnateurs porteront également un signe de reconnaissance.

.../...



**Article 3** - Les organisateurs devront en accord avec les services de police et de gendarmerie prendre toutes mesures matérielles pour assurer la sécurité des concurrents. Ils prévoiront, à leurs frais, un service d'ordre suffisant, notamment à tous les carrefours situés sur l'itinéraire de la course. Ils feront précéder le peloton de tête d'une moto, signalant son passage. Par ailleurs, une voiture balai signalera le passage du dernier concurrent. Ils mettront également en place, à leurs frais, une signalisation conforme à la réglementation.

**Article 4** - Les organisateurs seront responsables des dommages et dégradations de toute nature pouvant être causés par eux-mêmes, leurs préposés et les concurrents, à la voie publique ou à ses dépendances, aux biens et aux lieux domaniaux.

En aucun cas, la responsabilité de l'Etat, du Département et des communes traversées ne pourra être engagée et aucun recours ne pourra être exercé contre eux.

**Article 5** - Les organisateurs devront prendre toutes dispositions pour faire respecter les propriétés privées, la tranquillité et la sécurité des riverains. Les droits des tiers sont expressément réservés.

**Article 6 - Il est formellement interdit :**

1°) de jeter les journaux, prospectus, tracts ou échantillons de produits divers ;

2°) d'allumer des feux de toute nature, y compris de fumer ;

3°) d'apposer des papillons, des affiches, des flèches directionnelle, etc... sur les panneaux de signalisation, bornes, arbres, ouvrages d'art ainsi que d'utiliser de la peinture y compris les produits vendus comme biodégradables pour le marquage de la chaussée (le balisage pourra se faire uniquement à l'aide de rubalise, de chaux ou de panneaux indicateurs et avoir disparu 24 heures après l'épreuve sportive) ;

4°) de faire tout acte de propagande visant des buts étrangers à l'épreuve elle-même.

**Article 7 :** Dans l'intérêt de la Sécurité Routière, sur le réseau routier départemental emprunté par la manifestation, **sont interdits :**

– le marquage à la peinture des chaussées et dépendances, quel que soit la nature des indications et le procédé utilisé pour sa réalisation.

– d'apposer des placards, papillons ou affiches sur les signaux réglementaires et leurs supports, sur les plantations, sur les équipements et ouvrages situés dans les emprises du domaine routier ou surplombant celui-ci. Toutefois, le gestionnaire du réseau routier permet de déroger à cette interdiction :

- sous réserve que les dispositifs légers mis en œuvre ne dégradent pas la qualité des équipements routiers, leur perception et leur compréhension.
- sous réserve que ces dispositifs soient obligatoirement déposés dans un délai de 24h après la manifestation.

**Le gestionnaire du réseau routier se réserve la possibilité d'engager une procédure d'indemnisation pour dommage au domaine public à l'encontre des organisateurs en cas de manquement à ces prescriptions.**

**Article 8** - 22 signaleurs dont la liste est annexée au présent arrêté seront identifiables par les usagers de la route au moyen d'un brassard marqué « course », d'un baudrier et d'un piquet mobile à deux faces, modèle K.10 et munis du présent arrêté. Ils seront mis en place le long de l'itinéraire de l'épreuve et à tous les points dangereux. Ils seront placés sous la responsabilité des organisateurs et sous le contrôle des forces de police ou de gendarmerie.

**Article 9** - La protection sanitaire sera assurée par la présence de deux médecins, une ambulance privée agréée, deux véhicules tout terrain du SDIS, disponibles à tout moment conformément au dossier déposé par les organisateurs (convention SDIS).  
Ce dispositif sera complété par une équipe de secours aquatiques, composée d'un maître nageur et d'un sauveteur titulaire du BNSSA, d'un bateau pompier (avec 2 pompiers) et d'un bateau bénévole (avec 2 pompiers).

Monsieur Pierre ANDRIEU (tél : 06 83 23 82 40) est désigné en tant que « Responsable des secours ». Il devra être en mesure d'alerter les secours publics pendant toute la durée de la manifestation. Une heure avant le départ de la course, les organisateurs devront communiquer ce numéro de téléphone au CODIS 34 (Tél. 04.99.06.70.00 ou 18).

Le PC Course sera joignable au numéro de téléphone suivant : 06 32 23 43 77. Les organisateurs devront communiquer ce numéro de téléphone aux services de police ou de gendarmerie, compétents et au CODIS 34.

En cas d'accident et en rapport avec le médecin responsable de la manifestation, le 'Responsable des secours' contactera le SAMU centre 15 (Tél.15) ou le CODIS 34 (Tél. 04.99.06.70.00 ou 18). Il précisera le lieu et les circonstances exactes de l'accident, afin que l'intervention des secours puisse se faire dans les meilleurs délais, avec les moyens adaptés à la situation.

**Le responsable de la sécurité et l'organisateur arrêteront immédiatement le déroulement de la manifestation concernée et en informeront les forces de sécurité publique ainsi que la Direction Départementale de la Cohésion Sociale à l'adresse mail suivante : [ddcs-secretariat-direction@herault.com](mailto:ddcs-secretariat-direction@herault.com)**

**Article 10** - Tout aménagement de tribunes, gradins, tentes ou chapiteaux devra faire l'objet d'un avis de la commission de sécurité compétente.

**Article 11** - Faute pour les organisateurs de s'être conformés aux prescriptions du présent arrêté, il sera mis obstacle à l'épreuve par les services de police ou de gendarmerie chargés du contrôle.

**Article 12** - Madame la Sous-Préfète de Lodève, Messieurs le Commandant de la Compagnie de Gendarmerie de Lodève, le Président du Conseil Départemental de l'Hérault, le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours, les Maires de Lunas, Avène, Ceilhes et Rocozels, Joncels sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont une copie sera adressée à l'organisateur et aux membres de la commission départementale de sécurité routière.

Lodève, le 12 juin 2015

Pr Le Préfet  
et par délégation,  
La Sous-Préfète de Lodève,

  
Magali CAUMON



Direction Générale  
des Services

---

## Arrêté du Président

---

Pôle Développement et Aménagement  
Département des routes  
Service Exploitation et Sécurité routière

Dossier suivi par : Laurent Raynaud  
Références : 2015-06-20 et 21 raid taill' aventure  
Téléphone : 04.67.67.70.42.  
Télécopie : 04.67.67.76.42.  
Mail : lraynaud@cg34.fr

### **Objet : PDA - Priorité de passage - Epreuve sportive : « Raid Taill'Aventure**

**Le président du conseil général de l'Hérault,**

Vu l'article L. 3221.4 du Code général des collectivités publiques, relatif à la gestion du domaine départemental,

Vu le code du sport et notamment les articles A331-37 à A331-42, relatifs à la sécurité des manifestations sportives lors de l'organisation d'épreuves et compétitions sportives sur la voie publique,

Vu le code de la route et notamment les articles R. 411-29 à 411-32 relatifs à l'organisation et à la sécurité des courses et épreuves sportives sur les voies ouvertes à la circulation publique,

Vu le code de la voirie routière,

Vu le règlement de voirie départemental,

Vu l'arrêté de Monsieur le Président du Conseil général portant délégation de signature,

Vu la demande de M. MAYAUD David et VIDAL Michel, représentants l'association Taill'Aventure, organisateurs de l'épreuve sportive « Raid Taill'Aventure »,

Considérant que le déroulement de l'épreuve sportive « Raid Taill'Aventure », les 20 et 21 juin 2015 sur le réseau routier départemental nécessite une priorité de passage pour préserver la sécurité des participants, des spectateurs et des usagers de la route,

**Arrête :**

**Article 1 :**

Une priorité de passage, telle que définie dans l'article R 411-30 du code de la route, est donnée à l'épreuve sportive « Raid Taill'Aventure » les 20 et 21 juin 2015 sur le réseau routier départemental, sur les sections de routes départementales hors agglomérations concernées par le parcours figurant au dossier présenté par l'organisateur.

Le début de cette priorité de passage sera signalé par le véhicule d'ouverture de l'organisation, précédant le peloton et sera cloturée après le passage du véhicule « Fin de course ».

Les concurrents qui ne pourront pas rester dans ce peloton, respecteront impérativement le code de la route.

**Article 2 :**

Conformément au code du sport et les dispositions du Décret n°2012-312 du 05 mars 2012 relatif aux manifestations sportives sur les voies publiques ou ouvertes à la circulation publique ne comportant pas la participation de véhicules à moteur :

- M. MAYAUD David et VIDAL Michel (06.70.30.63.62 ou 06.32.23.43.77), représentants l'association Taill'Aventure, sis Taillevent – 34650 LUNAS, mettra en place la signalisation de la priorité de passage sur l'itinéraire emprunté par l'épreuve et assurera sous son entière responsabilité toutes les mesures nécessaires, afin de garantir le bon déroulement de la compétition et la sécurité des usagers de la route.

**Article 3 :**

L'organisateur s'engage à prendre à sa charge les dommages et dégradations de la chaussée ou de ses dépendances constituant une dégradation d'ouvrage, tel que le marquage des chaussées (inscriptions, signes ou dessins) lié au balisage des parcours, qui est pros crit.

**Article 4 :**

Cet arrêté devra être en possession des signaleurs chargés de la sécurisation de l'épreuve sur l'itinéraire emprunté.

**Article 5 :**

M. le Directeur de l'agence technique départementale de Bédarieux,  
M. le Commandant du Groupement de gendarmerie de l'Hérault,  
M. MAYAUD David et VIDAL Michel, représentants l'association Taill'Aventure, organisateurs de l'épreuve sportive « Raid Taill'Aventure »,  
sont chargés en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Montpellier, le 11 juin 2015

Le Président,

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Chef du service exploitation et sécurité routière,

**Nicolas Duhayon**

## BENEVOLE RAID

nom-prénom	poste	date de naissance	adresse	téléphone	n° permis de conduire
CROS Philippe	responsable securite	09/01/1974	hameau boubais 34260 la tour sur orb	04 67 95 11 38	9 111 111 00 606
MAYAUD David	responsable atelier	20/08/1968	4 impasse des chevrefeuilles 34260 la tour/orb	04 67 23 71 55	8 710 653 00 400
LAMARQUE Eric	responsable parcours	21/06/1969	hameau de taillevent 34650 Lunas	04 67 23 87 83	8 607 342 00 123
VIDAL Michel	responsable parcours	31/01/1968	hameau de taillevent 34650 Lunas	04 67 95 00 16	8 803 342 00 115
ALBAGNAC Thierry	responsable atelier	20/02/1967	La boissiere 34650 juncels	04 67 23 82 47	8 407 342 00 061
CERDA Jacques	responsable parcours	10/02/1968	28 le bouis haut 34650 Lunas	04 67 95 62 94	8 404 342 00 082
RAYNAUD Philippe	responsable atelier	24/07/1967	35 bis route d'avene 34260 le bousquet d'orb	04 67 95 05 61	8 510 341 00 699
CAPDEVILLE Lionel	responsable atelier	29/06/1970	rue de l'egalite	04 67 95 47 45	8 805 342 00 064
\$HOUTEER Bernard	responsable atelier co	15/04/1964	14 av leon astier 34260 le bousquet d'orb	04 67 23 70 10	8 112 411 003 49
DURAND Michel	responsable atelier	19/05/1957	grand rue 34650 Lunas	04 67 23 70 66	7 611 941 104 56
BERNADAC Jean-luc	responsable atelier	08/05/1969	10 rue graciolet 34500 Beziers		8 606 341 00 770
VIDAL Franck	mota securite				
ANDREO Tony	mota securite				
NAVARRO Sabine	Inscription	04/04/1969	5 imp des oliviers 34530 Montagnac	04 67 24 04 41	8 703 341 001 59
LAMARQUE Carine	Inscription	19/11/1971	Hameau de taillevent 34650 Lunas	04 67 23 87 83	8 909 341 004 35
VIDAL Sylvie	Inscription	11/06/1969	Hameau de taillevent 34650 Lunas	04 67 95 00 16	8 803 342 00 112
CERDA Karine	Inscription	04/05/1971	28 le bouis haut 34650 Lunas	04 67 95 62 94	8 907 341 00 571
CATHALA Annie	Inscription		34260 La tour sur orb	09 77 76 28 93	
GUILLOU Anne	Inscription		10 rue fabier 34320 Vailhan	04 67 24 06 35	
GODÉE Anthony	Inscription	11/02/1967	Hameau de taillevent 34650 Lunas	04 67 23 81 65	0 109 342 000 01

le 2/06/2015











Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DU DIALOGUE SOCIAL

Le Préfet  
De la région Languedoc Roussillon,  
Préfet de l'Hérault,

DIRECCTE Languedoc Roussillon  
Unité Territoriale de l'Hérault

ARRETE ADDITIF n° 15-XVIII-143  
A L'ARRETE PREFECTORAL N° 10-XVIII-100  
PORTANT SUR LES SERVICES A LA PERSONNE

AGREMENT  
SAP519559272

Le Préfet de la Région Languedoc-Roussillon,  
Préfet de l'Hérault,

Vu le code du travail, notamment ses articles L 7232-1, R 7232-1 à R 7232-13, D 7231-1, D-7231-2 et D 7233-1.

Vu l'arrêté du 26 décembre 2011 fixant le cahier des charges prévu à l'article R 7232-7 du code du travail.

VU l'arrêté préfectoral n° 10-XVIII-100 en date du 16 juin 2010 portant agrément qualité de la SARL COOP EUROPE dont le siège est situé 16 rue du Berry – 34500 BEZIERS.

Vu la demande de renouvellement pour cinq ans déposée le 16 mars 2015 et ayant fait l'objet d'une décision de refus en date du 11 juin 2015.

Sur proposition du Directeur Régional Adjoint de l'Unité Territoriale de l'Hérault de la DIRECCTE Languedoc Roussillon.

A R R E T E

**Article 1 :**

L'article 4 est modifié comme suit :

L'agrément délivré le 16 juin 2010 n° SAP519559272 est prorogé exceptionnellement jusqu'au 30 juin 2015.

**Article 2 :**

Les autres articles restent inchangés.

**Article 3 :**

Le Directeur Régional Adjoint de l'Unité Territoriale de l'Hérault de la DIRECCTE Languedoc Roussillon est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de l'Hérault.

Fait à Montpellier, le 11 juin 2015

Pour le Préfet de la Région Languedoc Roussillon,  
Préfet de l'Hérault,  
Et par subdélégation du DIRECCTE LR,  
Pour le Directeur Régional Adjoint,  
Responsable de l'Unité Territoriale empêché,  
Le Responsable du Pôle Entreprise, Economie, Emploi

Christian RANDON

PRÉFET DE L'HERAULT

Direction Régionale  
des Entreprises, de la Concurrence,  
de la consommation, du travail  
et de l'emploi

*Unité Territoriale de l'Hérault*

**Récépissé de déclaration modificative n° 15-XVIII-134  
d'un organisme de services à la personne enregistrée  
sous le N° SAP514655661  
et formulée conformément à l'article L. 7232-1-1 du code du travail**

Affaire suivie par V. BANSARD

Téléphone : 04.67.22.88.93

Télécopie : 04.67.22.88.49

Vu le code du travail et notamment les articles L.7231-1 à L.7233-2, R.7232-18 à R.7232-24, D.7231-1 et D.7233-1 à D.7233-5.

Vu le récépissé de déclaration d'activité de services à la personne n° 14-XVIII-241 concernant l'entreprise de Monsieur KAFI Benjamin dont le siège social était situé 179 rue Don Bosco – 34000 MONTPELLIER,

Vu le certificat d'inscription au répertoire des entreprises et des établissements justifiant du changement de siège social de l'entreprise de Monsieur KAFI Benjamin à compter du 21 mai 2015,

Le Préfet de la région Languedoc Roussillon, Préfet de l'Hérault et par délégation, le Directeur Régional Adjoint de l'Unité Territoriale de l'Hérault de la DIRECCTE Languedoc Roussillon,

L'adresse du siège social de l'entreprise de Monsieur KAFI Benjamin est modifiée comme suit :  
- Le Véronèse porte B321 – 30 rue des Tulipes – 34000 MONTPELLIER - numéro SIRET : 51465566100023.

Le présent récépissé sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Hérault.

Fait à Montpellier, le 9 juin 2015

Pour le Préfet de la Région Languedoc Roussillon,  
Préfet de l'Hérault  
Et par subdélégation du DIRECCTE LR,  
Pour le Directeur Régional Adjoint,  
Responsable de l'Unité Territoriale empêché,  
Le Responsable du Pôle Entreprise, Economie, Emploi

Christian RANDON



**DIRECCTE de la région Languedoc-Roussillon**  
**unité territoriale de l'Hérault**  
**arrêté n° 15-XVIII-136 portant renouvellement d'agrément**  
**d'un organisme de services à la personne**  
**N° SAP325035749**

Le préfet de l'Hérault

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 7232-1, R. 7232-1 à R. 7232-13, D. 7231-1, D.7231-2 et D.7233-1

Vu l'arrêté du 26 décembre 2011 fixant le cahier des charges prévu à l'article R. 7232-7 du code du travail,

Vu l'agrément attribué le 1<sup>er</sup> avril 2010 à l'entreprise individuelle de Monsieur GABINO Michel dénommée mg sap et prorogé à titre dérogatoire du 1<sup>er</sup> avril 2015 jusqu'au 30 juin 2015,

Vu la demande de renouvellement d'agrément présentée le 2 avril 2015 et complétée le 13 mai 2015, par Monsieur Michel GABINO en qualité de gérant,

Vu l'avis émis le 1<sup>er</sup> juin 2015 par le président du conseil départemental de l'Hérault

**Arrête :**

Article 1 L'agrément de l'entreprise individuelle de Monsieur GABINO Michel dénommée mg sap, dont le siège social est situé 27 rue Carausanne – Bassin de Thau - 34200 SETE est accordé pour une durée de cinq ans à compter du 1<sup>er</sup> avril 2015

La demande de renouvellement devra être déposée dans les conditions fixées par l'article R.7232-9 et, au plus tard, trois mois avant la fin de cet agrément.

Article 2 Cet agrément couvre les activités et départements suivants :

- Accompagnement hors domicile PA et/ou PH - Hérault (34)

Article 3 Les activités mentionnées à l'article 2 seront effectuées en qualité de prestataire.

Article 4 Si l'organisme envisage de fournir des activités ou de fonctionner selon des modes d'intervention autres que ceux pour lesquels il est agréé ou de déployer ses activités sur un département autre que celui pour lequel il est agréé, il devra solliciter une modification préalable de son agrément.

La demande devra préciser les modifications envisagées et les moyens nouveaux correspondants dans les conditions fixées par la réglementation.

L'ouverture d'un nouvel établissement ou d'un nouveau local d'accueil dans un département pour lequel il est agréé devra également faire l'objet d'une information préalable auprès de l'unité Territoriale.

Article 5 Le présent agrément pourra être retiré si l'organisme agréé :

- cesse de remplir les conditions ou de respecter les obligations mentionnées aux articles R.7232-4 à R.7232-10 du code du travail,
- ne respecte pas les dispositions légales relatives à la santé et à la sécurité au travail,
- exerce d'autres activités que celles mentionnées dans le présent arrêté,
- ne transmet pas au préfet compétent avant la fin du premier semestre de l'année, le bilan quantitatif et qualitatif de l'activité exercée au titre de l'année écoulée.

Article 6 Cet agrément n'ouvre pas droit aux avantages fiscaux et sociaux fixés par l'article L. 7233-2 du code du travail et L. 241-10 du code de la sécurité sociale. Conformément à l'article L.7232-1-1 du code du travail, pour ouvrir droit à ces dispositions, l'organisme doit se déclarer et n'exercer que les activités déclarées, à l'exclusion de toute autre (ou tenir une comptabilité séparée pour les organismes dispensés de cette condition par l'article L. 7232-1-2).

Article 7 Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Montpellier, le 9 juin 2015

Pour le Préfet de la Région Languedoc Roussillon,  
Préfet de l'Hérault,  
Et par subdélégation du DIRECCTE LR,  
Pour le Directeur Régional Adjoint,  
Responsable de l'Unité Territoriale empêché,  
Le Responsable du Pôle Entreprise, Economie, Emploi,

Christian RANDON



**DIRECCTE de la région Languedoc-Roussillon  
unité territoriale de l'Hérault  
arrêté n° 15-XVIII-145 portant agrément  
d'un organisme de services à la personne  
N° SAP811686450**

Le préfet de l'Hérault

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 7232-1, R. 7232-1 à R. 7232-13, D. 7231-1, D.7231-2 et D.7233-1

Vu l'arrêté du 26 décembre 2011 fixant le cahier des charges prévu à l'article R. 7232-7 du code du travail,

Vu la demande d'agrément présentée le 4 avril 2015 et complétée le 8 avril 2015, par Mademoiselle Delphine TURCO en qualité de gérante,

Vu l'avis émis le 1<sup>er</sup> juin 2015 par le président du conseil départemental de l'Hérault

**Arrêté :**

Article 1 L'agrément de la SASU SERENITAS DOMUS enseigne AIDEN, dont le siège social est situé 58 Grand Rue - 34750 VILLENEUVE LES MAGUELONE est accordé pour une durée de cinq ans à compter du 29 juin 2015.

La demande de renouvellement devra être déposée dans les conditions fixées par l'article R.7232-9 et, au plus tard, trois mois avant la fin de cet agrément.

Article 2 Cet agrément couvre les activités et départements suivants :

- Accompagnement hors domicile PA et/ou PH - Hérault (34)
- Aide mobilité et transport de personnes - Hérault (34)
- Aide/Accompagnement Familles Fragilisées - Hérault (34)
- Assistance aux personnes âgées ou aux personnes qui ont besoin d'une aide personnelle à leur domicile, à l'exclusion d'actes de soins relevant d'actes médicaux à moins qu'ils ne soient exécutés dans les conditions prévues par l'article L1111-6-1 du code de la santé publique et du décret n° 99-426 du 27 mai 1999 habilitant certaines catégories de personnes à effectuer des aspirations endo-trachéales - Hérault (34)
- Assistance aux personnes handicapées - Hérault (34)
- Conduite du véhicule personnel - Hérault (34)
- Garde-malade à l'exclusion des soins à moins qu'ils ne soient exécutés dans les conditions prévues par l'article L1111-6-1 du code de la santé publique et du décret n° 99-426 du 27 mai 1999 habilitant certaines catégories de personnes à effectuer des aspirations endo-trachéales - Hérault (34)

Article 3 Les activités mentionnées à l'article 2 seront effectuées en qualité de prestataire.

Article 4 Si l'organisme envisage de fournir des activités ou de fonctionner selon des modes d'intervention autres que ceux pour lesquels il est agréé ou de déployer ses activités sur un département autre que celui pour lequel il est agréé, il devra solliciter une modification préalable de son agrément.

La demande devra préciser les modifications envisagées et les moyens nouveaux correspondants dans les conditions fixées par la réglementation.  
L'ouverture d'un nouvel établissement ou d'un nouveau local d'accueil dans un département pour lequel il est agréé devra également faire l'objet d'une information préalable auprès de l'unité Territoriale.

Article 5 Le présent agrément pourra être retiré si l'organisme agréé :

- cesse de remplir les conditions ou de respecter les obligations mentionnées aux articles R.7232-4 à R.7232-10 du code du travail,
- ne respecte pas les dispositions légales relatives à la santé et à la sécurité au travail,
- exerce d'autres activités que celles mentionnées dans le présent arrêté,
- ne transmet pas au préfet compétent avant la fin du premier semestre de l'année, le bilan quantitatif et qualitatif de l'activité exercée au titre de l'année écoulée.

Article 6 Cet agrément n'ouvre pas droit aux avantages fiscaux et sociaux fixés par l'article L. 7233-2 du code du travail et L. 241-10 du code de la sécurité sociale. Conformément à l'article L.7232-1-1 du code du travail, pour ouvrir droit à ces dispositions, l'organisme doit se déclarer et n'exercer que les activités déclarées, à l'exclusion de toute autre (ou tenir une comptabilité séparée pour les organismes dispensés de cette condition par l'article L. 7232-1-2).

Article 7 Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Montpellier, le 16 juin 2015

Pour le Préfet de la Région Languedoc Roussillon,  
Préfet de l'Hérault,  
Et par subdélégation du DIRECCTE LR,  
Le Directeur Régional Adjoint,  
Responsable de l'Unité Territoriale,

Jean-Paul AYGALENT

**DIRECCTE Languedoc-Roussillon  
unité territoriale de l'Hérault**

**Récépissé de déclaration n° 15-XVIII-139  
d'un organisme de services à la personne  
enregistré sous le N° SAP510084254  
N° SIRET : 51008425400026**

**et formulée conformément à l'article L. 7232-1-1 du  
code du travail**

Vu le code du travail et notamment les articles L.7231-1 à L.7233-2, R.7232-18 à R.7232-24, D.7231-1 et D.7233-1 à D.7233-5,

Le préfet de l'Hérault

**Constate**

Qu'une déclaration d'activités de services à la personne a été déposée auprès de la DIRECCTE - unité territoriale de l'Hérault le 2 juin 2015 par Monsieur Jérémy BON en qualité d'auto-entrepreneur, pour l'organisme GOLDEN COACH dont le siège social est situé 5 bis rue Emmanuel Hedon - 34000 MONTPELLIER et enregistré sous le N° SAP510084254 pour les activités suivantes :

- Cours particuliers à domicile

Ces activités sont effectuées en qualité de prestataire.

Toute modification concernant les activités exercées devra faire l'objet d'une déclaration modificative préalable.

Sous réserve d'être exercées à titre exclusif (ou sous réserve d'une comptabilité séparée pour les personnes morales dispensées de cette condition), ces activités ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L. 7233-2 du code du travail et L. 241-10 du code de la sécurité sociale dans les conditions prévues par ces articles.

Les effets de la déclaration courent à compter du jour de la demande de déclaration, conformément à l'article R.7232-20 du code du travail.

Toutefois, en application des articles L.7232-1 et R.7232-1 à R.7232-17, les activités nécessitant un agrément (I de l'article D.7231-1 du code du travail) n'ouvrent droit à ces dispositions que si la structure a préalablement obtenu l'agrément ou le renouvellement de cet agrément.

Sous cette réserve, le présent récépissé n'est pas limité dans le temps.



L'enregistrement de la déclaration peut être retiré dans les conditions fixées aux articles R.7232-22 à R.7232-24 du code du travail.

Le présent récépissé sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Montpellier, le 11 juin 2015

Pour le Préfet de la Région Languedoc Roussillon,  
Préfet de l'Hérault,  
Et par subdélégation du DIRECCTE LR,  
Le Directeur Régional Adjoint,  
Responsable de l'Unité Territoriale

Jean-Paul AYGALENT

**DIRECCTE Languedoc-Roussillon  
unité territoriale de l'Hérault**

**Récépissé de déclaration n° 15-XVIII-135  
d'un organisme de services à la personne  
enregistré sous le N° SAP325035749  
N° SIRET : 32503574900051**

**et formulée conformément à l'article L. 7232-1-1 du  
code du travail**

Vu le code du travail et notamment les articles L.7231-1 à L.7233-2, R.7232-18 à R.7232-24, D.7231-1 et D.7233-1 à D.7233-5,

Le préfet de l'Hérault

**Constate**

Qu'une déclaration d'activités de services à la personne a été déposée auprès de la DIRECCTE - unité territoriale de l'Hérault le 2 avril 2015 par Monsieur Michel GABINO en qualité de gérant, pour l'entreprise individuelle mg sap dont le siège social est situé 27 rue Caraussanne – Bassin de Thau - 34200 SETE et enregistré sous le N° SAP325035749 pour les activités suivantes :

- Accompagnement/déplacement enfants +3 ans
  - Assistance administrative à domicile
  - Collecte et livraison de linge repassé
  - Commissions et préparation de repas
  - Entretien de la maison et travaux ménagers
  - Garde animaux (personnes dépendantes)
  - Garde enfant +3 ans à domicile
  - Livraison de courses à domicile
  - Livraison de repas à domicile
  - Maintenance et vigilance de résidence
  - Petits travaux de jardinage
  - Télé-assistance et visio-assistance
  - Travaux de petit bricolage
- 
- Accompagnement hors domicile PA et/ou PH - Hérault (34)
- Ces activités sont effectuées en qualité de prestataire.

Toute modification concernant les activités exercées devra faire l'objet d'une déclaration modificative préalable.

Sous réserve d'être exercées à titre exclusif (ou sous réserve d'une comptabilité séparée pour les personnes morales dispensées de cette condition), ces activités ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L. 7233-2 du code du travail et L. 241-10 du code de la sécurité sociale dans les conditions prévues par ces articles.

Les effets de la déclaration courent à compter du jour de la demande de déclaration, conformément à l'article R.7232-20 du code du travail.

Toutefois, en application des articles L.7232-1 et R.7232-1 à R.7232-17, les activités nécessitant un agrément (I de l'article D.7231-1 du code du travail) n'ouvrent droit à ces dispositions que si la structure a préalablement obtenu l'agrément ou le renouvellement de cet agrément.

Sous cette réserve, le présent récépissé n'est pas limité dans le temps.

L'enregistrement de la déclaration peut être retiré dans les conditions fixées aux articles R.7232-22 à R.7232-24 du code du travail.

Le présent récépissé sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Montpellier, le 9 juin 2015

Pour le Préfet de la Région Languedoc Roussillon,  
Préfet de l'Hérault,  
Et par subdélégation du DIRECCTE LR,  
Pour le Directeur Régional Adjoint,  
Responsable de l'Unité Territoriale empêché,  
Le Responsable du Pôle Entreprise, Economie, Emploi,

Christian RANDON

**DIRECCTE Languedoc-Roussillon  
unité territoriale de l'Hérault**

**Récépissé de déclaration n° 15-XVIII-141  
d'un organisme de services à la personne  
enregistré sous le N° SAP534862396  
N° SIRET : 53486239600023**

**et formulée conformément à l'article L. 7232-1-1 du  
code du travail**

Vu le code du travail et notamment les articles L.7231-1 à L.7233-2, R.7232-18 à R.7232-24, D.7231-1 et D.7233-1 à D.7233-5,

Le préfet de l'Hérault

**Constate**

Qu'une déclaration d'activités de services à la personne a été déposée auprès de la DIRECCTE - unité territoriale de l'Hérault le 10 juin 2015 par Mademoiselle LAUTELUS Katiana en qualité d'auto-entrepreneur, dont le siège social de l'entreprise est situé 4 rue Pasteur - 34290 SERVIAN et enregistré sous le N° SAP534862396 pour les activités suivantes :

- Accompagnement/déplacement enfants +3 ans
- Assistance administrative à domicile
- Assistance informatique à domicile
- Collecte et livraison de linge repassé
- Commissions et préparation de repas
- Entretien de la maison et travaux ménagers
- Garde animaux (personnes dépendantes)
- Garde enfant +3 ans à domicile
- Livraison de courses à domicile
- Soins esthétiques (personnes dépendantes)

Ces activités sont effectuées en qualité de prestataire.

Toute modification concernant les activités exercées devra faire l'objet d'une déclaration modificative préalable.

Sous réserve d'être exercées à titre exclusif (ou sous réserve d'une comptabilité séparée pour les personnes morales dispensées de cette condition), ces activités ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L. 7233-2 du code du travail et L. 241-10 du code de la sécurité sociale dans les conditions prévues par ces articles.

Les effets de la déclaration courent à compter du jour de la demande de déclaration, conformément à l'article R.7232-20 du code du travail.

Toutefois, en application des articles L.7232-1 et R.7232-1 à R.7232-17, les activités nécessitant un agrément (I de l'article D.7231-1 du code du travail) n'ouvrent droit à ces dispositions que si la structure a préalablement obtenu l'agrément ou le renouvellement de cet agrément.

Sous cette réserve, le présent récépissé n'est pas limité dans le temps.

L'enregistrement de la déclaration peut être retiré dans les conditions fixées aux articles R.7232-22 à R.7232-24 du code du travail.

Le présent récépissé sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Montpellier, le 11 juin 2015

Pour le Préfet de la Région Languedoc Roussillon,  
Préfet de l'Hérault,  
Et par subdélégation du DIRECCTE LR,  
Le Directeur Régional Adjoint,  
Responsable de l'Unité Territoriale,

Jean-Paul AYGALENT

**DIRECCTE Languedoc-Roussillon  
unité territoriale de l'Hérault**

**Récépissé de déclaration n° 15-XVIII-133  
d'un organisme de services à la personne  
enregistré sous le N° SAP811488394  
N° SIRET : 81148839400016**

**et formulée conformément à l'article L. 7232-1-1 du  
code du travail**

Vu le code du travail et notamment les articles L.7231-1 à L.7233-2, R.7232-18 à R.7232-24, D.7231-1 et D.7233-1 à D.7233-5,

Le préfet de l'Hérault

**Constate**

Qu'une déclaration d'activités de services à la personne a été déposée auprès de la DIRECCTE - unité territoriale de l'Hérault le 1<sup>er</sup> juin 2015 par Madame MENANTEAU Barbara en qualité de Gérante, pour la SARL MRG Services dont le siège social est situé 23 chemin du Briol – 34290 SERVIAN et enregistré sous le N° SAP811488394 pour les activités suivantes :

- Accompagnement/déplacement enfants +3 ans
- Assistance administrative à domicile
- Assistance informatique à domicile
- Collecte et livraison de linge repassé
- Commissions et préparation de repas
- Entretien de la maison et travaux ménagers
- Garde animaux (personnes dépendantes)
- Garde enfant +3 ans à domicile
- Maintenance et vigilance de résidence
- Petits travaux de jardinage
- Soutien scolaire à domicile
- Télé-assistance et visio-assistance
- Travaux de petit bricolage

Ces activités sont effectuées en qualité de prestataire.

Toute modification concernant les activités exercées devra faire l'objet d'une déclaration modificative préalable.

Sous réserve d'être exercées à titre exclusif (ou sous réserve d'une comptabilité séparée pour les personnes morales dispensées de cette condition), ces activités ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L. 7233-2 du code du travail et L. 241-10 du code de la sécurité sociale dans les conditions prévues par ces articles.

Les effets de la déclaration courent à compter du jour de la demande de déclaration, conformément à l'article R.7232-20 du code du travail.

Toutefois, en application des articles L.7232-1 et R.7232-1 à R.7232-17, les activités nécessitant un agrément (I de l'article D.7231-1 du code du travail) n'ouvrent droit à ces dispositions que si la structure a préalablement obtenu l'agrément ou le renouvellement de cet agrément.

Sous cette réserve, le présent récépissé n'est pas limité dans le temps.

L'enregistrement de la déclaration peut être retiré dans les conditions fixées aux articles R.7232-22 à R.7232-24 du code du travail.

Le présent récépissé sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Montpellier, le 9 juin 2015

Pour le Préfet de la Région Languedoc Roussillon,  
Préfet de l'Hérault,  
Et par subdélégation du DIRECCTE LR,  
Pour le Directeur Régional Adjoint,  
Responsable de l'Unité Territoriale empêché,  
Le Responsable du Pôle Entreprise, Economie, Emploi,

Christian RANDON

**DIRECCTE Languedoc-Roussillon  
unité territoriale de l'Hérault**

**Récépissé de déclaration n° 15-XVIII-140  
d'un organisme de services à la personne  
enregistré sous le N° SAP811328228  
N° SIRET : 81132822800010**

**et formulée conformément à l'article L. 7232-1-1 du  
code du travail**

Vu le code du travail et notamment les articles L.7231-1 à L.7233-2, R.7232-18 à R.7232-24, D.7231-1 et D.7233-1 à D.7233-5,

Le préfet de l'Hérault

**Constate**

Qu'une déclaration d'activités de services à la personne a été déposée auprès de la DIRECCTE - unité territoriale de l'Hérault le 21 mai 2015 par Madame Rita RAMOS en qualité d'auto-entrepreneur, pour l'entreprise SOLEIL LGM SERVICES À DOMICILE dont le siège social est situé 90 Allée du Green - Rés Le Birdy - Appt 42 - 34280 LA GRANDE MOTTE et enregistré sous le N° SAP811328228 pour les activités suivantes :

- Collecte et livraison de linge repassé
- Entretien de la maison et travaux ménagers
- Garde animaux (personnes dépendantes)
- Livraison de courses à domicile
- Maintenance et vigilance de résidence
- Petits travaux de jardinage
- Travaux de petit bricolage

Ces activités sont effectuées en qualité de prestataire.

Toute modification concernant les activités exercées devra faire l'objet d'une déclaration modificative préalable.

Sous réserve d'être exercées à titre exclusif (ou sous réserve d'une comptabilité séparée pour les personnes morales dispensées de cette condition), ces activités ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L. 7233-2 du code du travail et L. 241-10 du code de la sécurité sociale dans les conditions prévues par ces articles.

Les effets de la déclaration courent à compter du jour de la demande de déclaration, conformément à l'article R.7232-20 du code du travail.

Toutefois, en application des articles L.7232-1 et R.7232-1 à R.7232-17, les activités nécessitant un agrément (I de l'article D.7231-1 du code du travail) n'ouvrent droit à ces dispositions que si la structure a préalablement obtenu l'agrément ou le renouvellement de cet agrément.

Sous cette réserve, le présent récépissé n'est pas limité dans le temps.



L'enregistrement de la déclaration peut être retiré dans les conditions fixées aux articles R.7232-22 à R.7232-24 du code du travail.

Le présent récépissé sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Montpellier, le 11 juin 2015

Pour le Préfet de la Région Languedoc Roussillon,  
Préfet de l'Hérault,  
Et par subdélégation du DIRECCTE LR,  
Le Directeur Régional Adjoint,  
Responsable de l'Unité Territoriale,

Jean-Paul AYGALENT

**DIRECCTE Languedoc-Roussillon  
unité territoriale de l'Hérault**

**Récépissé de déclaration n° 15-XVIII-144  
d'un organisme de services à la personne  
enregistré sous le N° SAP811686450  
N° SIRET : 81168645000016**

**et formulée conformément à l'article L. 7232-1-1 du  
code du travail**

Vu le code du travail et notamment les articles L.7231-1 à L.7233-2, R.7232-18 à R.7232-24, D.7231-1 et D.7233-1 à D.7233-5,

Le préfet de l'Hérault

**Constate**

Qu'une déclaration d'activités de services à la personne a été déposée auprès de la DIRECCTE - unité territoriale de l'Hérault le 4 avril 2015 et complété le 8 avril 2015 par Mademoiselle Delphine TURCO en qualité de gérante, pour la SASU SERENITAS DOMUS enseigne AIDEN dont le siège social est situé 58 grand rue - 34750 VILLENEUVE LES MAGUELONE et enregistré sous le N° SAP811686450 pour les activités suivantes :

- Assistance administrative à domicile
- Commissions et préparation de repas
- Coordination et mise en relation
- Entretien de la maison et travaux ménagers
- Garde animaux (personnes dépendantes)
  
- Accompagnement hors domicile PA et/ou PH - Hérault (34)
- Aide mobilité et transport de personnes - Hérault (34)
- Aide/Accompagnement Familles Fragilisées - Hérault (34)
- Assistance aux personnes âgées - Hérault (34)
- Assistance aux personnes handicapées - Hérault (34)
- Conduite du véhicule personnel - Hérault (34)
- Garde-malade, sauf soins - Hérault (34)

Ces activités sont effectuées en qualité de prestataire.

Toute modification concernant les activités exercées devra faire l'objet d'une déclaration modificative préalable.

Sous réserve d'être exercées à titre exclusif (ou sous réserve d'une comptabilité séparée pour les personnes morales dispensées de cette condition), ces activités ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L. 7233-2 du code du travail et L. 241-10 du code de la sécurité sociale dans les conditions prévues par ces articles.

Les effets de la déclaration courent à compter du jour de la demande de déclaration, conformément à l'article R.7232-20 du code du travail.

Toutefois, en application des articles L.7232-1 et R.7232-1 à R.7232-17, les activités nécessitant un agrément (I de l'article D.7231-1 du code du travail) n'ouvrent droit à ces dispositions que si la structure a préalablement obtenu l'agrément ou le renouvellement de cet agrément.

Sous cette réserve, le présent récépissé n'est pas limité dans le temps.

L'enregistrement de la déclaration peut être retiré dans les conditions fixées aux articles R.7232-22 à R.7232-24 du code du travail.

Le présent récépissé sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Montpellier, le 16 juin 2015

Pour le Préfet de la Région Languedoc Roussillon,  
Préfet de l'Hérault,  
Et par subdélégation du DIRECCTE LR,  
Le Directeur Régional Adjoint,  
Responsable de l'Unité Territoriale,

Jean-Paul AYGALENT



## PREFECTURE DE L'HERAULT

### DIRECCTE

Unité Territoriale de l'Hérault  
615, boulevard d'Antigone – CS 19002  
34064 MONTPELLIER CEDEX

### ARRETE N° 15-XVIII-125

Le Préfet de la région Languedoc-Roussillon  
Préfet de l'Hérault  
Officier de la Légion d'Honneur

VU le décret 48-548 du 15 mai 1948 modifié, instituant la médaille d'honneur du travail;

VU le décret 57-107 du 14 janvier 1957 relatif à la médaille d'honneur du travail;

VU l'arrêté du 07 février 1957 de M. le Secrétaire d'état au travail et à la Sécurité Sociale;

VU la circulaire BC du 01 avril 1957 de M. le Secrétaire d'état au travail et à la Sécurité Sociale;

VU le Décret 74-229 du 06 mars 1974 de M. le Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Population;

VU la circulaire BC du 09 juillet 1974 de M. le Ministre du Travail;

VU l'arrêté du 29 juillet 1975 de M. le Ministre du Travail;

VU le décret 75-864 du 11 septembre 1975 de M. le Ministre du Travail;

VU le décret 84-591 du 04 juillet 1984 portant délégation de pouvoirs aux préfets pour l'attribution de la médaille d'honneur da travail;

VU la circulaire BC 25 du 23 novembre 1984 de M. le Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle;

A l'occasion de la promotion du 14 juillet 2015;

Sur proposition de Monsieur le directeur de cabinet,

## A R R E T E

**Article 1 : La médaille d'honneur du travail ARGENT est décernée à :**

- **Madame ABAT Michèle**  
ASSISTANTE CHEF DE PROJET, HERAULT AMENAGEMENT, MONTPELLIER.  
demeurant à MAUGUIO
- **Madame ABBAL Chrystel**  
CONSEILLERE CLIENTELE, ANDRE S.A., PARIS.  
demeurant à SAINT THIBERY
- **Monsieur ADELL Alain**  
DOCKER, CAISSE DE COMPENSATION DU PORT DE SETE, SETE.  
demeurant à FRONTIGNAN
- **Madame AKIERMAN Laurence née NURIT**  
ASSISTANTE DIRECTION, CAISSE D'EPARGNE LANGUEDOC-ROUSSILLON,  
MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame ALARY Anne-Marie**  
ASSISTANTE COMMERCIALE, MIDIMEDIA PUBLICITE, SAINT JEAN DE VEDAS.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame ALBERTINI Elisabeth**  
CAISSIERE, CARREFOUR, SAINT-CLEMENT DE RIVIERE.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur ALIU Patrick**  
VAGUEMESTRE, MIDI LIBRE, SAINT JEAN DE VEDAS.  
demeurant à LATTES
- **Monsieur ALLE Roland**  
DISTRIBUTEUR, MEDIAPOST, JACOU.  
demeurant à BEZIERS
- **Madame ALMUNIA Valérie**  
GESTIONNAIRE EXPERT, SOCIÉTÉ EOVI MUTUELLE (SERVICE RH), VALENCE  
CEDEX.  
demeurant à CLAPIERS
- **Monsieur AMADOR Pedro**  
CARRELEUR, S.A.R.L. CARRILLO, SAINT GEORGES D'ORQUES.  
demeurant à SAINT GEORGES D'ORQUES
- **Madame AMARGIER Patricia**  
INFIRMIERE DIPLOMEE D'ETAT, POLYCLINIQUE SAINT-ROCH, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur AMOROS Jean-François**  
SOUDEUR, LE RESERVOIR MASSAL, AGDE.  
demeurant à OUPIA
- **Madame AMORUSO Angela**  
CHARGÉE D'ACCUEIL ET D'INFORMATION, POLE EMPLOI LANGUEDOC  
ROUSSILLON, MONTPELLIER.  
demeurant à PEROLS

- **Madame ARAGUAS Monique**  
EMPLOYEE LIBRE SERVICE, SOCIETE DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT  
ETIENNE .  
demeurant à BEZIERS
  
- **Madame ARAQUE Marielle née GAL**  
TECHNICIEN DE SOUSCRIPTION, SADA NIMES, NIMES.  
demeurant à LUNEL
  
- **Madame ARFELIX Florence née BERTEAU**  
AGENT ADMINISTRATIF, CAISSE D'ASSURANCE MALADIE DE L'HERAULT,  
MONTPELLIER.  
demeurant à MAUGUIO
  
- **Madame ARGUEL Isabelle née UBACH**  
PRELEVEUR CONTROLEUR, PIERRE FABRE DERMO-COSMETIQUE, AVENE.  
demeurant à LA TOUR SUR ORB
  
- **Monsieur ARNAL Francis**  
CHEF D'EQUIPE, SMTVD, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
  
- **Monsieur ARROYO Jean-François**  
ASSISTANT LOGISTIQUE, SYSTEME U SUD, VENDARGUES.  
demeurant à SAINT BRES
  
- **Madame ARTIGE Nicole née ANDRIEUX**  
GESTIONNAIRE BANCAIRE, CAISSE D'EPARGNE LANGUEDOC-ROUSSILLON,  
MONTPELLIER.  
demeurant à RESTINCLIERES
  
- **Madame ARVIEU Christine née AMBIT**  
COMPTABLE, LES GRANDS GARAGES DU BITERROIS, BEZIERS.  
demeurant à CORNEILHAN
  
- **Monsieur ARVIEU Stéphane**  
CADRE TECHNIQUE ATELIER, LES GRANDS GARAGES DU BITERROIS, BEZIERS.  
demeurant à SAINT THIBERY
  
- **Madame ASSIE Maryline née VERLAGUET**  
EMPLOYEE LIBRE SERVICE, AUCHAN FRANCE, VILLENEUVE D'ASCQ.  
demeurant à PAILHES
  
- **Monsieur ASTRUC Stéphane**  
VENDEUR LIBRAIRE, SAURAMPS ET CIE, MONTPELLIER CEDEX 2.  
demeurant à MONTPELLIER
  
- **Madame AUDOLI Corinne née CASSAGNE**  
TECHNICIENNE GESTION PRODUCTION, PIERRE FABRE DERMO-COSMETIQUE,  
AVENE.  
demeurant à CEILHES ET ROCOZELS
  
- **Monsieur AUGUSTIN-VIGUIER Christophe**  
TECHNICIEN, AREVA NC, NARBONNE.  
demeurant à AGDE
  
- **Monsieur AYGALENC Laurent**  
EMPLOYEE DE BANQUE, SOCIETE GENERALE, MONTPELLIER.  
demeurant à LUNEL
  
- **Monsieur BALDACCHINO Patrick**  
OUVRIER D'ESAT, ADPEP 34 ESAT LA BULLE BLEUE, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER

- **Madame BANGEMAN Elise née GALOT**  
AGENT ADMINISTRATIF, CAISSE D'ASSURANCE MALADIE DE L'HERAULT,  
MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur BARAT Thierry**  
AMDE PPS, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.  
demeurant à MUDAISON
- **Madame BARBASTE Florence née MARTIN**  
TECHNICIEN EXPERIMENTE, POLE EMPLOI LANGUEDOC ROUSSILLON,  
MONTPELLIER.  
demeurant à SAINT DREZERY
- **Monsieur BARDON Bruno**  
AGENT DES SERVICES HOSPITALIERS, GROUPE LANGUEDOC MUTUALITE,  
MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur BARNETO Raphael**  
AGENT DE SECURITE, CARREFOUR BALARUC, BALARUC LE VIEUX.  
demeurant à SETE
- **Monsieur BARRA Patrick**  
CHEF DE CHANTIER, SOCIETE GUINTOLI, SAINT ETIENNE DU GRES.  
demeurant à MAUGUIO
- **Madame BARREAU Gaëlle**  
SECRETAIRE MEDICALE, GROUPE LANGUEDOC MUTUALITE, MONTPELLIER.  
demeurant à COMBAILLAUX
- **Madame BARRIERE Céline née MADDAMMA**  
GESTIONNAIRE APPROVISIONNEMENT, AUCHAN, SETE.  
demeurant à MONTBAZIN
- **Madame BARTHE Pascale née SICARD**  
AIDE-SOIGNANTE, CLINIQUE CLEMENTVILLE, MONTPELLIER.  
demeurant à PEROLS
- **Madame BARTHELET Magali née RESLINGER**  
ETALAGISTE, MONOPRIX, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur BARTHEZ Marc**  
AGENT D'ESCALE, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.  
demeurant à PEROLS
- **Monsieur BATALLER Jacques**  
CONSEILLER DE VENTE, GALERIES LAFAYETTE, BEZIERS.  
demeurant à MARAUSSAN
- **Monsieur BATTISTELLI Jean-René**  
OUVRIER, ADPEP 34 ESAT LA BULLE BLEUE, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame BAUDOUR Joëlle née BERTHOUMIEUX**  
AGENT D'ENTRETIEN, FASVER, BAILLARGUE.  
demeurant à BAILLARGUES
- **Monsieur BAUDRY Frédéric**  
VENDEUR PRODUITS ET SERVICES, CARREFOUR, SAINT-CLEMENT DE RIVIERE.  
demeurant à MONTPELLIER

- **Madame BAZILLE Marie-Claude**  
TECHNICIEN PEAGE, AUTOROUTES DU SUD DE LA FRANCE, NARBONNE.  
demeurant à POMEROLS
- **Madame BECAAS Marie-Hélène née MONTAGUT**  
CHARGEÉE D'AFFAIRES, BNP PARIBAS LEASE GROUP, PUTEAUX.  
demeurant à VILLENEUVE-LES-MAGUELONE
- **Madame BECHU Pascale**  
AGENT ADMINISTRATIF, CAISSE D'ASSURANCE MALADIE DE L'HERAULT,  
MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame BEGUIN Vanessa née PETIT**  
HOTESSE DE L'AIR, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.  
demeurant à COURNONTERRAL
- **Madame BELDA Jacqueline**  
ASSISTANTE COMMUNICATION, AGENCE REGIONALE DE SANTE LANGUEDOC-  
ROUSSILLON, MONTPELLIER.  
demeurant à LATTES
- **Monsieur BELHI Joël**  
EMPLOYÉ QUALIFIÉ LIBRE SERVICE, AUCHAN PEROLS, PEROLS CEDEX.  
demeurant à FLORENSAC
- **Monsieur BELHOMME Loïc**  
INSPECTEUR, LA MONDIALE GROUPE, MONS EN BAROEUL.  
demeurant à SAINT SERIES
- **Monsieur BELIN Luc**  
ASSISTANT DE GESTION, EFFIA SYNERGIES, PARIS.  
demeurant à CARNON
- **Monsieur BELOT Sébastien**  
CONDUCTEUR DE TRAVAUX, EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS MEDITERRANEE,  
VITROLLES CEDEX.  
demeurant à CEBAZAN
- **Monsieur BEN YSIRI Simon**  
OUVRIER D'ESAT, ADPEP 34 ESAT LA BULLE BLEUE, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame BENARD Isabelle née CASTELAIN**  
PREPARATRICE EN PHARMACIE, POLYCLINIQUE SAINT-ROCH, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame BENDJEDDOU Fatia**  
CADRE ADMINISTRATIF, GROUPE SNI, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur BENHADJBA Lotfi**  
AIDE-SOIGNANT, CLINIQUE MEDICALE DU MAS DE ROCHET, CASTELNAU-LE-  
LEZ.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur BENOIT Olivier**  
LIVREUR, CERP RHIN RHONE MEDITERRANEE, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur BERNHART Damien**  
PROJETEUR, EGIS PORTS, GUYANCOURT CEDEX.  
demeurant à MONTPELLIER



- **Mademoiselle BERTHELOT Wanda**  
OUVRIERE D'ESAT, ADPEP 34 ESAT LA BULLE BLEUE, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur BERTHEREAU Franck**  
SOUDEUR, ALTRAD INDUSTRIE, FLORENSAC.  
demeurant à SAINT THIBERY
- **Monsieur BERTIN Bruno**  
MACON COFFREUR, SOGEA SUD, MONTPELLIER.  
demeurant à LUNEL VIEL
- **Madame BERTRAND Brigitte née OLIVE**  
ASSISTANTE DE DIRECTION, COOP.D'ELECTRICITE ST MARTIN DE LONDRES,  
SAINT-GELY-DU-FESC.  
demeurant à AGONES
- **Madame BERTUEL Frédérique**  
CONSEILLERE EN EVOLUTION PROFESSIONNELLE, FONGECIF LANGUEDOC  
ROUSSILLON, SAINT JEAN DE VEDAS.  
demeurant à LANSARGUES
- **Madame BETEILLE Marlène née VALLAT**  
SECRETAIRE ADMINISTRATIVE, SAS CONSEIL ENTREPRISE, MONTPELLIER.  
demeurant à SAINT MARTIN DE LONDRES
- **Madame BEUCIC Chantal née BELIM**  
EMPLOYEE COMMERCIAL, CHAMPION CSF SAS, SALON DE PROVENCE.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur BEZIER Michel**  
TECHNICIEN ZONE AVION, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.  
demeurant à PALAVAS-LES-FLOTS
- **Monsieur BIAU Claude**  
POMPISTE, COOPERATIVE D'ACHAT DES CHALUTIERS, SETE.  
demeurant à SETE
- **Monsieur BLACHER Rémy**  
CADRE COMMERCIAL, BASF FRANCE SAS, ECULLY CEDEX.  
demeurant à ASSAS
- **Monsieur BLACHERE Pascal**  
OPERATEUR DE FABRICATION, HORIBA ABX, MONTPELLIER.  
demeurant à LA GRANDE MOTTE
- **Monsieur BLANES Jean-Pierre**  
CONDUCTEUR DE CENTRALE A BETON, LAFARGE BETONS FRANCE, CLAMART  
CEDEX.  
demeurant à MURVIEL-LES-BEZIERS
- **Madame BODIN Véronique**  
ASSISTANTE COMMERCIALE, INITIAL BTB, CUXAC D'AUDE.  
demeurant à BAILLARGUES
- **Monsieur BOGNIER Sylvain**  
EMPLOYE LIVRE SERVICE, AUCHAN, SETE.  
demeurant à SETE
- **Monsieur BOISSIER Claude**  
ELECTROMECHANICIEN, SAUR S.A.S., NIMES.  
demeurant à CLERMONT L'HERAULT

- **Madame BOMBART Marie-Christine née DRUMONT**  
FEMME D'ENTRETIEN, SOCIETE GUINTOLI, SAINT ETIENNE DU GRES.  
demeurant à LUNEL
- **Monsieur BOMPART Patrick**  
RSSI, BANQUE POPULAIRE DU SUD, NIMES.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame BONNET Lise née DAUTERIBES**  
EMPLOYEE, AZUREVA, CAP D'AGDE.  
demeurant à FONTES
- **Madame BONNET Valérie**  
COORDONATRICE DU POLE CONSEIL, FONGECIF LANGUEDOC ROUSSILLON,  
SAINT JEAN DE VEDAS.  
demeurant à MAUGUIO
- **Monsieur BONNET-EYMARD Stéphane**  
VENDEUR HIFI, CARREFOUR BALARUC, BALARUC LE VIEUX.  
demeurant à SETE
- **Madame BONNETIN Marylène**  
ANALYSTE RISQUES, CIC SUD OUEST, BORDEAUX.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame BONNETTE Marie-Claire née MARTINEZ**  
SECRETAIRE, CLINIQUE DU MILLENAIRE, MONTPELLIER.  
demeurant à COURNONSEC
- **Madame BOUCHERY Marise**  
COMPTABLE, LES GRANDS GARAGES DU BITERROIS, BEZIERS.  
demeurant à BEZIERS
- **Madame BOUDET Florence née COSTE**  
SECRETAIRE MEDICO SOCIALE, GROUPE LANGUEDOC MUTUALITE,  
MONTPELLIER.  
demeurant à SAINT GEORGES D'ORQUES
- **Madame BOUISRI Rosa née GUADAGNO**  
ACHETEUR, PROFILS SYSTEMES SAS, BAILLARGUES.  
demeurant à SAINT BRES
- **Madame BOULANGER Isabelle**  
MANAGER, CARREFOUR, SAINT-CLEMENT DE RIVIERE.  
demeurant à JACOU
- **Monsieur BOULANGER Loïc**  
RESPONSABLE ATELIER, CERDAN AUTOMOBILE, CASTELNAU LE LEZ.  
demeurant à SAINT GELY DU FESC
- **Monsieur BOUQUET Alain**  
CAISSIER CENTRAL, AUCHAN BEZIERS, BEZIERS.  
demeurant à MONTADY
- **Madame BOUR Nathalie**  
GESTIONNAIRE DE PAIE, SAS CONSEIL ENTREPRISE, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame BOURDON Christine**  
HOTESSE DE CAISSE, MONOPRIX, SETE.  
demeurant à SETE

- **Madame BOURLEAUD Monique**  
INFIRMIERE, C.R.F. DU DOCTEUR STER, LAMALOU LES BAINS.  
demeurant à HEREPHAN
- **Madame BOURRAT Véronique**  
INFIRMIERE, CLINIQUE CLEMENTVILLE, MONTPELLIER.  
demeurant à SETE
- **Monsieur BOURREAU Frédéric**  
RESPONSABLE COMMERCIAL, HAMMEL SAS, PERIGUEUX.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur BOUSQUET Laurent**  
CONDUCTEUR DE TRAVAUX, AUTOROUTES DU SUD DE LA FRANCE, NARBONNE.  
demeurant à PINET
- **Madame BOUVIER Séverine née TRICOU**  
RESPONSABLE ADMINISTRATIF, CENTRE DE CANCEROLOGIE DU GRAND  
MONTPELLIER, MONTPELLIER.  
demeurant à LAROQUE
- **Madame BOUYON Dominique née ORGERET**  
INFIRMIERE, CLINIQUE STELLA, VERARGUES.  
demeurant à LA GRANDE MOTTE
- **Monsieur BRAY Régis**  
EMPLOYE, CONGES INTEMPERIES BTP CAISSE DE LA REGION L.R.,  
MONTPELLIER.  
demeurant à VILLENEUVE-LES-MAGUELONE
- **Monsieur BRES Philippe**  
INVENTORISTE, SYSTEME U SUD, VENDARGUES.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur BRINGUIER Christophe**  
MAGASINIER, PIERRE FABRE DERMO-COSMETIQUE, AVENE.  
demeurant à SOUBES
- **Madame BRIONES CONDORI Tatiana**  
HOTESSE D'ACCUEIL, LES HESPERIDES DE L'ESPLANADE, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur BRIOT Vincent**  
CADRE BANCAIRE, SOCIETE MARSEILLAISE DE CREDIT, MARSEILLE.  
demeurant à BAILLARGUES
- **Madame BRONNER Régine née BESSET**  
PREPARATRICE EN PHARMACIE, POLYCLINIQUE SAINT-ROCH, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTFERRIER-SUR-LEZ
- **Madame CABANIS Laurence**  
DIRECTRICE AGENCE ENTREPRISES, CIC - SUD OUEST, BORDEAUX.  
demeurant à FABREGUES
- **Madame CAILLE Carole**  
TECHNICIEN SERVICE CLIENT, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.  
demeurant à BESSAN
- **Monsieur CALMON Alain**  
TECHNICIEN MENUISIER ALUMINIUM, PROFILS SYSTEMES SAS, BAILLARGUES.  
demeurant à LUNEL VIEL

- **Madame CALVET Virginie**  
ASSISTANTE DES RESSOURCES HUMAINES, GROUPE LANGUEDOC MUTUALITE,  
MONTPELLIER.  
demeurant à LATTES
- **Madame CAMUS Annie née GAYTE**  
Gérante, COMPAGNIE EUROPEENNE DE LA CHAUSSURE, PARIS.  
demeurant à POMEROLS
- **Monsieur CANO Jérôme**  
OUVRIER D'ESAT, ADPEP 34 ESAT LA BULLE BLEUE, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame CANO Myriam née BIANCO**  
SUPERVISEUR PEAGE, A.S.F., ORANGE CEDEX.  
demeurant à MARSILLARGUES
- **Monsieur CANOVAS Bartolome**  
RESPONSABLE SECTEUR TECHNIQUE, SELECTA, AUBERVILLIERS.  
demeurant à MONTBLANC
- **Madame CANS Christel**  
EMPLOYEE DE BANQUE, LE CREDIT LYONNAIS SA, VILLEJUIF CEDEX.  
demeurant à PAULHAN
- **Madame CAPDEQUI Martine née HUGUES**  
CHARGÉE DE GESTION, RADIO FRANCE, PARIS CEDEX 16.  
demeurant à LUNEL
- **Monsieur CARCELLER Philippe**  
CADRE COMMERCIAL, BAYER PHARMA, PUTEAUX.  
demeurant à BEZIERS
- **Monsieur CARDONA Franck**  
ENCADRANT ALLOCATAIRE, POLE EMPLOI LANGUEDOC ROUSSILLON,  
MONTPELLIER.  
demeurant à JUVIGNAC
- **Monsieur CARMONA Richard**  
AGENT DE MAINTENANCE, SAS CASINO DU CAP D'AGDE, CAP D'AGDE.  
demeurant à BEZIERS
- **Monsieur CARRASCOSA Hervé**  
ANIMATEUR RADIO, RADIO FRANCE, PARIS CEDEX 16.  
demeurant à ASPIRAN
- **Madame CARRION Nathalie née ABRIC**  
HOTESSE DE CAISSE, CARREFOUR, SAINT-CLEMENT DE RIVIERE.  
demeurant à SAINT GELY DU FESC
- **Madame CAUQUIL Marie-Christine**  
INFIRMIERE DIPLOMEE D'ETAT, POLYCLINIQUE SAINT-ROCH, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur CAUSSEGAL Thierry**  
MONTPELLIER, CAISSE D'EPARGNE LANGUEDOC-ROUSSILLON, MONTPELLIER.  
demeurant à MARSEILLAN
- **Monsieur CAUTRUPT Nicolas**  
AGENT LOGISTIQUE, SA DES EAUX MINERALES D'EVIAN, LA SALVETAT SUR  
AGOUT.  
demeurant à OLONZAC

- **Monsieur CAVALLER Eugène**  
OUVRIER, EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS MEDITERRANEE, SAINT THIBERY.  
demeurant à THEZAN-LES-BEZIERS
- **Madame CHABBERT Pascale née VALDIVIA**  
CONSEILLERE RETRAITE, CARSAT LANGUEDOC-ROUSSILLON, MONTPELLIER .  
demeurant à NISSAN-LEZ-ENSERUNE
- **Monsieur CHACON Laurent**  
LIVREUR INSTALLATEUR, AUCHAN, SETE.  
demeurant à GIGEAN
- **Madame CHAMAYOU Frédérique née GUILLAUMOT**  
ATTACHEE DE DIRECTION, URPS MEDECINS LIBERAUX LR, MONTPELLIER.  
demeurant à CASTELNAU LE LEZ
- **Madame CHAMPION Séverine**  
ASSISTANT D'APPRO PGC, AUCHAN APPROVISIONNEMENTS - LOGISTIQUE,  
NIMES.  
demeurant à LA GRANDE MOTTE
- **Monsieur CHARLIER Olivier**  
CUISINIER, SODEXHO - SFR, SAINT MEDARD EN JALLES.  
demeurant à SETE
- **Madame CHEA Kerrie née ROSELLO**  
ASSISTANTE DE CAISSE, CARREFOUR, SAINT-CLEMENT DE RIVIERE.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame CHOQUIER Jacqueline née BERNE**  
CONSEILLERE, FONGECIF LANGUEDOC ROUSSILLON, SAINT JEAN DE VEDAS.  
demeurant à VILLENEUVE-LES-MAGUELONE
- **Madame CLAUSSEL Sandrine née MAS**  
DIRECTRICE REGIONALE, LABORATOIRES KLORANE SAS, LAVAUR.  
demeurant à BEZIERS
- **Madame CLEMENTE Karine née BRUN**  
AGENT DE SERVICE HOSPITALIER, C.R.F. DU DOCTEUR STER, LAMALOU LES  
BAINS.  
demeurant à LE POUJOL SUR ORB
- **Madame COCHET Laetitia**  
TECHNICIEN QUALIFIE, POLE EMPLOI LANGUEDOC ROUSSILLON,  
MONTPELLIER.  
demeurant à BEZIERS
- **Monsieur CODIS Jean-Claude**  
EMPLOYE, CARREFOUR MARKET, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame COHEN-SOLAL Patricia**  
AGENT SERVICE HOSPITALIER, CLINIQUE CLEMENTVILLE, MONTPELLIER.  
demeurant à VENDARGUES
- **Madame COLAS Carole née LE GUILLERMIC**  
COMPTABLE, SCHNEIDER ELECTRIC ENERGY FRANCE, RUEIL MALMAISON  
CEDEX.  
demeurant à LUNEL
- **Madame COLLEONI Emmanuelle née BOUILLET**  
SECRETAIRE MEDICALE, CLINIQUE DU MILLENAIRE, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER

- **Monsieur COMBES Charles**  
CHAUFFAGISTE, GT GAZ, MONTPELLIER.  
demeurant à GIGEAN
- **Monsieur COMBES Patrick**  
ASSISTANT SERVICE GRH, EXCO A2A LANGUEDOC, BEZIERS.  
demeurant à BEZIERS
- **Monsieur COMELLI Thierry**  
OUVRIER ROUTIER, EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS MEDITERRANEE, SAINT  
THIBERY.  
demeurant à MONTBLANC
- **Monsieur COMMEIGNES Fabien**  
CONTROLEUR FINAL, SCHNEIDER ELECTRIC ENERGY FRANCE, RUEIL  
MALMAISON CEDEX.  
demeurant à VILLENEUVE-LES-MAGUELONE
- **Monsieur CONESA Claude**  
CADRE TECHNIQUE, L'IMPRIMERIE DU MIDI, SAINT JEAN DE VEDAS.  
demeurant à SAINT JEAN DE VEDAS
- **Madame CORBIERE Catherine née AUGE**  
DELEGUEE MEDICALE, PIERRE FABRE MEDICAMENT INFORMATION, CASTRES.  
demeurant à COURNONTERRAL
- **Monsieur COSQUER Yorrick**  
AGENT DE SURVEILLANCE, AUTOROUTES DU SUD DE LA FRANCE, NARBONNE.  
demeurant à FLORENSAC
- **Monsieur COSTE Guillaume**  
CHARGE DE DEVELOPPEMENT, CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS, PARIS.  
demeurant à CASTELNAU LE LEZ
- **Monsieur COURTILLET Marc**  
CHEF D'EQUIPE, ETS BAURES, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame CRISTIANI Florence née PASCAL**  
AIDE SOIGNANTE QUALIFIEE, POLYCLINIQUE SAINT-ROCH, MONTPELLIER.  
demeurant à BAILLARGUES
- **Monsieur CROUZET Jérôme**  
DOCKER, CAISSE DE COMPENSATION DU PORT DE SETE, SETE.  
demeurant à SETE
- **Madame CRUS Véronique**  
EMPLOYEE ADMINISTRATIVE, SYSTEME U SUD, VENDARGUES.  
demeurant à VENDARGUES
- **Monsieur CULARD Xavier**  
CONTREMAITRE, PROFILS SYSTEMES SAS, BAILLARGUES.  
demeurant à LE CRES
- **Monsieur CULPIN Jean-Charles**  
PATISSIER, CARREFOUR BALARUC, BALARUC LE VIEUX.  
demeurant à SETE
- **Monsieur DA CRUZ Jean-Michel**  
MAGASINIER, CLEAR CHANNEL FRANCE SAS, BOULOGNE BILLANCOURT.  
demeurant à MONTARNAUD

- **Madame DA CUNHA SANTOS Maria**  
AIDE SOIGNANTE QUALIFIEE, POLYCLINIQUE SAINT-ROCH, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame DAGUET Evelyne**  
TECHNICIEN PEAGE, VINCI CONSTRUCTION GRANDS PROJETS, RUEIL-  
MALMAISON.  
demeurant à SERIGNAN
- **Madame DAMASCO Céline**  
CAISSIERE, SOCIETE DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT ETIENNE .  
demeurant à BEZIERS
- **Madame DANGOUMAU Colette**  
VISITEUSE MEDICALE, SANOFI-AVENTIS FRANCE, PARIS.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur DAUMAS Norbert**  
EMPLOYE MAGASINAGE, SYSTEME U SUD, VENDARGUES.  
demeurant à PIGNAN
- **Monsieur DAUMUR Franck**  
PATISSIER, SA SODICRES HYPER U, LE CRES.  
demeurant à BEAULIEU
- **Monsieur DAURIAC Laurent**  
CONSEILLER CLIENTELE, GIE AG2R REUNICA, PARIS CEDEX 14.  
demeurant à AGDE
- **Monsieur DAVIS Carlos**  
RESPONSABLE DE VENTE, ALSTOM GRID SAS, PARIS LA DEFENSE CEDEX.  
demeurant à MIREVAL
- **Monsieur DE LA ASUNCION Jean-François**  
TECHNICIEN, POLE EMPLOI LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.  
demeurant à VILLENEUVE-LES-MAGUELONE
- **Monsieur DE LA PENA Philippe**  
COMMERCIAL, FRANCE BOISSONS SUD EST, BOUC BEL AIR.  
demeurant à BEZIERS
- **Monsieur DE ROQUETAILLE Emmanuel**  
ANIMATEUR RADIO, RADIO FRANCE, PARIS CEDEX 16.  
demeurant à LUNEL
- **Monsieur DEBOISE Mickael**  
DIRECTEUR DEVELOPPEMENT, ROYAL CANIN, AIMARGUES.  
demeurant à PEROLS
- **Madame DELBART Valérie**  
SECRETAIRE, SARP MEDITERRANEE, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur DELFIEU Bernard**  
INGENIEUR, RADIO FRANCE, PARIS CEDEX 16.  
demeurant à LA GRANDE MOTTE
- **Monsieur DELGADO Miguel**  
FONDE DE POUVOIRS, CAISSE D'ASSURANCE MALADIE DE L'HERAULT,  
MONTPELLIER.  
demeurant à BEZIERS

- **Monsieur DELL Christophe**  
EMPLOYE ADMINISTRATIF, SAIPOL, SETE.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur DELROT Jullien**  
COMMERCIAL, ENERGIZER GROUP FRANCE, CHATOU.  
demeurant à LA GRANDE MOTTE
- **Monsieur DEMEESTERE Thierry**  
INSPECTEUR , MAAF ASSURANCES, NIORT.  
demeurant à SETE
- **Monsieur DEPREZ Thierry**  
RESPONSABLE EXPLOITATION SITE, GEFCO FRANCE SAS, COURBEVOIE CEDEX.  
demeurant à FRONTIGNAN
- **Monsieur DESCAMPS David**  
OPERATION MACHINE OUTIL, ROCHE PERE ET FILS, NIMES.  
demeurant à LA GRANDE MOTTE
- **Monsieur DEVOYON Frédéric**  
CORRESPONDANT LOCAL PAIE GRH, CAF DE L'HERAULT, MONTPELLIER.  
demeurant à BEZIERS
- **Monsieur DIAGO Laurent**  
PILOTE DE CONDITIONNEMENT, PIERRE FABRE DERMO-COSMETIQUE, AVENE.  
demeurant à LA TOUR SUR ORB
- **Monsieur DIAZ Antonio**  
RESPONSABLE DE CONTROLE ET CONFORMITE, LIXXBAIL, MONTRouGE  
CEDEX.  
demeurant à JUVIGNAC
- **Madame DIAZ Laurence née AUBERT**  
DIRECTRICE DE MAGASIN, DAMART , ROUBAIX.  
demeurant à BAILLARGUES
- **Madame DIDIER Véronique née MARC**  
SECRETAIRE, POLYCLINIQUE SAINT-ROCH, MONTPELLIER.  
demeurant à VALERGUES
- **Monsieur DIETRICH Sébastien**  
TECHNICIEN EXPERT, LES GRANDS GARAGES DU BITERROIS, BEZIERS.  
demeurant à MAGALAS
- **Madame DJEBBAR Rania née DEKKICHE**  
VENDEUSE, LA HALLE, PARIS.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur DOLCI Bruno**  
INGENIEUR RESPONSABLE D'EQUIPE, SCHNEIDER ELECTRIC PROTECTION &  
CONTROLE, LATTES.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame DONES Chantal née VELLA**  
CONDUCTEUR RECEVEUR, LES CARS DU BASSIN DE THAU, FRONTIGNAN.  
demeurant à FRONTIGNAN
- **Monsieur DRAPS Sylvain**  
CONSEILLER CLIENTELE ENTREPRISE, BANQUE POPULAIRE DU SUD, NIMES.  
demeurant à MARSILLARGUES



- **Madame DUFOUR Léopoldine**  
ANIMATRICE RADIO, RADIO FRANCE, PARIS CEDEX 16.  
demeurant à CARNON
- **Monsieur DUMAS Eric**  
COMMERCIAL, SAS ALLOGA FRANCE, MARSEILLE CEDEX 02.  
demeurant à SAINT CHRISTOL
- **Madame EBERT Karine née SAUTREAU**  
RESPONSABLE ANIMATION CLIENT, SYSTEME U SUD, VENDARGUES.  
demeurant à CASTRIES
- **Madame EIBEL Isabelle**  
GESTIONNAIRE CONSEIL, CAF DE L'HERAULT, MONTPELLIER.  
demeurant à PAILHES
- **Monsieur ELGAIRE Brice**  
GESTIONNAIRE EN RESSOURCES HUMAINES, POLE EMPLOI LANGUEDOC  
ROUSSILLON, MONTPELLIER.  
demeurant à CASTELNAU LE LEZ
- **Monsieur ERRAOUNI Farid**  
RESPONSABLE QUALITE FOURNISSEUR, SCHNEIDER ELECTRIC ENERGY  
FRANCE, RUEIL MALMAISON CEDEX.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur ESSBAHE Moussa**  
CONTROLEUR EXPEDITIONS, SMURFIT KAPPA, GALLARGUES LE MONTUEUX.  
demeurant à MARSILLARGUES
- **Monsieur EVRARD Marc**  
DIRECTEUR ADJOINT, S.E.R.L.R., MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur EXPERT Jean-Noël**  
OUVRIER D'ESAT, ADPEP 34 ESAT LA BULLE BLEUE, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame EXPOSITO Marie-José**  
CADRE DE DIRECTION, CAISSE D'ASSURANCE MALADIE DE L'HERAULT,  
MONTPELLIER.  
demeurant à BEZIERS
- **Madame EZZANTAR Rachida**  
AGENT DE PRODUCTION, RLD 1 - SITE DE VENDARGUES, VENDARGUES.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur FABRE Frédéric**  
TECHNICIEN GPAO, PIERRE FABRE DERMO-COSMETIQUE, AVENE.  
demeurant à COLOMBIERES-SUR-ORB
- **Madame FABRE Sabine**  
MANIPULATRICE EN RADIOLOGIE, GROUPE LANGUEDOC MUTUALITE,  
MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur FABRE Sébastien**  
RESPONSABLE DE REGION, CARGLASS, COURBEVOIE CEDEX.  
demeurant à BEZIERS
- **Monsieur FAVAS Gilles**  
CONSEILLER COMMERCIAL, GRANDS GARAGES DE L'HERAULT  
CONCESSIONNAIRE PEUGEOT, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTBAZIN

- **Monsieur FAVRE Jérôme**  
TECHNICO COMMERCIAL, FRISQUET SA, MEAUX CEDEX.  
demeurant à PEZENAS
- **Monsieur FENWICK Laurent**  
RESPONSABLE D'UNITES, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DU PUY DE  
DOME, CLERMONT-FERRAND.  
demeurant à MAUGUIO
- **Madame FERNANDEZ Audry née GAUTIER**  
EMPLOYEE ADMINISTRATIVE, CARREFOUR BALARUC, BALARUC LE VIEUX.  
demeurant à FRONTIGNAN LA PEYRADE
- **Mademoiselle FERNANDEZ Sandrine**  
OUVRIER D'ESAT, ADPEP 34 ESAT LA BULLE BLEUE, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur FERNANDEZ Stéphane**  
AGENT TECHNICO COMMERCIAL, DISTRIBUTION SANITAIRE CHAUFFAGE DSC,  
CREIL CDEX.  
demeurant à SAINT PAUL ET VALMALLE
- **Monsieur FERRIZ Goerges**  
CONVOYEUR DE FONDS, BRINK'S EVOLUTION, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur FESQUET Patrick**  
CHAUFFEUR POIDS LOURDS, SOCIÉTÉ GUINTOLI, SAINT-ETIENNE-DU-GRES.  
demeurant à SAINT JUST
- **Madame FLAMAND Bernadette**  
CONSEILLERE A L'EMPLOI, POLE EMPLOI LANGUEDOC ROUSSILLON,  
MONTPELLIER.  
demeurant à CESSENON-SUR-ORB
- **Madame FLAMIGNI Véronique**  
GESTIONNAIRE DE PAIE, EGIS, SAINT QUENTIN EN YVELINES.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame FLANDIN Vita née SPINA**  
EMPLOYEE DE SERVICE, POLYCLINIQUE SAINT-ROCH, MONTPELLIER.  
demeurant à MIREVAL
- **Madame FLEURY Delphine**  
CHARGE DE CLIENTELE ASSURANCE, GMF ASSURANCES, TOULOUSE.  
demeurant à LE CRES
- **Madame FONFREIDE Laurence née MORETTI**  
PSYCHOLOGUE DU TRAVAIL, POLE EMPLOI LANGUEDOC ROUSSILLON,  
MONTPELLIER.  
demeurant à LANSARGUES
- **Madame FRAISSE Myriam née MALRIEU**  
ASSISTANT FONCTIONNEL, U.R.S.S.A.F. DU LANGUEDOC ROUSSILLON,  
MONTPELLIER.  
demeurant à MONTADY
- **Monsieur FRANCK Arnaud**  
EMPLOYEE QUALIFIE, AUCHAN PEROLS, PEROLS CEDEX.  
demeurant à PEROLS
- **Madame GAILLARD Edwige née JULIAN**  
EMPLOYEE SERVICES HOSPITALIERS, CLINIQUE SAINT JEAN, MONTPELLIER.  
demeurant à JUVIGNAC

- **Monsieur GANUCHAUD Fabrice**  
RECEPTIONNAIRE PRINCIPAL, S.A. BARBAUD-MR.BRICOLAGE, BALARUC LE VIEUX.  
demeurant à FRONTIGNAN
- **Monsieur GARCIA Marc**  
SOUDEUR, ALTRAD INDUSTRIE, FLORENSAC.  
demeurant à VIAS
- **Monsieur GARCIA Patrick**  
CADRE COMMERCIAL, TIMAC AGRO SAS, SAINT-MALO.  
demeurant à POUSSAN
- **Monsieur GARIDACCI Nicolas**  
RESPONSABLE EXPEDITION, SYSTEME U SUD, VENDARGUES.  
demeurant à BOIRARGUES
- **Monsieur GARRY William**  
INFORMATICIEN, PÔLE EMPLOI DGASI, CASTELNAU- LE-LEZ.  
demeurant à AGDE
- **Monsieur GAUDEFROIX Jean-Marc**  
PATISSIER, SA SODICRES HYPER U, LE CRES.  
demeurant à VAILHAUQUES
- **Monsieur GAUTHIER Gilbert**  
CHARGE D'AFFAIRES, PPG AC FRANCE, RUEIL-MALMAISON CEDEX.  
demeurant à VIOLS-LE-FORT
- **Monsieur GAYDIER Christophe**  
DIRECTEUR DE CLIENTELE, PAGES JAUNES, SEVRES CEDEX.  
demeurant à LATTES
- **Monsieur GAZON Eric**  
CONSEILLER A L'EMPLOI, POLE EMPLOI LANGUEDOC ROUSSILLON,  
MONTPELLIER.  
demeurant à FRONTIGNAN
- **Madame GENEVIEVE Pascale née ROCHE**  
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE, CLINIQUE CLEMENTVILLE, MONTPELLIER.  
demeurant à SAINT JEAN DE VEDAS
- **Monsieur GEX François**  
CHEF DE PROJET INFORMATIQUE, SYSTEME U SUD, VENDARGUES.  
demeurant à MAURIN LATTES
- **Madame GHENO Sandrine**  
CONSEILLER EN GESTION DE PATRIMOINE, SOCIETE GENERALE, PARIS.  
demeurant à PIGNAN
- **Monsieur GIL Pascal**  
EMPLOYE, CAISSE D'ASSURANCE MALADIE DE L'HERAULT, MONTPELLIER.  
demeurant à SAINT GENIES DE FONTEDIT
- **Monsieur GIL Patrick**  
SPECIALISTE MAINTENANCE, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.  
demeurant à BAILLARGUES
- **Monsieur GILLI Frédéric**  
APPROVISIONNEUR, SYSTEME U SUD, VENDARGUES.  
demeurant à SAINT BAUZILLE DE MONTMEL

- **Madame GINER Véronique née SUAREZ**  
RESPONSABLE A.D.V., DISTRISUD, FRONTIGNAN.  
demeurant à BALARUC LE VIEUX
- **Madame GIRARD Brigitte née VALLES**  
OPERATEUR CONDITIONNEMENT, PIERRE FABRE DERMO-COSMETIQUE, AVENE.  
demeurant à LE BOUSQUET D'ORB
- **Monsieur GIRARDON Jacques**  
HOTE DE CAISSE, AUCHAN, SETE.  
demeurant à FRONTIGNAN
- **Monsieur GIRELLI Sandra**  
CAISSIERE, MONOPRIX, SETE.  
demeurant à SETE
- **Monsieur GIRONA Bruno**  
CONDUCTEUR ZONE EXTERIEURE, SA DES EAUX MINERALES D'EVIAN, LA  
SALVETAT SUR AGOUT.  
demeurant à SAINT PONS DE THOMIERES
- **Monsieur GIROUX Luc**  
MAQUETTISTE, PAGES JAUNES, SEVRES CEDEX.  
demeurant à COURNONTERRAL
- **Monsieur GLEIZES Patrick**  
EMPLOYE QUALIFIE SERVICE LOGISTIQUE, GALERIES LAFAYETTE, BEZIERS.  
demeurant à BEZIERS
- **Monsieur GLEMET Mickael**  
EMPLOYE, CARREFOUR BALARUC, BALARUC LE VIEUX.  
demeurant à SETE
- **Madame GOBET Sandrine**  
PSYCHOLOGUE, POLE EMPLOI LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.  
demeurant à VILLENEUVE-LES-BEZIERS
- **Monsieur GONZALES Gilles**  
CHAUFFEUR POIDS LOURDS, EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS MEDITERRANEE,  
SAINT THIBERY.  
demeurant à MONTAGNAC
- **Madame GOURBEILLE Sabine**  
ASSISTANTE D'AGENCE, EIFFAGE ENERGIE THERMIE MEDITERRANEE,  
VITROLLES CEDEX 9.  
demeurant à CLAPIERS
- **Monsieur GRAMMATICO Hervé**  
CONTROLEUR DE GESTION, POLE EMPLOI LANGUEDOC ROUSSILLON,  
MONTPELLIER.  
demeurant à CLARET
- **Madame GRANIER Marie-Christine née SALONIA**  
RESPONSABLE PAIE, LABORATOIRE CHAUVIN S.A., MONTPELLIER.  
demeurant à COURNONSEC
- **Madame GRAS Elodie**  
CHARGE D'AFFAIRES, CAISSE D'EPARGNE LANGUEDOC-ROUSSILLON,  
MONTPELLIER.  
demeurant à BAILLARGUES
- **Monsieur GREGOIRE David**  
ADJOINT AU RESPONSABLE, ETS BAURES, MONTPELLIER.  
demeurant à JACOU

- **Monsieur GROCH Vincent**  
MONTEUR VENDEUR EN LUNETTERIE, HARMONIE MEDITERRANEE  
MUTUALISTE, BEZIERS CEDEX.  
demeurant à FRONTIGNAN
- **Madame GROSJEAN Nicole née GUILLOUT**  
DISTRIBUTRICE, MEDIAPOST, JACOU.  
demeurant à BEZIERS
- **Madame GUILLON Véronique née BROGLIN**  
TECHNICIEN SUPERIEUR DE LABORATOIRE, SANOFI AVENTIS, CHILLY MAZARIN.  
demeurant à SAINT GELY DU FESC
- **Monsieur GUITAY Thomas**  
AGENT DE TRI, SMTVD, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur HABANS Laurent**  
AGENT DE PROGRAMMATION, SA ATOLE , CASTRIES.  
demeurant à CASTRIES
- **Madame HENRI Brigitte née CHATELAIN**  
AIDE-SOIGNANTE, C.R.F. DU DOCTEUR STER, LAMALOU LES BAINS.  
demeurant à TAUSSAC-LA-BILLIERE
- **Madame HERAND Anne-Lise née HEITZ**  
EMPLOYEE TER MAGASINIER, SERCA, SAINT ETIENNE.  
demeurant à PIGNAN
- **Monsieur HERVIER Pascal**  
GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF, CARSAT LANGUEDOC-ROUSSILLON,  
MONTPELLIER .  
demeurant à LAROQUE
- **Madame HILAIRE Valérie**  
RESPONSABLE ADMINISTRATEUR DES VENTES, LE RESERVOIR MASSAL, AGDE.  
demeurant à SAINT THIBERY
- **Monsieur HOUDANT Didier**  
CHEF DE QUAI, TFE LANGUEDOC ROUSSILLON, VENDARGUES.  
demeurant à TEYRAN
- **Monsieur HOUZELLE Thimothée**  
RESPONSABLE CLIENTS, ISS ABILIS, MAUGUIO.  
demeurant à NEBIAN
- **Monsieur HUGUES-HEBRARD Philippe**  
CADRE COMMERCIAL, L'OREAL, PARIS.  
demeurant à LUNEL
- **Monsieur IMBERT Jérôme**  
TECHNICIEN MAINTENANCE, SOCIETE RICARD, BESSAN.  
demeurant à VIAS
- **Madame INDIGNOUX Valérie**  
HOTESSE D'ACCUEIL, CARREFOUR, SAINT-CLEMENT DE RIVIERE.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur JANNET Marc**  
CUISINIER, PIERRE FABRE DERMO-COSMETIQUE, AVENE.  
demeurant à LE BOUSQUET D'ORB

- **Madame JARDINIER Isabelle née BILLY**  
ANIMATEUR, CAF DE L'AUDE, CARCASSONNE.  
demeurant à QUARANTE
- **Mademoiselle JARDINIER Marie-Dominique**  
OUVRIERE D'ESAT, ADPEP 34 ESAT LA BULLE BLEUE, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame JASSERAND Chrystelle**  
EMPLOYEE COMMERCIALE, HYPER U, AGDE.  
demeurant à VIAS
- **Madame JAUCH Françoise née CREACH**  
COMPTABLE, SRA SAVAC, MONTPELLIER.  
demeurant à GANGES
- **Monsieur JAUME Damien**  
INVENTORISTE, SYSTEME U SUD, VENDARGUES.  
demeurant à VENDARGUES
- **Madame JEAN Nathalie née MARGERTE**  
SECRETAIRE, EIFFAGE ENERGIE LANGUEDOC, BAILLARGUES.  
demeurant à VILLENEUVE-LES-MAGUELONE
- **Madame JEANNOT Sabina née BUFO**  
AIDE-SOIGNANTE, CLINIQUE DU MILLENAIRE, MONTPELLIER.  
demeurant à CASTRIES
- **Monsieur JOUAN Stéphane**  
RESPONSABLE CLIENTELE, CREDIT MUTUEL ARKEA, BREST.  
demeurant à VILLENEUVE-LES-MAGUELONE
- **Monsieur JOUSSET Olivier**  
INGENIEUR INFORMATICIEN, SOCIETE NATIONALE IMMOBILIERE,  
MONTPELLIER.  
demeurant à TEYRAN
- **Madame JULLIAN Sylvie**  
TECHNICIENNE DROIT A L'INFORMATION, CARSAT LANGUEDOC-ROUSSILLON,  
MONTPELLIER .  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur JUSTE Norbert**  
OPERATEUR DE FABRICATION, PIERRE FABRE DERMO-COSMETIQUE, AVENE.  
demeurant à ROUJAN
- **Monsieur KELLER Frédéric**  
STEWARD, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame KIEFFER Marina**  
DELEGUEE MEDICALE, LABORATOIRES ALCON SAS, RUEIL-MALMAISON CEDEX.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame KINCHER Nadia née MARJANE**  
TECHNICIENNE RETRAITE, CARSAT LANGUEDOC-ROUSSILLON, MONTPELLIER .  
demeurant à VILLENEUVE-LES-MAGUELONE
- **Monsieur KOHLSTEDT Christophe**  
PREPARATEUR, ETS BAURES, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER

- **Monsieur KOOB Maurad**  
BUSINESS MANAGER, UNIVAR, FONTENAY SOUS BOIS.  
demeurant à BESSAN
- **Monsieur KOPP Emmanuel**  
CHEF DE RANG, LES HESPERIDES DE L'ESPLANADE, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame LABDAOUI Norha**  
AIDE-SOIGNANTE, CLINIQUE CLEMENTVILLE, MONTPELLIER.  
demeurant à PIGNAN
- **Madame LACABANNE Laurence née ROMAGNOLI**  
EMPLOYEE DE BUREAU, LANGUEDOC ROUSSILLON AMENAGEMENT,  
MONTPELLIER.  
demeurant à BALARUC LE VIEUX
- **Monsieur LACOUR Frédéric**  
RESPONSABLE MAINTENANCE, LAFARGE GRANULATS, VILLENEUVE LES  
MAGUELONE.  
demeurant à GIGEAN
- **Monsieur LAFAYE Pascal**  
TECHNICIEN EXPLOITANT DE LIGNE, O.I MANUFACTURING, BEZIERS.  
demeurant à LIEURAN-LES-BEZIERS
- **Madame LAFITTE Laurence**  
COLLABORATRICE D'AGENCE, AXA ASSURANCES, BEZIERS.  
demeurant à CAUSSES ET VEYRAN
- **Madame LAGNEAU Maryse née CACERES**  
RESPONSABLE FACTURATION, CENTRE DE CANCEROLOGIE DU GRAND  
MONTPELLIER, MONTPELLIER.  
demeurant à LATTES
- **Monsieur LAGRAVE Eric**  
REGISSEUR, PLASSON MICHEL, POILHES.  
demeurant à POILHES
- **Monsieur LAMBERT Olivier**  
OUVRIER D'ESAT, ADPEP 34 ESAT LA BULLE BLEUE, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur LAMBERT Régis**  
INFORMATICIEN, PÔLE EMPLOI DGASI, CASTELNAU- LE-LEZ.  
demeurant à MAUGUIO
- **Madame LAMOTTE Isabelle**  
ASSISTANTE DE DIRECTION, HERAULT AMENAGEMENT, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame LAMOUR Dalila**  
ASSISTANTE, GEFCO S.A., SAINT JEAN DE VEDAS.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame LANASPA Marie-Andrée née ZAFRA**  
ASSISTANTE TECHNIQUE, SYSTEME U SUD, VENDARGUES.  
demeurant à BAILLARGUES
- **Madame LANNEAU Dominique née CRESPO**  
AIDE-SOIGNANTE, C.R.F. DU DOCTEUR STER, LAMALOU LES BAINS.  
demeurant à LE BOUSQUET D'ORB

- **Monsieur LARROCHE Jean-Pierre**  
CHEF DE SECTEUR, FLEURY MICHON CHARCUTERIE, POUZAUGES.  
demeurant à SERVIAN
- **Madame LAURENS Marie-France née NURIT**  
CADRE DE SANTE, CLINIQUE CLEMENTVILLE, MONTPELLIER.  
demeurant à PIGNAN
- **Monsieur LAURENT André**  
CHEF DE CHANTIER, SOCIÉTÉ GUINTOLI, SAINT-ETIENNE-DU-GRES.  
demeurant à VILLETELLE
- **Madame LAVERNHE Sandra née RODE**  
ASSISTANTE DE DIRECTION, SOCIETE NATIONALE IMMOBILIERE,  
MONTPELLIER.  
demeurant à GIGNAC
- **Monsieur LE PLOMB Philippe**  
EMPLOYE MAGASIN, SYSTEME U SUD, VENDARGUES.  
demeurant à BAILLARGUES
- **Madame LECLERC Séverine**  
AGENT DE SERVICE HOSPITALIER, CLINIQUE DU MILLENAIRE, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur LEGUEVAQUES David**  
OUVRIER D'ESAT, ADPEP 34 ESAT LA BULLE BLEUE, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur LEMAIRE Guilhem**  
OUVRIER D'ESAT, ADPEP 34 ESAT LA BULLE BLEUE, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame LEMERAY Sylvie**  
COMPTABLE, INFOGEM-CENTRE MEDICAL ODYSSEUM, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur LEPERRIER Philippe**  
CHEF DE CABINE, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.  
demeurant à MAUGUIO
- **Monsieur LEROY Cyril**  
OUVRIER D'ESAT, ADPEP 34 ESAT LA BULLE BLEUE, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur LEROY Jean-Philippe**  
CHEF DE CABINE, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.  
demeurant à CERS
- **Madame LEROY Marie-Gabrielle née MERLIER**  
INFIRMIERE, CLINIQUE DU MILLENAIRE, MONTPELLIER.  
demeurant à PRADES LE LEZ
- **Monsieur LEYGUE Jean-Michel**  
MECANICIEN, SARL SAINT CLEMENT AUTOMOBILE, SAINT-CLEMENT DE  
RIVIERE.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur LOPEZ Alain**  
CHEF DE CUISINE, SODEXHO - SFRS, SAINT MEDARD EN JALLES.  
demeurant à MONTADY



- **Monsieur LOPEZ José**  
COMPTABLE, ALTRAD EQUIPEMENT, FLORENSAC.  
demeurant à POMEROLS
- **Madame LOPEZ Véronique**  
VENDEUSE, GALERIES LAFAYETTE, BEZIERS.  
demeurant à BEZIERS
- **Monsieur LORENTE Frédéric**  
MAITRE D'HOTEL, LES HESPERIDES DE L'ESPLANADE, MONTPELLIER.  
demeurant à COURNONSEC
- **Monsieur LOSSON Patrick**  
CONTROLEUR POINTEUR, SYSTEME U SUD, VENDARGUES.  
demeurant à LODEVE
- **Madame LOUBAT Isabelle née DELON**  
PHARMALIEN, OCP REPARTITION, MONTPELLIER.  
demeurant à SAINT JEAN DE VEDAS
- **Monsieur LOUBET Pascal**  
CHEF D'EQUIPE, SOCIÉTÉ GUINTOLI, SAINT-ETIENNE-DU-GRES.  
demeurant à LUNEL
- **Madame LOUISE Laurence**  
EMPLOYEE COMMERCIALE, CSF CHAMPION, LE CRES.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur LOUVET Jean**  
CHEF DE GROUPE, ERDF-GRDF, MONTPELLIER.  
demeurant à MIREVAL
- **Madame LUCAS Andréa née TILK**  
CHARGE D'ETUDES, SYSTEME U SUD, VENDARGUES.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame LUCE Christine née CANCE**  
INFIRMIERE, GROUPE UGECAM LR-MP, CASTELNAU LE LEZ.  
demeurant à PEROLS
- **Monsieur LUCIC Zoran**  
CONDUCTEUR COMBINE, SMURFIT KAPPA, GALLARGUES LE MONTUEUX.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur MAIGRE Thierry**  
EMPLOYE DE BANQUE, BANQUE POPULAIRE DU SUD, NIMES.  
demeurant à SAINT PARGOIRE
- **Monsieur MAILLE Samuel**  
VENDEUR, CARREFOUR, SAINT-CLEMENT DE RIVIERE.  
demeurant à GANGES
- **Madame MALACHANE Mireille**  
SAGE-FEMME, CLINIQUE CLEMENTVILLE, MONTPELLIER.  
demeurant à SAINT JEAN DE VEDAS
- **Monsieur MALIE Eric**  
DIRECTEUR COMMERCIAL, SOCIETE DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT  
ETIENNE .  
demeurant à COLOMBIERS
- **Madame MALIGES Carole**  
EMPLOYEE COMMERCIALE, MONOPRIX, SETE.  
demeurant à LA PEYRADE

- **Monsieur MALRIEU Christian**  
TECHNICO COMMERCIAL, ESO SUD OUEST SILVAIN, BEZIERS.  
demeurant à BEZIERS
- **Madame MALYEUX Christine née ROBERT**  
RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET PERSONNEL, FONGECIF LANGUEDOC  
ROUSSILLON, SAINT JEAN DE VEDAS.  
demeurant à JUVIGNAC
- **Madame MARCAILLOZ Pierrette née HYORDEY**  
ASSISTANTE GESTION DES BIENS ET SERVICES, CAISSE D'ASSURANCE MALADIE  
DE L'HERAULT, MONTPELLIER.  
demeurant à LATTES
- **Monsieur MARCHESE Jean-Luc**  
CHAUDRONNIER, LE RESERVOIR MASSAL, AGDE.  
demeurant à ALIGNAN DU VENT
- **Madame MARCHESE Karine née ROJO**  
HOTESSE DE CAISSE, GEANT CASINO MONTPELLIER CELLENEUVE,  
MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur MARIOTTI Stéphane**  
RESPONSABLE AGENCE, VIDAL PNEUS POINT S, THEZAN LES BEZIERS.  
demeurant à COLOMBIERS
- **Monsieur MARQUIS Claude**  
PREPARATEUR DE COMMANDE, SYSTEME U SUD, VENDARGUES.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur MARRES Eric**  
CAVISTE, CASTEL FRERES, BEZIERS.  
demeurant à COLOMBIERS
- **Monsieur MARTIAL Thierry**  
DIRECTEUR DE RESTAURANT, ELIOR ENTREPRISES, PARIS .  
demeurant à LAVERUNE
- **Monsieur MARTIN Thierry**  
CARISTE, ITM LOGISTIQUE ALIMENTAIRE INTERNATIONAL, VILLENEUVE LES  
BEZIERS.  
demeurant à LES AIRES
- **Monsieur MARTINEL Christophe**  
CONDUCTEUR CONDITIONNEMENT, PIERRE FABRE DERMO-COSMETIQUE,  
AVENE.  
demeurant à BEDARIEUX
- **Madame MARTINEZ Sandrine née DESTANDAU-PINSUN**  
RESPONSABLE COMMERCIAL, SOCIETE DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-  
ETIENNE.  
demeurant à SAINT GENIES DE FONTEDIT
- **Madame MARTINEZ Sylvie**  
CAISSIERE MACHINES A SOUS, CASINO DE VALRAS-PLAGE, VALRAS PLAGE.  
demeurant à SERIGNAN
- **Madame MAS Corinne**  
AGENT SERVICE HOSPITALIER, CLINIQUE CLEMENTVILLE, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER

- **Madame MASSELIN Roseline née THEVE**  
TECHNICIEN PEAGE, AUTOROUTES DU SUD DE LA FRANCE, NARBONNE.  
demeurant à POUSSAN
- **Madame MATHON Valérie née LEBREAU**  
AGENT SERVICE HOSPITALIER, C.R.F. DU DOCTEUR STER, LAMALOU LES BAINS.  
demeurant à LA TOUR SUR ORB
- **Monsieur MAUREL Michel**  
VENDEUR CONSEILLER DE VENTE, CARREFOUR BALARUC, BALARUC LE VIEUX.  
demeurant à SETE
- **Monsieur MAURY Daniel**  
DISTRIBUTEUR, MEDIAPOST, JACOU.  
demeurant à GIGNAC
- **Monsieur MEANO Mathieu**  
ANIMATEUR DE VENTE, CARREFOUR BALARUC, BALARUC LE VIEUX.  
demeurant à COURNONTERRAL
- **Monsieur MEILLAN Jean-Jacques**  
CHAUFFEUR RECEVEUR, LES CARS DU BASSIN DE THAU, FRONTIGNAN.  
demeurant à SETE
- **Monsieur MENDES Georges**  
CHARGE D'AFFAIRES ENTREPRISES, BANQUE EUROPEENNE DU CREDIT  
MUTUEL, STRASBOURG.  
demeurant à SETE
- **Madame MENTEC Joëlle**  
COMMIS DE CUISINE, LES HESPERIDES DE L'ESPLANADE, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur MERCATILI Christian**  
CHAUFFEUR, SMN GROUPE NICOLLIN , LA GRANDE MOTTE.  
demeurant à MARSILLARGUES
- **Monsieur METAYER Sylvain**  
RESPONSABLE RESTAURATION, SA CASINO DE PALAVAS, PALAVAS LES FLOTS.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur MICHAUD Claude**  
STEWARD, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.  
demeurant à CASTRIES
- **Monsieur MICHEL Jérôme**  
MEMBRE COMITE DE DIRECTION, SETE LOISIRS SAS, SETE.  
demeurant à MARSEILLAN
- **Monsieur MINGUEZ Jean-Luc**  
CHAUFFEUR POIDS LOURDS, S.M.N. GROUPE NICOLLIN, MONTPELLIER.  
demeurant à VILLENEUVE-LES-MAGUELONE
- **Madame MIQUEL Nadine**  
RESPONSABLE DE VENTE, GALERIES LAFAYETTE, BEZIERS.  
demeurant à BESSAN
- **Madame MISTRAEN Odile**  
ASSISTANTE D'EXPLOITATION, ALGECO SAS, CHARNAY LES MACON CEDEX.  
demeurant à POMEROLS
- **Monsieur MITTELETTE Bruno**  
CADRE COMMERCIAL, TERRE AZUR GROUPE POMONA, BERRE L'ETANG.  
demeurant à GIGEAN

- **Monsieur MOINARD Stéphane**  
INSPECTEUR DU RECOUVREMENT, U.R.S.S.A.F. DU LANGUEDOC ROUSSILLON,  
MONTPELLIER.  
demeurant à CAMPAGNAN
- **Madame MOLINA Annie née SIMONET**  
INFIRMIERE, CLINIQUE DU MILLENAIRE, MONTPELLIER.  
demeurant à PRADES LE LEZ
- **Madame MOLINA Sophie née TROILLAS**  
EMPLOYEE DE RESTAURATION, COMPASS GROUP FRANCE, CHATILLON.  
demeurant à SAINT GERVAIS SUR MARE
- **Madame MOLINES Fabienne née PUCHERAL**  
ASSISTANTE RESSOURCES HUMAINES, MEDIAPOST, JACOU.  
demeurant à PIGNAN
- **Monsieur MOLINIER Michel**  
CADRE COMMERCIAL, LES GRANDS GARAGES DU BITERROIS, BEZIERS.  
demeurant à SERVIAN
- **Madame MONTAGNANI Véronique**  
HOTESSE DE CAISSE, AUCHAN FRANCE, VILLENEUVE D'ASCQ.  
demeurant à CASTELNAU LE LEZ
- **Monsieur MONTAGUT Gilbert**  
TECHNICIEN, SCHNEIDER ELECTRIC PROTECTION & CONTROLE, LATTES.  
demeurant à FRONTIGNAN
- **Madame MONTERASTELLI Lydie née MANGENOT**  
HOTESSE DE L'AIR, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.  
demeurant à LUNEL VIEL
- **Monsieur MORALES Stéphane**  
RESPONSABLE DES OPERATIONS, BRINK'S EVOLUTION, MARSEILLE.  
demeurant à MIREVAL
- **Monsieur MOREAU Gilles**  
ANIMATEUR RADIO, RADIO FRANCE, PARIS CEDEX 16.  
demeurant à MAUGUIO
- **Madame MORENO Nadine**  
EMPLOYEE ADMINISTRATIVE, GALERIES LAFAYETTE, BEZIERS.  
demeurant à BEZIERS
- **Monsieur MOTRO Pascal**  
ERPRT LEVEL3, SCHNEIDER ELECTRIC INDUSTRIES SAS, RUEIL-MALMAISON.  
demeurant à PEROLS
- **Madame MOULET Hélène**  
EMPLOYEE DE BANQUE, LE CREDIT LYONNAIS SA, VILLEJUIF CEDEX.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur MOUTHAAAN Elian**  
RESPONSABLE ADJOINT DE SECURITE, SAS CASINO DU CAP D'AGDE, CAP  
D'AGDE.  
demeurant à BEZIERS
- **Madame MOYANO Sylvie née OLLETTE**  
REFERENT TECHNIQUE, CAF DE L'HERAULT, MONTPELLIER.  
demeurant à TRESSAN

- **Monsieur MUNIER Cédric**  
CHEF OUVRIER BRANCHEMENT, COOP.D'ELECTRICITE ST MARTIN DE LONDRES,  
SAINT-GELY-DU-FESC.  
demeurant à SAINT MARTIN DE LONDRES
- **Monsieur NARDINI Alain**  
CONDUCTEUR D'ENGINS, EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS MEDITERRANEE, SAINT  
THIBERY.  
demeurant à PEZENAS
- **Monsieur NAVARRET Pascal (A titre exceptionnel)**  
CADRE COMMERCIAL, GROUPE SOFEMO, LA WANTZENAU.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame NAVEL Chantal née BOUDERLIQUE**  
AGENT DE PROPLETE, ONET PROPLETE, LATTES.  
demeurant à LE CRES
- **Monsieur NEYME Christophe**  
CHAUFFEUR COLLECTEUR, LA FEUILLE D'ERABLE, MONTPELLIER.  
demeurant à PAULHAN
- **Monsieur NIETO Bruno**  
CHAUFFEUR MACHINISTE, STE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT,  
MONTPELLIER.  
demeurant à LODEVE
- **Monsieur NOGUEIRA Antoine née BOUYSSIE**  
CHEF DE CHANTIER, GFC CONSTRUCTION, CALUIRE ET CUIRE CEDEX.  
demeurant à MARGON
- **Madame NOOTENS Jirien**  
ASSISTANTE AOV EXPORT, HORIBA ABX, MONTPELLIER.  
demeurant à BAILLARGUES
- **Monsieur NOUGUES Paul**  
CADRE DE BANQUE, BANQUE POPULAIRE DU SUD, NIMES.  
demeurant à SAINT CLEMENT DE RIVIERE
- **Monsieur NURIT Serge**  
CONSEILLER A L'EMPLOI, POLE EMPLOI LANGUEDOC ROUSSILLON,  
MONTPELLIER.  
demeurant à CLAPIERS
- **Monsieur ORTIZ Joachim**  
SOUDEUR, ATELIER INDUSTRIEL DU SUD, MARSEILLAN.  
demeurant à MARSEILLAN
- **Madame PADOVANNI Muriel née MEZZAFONTE**  
ASSISTANTE TECHNIQUE, SYSTEME U SUD, VENDARGUES.  
demeurant à LUNEL
- **Monsieur PAGES Jean-Luc**  
CADRE EXPERT, GRANDS GARAGES DU GARD, NIMES.  
demeurant à SAINT CLEMENT DE RIVIERE
- **Madame PAGES Nathalie**  
CHARGE DE CLIENTELE, ADREA MUTUELLE , NIMES.  
demeurant à MONTBAZIN
- **Monsieur PAINDAVOINE Paul-Arnaud**  
INGENIEUR INFORMATIQUE, PÔLE EMPLOI DGASI, CASTELNAU- LE-LEZ.  
demeurant à PLAISSAN

- **Monsieur PALACIOS Nicolas**  
CHARGE DE DEVELOPPEMENT, CCIT DE NIMES, NIMES.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur PALAYS Frantz**  
RESPONSABLE ADJOINT MATIERES SECHES, CASTEL FRERES, BEZIERS.  
demeurant à CERS
- **Madame PANTECOUTEAU Gaëlle née DEBRAY**  
AUXILIAIE DE PUERICULTURE, CLINIQUE CLEMENTVILLE, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame PARISI Elisabeth**  
CONSEILLERE VENTE, CARREFOUR, SAINT-CLEMENT DE RIVIERE.  
demeurant à MURVIEL-LES-MONTPELLIER
- **Monsieur PASCAL Josian**  
CHEF DE QUAI, CALBERSON MEDITERRANEE, SAINT JEAN DE VEDAS.  
demeurant à VIC-LA-GARDIOLE
- **Madame PASQUALINI Géraldine née AMANS**  
SECRETAIRE MEDICALE, SCM IMACAM, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame PEITAVI Annick née BOURGEOIS**  
RESPONSABLE PLATEFORME, MEDIAPOST, JACOU.  
demeurant à BEZIERS
- **Madame PENA Maryline**  
TECHNICIEN HAUTEMENT QUALIFIE, POLE EMPLOI LANGUEDOC ROUSSILLON,  
MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame PERDREAU Brigitte née FLOCH**  
SAGE FEMME, CLINIQUE CLEMENTVILLE, MONTPELLIER.  
demeurant à MUDAISON
- **Monsieur PERIAGO José**  
OUVRIER D'ESAT, ADPEP 34 ESAT LA BULLE BLEUE, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame PERREAL Evelyne**  
AGENT DE GESTION, GROUPE SNI, MONTPELLIER.  
demeurant à LATTES
- **Madame PERU Martine**  
AGENT SERVICE HOSPITALIER, C.R.F. DU DOCTEUR STER, LAMALOU LES BAINS.  
demeurant à LAMALOU-LES-BAINS
- **Madame PETIT Roselyne née DEPREZ**  
ASSISTANTE ADMINISTRATIVE, CARREFOUR, SAINT-CLEMENT DE RIVIERE.  
demeurant à SAINTE CROIX DE QUINTILLARGUES
- **Madame PEYROUTOU Valérie**  
EMPLOYEE COMMERCIALE, CSF CHAMPION, LE CRES.  
demeurant à SAINT DREZERY
- **Monsieur PEYTAVI Bruno**  
DIRECTEUR, SOCIÉTÉ ELIT, BEZIERS.  
demeurant à PORTIRAGNES
- **Monsieur PFISTER Alain**  
GESTIONNAIRE DE COMMANDES, PROFILS SYSTEMES SAS, BAILLARGUES.  
demeurant à VIOLS-LE-FORT

- **Monsieur FIGIERE Yves**  
LANCIER, STE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame PINERO Blandine**  
ASSISTANTE DE GESTION DE DOSSIERS, FONGECIF LANGUEDOC ROUSSILLON,  
SAINT JEAN DE VEDAS.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur PIZANO Christian**  
CONDUCTEUR D'ENGINS, EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS MEDITERRANEE, SAINT  
THIBERY.  
demeurant à SERVIAN
- **Monsieur PLANTIER Thierry**  
CADRE COMMERCIAL, CARREFOUR BALARUC, BALARUC LE VIEUX.  
demeurant à VILLEVEYRAC
- **Mademoiselle POIRIER Valérie**  
OUVRIERE D'ESAT, ADPEP 34 ESAT LA BULLE BLEUE, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur POLITO Christian**  
EMPLOYE, AREVA NC - MARCOULE, BAGNOLS-SUR-CEZE.  
demeurant à SETE
- **Madame PORCHER Isabelle née BOURRE**  
RESPONSABLE ADMINISTRATIVE, INNO POLYGONE, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur PRADAL Olivier**  
MANAGER METIER, CARREFOUR, SAINT-CLEMENT DE RIVIERE.  
demeurant à SAINT GEORGES D'ORQUES
- **Monsieur PRADO Christian**  
COORDINATEUR DE SITE, SECURITAS FRANCE SARL, MAUGUIO.  
demeurant à MONTARNAUD
- **Monsieur PRE Roland**  
COMMANDANT DE BORD, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.  
demeurant à LANSARGUES
- **Madame PRE Sophie née PILLE**  
CHEF DE CABINE, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.  
demeurant à MAUGUIO
- **Monsieur PREVOT Laurent**  
TECHNICIEN EXPLOITANT LIGNE, O.I MANUFACTURING, BEZIERS.  
demeurant à CAPESTANG
- **Madame PROUGET Anne**  
PREPARATRICE EN PHARMACIE, GROUPE LANGUEDOC MUTUALITE,  
MONTPELLIER.  
demeurant à JUVIGNAC
- **Madame PY Jacqueline née LACUGUE**  
CHARGE DE GESTION ADMINISTRATIVE, FRANCE TELEVISIONS, PARIS.  
demeurant à SAINT BRES
- **Monsieur PYCK Katrien**  
ASSISTANTE VENTE, CARREFOUR BALARUC, BALARUC LE VIEUX.  
demeurant à POUSSAN

- **Madame QUENTIN Christine**  
COMPTABLE, INFOGEM-CENTRE MEDICAL ODYSSEUM, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur QUILES Jean-Marc**  
CONSEILLER MOBILITE PROFESSIONNELLE, FONGECIF LANGUEDOC  
ROUSSILLON, SAINT JEAN DE VEDAS.  
demeurant à SAINT JEAN DE VEDAS
- **Monsieur RABATEL Landry**  
RESPONSABLE ENTREPOT, SYSTEME U SUD, VENDARGUES.  
demeurant à BRISSAC
- **Madame RABOTIN Patricia**  
OPERATRICE CONFECTION, EMINENCE SAS, AIMARGUES.  
demeurant à GANGES
- **Madame RAMONDY Patricia née ROCHE**  
EMPLOYEE BANQUE, BANQUE DE FRANCE, MARNE LA VALLEE.  
demeurant à SAINT GELY DU FESC
- **Madame RAULT Danièle née CAMPAGNE**  
CONSEILLERE MUTUALISTE, LA FRANCE MUTUALISTE, PARIS CEDEX 17.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame RAYNAL Véronique**  
AIDE-SOIGNANTE, C.R.F. DU DOCTEUR STER, LAMALOU LES BAINS.  
demeurant à COLOMBIERES-SUR-ORB
- **Monsieur RAYNAUD Philippe**  
CHAUFFEUR D'ENGIN, SOCIETE GUINTOLI, SAINT ETIENNE DU GRES.  
demeurant à VILLETTE
- **Monsieur REINOLD Laurent**  
OPERATEUR CONDITIONNEMENT, CASTEL FRERES, BEZIERS.  
demeurant à BEZIERS
- **Monsieur RENOUVIER Jacky**  
APPROVISIONNEUR, ALTRAD EQUIPEMENT, FLORENSAC.  
demeurant à VALROS
- **Monsieur RIBEREAU-GAYON Hugues**  
CONSEILLER COMMERCIAL, METRO CCF, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur RICHARD Patrick**  
OUVRIER D'ESAT, ADPEP 34 ESAT LA BULLE BLEUE, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame RICHARDIERE Sylvie née FREMIN**  
CONSEILLERE DE VENTE, GALERIES LAFAYETTE, BEZIERS.  
demeurant à BEZIERS
- **Monsieur RIGOLET Frédéric**  
VENDEUR PRODUITS ET SERVICES, CARREFOUR, SAINT-CLEMENT DE RIVIERE.  
demeurant à BAILLARGUES
- **Mademoiselle RIPOLL Ludivine**  
OUVRIERE D'ESAT, ADPEP 34 ESAT LA BULLE BLEUE, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER



- **Monsieur RIYAH Samir**  
CONSEILLER PIECES DE RECHANGE, RENAULT RETAIL GROUP - MONTPELLIER,  
MONTPELLIER.  
demeurant à LUNEL
- **Monsieur ROBERT Christian**  
CADRE COMMERCIAL, VIGNAL SYSTEMS, VENISSIEUX.  
demeurant à VERARGUES
- **Madame ROBERT Giliane née ARNAC**  
ASSISTANTE DE DIRECTION, CARREFOUR, SAINT-CLEMENT DE RIVIERE.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame ROBERT Muriel**  
AGENT ADMINISTRATIF, CIPAM, MARSEILLE.  
demeurant à MAUGUIO
- **Monsieur ROCHELANDET Florian**  
AGENT ADMINISTRATIF, CAISSE D'ASSURANCE MALADIE DE L'HERAULT,  
MONTPELLIER.  
demeurant à JUVIGNAC
- **Monsieur RODRIGUEZ François**  
CONSEILLER DE VENTE, CARREFOUR BALARUC, BALARUC LE VIEUX.  
demeurant à FRONTIGNAN
- **Monsieur ROGER Jean-François**  
CONVOYEUR DE FONDS, LOOMIS FRANCE, LUNEL.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur ROLDAN Alain**  
VENDEUR, CARREFOUR, SAINT-CLEMENT DE RIVIERE.  
demeurant à LATTES
- **Madame ROMEU Hélène**  
SECRETAIRE PHYSIONOMISTE, SAS CASINO DU CAP D'AGDE, CAP D'AGDE.  
demeurant à AGDE
- **Madame ROUBIRA Catherine**  
COMPTABLE, SYSTEME U SUD, VENDARGUES.  
demeurant à CASTRIES
- **Monsieur ROUGY Stephen**  
PEINTRE, SA ATOLE , CASTRIES.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame ROUQUET Françoise**  
SECRETAIRE ADMINISTRATIVE, GROUPE LANGUEDOC MUTUALITE,  
MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur ROUSSET Marc**  
COORDINATEUR DE TRAVAUX, SARP MEDITERRANEE, MONTPELLIER.  
demeurant à MAUGUIO
- **Madame ROUVIERE Bernadette**  
INFIRMIERE, C.R.F. DU DOCTEUR STER, LAMALOU LES BAINS.  
demeurant à BEDARIEUX
- **Madame RUBEGUE Murielle née DONCKERS**  
SECRETAIRE, SOCIÉTÉ GUINTOLI, SAINT-ETIENNE-DU-GRES.  
demeurant à MUDAISON

- **Monsieur RUGGIERO Christian**  
OUVRIER, SCHNEIDER ELECTRIC ENERGY FRANCE, RUEIL MALMAISON CEDEX.  
demeurant à LUNEL
- **Monsieur SABATIER Jean-Pierre**  
CENTRALISTE BETON, SCHNEIDER ELECTRIC ENERGY FRANCE, RUEIL  
MALMAISON CEDEX.  
demeurant à FRONTIGNAN
- **Monsieur SABOUREAU David**  
CHAUFFEUR LIVREUR, CHARVET LA MURE BIANCO SAS, LYON.  
demeurant à SAINT GELY DU FESC
- **Madame SAHUC Martine née NYARI**  
CONSEILLERE DE VENTE, GALERIES LAFAYETTE, BEZIERS.  
demeurant à VENDRES
- **Monsieur SAINTY Jean-Marc**  
ASSISTANT MARKETING, PAGES JAUNES, SEVRES CEDEX.  
demeurant à PEROLS
- **Monsieur SALA Patrick**  
EMPLOYE, BREGER SUD, BEZIERS.  
demeurant à BEZIERS
- **Monsieur SALEHZADA Ziahomayun**  
MONTEUR, SCHNEIDER ELECTRIC ENERGY FRANCE, RUEIL MALMAISON CEDEX.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur SALOMON Pascal**  
REFERENT TECHNICIEN PRESTATIONS, CPAM - GARD, NIMES.  
demeurant à VERARGUES
- **Monsieur SANCHEZ Henri**  
CARISTE, ITM LOGISTIQUE ALIMENTAIRE INTERNATIONAL, VILLENEUVE LES  
BEZIERS.  
demeurant à LESPIGNAN
- **Monsieur SANCHEZ Thierry**  
CHEF D'EXPLOITATION, SMTVD, MONTPELLIER.  
demeurant à VALERGUES
- **Monsieur SANCY Emmanuel**  
DIRECTEUR DE SITE, FLEXSYS VERKAUF GMBH, SETE.  
demeurant à FRONTIGNAN
- **Monsieur SANNINO Lucien**  
EXPERT MECANISME, SCHNEIDER ELECTRIC ENERGY FRANCE, RUEIL  
MALMAISON CEDEX.  
demeurant à JUVIGNAC
- **Madame SANTE Valérie**  
CONSEILLER A L'EMPLOI, POLE EMPLOI LANGUEDOC ROUSSILLON,  
MONTPELLIER.  
demeurant à VILLEVEYRAC
- **Monsieur SANTOS Laurent**  
EMPLOYE DE BANQUE, SOCIETE BORDELAISE DE CREDIT INDUSTRIEL ET  
COMMERCIAL, BORDEAUX.  
demeurant à FLORENSAC
- **Monsieur SARAZIN Pascal**  
TECHNICIEN SUPERIEUR DE ZOOTECHNIE, SANOFI AVENTIS, CHILLY MAZARIN.  
demeurant à COMBAILLAUX

- **Madame SEGALAS Maria Del Pilar née CANOVAS**  
EMPLOYEE QUALIFIEE RESERVE, AUCHAN PEROLS, PEROLS CEDEX.  
demeurant à PEROLS
- **Madame SEGURET Monique-Marie née REBUT**  
COMPTABLE, EXCO LANGUEDOC S.A.S., BEZIERS.  
demeurant à SAINT GEORGES D'ORQUES
- **Madame SELLAMI Bahya née BENLEFKI**  
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE, POLYCLINIQUE SAINT-ROCH, MONTPELLIER.  
demeurant à CASTELNAU LE LEZ
- **Madame SELLIER Agathe**  
CADRE BANCAIRE, CIC - SUD OUEST, BORDEAUX.  
demeurant à SAINT GELY DU FESC
- **Monsieur SERDOUN Ben Amar**  
CONDUCTEUR NETTOIEMENT, STE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT,  
MONTPELLIER.  
demeurant à SAINT ANDRE DE SANGONIS
- **Madame SERRES Anne-Pierrette née DECOR**  
SECRETAIRE, CER LANGUEDOC ROUSSILLON, LA TOUR SUR ORB.  
demeurant à LA TOUR SUR ORB
- **Monsieur SEVEGNER Bruno**  
TECHNICO COMMERCIAL, LAFARGE BETONS FRANCE, CLAMART CEDEX.  
demeurant à SAINT PARGOIRE
- **Madame SIMON Catherine**  
HOTESSE DE L'AIR, AIR FRANCE, ROISSY CHARLES DE GAULLE .  
demeurant à SETE
- **Monsieur SIPOLIS Jean-Marc**  
RESPONSABLE BUREAU D'ETUDES, ALTRAD EQUIPEMENT, FLORENSAC.  
demeurant à SERVIAN
- **Monsieur SMAGGE Didier**  
ATTACHE COMMERCIAL, ETS BAURES, MONTPELLIER.  
demeurant à AGDE
- **Monsieur SORIANO Sylvain**  
TECHNICIEN S.A.V., LEROY MERLIN, SAINT JEAN DE VEDAS CEDEX.  
demeurant à CANET
- **Madame SOULAT Rita née LAMADJI**  
EMPLOYEE DE BUREAU, U.R.S.S.A.F. DU LANGUEDOC ROUSSILLON,  
MONTPELLIER.  
demeurant à FABREGUES
- **Monsieur SOULIE Xavier**  
CARRELEUR, S.A.R.L. CARRILLO, SAINT GEORGES D'ORQUES.  
demeurant à SAUSSAN
- **Monsieur SOULLIER Daniel**  
OUVRIER D'ESAT, ADPEP 34 ESAT LA BULLE BLEUE, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame STEPHENS Rae**  
EMPLOYEE DE JEUX, SAS CASINO DU CAP D'AGDE, CAP D'AGDE.  
demeurant à CABRIERES

- **Madame SUBILS Murielle née DURELICQ**  
SECRETAIRE, CLINIQUE STELLA, VERARGUES.  
demeurant à VERARGUES
- **Madame SUBRA Evelyne**  
EQUIPIERE DE VENTE, CARREFOUR BALARUC, BALARUC LE VIEUX.  
demeurant à SETE
- **Madame TAIBI Jacaqueline**  
CONSEILLERE DE VENTE, GALERIES LAFAYETTE, BEZIERS.  
demeurant à BEZIERS
- **Monsieur TAIBI Miloud**  
OUVRIER D'ESAT, ADPEP 34 ESAT LA BULLE BLEUE, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur TEMZI El Mabrouk**  
OUVRIER, SCHNEIDER ELECTRIC ENERGY FRANCE, RUEIL MALMAISON CEDEX.  
demeurant à SETE
- **Monsieur TERCENIO Michel**  
OUVRIER D'ESAT, ADPEP 34 ESAT LA BULLE BLEUE, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame THEROND Corinne née VALLIER**  
SECRETAIRE PRINCIPALE, C.G.O.S. DES ETS HOSPITALIERS PUBLICS, PARIS.  
demeurant à BEAULIEU
- **Monsieur THOMASSIN Joël**  
TECHNICIEN, PROXITHERM , LEVALLOIS-PERET CEDEX.  
demeurant à BEZIERS
- **Monsieur TIRON Xavier**  
MONITEUR, SYSTEME U SUD, VENDARGUES.  
demeurant à LANSARGUES
- **Monsieur TOMMASINO Marc**  
RESPONSABLE ACHATS, SOCIÉTÉ ECA ROBOTICS SAS, LA GARDE.  
demeurant à CLERMONT L'HERAULT
- **Monsieur TOUSSAINT Jean-Marc**  
CHEF D'EQUIPE, BRL EXPLOITATION, NIMES.  
demeurant à MARSILLARGUES
- **Monsieur TRAORE Amadou**  
AGENT DE TRI, SMTVD, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame TROLLAT Alexandrine**  
EMPLOYEE DE BANQUE, BNP PARIBAS - BDDF FARH, NANTERRE CEDEX.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame TROPEANO Stéphanie**  
RESPONSABLE COMMERCIAL, SOCIETE DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT  
ETIENNE .  
demeurant à LIGNAN-SUR-ORB
- **Madame TRULLA MONSERRAT Caroline**  
AGENT CPAM, CAISSE D'ASSURANCE MALADIE DE L'HERAULT, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur VACCA David**  
CHEF D'EQUIPE, LE RESERVOIR MASSAL, AGDE.  
demeurant à AGDE

- **Madame VALETTE Françoise**  
CONSEILLER CLIENTELE, CAISSE D'EPARGNE LANGUEDOC-ROUSSILLON,  
MONTPELLIER.  
demeurant à MARSEILLAN
- **Monsieur VALETTE Jean-Philippe**  
DIRECTEUR AGENCE , CAISSE D'EPARGNE LANGUEDOC-ROUSSILLON,  
MONTPELLIER.  
demeurant à JUVIGNAC
- **Monsieur VAN DEN ABEELE Thierry**  
SPECIALISTE SAV, DIAGNOSTICA STAGO, ASNIERES SUR SEINE CEDEX.  
demeurant à FOZIERES
- **Monsieur VANDEVENNE Michel**  
INGENIEUR, SAFEGE, NANTERRE.  
demeurant à GALARGUES
- **Monsieur VANEL Christian**  
AGENT DE FABRICATION, SAS MPB, LUNEL CEDEX.  
demeurant à LUNEL
- **Madame VANSPEYBROECK Aline**  
RESPONSABLE D'ACTIVITE SOCIALE, COMITE D'ETABLISSEMENT REGIONAL  
CHEMINOT, MONTPELLIER.  
demeurant à BEZIERS
- **Madame VATTIER Monia née EL MAJERI**  
FORMATRICE, CRIP - GROUPE UGECAMP LR-MP, CASTELNAU LE LEZ CEDEX.  
demeurant à CASTELNAU LE LEZ
- **Monsieur VAZQUEZ Philippe**  
RESPONSABLE BUREAU D'ETUDES, LE RESERVOIR MASSAL, AGDE.  
demeurant à AGDE
- **Monsieur VEECKMAN Laurent**  
RESPONSABLE TECHNIQUE, ENERSYS SARL, ARRAS CEDEX.  
demeurant à LUNEL
- **Monsieur VELOSO Georges**  
ASSISTANT TECHNIQUE, SYSTEME U SUD, VENDARGUES.  
demeurant à BAILLARGUES
- **Monsieur VERGNES Michel**  
PILOTE DE LIGNE, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.  
demeurant à AGDE
- **Madame VEXLARD Ghislaine**  
CADRE BANCAIRE, SOCIETE GENERALE , PARIS CEDEX 18.  
demeurant à PEROLS
- **Monsieur VEYSSEYRE Olivier**  
PREPARATEUR COMMANDE, DISTRISUD, FRONTIGNAN.  
demeurant à FRONTIGNAN
- **Monsieur VIALA Michel**  
MECANICIEN, LES GRANDS GARAGES DU BITERROIS, BEZIERS.  
demeurant à COLOMBIERS
- **Madame VIANA Marie-Laure née CABANERO**  
AGENT DE MAITRISE, POLE EMPLOI LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.  
demeurant à SAINT BRES

- **Madame VIEIRA DE SOUSA Nathalie**  
CONSEILLERE EMPLOI, POLE EMPLOI LANGUEDOC ROUSSILLON,  
MONTPELLIER.  
demeurant à SETE
- **Monsieur VIGNE Alain**  
ASSISTANT COMPTABLE, SA M.G.A. PAYS D'OC, SOMMIERES.  
demeurant à SAUSSINES
- **Monsieur VILLEMON Frédéric**  
DIRECTEUR REGIONAL, MERCK LIPHA SANTE FRANCE, LYON.  
demeurant à PALAVAS-LES-FLOTS
- **Monsieur VISINTIN Stéphane**  
ASSISTANT LOGISTIQUE, SYSTEME U SUD, VENDARGUES.  
demeurant à SAINT GEORGES D'ORQUES
- **Monsieur WALLET Michel**  
CONDUCTEUR MACHINES A SACS, BREGER SUD, BEZIERS.  
demeurant à BEZIERS
- **Monsieur WILTORD Richard**  
MANIPULATEUR EN ELECTRORADIOLOGIE, SCM IMACAM, MONTPELLIER.  
demeurant à SAINT JEAN DE CUCULLES
- **Madame WOODHOUSE Pascale née GERARD**  
ASSISTANTE COMMERCIALE, SYSTEME U SUD, VENDARGUES.  
demeurant à CASTELNAU LE LEZ
- **Monsieur ZEKRI Meriem**  
EMPLOYEE DE BANQUE, BNP PARIBAS, MONTPELLIER.  
demeurant à CLAPIERS

**Article 2 : La médaille d'honneur du travail VERMEIL est décernée à :**

- **Madame ABBAL Brigitte née ROUMAGNAC**  
AUXILIAIRE DE VIE, COMPASS GROUP FRANCE, CHATILLON.  
demeurant à SAINT GERVAIS SUR MARE
- **Monsieur ADELL Alain**  
DOCKER, CAISSE DE COMPENSATION DU PORT DE SETE, SETE.  
demeurant à FRONTIGNAN
- **Monsieur ALAZAUD Franck**  
VENDEUR, ARMAND THIERRY SAS, LEVALLOIS-PERRET CEDEX.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame ALIAGA Sylvie née LOPEZ**  
EMPLOYEE, CAISSE D'EPARGNE LANGUEDOC-ROUSSILLON, MONTPELLIER.  
demeurant à LE CRES
- **Monsieur ALIU Patrick**  
VAGUEMESTRE, MIDI LIBRE, SAINT JEAN DE VEDAS.  
demeurant à LATTES
- **Madame ALLE Christine née CARIBENT**  
TECHNICIEN VERIFICATEUR, CAF DE MONTPELLIER, MONTPELLIER.  
demeurant à CANET
- **Monsieur ALLET Régis**  
RELEVEUR, VEOLIA EAU-COMPAGNIE GENERALE DES EAUX, MONTPELLIER.  
demeurant à LES MATELLES

- **Monsieur ARNAL Francis**  
CHEF D'EQUIPE, SMTVD, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame ARNAL Monique**  
AIDE-SOIGNANTE, C.R.F. DU DOCTEUR STER, LAMALOU LES BAINS.  
demeurant à LAMALOU-LES-BAINS
- **Monsieur ARTIERES Serge**  
GALVANISEUR, LE RESERVOIR MASSAL, AGDE.  
demeurant à MARSEILLAN
- **Monsieur ARVIEU Christophe**  
BOUCHER, INNO POLYGONE, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame ASSIE Maryline née VERLAGUET**  
EMPLOYEE LIBRE SERVICE, AUCHAN FRANCE, VILLENEUVE D'ASCQ.  
demeurant à PAILHES
- **Monsieur AUGUSTIN-VIGUIER Christophe**  
TECHNICIEN, AREVA NC, NARBONNE.  
demeurant à AGDE
- **Madame AUSSENAC Marie**  
COMPTABLE, LE RESERVOIR MASSAL, AGDE.  
demeurant à FLORENSAC
- **Monsieur AUTERIVES David**  
CHEF DE PARC, SAS MPB, LUNEL CEDEX.  
demeurant à LUNEL VIEL
- **Monsieur AYMERICH Jacques**  
ATTACHE TECHNICO COMMERCIAL, ETS BAURES, MONTPELLIER.  
demeurant à JUVIGNAC
- **Monsieur BACONNAIS Alain**  
RESPONSABLE SERVICE MAINTENANCE, SAUR S.A.S., NIMES.  
demeurant à BEAULIEU
- **Monsieur BALP Daniel**  
COMPTABLE, CAISSE D'EPARGNE LANGUEDOC-ROUSSILLON, MONTPELLIER.  
demeurant à SETE
- **Madame BARDIOT-LANZONE Muriel**  
TECHNICIEN RELATIONS CLIENTS, LABORATOIRES BOIRON, PEROLS.  
demeurant à PEROLS
- **Monsieur BARDOT Philippe**  
CHEF DE SECTEUR, SOCIETE RICARD, BESSAN.  
demeurant à ASPIRAN
- **Madame BARGETON Béatrice**  
EMPLOYEE DE BANQUE, CAISSE D'EPARGNE LANGUEDOC-ROUSSILLON,  
MONTPELLIER.  
demeurant à COMBAILLAUX
- **Monsieur BARRE Richard**  
EMPLOYEE ADMINISTRATIF, SYSTEME U SUD, VENDARGUES.  
demeurant à VENDARGUES
- **Madame BASTIDE Sabine**  
CONSEILLER FINANCIER, BANQUE POPULAIRE DU SUD, NIMES.  
demeurant à BEZIERS

- **Madame BATAILLE Marie-Christine née SCOTTI (A titre exceptionnel)**  
SECRETAIRE, ASSOCIATION AAEPM, MONTPELLIER.  
demeurant à SAINT GELY DU FESC
- **Madame BAUP Marie-Christine née DELUC**  
ASSISTANTE DE DIRECTION, CAISSE D'EPARGNE LANGUEDOC-ROUSSILLON,  
MONTPELLIER.  
demeurant à SAINT GELY DU FESC
- **Monsieur BEC Bernard**  
CHAUFFEUR POIDS LOURDS, STE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT,  
MONTPELLIER.  
demeurant à TEYRAN
- **Monsieur BENAVENTE Christian**  
MECANICIEN, COURRIERS DU MIDI - GROUPE KEOLIS, MONTPELLIER.  
demeurant à LANSARGUES
- **Madame BERTERO Marie-Thérèse née ARENAS**  
CONSEILLERE ADMINISTRATIVE ET COMPTABLE, CARREFOUR BALARUC,  
BALARUC LE VIEUX.  
demeurant à LOUPIAN
- **Monsieur BERTHUIT Bruno**  
EMPLOYE DE BANQUE, SOCIETE GENERALE, MONTPELLIER CEDEX 2.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame BERTRAND Denise**  
ASSISTANTE D'EXPLOITATION, ONYX LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.  
demeurant à BOISSERON
- **Madame BERTUEL Frédérique**  
CONSEILLERE EN EVOLUTION PROFESSIONNELLE, FONGECIF LANGUEDOC  
ROUSSILLON, SAINT JEAN DE VEDAS.  
demeurant à LANSARGUES
- **Madame BETEILLE Marlène née VALLAT**  
SECRETAIRE ADMINISTRATIVE, SAS CONSEIL ENTREPRISE, MONTPELLIER.  
demeurant à SAINT MARTIN DE LONDRES
- **Monsieur BEZIADE Alain**  
RESPONSABLE ADMINISTRATIF, LE RESERVOIR MASSAL, AGDE.  
demeurant à MARSEILLAN
- **Monsieur BLACHER Rémy**  
CADRE COMMERCIAL, BASF FRANCE SAS, ECULLY CEDEX.  
demeurant à ASSAS
- **Madame BLONDIN Mireille née ARFEL**  
HOTESSE DE CAISSE, CARREFOUR BALARUC, BALARUC LE VIEUX.  
demeurant à MONTBAZIN
- **Monsieur BOISSIER Claude**  
ELECTROMECHANICIEN, SAUR S.A.S., NIMES.  
demeurant à CLERMONT L'HERAULT
- **Madame BORDES Pascale née ORSINI**  
ANIMATRICE, RADIO FRANCE, PARIS CEDEX 16.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur BORIES AZEAU Benoit**  
OUVRIER D'ESAT, ADPEP 34 ESAT LA BULLE BLEUE, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER



- **Monsieur BOT Thierry**  
AGENT DE MAITRISE, SCHNEIDER ELECTRIC ENERGY FRANCE, RUEIL  
MALMAISON CEDEX.  
demeurant à LAVERUNE
- **Monsieur BOUCHACOURT Bernard**  
DIRECTEUR REGIONAL, SAUR S.A.S., NIMES.  
demeurant à CASTELNAU LE LEZ
- **Madame BOUCHERY Fabienne**  
MANIPULATRICE RADIO, S.C.M. ST JEAN IMAGERIE, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur BOUISSON Philippe**  
EMPLOYE DE BANQUE, BNP PARIBAS , NANTERRE CEDEX.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur BOUJAREL Bernard**  
CADRE COMMERCIAL, 3M BRICOLAGE ET BATIMENT, LONGVIC.  
demeurant à AUMELAS
- **Monsieur BOULANGER Loïc**  
RESPONSABLE ATELIER, CERDAN AUTOMOBILE, CASTELNAU LE LEZ.  
demeurant à SAINT GELY DU FESC
- **Madame BOULET Catherine**  
TECHNICIEN CONSEIL ACCUEIL, CAF DE L'HERAULT, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame BOURDIOL Evelyne**  
ASSISTANTE COMMERCIALE, HORIBA ABX, MONTPELLIER.  
demeurant à SAINT GELY DU FESC
- **Monsieur BOURSALIAN Gabriel**  
LIVREUR, CERP RHIN RHONE MEDITERRANEE, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame BOYER-TUOSTOWSKI Elisabeth née BOYER**  
AGENT DE MAITRISE BANQUE, BANQUE DE FRANCE, MARNE LA VALLEE.  
demeurant à ARGELLIERS
- **Madame BRIAS Dominique née MOLINES**  
CHARGE D'ACCUEIL, RADIO FRANCE, PARIS CEDEX 16.  
demeurant à SAINT GEORGES D'ORQUES
- **Madame BRIEUSSEL Elisabeth**  
PREPARATRICE DE COMMANDES, SA SOGIPAR, CASTELNAU LE LEZ.  
demeurant à CASTELNAU LE LEZ
- **Madame BRONNER Régine née BESSET**  
PREPARATRICE EN PHARMACIE, POLYCLINIQUE SAINT-ROCH, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTFERRIER-SUR-LEZ
- **Madame BROSSARD Françoise**  
PREPARATRICE EN PHARMACIE HOSPITALIERE, CENTRE HOSPITALIER DU  
VIGAN, LE VIGAN.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur BUFFA Ludovic**  
OUVRIER D'ESAT, ADPEP 34 ESAT LA BULLE BLEUE, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER

- **Madame BUREL Brigitte née BONNET**  
GESTIONNAIRE PRESTATIONS, SOCIÉTÉ EOVI MUTUELLE (SERVICE RH),  
VALENCE CEDEX.  
demeurant à SAINT GELY DU FESC
- **Madame BURLET Sylvie**  
EMPLOYEE LIBRE SERVICE, AUCHAN PEROLS, PEROLS CEDEX.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame BURNOUF Martine née CASALI**  
CADRE DE BANQUE, SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, PARIS.  
demeurant à CASTELNAU LE LEZ
- **Monsieur BUSATA Alain**  
SECOND DE CUISINE, SOGERES SA, BOULOGNE.  
demeurant à LUNEL
- **Madame CABANES Sylvie**  
CHARGÉE DE MISSION, AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ LANGUEDOC-  
ROUSSILLON, MONTPELLIER.  
demeurant à PRADES LE LEZ
- **Monsieur CALAS Guy**  
DIRECTEUR IMMOBILIER, MATERIS PEINTURES, CLICHY CEDEX.  
demeurant à BEZIERS
- **Monsieur CALAS Max**  
OPÉRATEUR MACHINE, PLACOPLÂTRE SA, BEZIERS.  
demeurant à BEZIERS
- **Madame CALCEI Nathalie**  
EMPLOYEE RESTAURANT, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.  
demeurant à LUNEL VIEL
- **Madame CALISE Chantal**  
DÉLÉGUÉE PHARMACEUTIQUE, LABORATOIRES PIERRE FABRE SANTÉ,  
CASTRES.  
demeurant à LATTES
- **Monsieur CANDELA Serge**  
EMPLOYÉ LIBRE SERVICE, AUCHAN BEZIERS, BEZIERS.  
demeurant à BEZIERS
- **Monsieur CANO Philippe**  
RESPONSABLE PÔLE TECHNIQUE, VEOLIA EAU-COMPAGNIE GÉNÉRALE DES  
EAUX, MONTPELLIER.  
demeurant à BALARUC-LES-BAINS
- **Monsieur CANOVAS Bartolome**  
RESPONSABLE SECTEUR TECHNIQUE, SELECTA, AUBERVILLIERS.  
demeurant à MONTBLANC
- **Monsieur CANOVAS Gilbert**  
CONDUCTEUR MACHINE, MONDELEZ LAVERUNE PRODUCTION SNC, LAVERUNE.  
demeurant à SAINT JEAN DE VEDAS
- **Madame CARA Patricia née SOLDA**  
SECRETAIRES MÉDICALES, G.I.E R.C.V. CLINIQUE DU MILLENAIRE, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur CARACCI Bruno**  
CONTROLEUR POINTEUR, SYSTÈME U SUD, VENDARGUES.  
demeurant à COURNONSEC

- **Monsieur CARMONA Daniel**  
TECHNICIEN DE MAINTENANCE, CARREFOUR BALARUC, BALARUC LE VIEUX.  
demeurant à FRONTIGNAN LA PEYRADE
- **Madame CASANOVA Patricia née MIRAILLES**  
GOUVERNANTE, CLINIQUE DU MILLENAIRE, MONTPELLIER.  
demeurant à ASSAS
- **Monsieur CASSEZ Dominique**  
CHAUFFEUR, OGF, PARIS.  
demeurant à MARSEILLAN
- **Madame CASTOR Véronique née COSTE**  
SECRETAIRE DE DIRECTION, POLYCLINIQUE SAINT-ROCH, MONTPELLIER.  
demeurant à VAILHAUQUES
- **Madame CAULIER Mireille**  
CADRE ADMINISTRATIF, CAISSE D'ASSURANCE MALADIE DE L'HERAULT,  
MONTPELLIER.  
demeurant à SAINTE CROIX DE QUINTILLARGUES
- **Madame CAUMET Florence**  
EMPLOYEE, GIE AG2R, BEZIERS CEDEX.  
demeurant à BEZIERS
- **Madame CAUQUIL Anne-Marie**  
AGENT DE SERVICE HOSPITALIER, C.R.F. DU DOCTEUR STER, LAMALOU LES  
BAINS.  
demeurant à TAUSSAC-LA-BILLIERE
- **Madame CAUQUIL Marie-Christine**  
INFIRMIERE DIPLOMEE D'ETAT, POLYCLINIQUE SAINT-ROCH, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur CAUSSE Franc**  
CHEF DE CHANTIER, DUMEZ SUD, MONTPELLIER.  
demeurant à BOIRARGUES
- **Monsieur CAUSSE Laurent**  
COMPTABLE, SAS CONSEIL ENTREPRISE, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur CERES Christophe**  
SUPPORT DE PRODUCTION, HORIBA ABX, MONTPELLIER.  
demeurant à COURNONTERRAL
- **Monsieur CERIZOLLA Christian**  
PONTIER CARISTE, SCHNEIDER ELECTRIC ENERGY FRANCE, RUEIL MALMAISON  
CEDEX.  
demeurant à FABREGUES
- **Madame CHAMAYOU Annick**  
SECRETAIRE, PÔLE EMPLOI DGASI, CASTELNAU- LE-LEZ.  
demeurant à LATTES
- **Monsieur CHAMFORT Christian**  
CADRE BANCAIRE, CREDIT COOPERATIF, NANTERRE.  
demeurant à MEZE
- **Monsieur CHATELAIN Francis**  
DIRECTEUR GENERAL ADJOINT, SOCIÉTÉ NGE, SAINT ETIENNE DU GRES.  
demeurant à MURVIEL-LES-MONTPELLIER

- **Madame CHAUCHAT Anne née GUIDAL**  
CONSEILLER CLIENTELE PARTICULIER, BANQUE POPULAIRE DU SUD, NIMES.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur CHAZAL Alain**  
OUVRIER, SCHNEIDER ELECTRIC ENERGY FRANCE, RUEIL MALMAISON CEDEX.  
demeurant à GIGEAN
- **Madame CHEVALLIER Sylvie**  
SECRETAIRE DE DIRECTION, POLYCLINIQUE SAINT-ROCH, MONTPELLIER.  
demeurant à LATTES
- **Monsieur CHIFFOT Didier**  
VRP, 3M BRICOLAGE ET BATIMENT, LONGVIC.  
demeurant à AGDE
- **Madame CHOUAF Evelyne née SEMPE**  
ASSISTANTE SOCIALE, CAF DE L'HERAULT, MONTPELLIER.  
demeurant à LATTES
- **Madame CLEMENT Dominique**  
AGENT ADMINISTRATIF, SADE- EXPLOITATION DU LANGEDOC ROUSSILLON,  
MONTPELLIER.  
demeurant à LATTES
- **Madame CLEREN Annick née FURET**  
AGENT COMPTABLE, U.R.S.S.A.F. DU LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur CODIS Jean-Claude**  
EMPLOYE, CARREFOUR MARKET, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame COHEN-SOLAL Patricia**  
AGENT SERVICE HOSPITALIER, CLINIQUE CLEMENTVILLE, MONTPELLIER.  
demeurant à VENDARGUES
- **Monsieur COMBES Charles**  
CHAUFFAGISTE, GT GAZ, MONTPELLIER.  
demeurant à GIGEAN
- **Monsieur COMBES Patrick**  
ASSISTANT SERVICE GRH, EXCO A2A LANGUEDOC, BEZIERS.  
demeurant à BEZIERS
- **Monsieur COMELLI Thierry**  
OUVRIER ROUTIER, EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS MEDITERRANEE, SAINT  
THIBERY.  
demeurant à MONTBLANC
- **Monsieur COMES Jean-Paul**  
CHEF D'EQUIPE FINITION, LE RESERVOIR MASSAL, AGDE.  
demeurant à AGDE
- **Monsieur CONESA Claude**  
CADRE TECHNIQUE, L'IMPRIMERIE DU MIDI, SAINT JEAN DE VEDAS.  
demeurant à SAINT JEAN DE VEDAS
- **Monsieur CORBEILLA Serge**  
EQUIPIER DE COLLECTE, STE MEDITERRANEEENNE DE NETTOIEMENT,  
MONTPELLIER.  
demeurant à SAINT GEORGES D'ORQUES

- **Monsieur CORBU Philippe**  
COMPTABLE, FIDUCIAL EXPERTISE, LA DEFENSE CEDEX.  
demeurant à LATTES
- **Madame COSTESEEC Nathalie née PERENNES**  
INFIRMIERE, CLINIQUE STELLA, VERARGUES.  
demeurant à LUNEL
- **Madame COTE Michèle née CHARLES**  
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE, CENTRE MEDICO EDUCATIF DE L'ENFANCE  
FONTCAUDE, MONTPELLIER.  
demeurant à SAINT JEAN DE VEDAS
- **Monsieur COUDERC Philippe**  
TECHNICIEN LABORATOIRE, LABORATOIRES BOIRON, PEROLS.  
demeurant à MUDAISON
- **Madame COULON-SPARTACUS Ghyslaine**  
CHARGEЕ DE MISSIONS RH, POLE EMPLOI LANGUEDOC ROUSSILLON,  
MONTPELLIER.  
demeurant à SAINT SERIES
- **Monsieur CUNILLERE François**  
TECHNICIEN, PORT SUD DE FRANCE, SETE CEDEX.  
demeurant à SETE
- **Madame DALABERT Anne-Pascale**  
EMPLOYEE, CAISSE D'EPARGNE LANGUEDOC-ROUSSILLON, MONTPELLIER.  
demeurant à GRABELS
- **Madame DALIGAULT Francine née ESPI**  
HOTESSE D'ACCUEIL, CARREFOUR, SAINT-CLEMENT DE RIVIERE.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame DANGOUMAU Colette**  
VISITEUSE MEDICALE, SANOFI-AVENTIS FRANCE, PARIS.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur DARDE Patrick**  
OENOLOGUE CONSEIL, EATON SAS, BRON.  
demeurant à CASTELNAU LE LEZ
- **Monsieur DEHAM Christophe**  
RESPONSABLE PRODUIT, UNIVAR, FONTENAY SOUS BOIS.  
demeurant à MONTADY
- **Monsieur DEJEAN Bernard**  
AGENT USINE, VEOLIA EAU-COMPAGNIE GENERALE DES EAUX, MONTPELLIER.  
demeurant à CLARET
- **Madame DELCLUZE Dominique**  
ASSISTANTE SOCIALE, CARSAT LANGUEDOC-ROUSSILLON, MONTPELLIER .  
demeurant à SETE
- **Monsieur DELEAU Alain**  
CONTROLEUR DE SECURITE, CARSAT LANGUEDOC-ROUSSILLON, MONTPELLIER  
  
demeurant à MURVIEL-LES-MONTPELLIER
- **Monsieur DELFIEU Bernard**  
INGENIEUR, RADIO FRANCE, PARIS CEDEX 16.  
demeurant à LA GRANDE MOTTE

- **Madame DELMAS Amalia née CORVO**  
GESTIONNAIRE RECOURS EN ASSURANCES, AXA FRANCE, NIMES.  
demeurant à LUNEL
- **Madame DELON Anne née RAVEL**  
OPERATRICE ZONE SENSIBLE, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.  
demeurant à MARSILLARGUES
- **Monsieur DELON Robert**  
OPERATEUR, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.  
demeurant à MARSILLARGUES
- **Madame DELTOUR Michèle née NOUGUIER**  
PILOTE DE LIGNE, PIERRE FABRE DERMO-COSMETIQUE, AVENE.  
demeurant à LE BOUSQUET D'ORB
- **Madame DESCOMBES Véronique**  
SECRETAIRE, ASTEN, LE CRES.  
demeurant à LE CRES
- **Monsieur DESFRENE Didier**  
CONSULTANT FORMATEUR, SAINT GOBAIN DISTRIBUTION, PARIS.  
demeurant à LESPIGNAN
- **Madame DESPLAN Christine née ALVERNHE**  
TECHNICIEN EXPERIMENTE ALLOCATAIRES, POLE EMPLOI LANGUEDOC  
ROUSSILLON, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame DRABINSKI Marie-José**  
CONSEILLER A L'EMPLOI, POLE EMPLOI LANGUEDOC ROUSSILLON,  
MONTPELLIER.  
demeurant à FRONTIGNAN
- **Monsieur DROUZY Benoit**  
INGENIEUR HYDRAULICIEN, SADE- EXPLOITATION DU LANGEDOC ROUSSILLON,  
MONTPELLIER.  
demeurant à MAUGUIO
- **Monsieur DULLIN Jacques**  
DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER, ETS BAURES, MONTPELLIER.  
demeurant à LES MATELLES
- **Monsieur DUMAS Gérard**  
ADJOINT CHEF DE CENTRE, FRANCE TELEVISIONS, PARIS.  
demeurant à GUZARGUES
- **Madame DUMAS Nacira née SEBBOUH**  
AIDE SOIGNANTE, CLINIQUE DU MILLENAIRE, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTARNAUD
- **Madame DUPIN Isabelle née DEJEAN**  
INFIRMIERE, IMP/SESSAD "LA CARDABELLE", MONTPELLIER.  
demeurant à GRABELS
- **Monsieur DURAND Luc**  
RESPONSABLE DES ETABLISSEMENTS HOSPITALIERS, SANOFI-AVENTIS FRANCE,  
PARIS.  
demeurant à TEYRAN
- **Madame DUTILLEUL Monique**  
GESTIONNAIRE, AUCHAN PEROLS, PEROLS CEDEX.  
demeurant à VALERGUES

- **Madame ESTEVE Nathalie née TEYSSIER**  
EMPLOYEE, GIE AG2R REUNICA, PARIS CEDEX 14.  
demeurant à BEZIERS
- **Monsieur EXBRAYAT Serge**  
SPECIALISTE MAINTENANCE, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.  
demeurant à LUNEL
- **Monsieur EXPERT Jean-Noël**  
OUVRIER D'ESAT, ADPEP 34 ESAT LA BULLE BLEUE, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur FACCO Christian**  
PILOTE DE LIGNE, AIR FRANCE, ROISSY CHARLES DE GAULLE .  
demeurant à VIAS
- **Madame FAUVEL Caroline**  
TECHNICIEN EXPÉRIMENTE, POLE EMPLOI LANGUEDOC ROUSSILLON,  
MONTPELLIER.  
demeurant à AGDE
- **Monsieur FLORES Bernard**  
COORDINATEUR TECHNIQUE, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.  
demeurant à LUNEL
- **Madame FORMATO Valérie née BONINI**  
BIBLIOTHECAIRE, CER LANGUEDOC ROUSSILLON, LA TOUR SUR ORB.  
demeurant à SETE
- **Madame FRANCOIS Agnès**  
CONSEILLERE SERVICE CAISSES, CARREFOUR BALARUC, BALARUC LE VIEUX.  
demeurant à SETE
- **Madame GARCIA Anne-Marie née PAQUET**  
TECHNICIEN EXPERIMENTE, POLE EMPLOI LANGUEDOC ROUSSILLON,  
MONTPELLIER.  
demeurant à MONTAGNAC
- **Madame GARCIA Guiomar**  
ASSISTANTE SOCIALE, SAS EXCO CONSEIL ENTREPRISES, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame GARCIA Nathalie née SALMON**  
ASSISTANTE COMMUNICATION, CE POLE EMPLOI, MONTPELLIER .  
demeurant à BAILLARGUES
- **Monsieur GARDIES Didier**  
AGENT TRAITEMENT AVION, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur GARENNE Jean-Marc**  
DELEGUE PHARMACEUTIQUE, BAYER PHARMA, PUTEAUX.  
demeurant à SAINT GELY DU FESC
- **Madame GARIDACCI Claire née BOUGETTE**  
ASSISTANTE TECHNIQUE, AGENCE REGIONALE DE SANTE LANGUEDOC-  
ROUSSILLON, MONTPELLIER.  
demeurant à LATTES
- **Monsieur GELLAT Bruno**  
EMPLOYE MAGASIN, SYSTEME U SUD, VENDARGUES.  
demeurant à LUNEL VIEL

- **Madame GEOFFRAY Brigitte née POUGET**  
REFERENT TECHNIQUE SPECIALISE PF, CAF DE L'HERAULT, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur GIRARDON Jacques**  
HOTE DE CAISSE, AUCHAN, SETE.  
demeurant à FRONTIGNAN
- **Monsieur GOMEZ Jean**  
ACHETEURS, SCHNEIDER ELECTRIC ENERGY FRANCE, RUEIL MALMAISON  
CEDEX.  
demeurant à LUNEL
- **Madame GONZALEZ DEL CASTILLO Anne-Rita née BERTOLINO**  
RESPONSABLE COMMERCIALE, SOCIETE DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT  
ETIENNE .  
demeurant à SAINT GEORGES D'ORQUES
- **Madame GOULVEN Viviane née DEL-VOLGO**  
EMPLOYEE, POLE EMPLOI LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.  
demeurant à LE CRES
- **Madame GRANIER Christine**  
OPERATEUR, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.  
demeurant à LUNEL
- **Monsieur GRILHERES Didier**  
INFORMATICIEN, CIPAM, MARSEILLE.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur GUILLAUME Thierry**  
AGENT DE RECEPTION, CERP RHIN RHONE MEDITERRANEE, MONTPELLIER.  
demeurant à GRABELS
- **Monsieur GUIZARD Bertrand**  
CHEF D'AGENCE, O.P.P.B.T.P., BOULOGNE BILLANCOURT.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur GUNDELACH Franck**  
TECHNICIEN DE MOBILIER PUBLICITAIRE, CLEAR CHANNEL FRANCE SAS,  
BOULOGNE BILLANCOURT.  
demeurant à COURNONTERRAL
- **Monsieur HADADI Hadjdine**  
MAQUETTISTE, PAGES JAUNES SA, MONTPELLIER.  
demeurant à LE CRES
- **Monsieur HASSANZADEH Mehrdad**  
INGENIEUR, SCHNEIDER ELECTRIC INDUSTRIES SAS, RUEIL-MALMAISON.  
demeurant à CLAPIERS
- **Monsieur HENRY Thierry**  
CHEF DE SECTEUR MAGASIN, PIERRE FABRE DERMO-COSMETIQUE, AVENE.  
demeurant à BEDARIEUX
- **Monsieur HERMET Christian**  
RESPONSABLE DE SECTEUR, SERCA, SAINT ETIENNE.  
demeurant à CLAPIERS
- **Madame HERNANDEZ Jocelyne**  
SECRETAIRE DE DIRECTION, CAF DE L'HERAULT, MONTPELLIER.  
demeurant à LUNEL



- **Madame HERVE Monique**  
EMPLOYEE DE SERVICE, POLYCLINIQUE SAINT-ROCH, MONTPELLIER.  
demeurant à PIGNAN
- **Monsieur HERVET Pierre-Yves**  
GESTIONNAIRE INFORMATIQUE, CARSAT LANGUEDOC-ROUSSILLON,  
MONTPELLIER .  
demeurant à LAVERUNE
- **Madame HOLTZ Sylvie née BAYON**  
CONSEILLERE ANIMATRICE, LA MUTUELLE DES ETUDIANTS, IVRY SUR SEINE.  
demeurant à BAILLARGUES
- **Madame HOULES Nadine née THELLIER**  
DIRECTEUR D'AGENCE MULTIMARCHE, CAISSE D'EPARGNE LANGUEDOC-  
ROUSSILLON, MONTPELLIER.  
demeurant à AGDE
- **Monsieur HOUSSIN Claude**  
DIRECTEUR DE SERVICE, VEOLIA EAU-COMPAGNIE GENERALE DES EAUX,  
MONTPELLIER.  
demeurant à CASTRIES
- **Monsieur IGUAL Gérard**  
TECHNICO COMMERCIAL, SCHNEIDER ELECTRIC ENERGY FRANCE, RUEIL  
MALMAISON CEDEX.  
demeurant à SAINT GEORGES D'ORQUES
- **Monsieur JEANJEAN Thierry**  
DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES, BEC CONSTRUCTION LANGUEDOC-  
ROUSSILLON, SAINT GEORGES D'ORQUES.  
demeurant à MARSILLARGUES
- **Madame JOSE Nadine née SOLIGNAC**  
ASSISTANT RECETTE, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DU PUY DE  
DOME, CLERMONT-FERRAND.  
demeurant à SAINT GEORGES D'ORQUES
- **Monsieur JOT Didier**  
TECHNICIEN PPS, AIR FRANCE, MARIGNANE.  
demeurant à BOISSERON
- **Monsieur JUAN Jean-Michel**  
REFERENT OPERATION PISTE, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.  
demeurant à BOISSERON
- **Madame KENANE Scherazade**  
EMPLOYEE DE SERVICE, POLYCLINIQUE SAINT-ROCH, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur KIATOSKI Vincent**  
RECEPTION CARISTE, CARREFOUR BALARUC, BALARUC LE VIEUX.  
demeurant à GIGEAN
- **Madame LABDAOUI Norha**  
AIDE-SOIGNANTE, CLINIQUE CLEMENTVILLE, MONTPELLIER.  
demeurant à PIGNAN
- **Monsieur LAFFABRIER Guy**  
OUVRIER D'ESAT, ADPEP 34 ESAT LA BULLE BLEUE, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER

- **Monsieur LAFITTE TROUQUE Olivier**  
CADRE COMMERCIAL, LEDA SAS, AVON CEDEX.  
demeurant à BESSAN
- **Monsieur LAIGLE Marc**  
CADRE, CARSAT LANGUEDOC-ROUSSILLON, MONTPELLIER .  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur LAMINETTE Roland**  
AGENT DE MAINTENANCE, SAVELYS, PARIS.  
demeurant à FABREGUES
- **Madame LAMOUREUX Catherine née VALETTE**  
SECRETAIRE MEDICALE, GIGNAC RADIOLOGIE, GIGNAC.  
demeurant à OLMET ET VILLECUN
- **Madame LANCO Alice née CADENAS**  
HOTESSE DE CAISSE, INNO POLYGONE, MONTPELLIER.  
demeurant à FABREGUES
- **Madame LANOT Mireille**  
INFIRMIERE, C.R.F. DU DOCTEUR STER, LAMALOU LES BAINS.  
demeurant à SAINT GERVAIS SUR MARE
- **Madame LAUTIER Martine née OLIVARES**  
GESTIONNAIRE DE DOSSIERS, RSI LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.  
demeurant à POPIAN
- **Monsieur LE GRATIET Jean-Loup**  
CHEF D'AGENCE, WALON FRANCE, LA CROIX ST OUEN CEDEX.  
demeurant à PEROLS
- **Monsieur LE QUAY Thierry**  
EMPLOYE DE BANQUE, BNP PARIBAS , NANTERRE CEDEX.  
demeurant à MAGALAS
- **Madame LEMAITRE Brigitte née SCOTTO**  
CONSEILLERE DE CLIENTELE, ANDRE S.A., PARIS.  
demeurant à VENDRES
- **Monsieur LIGARY Laurent**  
CARISTE, SYSTEME U SUD, VENDARGUES.  
demeurant à RESTINCLIERES
- **Monsieur LLINARES Joseph**  
DIRECTEUR PORT DE PECHE, PORT SUD DE FRANCE, SETE CEDEX.  
demeurant à BALARUC LE VIEUX
- **Monsieur LOPES José**  
CHEF D'EQUIPE TUYAUTEUR, COFELY ENDEL, COLOMBES.  
demeurant à AGDE
- **Monsieur LOPEZ François**  
AGENT DE MAITRISE, SYSTEME U SUD, VENDARGUES.  
demeurant à SAINT HILAIRE DE BEAUVOIR
- **Madame LOPEZ Sabine née FERNANDEZ**  
HOTESSE DE CAISSE ACCUEIL, INNO POLYGONE, MONTPELLIER.  
demeurant à BAILLARGUES
- **Monsieur LOPEZ Thierry**  
FORMATEUR ADULTES HANDICAPES, CRIP - GROUPE UGECAMP LR-MP,  
CASTELNAU LE LEZ CEDEX.  
demeurant à MONTPELLIER

- **Madame LOPEZ Véronique**  
VENDEUSE, GALERIES LAFAYETTE, BEZIERS.  
demeurant à BEZIERS
- **Monsieur LOUVET Jean**  
CHEF DE GROUPE, ERDF-GRDF, MONTPELLIER.  
demeurant à MIREVAL
- **Madame LUCE Christine née CANCE**  
INFIRMIERE, GROUPE UGECAM LR-MP, CASTELNAU LE LEZ.  
demeurant à PEROLS
- **Madame MALACHANE Mireille**  
SAGE-FEMME, CLINIQUE CLEMENTVILLE, MONTPELLIER.  
demeurant à SAINT JEAN DE VEDAS
- **Monsieur MALAVAL Didier**  
EMPLOYE, LA MUTUELLE GENERALE, MONTPELLIER.  
demeurant à SAINT JEAN DE VEDAS
- **Madame MALZAC Florence**  
TECHNICIENNE SUPERIEURE DE LABORATOIRE, SANOFI AVENTIS, CHILLY  
MAZARIN.  
demeurant à SAINT GEORGES D'ORQUES
- **Monsieur MANZONI Daniel**  
AGENT RESEAUX, VEOLIA EAU-COMPAGNIE GENERALE DES EAUX,  
MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur MARATREY Hervé**  
RESPONSABLE QUALITE<sup>2</sup>, SCHNEIDER ELECTRIC ENERGY FRANCE, RUEIL  
MALMAISON CEDEX.  
demeurant à LAVERUNE
- **Monsieur MARCIQUET Philippe**  
EMPLOYE DE BANQUE, BNP PARIBAS - GPAC MARSEILLE, MARSEILLE.  
demeurant à BEZIERS
- **Monsieur MARNAT Christophe**  
RESPONSABLE COMMERCIAL, GEANT CASINO MONTPELLIER CELLENEUVE,  
MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame MARTCHENKO Maria née ORTEGA**  
SECRETAIRE, CAISSE D'EPARGNE LANGUEDOC-ROUSSILLON, MONTPELLIER.  
demeurant à MURVIEL-LES-MONTPELLIER
- **Monsieur MARTINEZ José**  
SOUDEUR, LE RESERVOIR MASSAL, AGDE.  
demeurant à PEZENAS
- **Madame MARY-MONTLAUR Aniela née POUCH**  
EMPLOYEE LIBRE SERVICE, CARREFOUR, SAINT-CLEMENT DE RIVIERE.  
demeurant à SAINT GUIRAUD
- **Madame MATIGNON Brigitte née COHEN-BACRY**  
EMPLOYEE DE BANQUE, CAISSE D'EPARGNE LANGUEDOC-ROUSSILLON,  
MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER

- **Monsieur MAUBON Joël**  
CONDUCTEUR BENNE, STE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT,  
MONTPELLIER.  
demeurant à VENDARGUES
- **Monsieur MAURIN Philippe**  
CONDUCTEUR NETTOIEMENT, STE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT,  
MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur MERCATILI Christian**  
CHAUFFEUR, SMN GROUPE NICOLLIN , LA GRANDE MOTTE.  
demeurant à MARSILLARGUES
- **Madame MERCIER Marie-Line née TALMON**  
EMPLOYEE COMMERCIALE, SUPERMARCHE ATAC SIMPLY, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame MEROU Annick née CHOURRAU**  
FONDE DE POUVOIR PAIE , CAF DE L'HERAULT, MONTPELLIER.  
demeurant à PORTIRAGNES
- **Monsieur MINGUEZ Jean-Luc**  
CHAUFFEUR POIDS LOURDS, S.M.N. GROUPE NICOLLIN, MONTPELLIER.  
demeurant à VILLENEUVE-LES-MAGUELONE
- **Madame MIQUEL Nadine**  
RESPONSABLE DE VENTE, GALERIES LAFAYETTE, BEZIERS.  
demeurant à BESSAN
- **Monsieur MIRANDE Jean-Marc**  
INFORMATICIEN, COGITIS, MONTPELLIER.  
demeurant à PIGNAN
- **Madame MORENO Nadine**  
EMPLOYEE ADMINISTRATIVE, GALERIES LAFAYETTE, BEZIERS.  
demeurant à BEZIERS
- **Madame MORIN Mahbouba née BOUREMEL**  
AGENT SERVICE HOSPITALIER, C.R.F. DU DOCTEUR STER, LAMALOU LES BAINS.  
demeurant à LUNAS
- **Madame MOUGENOT Patricia née JEANNEY**  
EMPLOYEE ADMINISTRATIF, INEO MPLR, TOULOUSE.  
demeurant à SAUSSINES
- **Monsieur MOUREAU Christian**  
TECHNICIEN, COFELY GDF SUEZ, MONTPELLIER CEDEX 02.  
demeurant à VIOLS-LE-FORT
- **Monsieur NARDINI Gilles**  
CHAUFFEUR, EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS MEDITERRANEE, SAINT THIBERY.  
demeurant à CANET
- **Madame NAU Catherine née PREVOT**  
CHEF D'EQUIPE ACCUEIL, AZUREVA, CAP D'AGDE.  
demeurant à AGDE
- **Monsieur NAU Daniel**  
DIRECTEUR ADJOINT, AZUREVA, CAP D'AGDE.  
demeurant à AGDE

- **Monsieur NGUYEN Thanh-Son**  
OPERATEUR DE FABRICATION, HORIBA ABX, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur NIEDZIELA Eric**  
DIRECTEUR GENERAL, ARCELOR MITTAL ATLANTIQUE ET LORRAINE,  
DUKERQUE .  
demeurant à CASTELNAU LE LEZ
- **Monsieur NURY Bruno**  
MECANICIEN, GRANDS GARAGES DE L'HERAULT CONCESSIONNAIRE PEUGEOT,  
MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur NUTY Jean-Luc**  
EQUIPIER DE VENTE, CARREFOUR, SAINT-CLEMENT DE RIVIERE.  
demeurant à LAVERUNE
- **Monsieur OBRECHT François**  
CADRE ASSURANCES, ACM-GIE - CREDIT MUTUEL, STRASBOURG.  
demeurant à SAINT MARTIN DE LONDRES
- **Monsieur ORTIZ Joachim**  
SOUDEUR, ATELIER INDUSTRIEL DU SUD, MARSEILLAN.  
demeurant à MARSEILLAN
- **Madame OUDIN Isabelle**  
COMPTABLE, SRA SAVAC, MONTPELLIER.  
demeurant à VIC-LA-GARDIOLE
- **Madame PAILLET Jocelyne**  
CHEF DE SERVICE, C.G.O.S. DES ETS HOSPITALIERS PUBLICS, PARIS.  
demeurant à SETE
- **Madame PALIANOFF Maria née GONZALEZ**  
SECRETAIRE, CLINIQUE DU MILLENAIRE, MONTPELLIER.  
demeurant à PEROLS
- **Madame PALLISE Rosine**  
MASSEUR KINESITHERAPEUTE, C.R.F. DU DOCTEUR STER, LAMALOU LES  
BAINS.  
demeurant à LAMALOU-LES-BAINS
- **Monsieur PASCAL Josian**  
CHEF DE QUAI, CALBERSON MEDITERRANEE, SAINT JEAN DE VEDAS.  
demeurant à VIC-LA-GARDIOLE
- **Monsieur PERBECH Guy**  
VENDEUR, MC BRICOLAGE, AGDE.  
demeurant à AGDE
- **Madame PERDREAU Brigitte née FLOCH**  
SAGE FEMME, CLINIQUE CLEMENTVILLE, MONTPELLIER.  
demeurant à MUDAISON
- **Madame PERREAL Evelyne**  
AGENT DE GESTION, GROUPE SNI, MONTPELLIER.  
demeurant à LATTES
- **Monsieur PERRET Jean-Marc**  
CONSEILLER EN GESTION DE PATRIMOINE, ALLIANZ VIE, PARIS.  
demeurant à SAINT AUNES

- **Monsieur PIAT Christophe**  
EMPLOYE DE BANQUE, SOCIETE GENERALE, PARIS.  
demeurant à SAINT GELY DU FESC
  
- **Madame PICCOLILLO Raphaëlle née MARTINEZ**  
ASSISTANTE COMMERCIALE, PAGES JAUNES, SEVRES CEDEX.  
demeurant à MONTPELLIER
  
- **Madame PIERRAT Corinne**  
HOTESSE DE L'AIR, AIR FRANCE, ROISSY CHARLES DE GAULLE .  
demeurant à LATTES
  
- **Madame PIRAS Laurence née ALBOUY**  
RESPONSABLE COMMERCIAL, SOCIETE DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT  
ETIENNE .  
demeurant à ANIANE
  
- **Monsieur POLITO Christian**  
EMPLOYE, AREVA NC - MARCOULE, BAGNOLS-SUR-CEZE.  
demeurant à SETE
  
- **Madame POMAREDE Marie-Josée**  
EMPLOYEE LIBRE SERVICE, MONOPRIX, SETE.  
demeurant à SETE
  
- **Madame PONS Nadine**  
AIDE-SOIGNANTE, C.R.F. DU DOCTEUR STER, LAMALOU LES BAINS.  
demeurant à LA TOUR SUR ORB
  
- **Monsieur PORTELA Jean-Claude**  
CUISINIER, COUVENT DES DOMINICAINES DES TOURELLES, SAINT MATHIEU DE  
TREVIERES.  
demeurant à SAINT MATHIEU DE TREVIERS
  
- **Monsieur QUEROL Antoine**  
PLOMBIER, PROXITHERM , LEVALLOIS-PERET CEDEX.  
demeurant à GIGEAN
  
- **Monsieur RAGUILLET Pascal**  
PREPARATEUR DE COMMANDES, SYSTEME U SUD, VENDARGUES.  
demeurant à MARSILLARGUES
  
- **Monsieur RAJANAORIVONY Mbolatiana**  
DISTRIBUTEUR, MEDIAPOST, JACOU.  
demeurant à MONTPELLIER
  
- **Monsieur RAMON Hugues**  
PROTOTYPISTE, HORIBA ABX, MONTPELLIER.  
demeurant à SAINT BRES
  
- **Madame RAULT Danièle née CAMPAGNE**  
CONSEILLERE MUTUALISTE, LA FRANCE MUTUALISTE, PARIS CEDEX 17.  
demeurant à MONTPELLIER
  
- **Monsieur RENOUVIER Jacky**  
APPROVISIONNEUR, ALTRAD EQUIPEMENT, FLORENSAC.  
demeurant à VALROS
  
- **Madame RISO Elise**  
CAISSIERE, CARREFOUR, SAINT-CLEMENT DE RIVIERE.  
demeurant à SAINT BAUZILLE DE PUTOIS

- **Madame ROBLE Danielle née COURDURIER**  
GESTIONNAIRE SERVICE MEDICAL, RSI LANGUEDOC ROUSSILLON,  
MONTPELLIER.  
demeurant à FABREGUES
- **Madame ROCHE Véronique née MEYNIER**  
GOUVERNANTE, POLYCLINIQUE SAINT-ROCH, MONTPELLIER.  
demeurant à CASTRIES
- **Monsieur RODRIGUES Thierry**  
MAGASINIER RECEPTIONNAIRE, ALLIANCE HEALTHCARE, BEZIERS.  
demeurant à BEZIERS
- **Monsieur ROQUES Alain**  
RESPONSABLE ATELIER, ALTRAD EQUIPEMENT, FLORENSAC.  
demeurant à FLORENSAC
- **Monsieur ROQUES Jean-Claude**  
AGENT DE RECEPTION, CERP RHIN RHONE MEDITERRANEE, MONTPELLIER.  
demeurant à COURNONSEC
- **Monsieur ROUFFE Franck**  
TECHNICO COMMERCIAL, NICOLL - SAS, CHOLET.  
demeurant à PEZENAS
- **Monsieur ROUQUET Frédéric**  
TECHNICIEN DE MAINTENANCE, SAVELYS GDF SUEZ, MONTPELLIER.  
demeurant à ARGELLIERS
- **Monsieur ROUSSEL Pierre**  
DELEGUE COMMERCIAL EN PHARMACIE, SOCIÉTÉ PIERRE FABRE MEDICAMENT  
INFORMATION, BOULOGNE.  
demeurant à SAINT MATHIEU DE TREVIERS
- **Monsieur RUGGIERO Christian**  
OUVRIER, SCHNEIDER ELECTRIC ENERGY FRANCE, RUEIL MALMAISON CEDEX.  
demeurant à LUNEL
- **Monsieur SABADOTTO Franck**  
INGENIEUR SYSTEME, POLE EMPLOI LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.  
demeurant à PEROLS
- **Monsieur SABATIER Jean-Pierre**  
CENTRALISTE BETON, SCHNEIDER ELECTRIC ENERGY FRANCE, RUEIL  
MALMAISON CEDEX.  
demeurant à FRONTIGNAN
- **Madame SAHUC Martine née NYARI**  
CONSEILLERE DE VENTE, GALERIES LAFAYETTE, BEZIERS.  
demeurant à VENDRES
- **Madame SALOBIR Annie**  
CORRESPONDANT INFORMATIQUE, SYSTEME U SUD, VENDARGUES.  
demeurant à CASTRIES
- **Madame SALVADOR Christine**  
EMPLOYEE DE SERVICE, POLYCLINIQUE SAINT-ROCH, MONTPELLIER.  
demeurant à PIGNAN
- **Monsieur SANCHEZ Noël**  
CHAUFFEUR, STE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT, MONTPELLIER.  
demeurant à VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

- **Monsieur SANDOVAL Juan**  
AGENT DE MAITRISE, SICTOM PEZENAS AGDE, PEZENAS.  
demeurant à MONTAGNAC
- **Monsieur SANTINI Gilles**  
EMPLOYE, CAISSE D'EPARGNE LANGUEDOC-ROUSSILLON, MONTPELLIER.  
demeurant à LATTES
- **Monsieur SAPIN Claude**  
CARROSSIER, LES GRANDS GARAGES DU BITERROIS, BEZIERS.  
demeurant à MONTBLANC
- **Monsieur SAUBERT Marc**  
CONSEILLER EN ASSURANCES, SMA BTP, PARIS.  
demeurant à VENDARGUES
- **Monsieur SAVELLI Laurent**  
RESPONSABLE DE GESTION LOCATIVE, SOCIETE NATIONALE IMMOBILIERE,  
MONTPELLIER.  
demeurant à AUMELAS
- **Madame SEGURET Monique-Marie née REBUT**  
COMPTABLE, EXCO LANGUEDOC S.A.S., BEZIERS.  
demeurant à SAINT GEORGES D'ORQUES
- **Madame SERVES Brigitte**  
MANIPULATRICE RADIO, SCM IMACAM, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur SICILIANO Jean-Luc**  
RESPONSABLE USINE, VEOLIA EAU-COMPAGNIE GENERALE DES EAUX,  
MONTPELLIER.  
demeurant à SETE
- **Monsieur SLIMANE Mansour**  
PROJETEUR, CABINET D'ETUDES RENE GAXIEU, BEZIERS.  
demeurant à MARSEILLAN
- **Monsieur SOLER Christophe**  
CHEF D'EQUIPE, EIFFAGE CONSTRUCTION LANGUEDOC, MONTPELLIER.  
demeurant à POUSSAN
- **Madame SOLER Danielle née MOUCHE**  
SECRETAIRE, QUALICONSULT, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur SOUILAH Alain**  
LANCIER, STE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame SOULE Nadine née JUBILA**  
EMPLOYEE DE BANQUE, BNP PARIBAS - BDDF FARH, NANTERRE CEDEX.  
demeurant à BOUJAN SUR LIBRON
- **Monsieur SOULLIER Daniel**  
OUVRIER D'ESAT, ADPEP 34 ESAT LA BULLE BLEUE, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Mademoiselle STAMEGNA Françoise**  
OUVRIER D'ESAT, ADPEP 34 ESAT LA BULLE BLEUE, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER



- **Madame STURIALE Edith née MICHEL**  
HOTESSE DE CAISSE, AUCHAN, SETE.  
demeurant à SETE
- **Madame TAIBI Jacaqueline**  
CONSEILLERE DE VENTE, GALERIES LAFAYETTE, BEZIERS.  
demeurant à BEZIERS
- **Madame TALBOT Marthe**  
COMPTABLE, SOCIETE SFD, PUTEAUX.  
demeurant à LUNEL
- **Madame TAMZARIAN Béatrice**  
GESTIONNAIRE RSE, CAISSE D'EPARGNE LANGUEDOC-ROUSSILLON,  
MONTPELLIER.  
demeurant à SAINT GENIES DES MOURGUES
- **Madame THERON Isabelle née CONDAMINE**  
SECRETAIRE DE DIRECTION, MIDI LIBRE, SAINT JEAN DE VEDAS.  
demeurant à VILLENEUVE-LES-MAGUELONE
- **Monsieur TOLEDANO Francis**  
MANIPULATEUR EN RADIOLOGIE, G.I.E R.C.V. CLINIQUE DU MILLENAIRE,  
MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur VANDROUX Pierre**  
INGENIEUR COMMERCIAL ET MARKETING, UPL FRANCE, COURBEVOIE .  
demeurant à SAINT AUNES
- **Madame VASSAL Joséphine née MILAZZO**  
TECHNICIENNE ADMINISTRATIVE, CARSAT LANGUEDOC-ROUSSILLON,  
MONTPELLIER .  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur VEAU Eric**  
RESPONSABLE OBSERVATOIRE, SYSTEME U SUD, VENDARGUES.  
demeurant à TEYRAN
- **Madame VELEZ Sylvie**  
CHEF DE GROUPE, COMPASS GROUP FRANCE, CHATILLON.  
demeurant à PIGNAN
- **Madame VERTICCHIO Catherine**  
TECHNICIEN PREPARATION MAGISTRALE, LABORATOIRES BOIRON, MESSIMY.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame VEXLARD Ghislaine**  
CADRE BANCAIRE, SOCIETE GENERALE , PARIS CEDEX 18.  
demeurant à PEROLS
- **Monsieur VIALA Michel**  
MECANICIEN, LES GRANDS GARAGES DU BITERROIS, BEZIERS.  
demeurant à COLOMBIERS
- **Madame VIALA Muriel**  
GESTIONNAIRE TECHNIQUE DE CONTRAT, SMA BTP, PARIS.  
demeurant à CASTELNAU LE LEZ
- **Monsieur VICENTE Bernard**  
RESPONSABLE TECHNIQUE, MERCADIS - SOMIMON, MONTPELLIER.  
demeurant à SAINT JEAN DE VEDAS

- **Monsieur VIDAL Patrick**  
RESPONSABLE DE PORTEFEUILLE, SAS CONSEIL ENTREPRISE, MONTPELLIER.  
demeurant à CANET
- **Monsieur VOISARD Alain née BRUTIN**  
CHAUDRONNIER, LE RESERVOIR MASSAL, AGDE.  
demeurant à AGDE
- **Madame WERNERT Dominique**  
CONSEILLER DEVELOPPEMENT PATRIMOINE, BNP PARIBAS - BDDF FARH,  
NANTERRE CEDEX.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur YETTOU Amide**  
CONTROLEUR EXPEDITEUR, ALTRAD EQUIPEMENT, FLORENSAC.  
demeurant à FLORENSAC
- **Madame ZAMITH Patricia née NORBETO**  
APPROVISIONNEUR, SYSTEME U SUD, VENDARGUES.  
demeurant à MAUGUIO

**Article 3 : La médaille d'honneur du travail OR est décernée à :**

- **Monsieur AGNOLINI Dino**  
INGENIEUR, SCHNEIDER ELECTRIC PROTECTION & CONTROLE, LATTES.  
demeurant à MAUGUIO
- **Monsieur AIMES Pierre**  
ANIMATEUR RETRAITE, RSI LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.  
demeurant à GIGNAC
- **Monsieur ALAUX Patrice**  
CHAUFFEUR DE CAR, LES CARS DU BASSIN DE THAU, FRONTIGNAN.  
demeurant à FRONTIGNAN
- **Madame ALBERT Nadine née NADAL**  
SECRETAIRE MEDICALE, GROUPE LANGUEDOC MUTUALITE, MONTPELLIER.  
demeurant à JUVIGNAC
- **Monsieur ALBERTI Didier**  
EMPLOYE DE BANQUE, SOCIETE GENERALE, MONTPELLIER CEDEX 2.  
demeurant à LUNEL
- **Monsieur ALIU Patrick**  
VAGUEMESTRE, MIDI LIBRE, SAINT JEAN DE VEDAS.  
demeurant à LATTES
- **Monsieur ALLET Régis**  
RELEVEUR, VEOLIA EAU-COMPAGNIE GENERALE DES EAUX, MONTPELLIER.  
demeurant à LES MATELLES
- **Monsieur ANDREO Pierre**  
EMPLOYE DE BANQUE, SOCIETE GENERALE, MONTPELLIER CEDEX 2.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur ANTOINE Didier**  
CHAUFFEUR RECEVEUR, S.A. AUTOCARS DU LANGUEDOC, CLERMONT  
L'HERAULT.  
demeurant à LE BOUSQUET D'ORB
- **Monsieur ARACIL François**  
EMPLOYE LIBRE SERVICE, AUCHAN BEZIERS, BEZIERS.  
demeurant à BEZIERS

- **Madame ARLUC Chantal née MORALES**  
HOTESSE DE CAISSE, AUCHAN, SETE.  
demeurant à SETE
- **Monsieur ARNAL Francis**  
CHEF D'EQUIPE, SMTVD, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur AZEMAR Gérard**  
CHARGE D'ACCUEIL, BANQUE DUPUY DE PARSEVAL, SETE.  
demeurant à CAZOULS LES BEZIERS
- **Madame BAGGINI Fabienne**  
HOTESSE STANDARDISTE, POLYCLINIQUE SAINT-ROCH, MONTPELLIER.  
demeurant à VIC-LA-GARDIOLE
- **Monsieur BALTHAZARD William**  
OUVRIER, LE RESERVOIR MASSAL, AGDE.  
demeurant à AGDE
- **Monsieur BANQ Philippe**  
CONSEILLER ACCUEIL VENTE, BANQUE POPULAIRE DU SUD, NIMES.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur BARDOT Philippe**  
CHEF DE SECTEUR, SOCIETE RICARD, BESSAN.  
demeurant à ASPIRAN
- **Monsieur BARRUZ Raphael**  
OPERATEUR SUR PRESSE, ALTRAD INDUSTRIE, FLORENSAC.  
demeurant à MONTBLANC
- **Monsieur BARTHEZ Jean-Luc**  
COMMIS DE CUISINE, C.R.F. DU DOCTEUR STER, LAMALOU LES BAINS.  
demeurant à LE POUJOL SUR ORB
- **Madame BASCOU Béatrice**  
ARCHITECTE CONCEPTEUR INFORMATIQUE, CARSAT LANGUEDOC-  
ROUSSILLON, MONTPELLIER .  
demeurant à SAINT ANDRE DE SANGONIS
- **Madame BATAILLE Patricia née MAZARS**  
RESPONSABLE DE VENTE, GALERIES LAFAYETTE, BEZIERS.  
demeurant à BOUJAN SUR LIBRON
- **Madame BAYAN Jacqueline née GIBERT**  
COMPTABLE, SYSTEME U SUD, VENDARGUES.  
demeurant à BAILLARGUES
- **Monsieur BENEZECH Alain**  
OUVRIER USINE DE FABRICATION, AGRIVA, SETE.  
demeurant à GIGEAN
- **Monsieur BENTEJAC Gilles**  
CHARGE DE RELATION CLIENTELE, SACEM, NEUILLY SUR SEINE.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame BERRADOUAN Eliane née POUS**  
AGENT ADMINISTRATIF, CAISSE D'ASSURANCE MALADIE DE L'HERAULT,  
MONTPELLIER.  
demeurant à LESPIGNAN

- **Monsieur BIALOWAS François**  
TECHNICO COMMERCIAL, N&W GLOBAL VENDING S.A.S., LE MESNIL AMELOT.  
demeurant à SAINT DREZERY
- **Monsieur BIANCARDINI Alexandre**  
ATTACHE COMMERCIAL, SOCIETE RICARD, BESSAN.  
demeurant à VENDEMIAN
- **Madame BIANCONI Marylène**  
COMPTABLE, INFOGEM-CENTRE MEDICAL ODYSSEUM, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur BLACHER Rémy**  
CADRE COMMERCIAL, BASF FRANCE SAS, ECULLY CEDEX.  
demeurant à ASSAS
- **Monsieur BLANC Luc**  
RESPONSABLE ACHATS, LE RESERVOIR MASSAL, AGDE.  
demeurant à MEZE
- **Monsieur BLASCO Jean**  
SPECIALISTE ORDONNANCEMENT, HORIBA ABX, MONTPELLIER.  
demeurant à CASTELNAU LE LEZ
- **Madame BOISSIER Guylaine née BASSAGET**  
OPERATEUR, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.  
demeurant à MARSILLARGUES
- **Monsieur BONGIOVANNI Luc**  
EMPLOYE DE BANQUE, SOCIETE MARSEILLAISE DE CREDIT, MARSEILLE.  
demeurant à BEZIERS
- **Monsieur BONNET Pierre**  
INFIRMIER, CLINIQUE MEDICALE DU MAS DE ROCHET, CASTELNAU-LE-LEZ.  
demeurant à PRADES LE LEZ
- **Monsieur BOULANGER Loïc**  
RESPONSABLE ATELIER, CERDAN AUTOMOBILE, CASTELNAU LE LEZ.  
demeurant à SAINT GELY DU FESC
- **Monsieur BRATYNA Daniel**  
CHEF DE CHANTIER, INEO MPLR, TOULOUSE.  
demeurant à VIC-LA-GARDIOLE
- **Madame BRIMICOMBE Claudette née MAYNADIER**  
TELECONSEILLERE, GROUPE SNI, MONTPELLIER.  
demeurant à LA TOUR SUR ORB
- **Monsieur BRUEL Gilles**  
TECHNICIEN, SCHNEIDER ELECTRIC ENERGY FRANCE, RUEIL MALMAISON  
CEDEX.  
demeurant à VILLENEUVE-LES-MAGUELONE
- **Madame BRUNEL Michèle**  
TECHNICIEN ADMINISTRATIF OPERATIONS BANCAIRES, BANQUE DUPUY DE  
PARSEVAL, SETE.  
demeurant à SETE
- **Monsieur BUENO Albert**  
OUVRIER D'ESAT, ADPEP 34 ESAT LA BULLE BLEUE, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER

- **Monsieur BUSATA Alain**  
SECOND DE CUISINE, SOGERES SA, BOULOGNE.  
demeurant à LUNEL
- **Madame CABANIOLS FATIHA née FARHI**  
HOTESSE STANDARDISTE, POLYCLINIQUE SAINT-ROCH, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur CAILLARD Régis**  
COMMERCIAL, AOSTE, LES ABRETS.  
demeurant à BOUJAN SUR LIBRON
- **Monsieur CALAS Max**  
OPERATEUR MACHINE, PLACOPLATRE SA, BEZIERS.  
demeurant à BEZIERS
- **Monsieur CALMEL Didier née BRUTIN**  
CHARGE DE GESTION DES RESEAUX, SAUR S.A.S., NIMES.  
demeurant à SAINT CHINIAN
- **Madame CAMACHO Véronique née GLEIZES**  
AIDE-SOIGNANTE, C.R.F. DU DOCTEUR STER, LAMALOU LES BAINS.  
demeurant à HERPIAN
- **Monsieur CAMPERGUE Francis**  
AGENT DES SERVICES HOSPITALIERS, GROUPE LANGUEDOC MUTUALITE,  
MONTPELLIER.  
demeurant à SAINT ANDRE DE SANGONIS
- **Monsieur CANIVENC Bernard**  
COORDINATEUR, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.  
demeurant à MARSILLARGUES
- **Monsieur CANNENPASSE RIFFARD David**  
DESSINATEUR PROJETEUR, INEO MPLR, TOULOUSE.  
demeurant à CLAPIERS
- **Monsieur CARMEL Gérard**  
MONTEUR ELECTRICIEN, SCHNEIDER ELECTRIC ENERGY FRANCE, RUEIL  
MALMAISON CEDEX.  
demeurant à FABREGUES
- **Monsieur CAULET Sylvain**  
OPERATEUR ZONE SENSIBLE, NESTLE WATERS SUD, VERGEZE.  
demeurant à MARSILLARGUES
- **Madame CAUQUIL Marie-Christine**  
INFIRMIERE DIPLOMEE D'ETAT, POLYCLINIQUE SAINT-ROCH, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur CHAPYS Gilles**  
CHEF UNITE D'EXPLOITATION, DALKIA FRANCE , MONTPELLIER.  
demeurant à COURNONSEC
- **Madame CHASSOUANT Renée née RAMIREZ**  
ASSISTANTE ADMINISTRATIVE, INEO MPLR, LATTES.  
demeurant à PEROLS
- **Monsieur CHERIGUENE Mohamed**  
MECANICIEN AUTO, RENAULT RETAIL GROUP - MONTPELLIER, MONTPELLIER.  
demeurant à SAINT JUST

- **Madame CHEVALLIER Monique**  
CONSEILLERE CLIENTELE, CA CONSUMER FINANCE, EVRY.  
demeurant à SAINT JUST
- **Madame CLEMENT Dominique**  
AGENT ADMINISTRATIF, SADE- EXPLOITATION DU LANGUEDOC ROUSSILLON,  
MONTPELLIER.  
demeurant à LATTES
- **Monsieur CLOPEZ Jean-Louis**  
CONSEILLER DE VENTE, BRICOMAN, VILLENEUVE LES BEZIERS.  
demeurant à BEDARIEUX
- **Monsieur CODIS Jean-Claude**  
EMPLOYE, CARREFOUR MARKET, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame COLL Nathalie née DUBOIS**  
EMPLOYEE DE BANQUE, SOCIETE GENERALE, MONTPELLIER CEDEX 2.  
demeurant à MARSILLARGUES
- **Madame COLOMER Josiane née MALDONADO**  
AIDE SOIGNANTE, CLINIQUE DU MILLENAIRE, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur COLRAS Dominique**  
TECHNICIEN D'EXPLOITATION, DALKIA FRANCE , MONTPELLIER.  
demeurant à PAULHAN
- **Monsieur COMBES Charles**  
CHAUFFAGISTE, GT GAZ, MONTPELLIER.  
demeurant à GIGEAN
- **Monsieur CONDOMINES Gérard**  
OUVRIER DE MAINTENANCE, LE RESERVOIR MASSAL, AGDE.  
demeurant à MARAUSSAN
- **Monsieur CONESA Claude**  
CADRE TECHNIQUE, L'IMPRIMERIE DU MIDI, SAINT JEAN DE VEDAS.  
demeurant à SAINT JEAN DE VEDAS
- **Madame CORBALAN Gisèle née ROUANET**  
CHARGEES DE CLIENTELE BANCAIRE, BANQUE DUPUY DE PARSEVAL, SETE.  
demeurant à BEZIERS
- **Monsieur CORNIL Jean-Marie**  
OPERATEUR PAO, L'IMPRIMERIE DU MIDI, SAINT JEAN DE VEDAS.  
demeurant à LANSARGUES
- **Madame COSTOMIRIS Emmanuelle née RICAUD**  
AGENT ADMINISTRATIVE, RSI LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.  
demeurant à PALAVAS-LES-FLOTS
- **Madame COTE Michèle née CHARLES**  
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE, CENTRE MEDICO EDUCATIF DE L'ENFANCE  
FONTCAUDE, MONTPELLIER.  
demeurant à SAINT JEAN DE VEDAS
- **Madame COTREAUX Sylvie**  
EMPLOYEE DE BANQUE, SOCIETE GENERALE, MONTPELLIER CEDEX 2.  
demeurant à CASTELNAU LE LEZ

- **Madame COULET Véronique née ROCHE**  
RESPONSABLE ADMINISTRATIVE, SYSTEME U SUD, VENDARGUES.  
demeurant à VENDARGUES
- **Madame D'ALEO Elisabeth née BERNARD**  
HOTESSE DE CAISSE, AUCHAN, SETE.  
demeurant à FRONTIGNAN
- **Madame DADE Christine née PICHARD**  
REFERENT RETRAITE, RSI LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.  
demeurant à LUNEL VIEL
- **Madame DARSA Béatrice née MALAURIE**  
INFIRMIERE, GROUPE LANGUEDOC MUTUALITE, MONTPELLIER.  
demeurant à JUVIGNAC
- **Madame DARTOIS Monique née FORTE**  
OUVRIER D'ESAT, ADPEP 34 ESAT LA BULLE BLEUE, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur DECISE Jean-François**  
EMPLOYE DE BANQUE, CAISSE D'EPARGNE LANGUEDOC-ROUSSILLON,  
MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur DEJEAN Bernard**  
AGENT USINE, VEOLIA EAU-COMPAGNIE GENERALE DES EAUX, MONTPELLIER.  
demeurant à CLARET
- **Monsieur DELACOURT Gilles**  
ADJOINT AU RESPONSABLE MAINTENANCE, O.I MANUFACTURING, BEZIERS.  
demeurant à LIGNAN-SUR-ORB
- **Madame DELCLUZE Dominique**  
ASSISTANTE SOCIALE, CARSAT LANGUEDOC-ROUSSILLON, MONTPELLIER .  
demeurant à SETE
- **Monsieur DELFIEU Bernard**  
INGENIEUR, RADIO FRANCE, PARIS CEDEX 16.  
demeurant à LA GRANDE MOTTE
- **Monsieur DEPRES Bruno**  
CHARGE D'OPERATIONS, HERAULT AMENAGEMENT, MONTPELLIER.  
demeurant à PIGNAN
- **Monsieur DESPATURE Hervé**  
DIRECTEUR DES JEUX, SAS CASINO DU CAP D'AGDE, CAP D'AGDE.  
demeurant à BESSAN
- **Monsieur DIAS Francis**  
DISPATCHEUR, DALKIA FRANCE , MONTPELLIER.  
demeurant à SAINT GELY DU FESC
- **Monsieur DIAZ Jean-Marie**  
EMPLOYE DE BANQUE, LE CREDIT LYONNAIS, VILLEJUIF CEDEX.  
demeurant à MARSEILLAN
- **Madame DOS SANTOS Christine**  
INFIRMIERE, GROUPE LANGUEDOC MUTUALITE, MONTPELLIER.  
demeurant à JUVIGNAC
- **Madame DUFRESNE Violette née MISSAKIAN**  
EMPLOYEE DE BANQUE, SOCIETE GENERALE, MONTPELLIER CEDEX 2.  
demeurant à CASTELNAU LE LEZ

- **Monsieur DUPI Bernard**  
TECHNICO COMMERCIAL AGENCE, DISTRIBUTION SANITAIRE CHAUFFAGE DSC,  
CREIL CDEX.  
demeurant à SAINT JEAN DE VEDAS
- **Madame DUPRE Josiane née FAUDOUT**  
AGENT GESTION DU PERSONNEL, CAISSE D'ASSURANCE MALADIE DE  
L'HERAULT, MONTPELLIER.  
demeurant à BEZIERS
- **Madame DURAND Martine**  
COMPTABLE, LE RESERVOIR MASSAL, AGDE.  
demeurant à AGDE
- **Madame ELBEZ Charlette**  
SECRETAIRE, CENTRE MEDICO EDUCATIF DE L'ENFANCE FONTCAUDE,  
MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame ELGOYHEN Viviane**  
RESPONSABLE SERVICE SOCIAL, CRIP - GROUPE UGECAMP LR-MP, CASTELNAU  
LE LEZ CEDEX.  
demeurant à SETE
- **Monsieur ERSANT Pascal**  
AIDE-SOIGNANT, C.R.F. DU DOCTEUR STER, LAMALOU LES BAINS.  
demeurant à SAINT GENIES DE VARENSAL
- **Monsieur ESCAFFRE Jean-Luc**  
AIDE-SOIGNANT, C.R.F. DU DOCTEUR STER, LAMALOU LES BAINS.  
demeurant à VILLEMAGNE L'ARGENTIERE
- **Monsieur ETIENNE Robert**  
MANAGER REGIONAL DES VENTES, DISTRIBUTION GUY DEGRENNE, VIRE  
CEDEX.  
demeurant à SAINT GELY DU FESC
- **Madame FABRE Béatrice née GACHES**  
EMPLOYEE DE BANQUE, SOCIETE GENERALE, MONTPELLIER CEDEX 2.  
demeurant à VIC-LA-GARDIOLE
- **Monsieur FABRIGOULE Jean-Louis**  
OUVRIER D'ESAT, ADPEP 34 ESAT LA BULLE BLEUE, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame FARHI Fatima née CABANIOLS**  
HOTESSE STANDARDISTE, POLYCLINIQUE SAINT-ROCH, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur FASQUELLE Patrick**  
CHEF AGENCE EXPLOITATION SUD, COOP.D'ELECTRICITE ST MARTIN DE  
LONDRES, SAINT-GELY-DU-FESC.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur FERNANDEZ Miguel**  
SOUDEUR, ALTRAD INDUSTRIE, FLORENSAC.  
demeurant à SAINT THIBERY
- **Monsieur FERNANDEZ Patrick**  
CHAUFFEUR DE CAR, LES CARS DU BASSIN DE THAU, FRONTIGNAN.  
demeurant à MONTPELLIER



- **Monsieur FERRANDIZ Jean-François**  
TECHNICIEN, AIRBUS DEFENCE AND SPACE, TOULOUSE CEDEX 4.  
demeurant à VAILHAUQUES
- **Monsieur FERRARA Raymond**  
EMPLOYE LIBRE SERVICE, MONOPRIX, SETE.  
demeurant à SETE
- **Monsieur FERRIANI Serge**  
MONTEUR ELECTRICIEN, SCHNEIDER ELECTRIC ENERGY FRANCE, RUEIL  
MALMAISON CEDEX.  
demeurant à MIREVAL
- **Madame FONT Josiane**  
AIDE A DOMICILE, ASSOCIATION D'AIDE ET DE MAINTIEN A DOMICILE, LUNEL.  
demeurant à LUNEL
- **Monsieur FONTA Pascal**  
CONDUCTEUR LIGNE CONDITIONNEMENT, ROYAL CANIN, AIMARGUES.  
demeurant à LUNEL
- **Monsieur FOUILHE Georges**  
EMPLOYE CAISSE D'EPARGNE, CAISSE D'EPARGNE LANGUEDOC-ROUSSILLON,  
MONTPELLIER.  
demeurant à BALARUC-LES-BAINS
- **Madame FRANC Béatrice**  
EMPLOYEE DE BUREAU, CARSAT LANGUEDOC-ROUSSILLON, MONTPELLIER .  
demeurant à CARNON
- **Madame FREZAL Claudine**  
AIDE-SOIGNANTE, C.R.F. DU DOCTEUR STER, LAMALOU LES BAINS.  
demeurant à LA TOUR SUR ORB
- **Madame FREZOU Martine née AZAIS**  
AGENT COMMERCIAL, COULEURS DE TOLLENS - AGORA S.A.S, CLICHY CEDEX.  
demeurant à BALARUC LE VIEUX
- **Monsieur FUENTES Claude**  
OUVRIER ROUTIER, EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS MEDITERRANEE, SAINT  
THIBERY.  
demeurant à SAINT THIBERY
- **Monsieur GARCIA Alain-Raymond**  
AGENT D'ENTRETIEN, CLINIQUE CLEMENTVILLE, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame GARNOTEL Josiane née DUBUISSON**  
ASSISTANTE COMMERCIALE, CREDIT COOPERATIF, NANTERRE.  
demeurant à LES MATELLES
- **Monsieur GAUDEL Jean-Pierre**  
TECHNICIEN DE MAINTENANCE, EVOLIA, NIMES.  
demeurant à LA GRANDE MOTTE
- **Madame GEOFFRAY Brigitte née POUGET**  
REFERENT TECHNIQUE SPECIALISE PF, CAF DE L'HERAULT, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur GIMENO Didier**  
RESPONSABLE DEVELOPPEMENT, SOCIETE NATIONALE IMMOBILIERE,  
MONTPELLIER.  
demeurant à LATTES

- **Madame GIROD Patricia née VERNEAU**  
MASSEUR KINESITHERAPEUTE, C.R.F. DU DOCTEUR STER, LAMALOU LES BAINS.  
demeurant à COLOMBIERES-SUR-ORB
- **Monsieur GOMEZ Eduardo**  
EMPLOYE D'USINE, PIERRE FABRE DERMO-COSMETIQUE, AVENE.  
demeurant à LE BOUSQUET D'ORB
- **Madame GOSSELET Michèle née PHILIPPE**  
HOTESSE DE CAISSE, CARREFOUR, SAINT-CLEMENT DE RIVIERE.  
demeurant à GIGEAN
- **Madame GREFFEUILLE Marie-Lise née BLASCO**  
AIDE A DOMICILE, ASSOCIATION D'AIDE ET DE MAINTIEN A DOMICILE, LUNEL.  
demeurant à LUNEL
- **Madame GUIRAUD Pascale**  
COMPTABLE, COOP.D'ELECTRICITE ST MARTIN DE LONDRES, SAINT-GELY-DU-FESC.  
demeurant à SAINT GELY DU FESC
- **Madame GUIRAUDOU Josiane née SANCHEZ**  
EMPLOYEE, CAISSE D'EPARGNE LANGUEDOC-ROUSSILLON, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur GUITARD Philippe**  
CHARGE D'ACTIVITE, ACM / OPH, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame GURLY Cécile née LOPEZ**  
GESTIONNAIRE, RSI LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame HAAS Marie-Louise née ROUVE**  
AIDE SOIGNANTE QUALIFIEE, POLYCLINIQUE SAINT-ROCH, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame HEBBELINCK Rose**  
AGENT D'ACCUEIL, SMTVD, MONTPELLIER.  
demeurant à SAINT BRES
- **Monsieur HELLE Bertrand**  
RESPONSABLE DEPARTEMENT, CAISSE D'EPARGNE LANGUEDOC-ROUSSILLON, MONTPELLIER.  
demeurant à CASTELNAU LE LEZ
- **Monsieur HENRIOT Olivier**  
RESPONSABLE DE SITE, AREVA NC, BESSINES-SUR-GARTEMPE.  
demeurant à LODEVE
- **Monsieur HOINGNE Serge**  
AGENT DE FABRICATION, SCHNEIDER ELECTRIC ENERGY FRANCE, RUEIL MALMAISON CEDEX.  
demeurant à SETE
- **Monsieur HOLBEE André**  
MAGASINIER, SCHNEIDER ELECTRIC FRANCE, RUEIL MALMAISON CEDEX.  
demeurant à VILLENEUVE-LES-MAGUELONE
- **Monsieur HOUSSIN Claude**  
DIRECTEUR DE SERVICE, VEOLIA EAU-COMPAGNIE GENERALE DES EAUX, MONTPELLIER.  
demeurant à CASTRIES

- **Monsieur IGUAL Gérard**  
TECHNICO COMMERCIAL, SCHNEIDER ELECTRIC ENERGY FRANCE, RUEIL  
MALMAISON CEDEX.  
demeurant à SAINT GEORGES D'ORQUES
- **Monsieur JEANDESBOZ Philippe**  
COMMERCIAL, ATEs, NEMOURS.  
demeurant à LATTES
- **Madame JEANJEAN Brigitte**  
ASSISTANTE D'AGENCE, CARSAT LANGUEDOC-ROUSSILLON, MONTPELLIER .  
demeurant à BEZIERS
- **Madame JOIGNANT Nadine née BLAISE**  
GESTIONNAIRE, RSI LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.  
demeurant à SAINT AUNES
- **Madame JOSE Nadine née SOLIGNAC**  
ASSISTANT RECETTE, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DU PUY DE  
DOME, CLERMONT-FERRAND.  
demeurant à SAINT GEORGES D'ORQUES
- **Madame JOUVENEL Gim née MAURIN**  
SPECIALISTE METIER, ASSOCIATION DE MOYENS KLESIA, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur KEBLI Lahbib**  
TECHNICIEN RESEAUX, VEOLIA EAU-COMPAGNIE GENERALE DES EAUX,  
MONTPELLIER.  
demeurant à RESTINCLIERES
- **Monsieur KHAYAT Fredj**  
COFFREUR, EIFFAGE CONSTRUCTION LANGUEDOC, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur KOENIG Frédéric**  
TECHNICIEN EXPERT AUTO, CITROEN - SUCCURSALE MONTPELLIER,  
MONTPELLIER.  
demeurant à MIREVAL
- **Madame LABDAOUI Norha**  
AIDE-SOIGNANTE, CLINIQUE CLEMENTVILLE, MONTPELLIER.  
demeurant à PIGNAN
- **Monsieur LAFFABRIER Guy**  
OUVRIER D'ESAT, ADPEP 34 ESAT LA BULLE BLEUE, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur LAHELLEC Alain**  
DIRECTEUR AGENCE, POLE EMPLOI LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.  
demeurant à POUZOLS
- **Monsieur LAIRY Philippe**  
COMMANDANT DE BORD, AIR FRANCE, ROISSY CHARLES DE GAULLE .  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur LATTUCA Vincent**  
TECHNICIEN RESEAUX, VEOLIA EAU-COMPAGNIE GENERALE DES EAUX,  
MONTPELLIER.  
demeurant à VILLENEUVE-LES-MAGUELONE
- **Monsieur LAUNAY Richard**  
CONSEILLER DE CLIENTELE , SOCIETE GENERALE , PARIS CEDEX 18.  
demeurant à PALAVAS-LES-FLOTS

- **Madame LAUTIER Martine née OLIVARES**  
GESTIONNAIRE DE DOSSIERS, RSI LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.  
demeurant à POPIAN
- **Monsieur LE GUELLEC Yann**  
CADRE TECHNIQUE, MECANIC-SUD INDUSTRIE, BEZIERS.  
demeurant à VENDRES
- **Monsieur LLINARES Joseph**  
DIRECTEUR PORT DE PECHE, PORT SUD DE FRANCE, SETE CEDEX.  
demeurant à BALARUC LE VIEUX
- **Madame LOCILLA Marie-Josée**  
GESTIONNAIRE, LA MUTUELLE GENERALE, MONTPELLIER CEDEX 1.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur LOISON Dominique**  
EMPLOYE DES SERVICES GENERAUX, POLYCLINIQUE SAINT-ROCH,  
MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur LOPES José**  
CHEF D'EQUIPE TUYAUTEUR, COFELY ENDEL, COLOMBES.  
demeurant à AGDE
- **Monsieur LOPPART Jean-Claude**  
CONDUCTEUR POMPES A BETONS, LAFARGE BETONS FRANCE, CLAMART  
CEDEX.  
demeurant à GIGEAN
- **Madame LORDET Bernardette**  
MEDECIN CONSEIL, DRSM LANGUEDOC ROUSSILLON SERVICE MÉDICAL,  
MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur LOUVET Jean**  
CHEF DE GROUPE, ERDF-GRDF, MONTPELLIER.  
demeurant à MIREVAL
- **Madame LUCAS Maryse née ROVIRA**  
TECHNICIENNE DE SURFACE, CENTRE MEDICO EDUCATIF DE L'ENFANCE  
FONTCAUDE, MONTPELLIER.  
demeurant à JUVIGNAC
- **Monsieur MAIZERET Pierre**  
INSPECTEUR DU RECOUVREMENT, U.R.S.S.A.F. DU LANGUEDOC ROUSSILLON,  
MONTPELLIER.  
demeurant à SAINT JEAN DE VEDAS
- **Madame MALACHANE Mireille**  
SAGE-FEMME, CLINIQUE CLEMENTVILLE, MONTPELLIER.  
demeurant à SAINT JEAN DE VEDAS
- **Madame MALARTRE Brigitte née CAPLONG**  
EMPLOYEE DE BANQUE, CREDIT LYONNAIS, LYON.  
demeurant à LATTES
- **Monsieur MALAVAL Didier**  
EMPLOYE, LA MUTUELLE GENERALE, MONTPELLIER.  
demeurant à SAINT JEAN DE VEDAS
- **Monsieur MARC Jean-Paul**  
CUISINIER, C.R.F. DU DOCTEUR STER, LAMALOU LES BAINS.  
demeurant à LE POUJOL SUR ORB

- **Madame MARI Estella**  
AGENT ADMINISTRATIF, CAISSE D'ASSURANCE MALADIE DE L'HERAULT,  
MONTPELLIER.  
demeurant à BEZIERS
- **Madame MAROTTI Marie-Thérèse née ESCUDERO**  
EMPLOYEE, PLACOPLATRE SA, BEZIERS.  
demeurant à BEZIERS
- **Monsieur MARTI Francis**  
EMPLOYE DE BANQUE, SOCIETE MARSEILLAISE DE CREDIT, MARSEILLE.  
demeurant à RIOLS
- **Madame MARTI Monique née CLERGUE**  
MANIPULATRICE RADIO, G.I.E R.C.V. CLINIQUE DU MILLENAIRE, MONTPELLIER.  
demeurant à LATTES
- **Monsieur MARTIAL Jean-François**  
INGENIEUR COMMERCIAL, NEOPOST FRANCE, NANTERRE.  
demeurant à SAINT ANDRE DE SANGONIS
- **Madame MARTIN Sylviane**  
CONSEILLER TECHNIQUE, CAF DE L'HERAULT, MONTPELLIER.  
demeurant à SETE
- **Madame MARTINEZ Christiane née MAURIN**  
ASSISTANTE RESSOURCES HUMAINES, CARSAT LANGUEDOC-ROUSSILLON,  
MONTPELLIER .  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur MAS Didier**  
TECHNICIEN ENVIRONNEMENT, AREVA NC, BESSINES-SUR-GARTEMPE.  
demeurant à LODEVE
- **Monsieur MASCHIO-ESPOSITO Jean-François**  
RESPONSABLE DE SECTEUR, RECKITT - BENCKISER FRANCE, MASSY CEDEX.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame MASTRAUD-HEINTZ Irène née ROUSSILLO**  
SECRETAIRE, KPMG ENTREPRISES, MONTPELLIER CEDEX 2.  
demeurant à PIGNAN
- **Monsieur MATOSAS Christian**  
MANOEUVRE, BONNA SABLA SNC VENDARGUES, VENDARGUES.  
demeurant à SAINT JEAN DE FOS
- **Monsieur MERCATILI Christian**  
CHAUFFEUR, SMN GROUPE NICOLLIN , LA GRANDE MOTTE.  
demeurant à MARSILLARGUES
- **Monsieur MEZILLET Abdallah**  
PREPARATEUR, ETS BAURES, MONTPELLIER.  
demeurant à BEZIERS
- **Madame MIALON Monique**  
SECRETAIRE REDACTEUR, BANQUE DE FRANCE, MARNE LA VALLEE.  
demeurant à SETE
- **Madame MICHEL Lydie née BERGE**  
EMPLOYEE SERVICE GENERAUX, C.R.F. DU DOCTEUR STER, LAMALOU LES  
BAINS.  
demeurant à BEDARIEUX

- **Madame MIQUEL Nadine**  
RESPONSABLE DE VENTE, GALERIES LAFAYETTE, BEZIERS.  
demeurant à BESSAN
- **Monsieur MIRANDE Jean-Marc**  
INFORMATICIEN, COGITIS, MONTPELLIER.  
demeurant à PIGNAN
- **Monsieur MOLINS Michel**  
CONTROLEUR QUALITE, LES GRANDS GARAGES DU BITERROIS, BEZIERS.  
demeurant à BASSAN
- **Monsieur MONIN Pierre**  
RESPONSABLE DE CLIENTELE, AXA FRANCE - ADMINISTRATION DU PERSONNEL  
COMMERCIAL, NANTERRE.  
demeurant à BEZIERS
- **Monsieur MONTOUILLOUT Jean-Marc**  
RESPONSABLE D'EQUIPE, MONDELEZ LAVERUNE PRODUCTION SNC, LAVERUNE.  
demeurant à COURNONSEC
- **Monsieur MORENO Jean-Luc**  
CONTREMAITRE D'EXPLOITATION RESEAU, COOP.D'ELECTRICITE ST MARTIN DE  
LONDRES, SAINT-GELY-DU-FESC.  
demeurant à GRABELS
- **Madame MORENO Nadine**  
EMPLOYEE ADMINISTRATIVE, GALERIES LAFAYETTE, BEZIERS.  
demeurant à BEZIERS
- **Madame MORENO Rafaela**  
AIDE SOIGNANTE QUALIFIEE, POLYCLINIQUE SAINT-ROCH, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTBAZIN
- **Madame MOUNIER Brigitte née GRIMBERT**  
TECHNICIEN GESTIONNAIRE, BULL S.A., LES CLAYES SOUS BOIS.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur MOUTTE Jean-Yves**  
SOUDEUR, LE RESERVOIR MASSAL, AGDE.  
demeurant à AGDE
- **Monsieur MULLER Roland**  
EMPLOYEE DE BANQUE, LE CREDIT LYONNAIS SA, VILLEJUIF CEDEX.  
demeurant à LUNEL VIEL
- **Monsieur MUNOZ Marc-Pierre**  
EMPLOYEE SECURITE SOCIALE, CAISSE D'ASSURANCE MALADIE DE L'HERAULT,  
MONTPELLIER.  
demeurant à BEZIERS
- **Madame MURY Fabienne née LUSSOT**  
EMPLOYEE D'IMMEUBLE, RAFAEL IMMOBILIER, MONTPELLIER.  
demeurant à CASTELNAU LE LEZ
- **Monsieur NADAL Philippe**  
REFERENT RECOUVREMENT , CAF DE L'HERAULT, MONTPELLIER.  
demeurant à PUISSERGUIER
- **Monsieur NADALIN Franck**  
INFORMATICIEN, PÔLE EMPLOI DGASI, CASTELNAU- LE-LEZ.  
demeurant à VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

- **Monsieur NEETESONNE Gilles**  
INGENIEUR INFORMATIQUE, ICAL INFORMATIQUE, LE BOSC.  
demeurant à LE BOSC
- **Monsieur NEGRE Jean-Louis**  
CHARGE DE CLIENTELE, BANQUE PRIVEE EUROPEENNE, PARIS.  
demeurant à CASTELNAU LE LEZ
- **Madame NEGRE Monique née TARBOURIECH**  
GESTIONNAIRE, CAISSE D'EPARGNE LANGUEDOC-ROUSSILLON, MONTPELLIER.  
demeurant à MARAUSSAN
- **Madame NERIN Brigitte née ISSARTIAL**  
HOTESSE DE CAISSE, AUCHAN BEZIERS, BEZIERS.  
demeurant à BEZIERS
- **Monsieur NEVES Evaristo**  
CHEF D'EQUIPE, CAUMES ARMATURES, VENDARGUES.  
demeurant à CLERMONT L'HERAULT
- **Monsieur OBMALAY Phouang**  
MAGASINIER, OREXAD, MONTPELLIER.  
demeurant à FABREGUES
- **Madame OLIE Chantal née GUILLEMET**  
CHARGE DE CLIENTELE, SCHNEIDER ELECTRIC FRANCE, RUEIL MALMAISON  
CEDEX.  
demeurant à MURVIEL-LES-MONTPELLIER
- **Monsieur OLLIE Stéphane**  
EMPLOYE SERVICE DES EAUX, SAUR S.A.S., NIMES.  
demeurant à CLERMONT L'HERAULT
- **Monsieur ORTIZ Joachim**  
SOUDEUR, ATELIER INDUSTRIEL DU SUD, MARSEILLAN.  
demeurant à MARSEILLAN
- **Madame PALAYSI Simone née VARELA**  
EMPLOYEE DE BANQUE, SOCIETE MARSEILLAISE DE CREDIT, MARSEILLE.  
demeurant à NISSAN-LEZ-ENSERUNE
- **Monsieur PARENT Michel**  
MAGASINIER, SCHNEIDER ELECTRIC ENERGY FRANCE, RUEIL MALMAISON  
CEDEX.  
demeurant à COURNONSEC
- **Monsieur PASCAL Francis**  
EMPLOYE DE BANQUE, SOCIETE GENERALE, MONTPELLIER CEDEX 2.  
demeurant à COURNONTERRAL
- **Monsieur PASQUALINI Dominique**  
CHAUFFEUR, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.  
demeurant à MARSILLARGUES
- **Monsieur PELE Patrick**  
TECHNICIEN BANCAIRE, BANQUE DUPUY DE PARSEVAL, SETE.  
demeurant à SETE
- **Madame PELLERIN Andrée**  
TECHNICIEN , BANQUE DUPUY DE PARSEVAL, SETE.  
demeurant à SETE

- **Monsieur PEREZ Juan**  
ANIMATEUR SECURITE, G.S.M. ITALCEMENTI GROUP, PESSAC.  
demeurant à BESSAN
- **Monsieur PIAT Christophe**  
EMPLOYE DE BANQUE, SOCIETE GENERALE, PARIS.  
demeurant à SAINT GELY DU FESC
- **Madame PIGNOL Marie-Line née BOURDEL**  
AIDE SOIGNANTE, GROUPE LANGUEDOC MUTUALITE, MONTPELLIER.  
demeurant à SAINT GELY DU FESC
- **Monsieur PIMENTA Michel**  
GESTIONNAIRE CLIENTELE, CAISSE D'EPARGNE LANGUEDOC-ROUSSILLON,  
MONTPELLIER.  
demeurant à RIOLS
- **Monsieur PINTO Anibal**  
OUVRIER CABLEUR, SCHNEIDER ELECTRIC ENERGY FRANCE, RUEIL  
MALMAISON CEDEX.  
demeurant à MURVIEL-LES-MONTPELLIER
- **Monsieur PIROLA Hervé**  
TECHNICIEN EXPLOITATION , SAUR S.A.S., NIMES.  
demeurant à SAINT MARTIN DE LONDRES
- **Madame POINT Montserrat née VENTOSA**  
ASSISTANTE COMMERCIALE, SCHNEIDER ELECTRIC PROTECTION & CONTROLE,  
LATTES.  
demeurant à SUSSARGUES
- **Monsieur POLITO Christian**  
EMPLOYE, AREVA NC - MARCOULE, BAGNOLS-SUR-CEZE.  
demeurant à SETE
- **Monsieur PONS Jean-François**  
EMPLOYE DE BANQUE, BANQUE DE FRANCE, MARNE LA VALLEE.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur PONTIC Joël**  
SOUS DIRECTEUR D'AGENCE, BANQUE POPULAIRE DU SUD, NIMES.  
demeurant à SAINT BAUZILLE DE LA SYLVE
- **Madame PORRETTA Corinne née CUSSET**  
COMPTABLE, POLE EMPLOI LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.  
demeurant à SAINT GELY DU FESC
- **Monsieur POUJOL Claude**  
TECHNICIEN D'EXPLOITATION, DALKIA FRANCE , MONTPELLIER.  
demeurant à SAINT GEORGES D'ORQUES
- **Madame POUJOL Nadine née TASSA**  
SECRETAIRE, CLINIQUE STELLA, VERARGUES.  
demeurant à VILLETELLE
- **Monsieur POUQUINE Christian**  
CADRE BANCAIRE, CAISSE D'EPARGNE LANGUEDOC-ROUSSILLON,  
MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame PRADELLE Sylvie née OLIVIER**  
RESPONSABLE RELATIONS ALLOCATAIRES, CAF DE L'HERAULT, MONTPELLIER.  
demeurant à MAUGUIO



- **Madame PRUNIER Françoise née SANCHO**  
EMPLOYEE SECURITE SOCIALE, CAISSE D'ASSURANCE MALADIE DE L'HERAULT,  
MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame PUEL Nadine**  
OPERATRICE PAO, L'IMPRIMERIE DU MIDI, SAINT JEAN DE VEDAS.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur PUERTAS François**  
CADRE BANCAIRE, CREDIT MUTUEL MONTPELLIER OPERA, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur PUJOL Daniel**  
RESPONSABLE COMMERCIAL, SOCIETE DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT  
ETIENNE .  
demeurant à QUARANTE
- **Monsieur QUERALT Philippe**  
MAGASINIER, SYSTEME U SUD, VENDARGUES.  
demeurant à VENDARGUES
- **Madame RANC Chantal née SAUTEREAU**  
ASSISTANTE DE DIRECTION, CAF DE L'HERAULT, MONTPELLIER.  
demeurant à SAINT PAUL ET VALMALLE
- **Madame RAULT Danièle née CAMPAGNE**  
CONSEILLERE MUTUALISTE, LA FRANCE MUTUALISTE, PARIS CEDEX 17.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur REGA Daniel**  
EMPLOYE CAISSE D'EPARGNE, CAISSE D'EPARGNE LANGUEDOC-ROUSSILLON,  
MONTPELLIER.  
demeurant à FRONTIGNAN
- **Monsieur RENOUVIER Serge**  
RESPONSABLE CONTROLE RECEPTION, ALTRAD EQUIPEMENT, FLORENSAC.  
demeurant à MONTADY
- **Madame REQUENA Florence née VERNET**  
AIDE COMPTABLE, NEOPARTS FIA LITTORAL, MONTPELLIER .  
demeurant à JUVIGNAC
- **Monsieur RICOME Pierre**  
CHARGE DE REGLEMENT, GMF ASSURANCES, PARIS.  
demeurant à SAINT JEAN DE VEDAS
- **Monsieur RIGAL Florian**  
OUVRIER, SCHNEIDER ELECTRIC ENERGY FRANCE, RUEIL MALMAISON CEDEX.  
demeurant à LANSARGUES
- **Madame RIGAUDIN Sylvie née LANGE**  
EXPERT SANTE, RSI LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur RIVIERE Pierre**  
AGENT DE MAITRISE, LES GRANDS GARAGES DU BITERROIS, BEZIERS.  
demeurant à POILHES
- **Monsieur RONDEAU Alain**  
RESPONSABLE QHS, SCHNEIDER ELECTRIC ENERGY FRANCE, RUEIL  
MALMAISON CEDEX.  
demeurant à SAINT GELY DU FESC

- **Monsieur ROOM Marc**  
AGENT LOGISTIQUE, LA REDOUTE, ROUBAIX.  
demeurant à ADISSAN
- **Monsieur ROS Jean-Pierre**  
BRANCARDIER, GROUPE LANGUEDOC MUTUALITE, MONTPELLIER.  
demeurant à FABREGUES
- **Monsieur ROUSSEAU Michel**  
CHEF DE CAISSE, AUCHAN FRANCE, VILLENEUVE D'ASCQ.  
demeurant à TEYRAN
- **Monsieur ROUSSET Gérard**  
EMPLOYE DE BANQUE, SOCIETE GENERALE, MONTPELLIER.  
demeurant à LE CRES
- **Monsieur ROUX Jean-Pierre**  
EMPLOYEE SECURITE SOCIALE, CAISSE D'ASSURANCE MALADIE DE L'HERAULT,  
MONTPELLIER.  
demeurant à SAUSSAN
- **Monsieur ROUX Richard**  
EMPLOYE DE BANQUE, CAISSE D'EPARGNE LANGUEDOC-ROUSSILLON,  
MONTPELLIER.  
demeurant à MONTARNAUD
- **Madame RUBIO Isabelle née CARRASCO**  
SECRETAIRE, POLYCLINIQUE SAINT-ROCH, MONTPELLIER.  
demeurant à LUNEL
- **Monsieur SABATER Marx**  
AGENT ENTRETIEN CHAUFFAGE, CHARVET, VENDARGUES.  
demeurant à COURNONTERRAL
- **Madame SABATIER Annie née EGEA**  
CHARGE DE GESTION, RADIO FRANCE, PARIS CEDEX 16.  
demeurant à MONTFERRIER-SUR-LEZ
- **Madame SAHUC Martine née NYARI**  
CONSEILLERE DE VENTE, GALERIES LAFAYETTE, BEZIERS.  
demeurant à VENDRES
- **Madame SALAVAGIONE Marie-Laure née BIALES**  
AIDE-SOIGNANTE, CLINIQUE MEDICALE DU MAS DE ROCHET, CASTELNAU-LE-  
LEZ.  
demeurant à CASTELNAU LE LEZ
- **Monsieur SALOM Claude**  
TECHNICIEN DE GROUPE, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.  
demeurant à MARSILLARGUES
- **Monsieur SANCHEZ José**  
A T C, PUM PLASTIQUES S.A., REIMS.  
demeurant à SERVIAN
- **Monsieur SANSEAU Philippe**  
EMPLOYE, CAISSE D'EPARGNE LANGUEDOC-ROUSSILLON, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame SATGER Sylvie née VERDEIL**  
AIDE SOIGNANTE, GROUPE LANGUEDOC MUTUALITE, MONTPELLIER.  
demeurant à ASPIRAN

- **Monsieur SAUVAGNAC Serge**  
MAGASINIER, SCHNEIDER ELECTRIC ENERGY FRANCE, RUEIL MALMAISON  
CEDEX.  
demeurant à SETE
- **Madame SEGURET Monique-Marie née REBUT**  
COMPTABLE, EXCO LANGUEDOC S.A.S., BEZIERS.  
demeurant à SAINT GEORGES D'ORQUES
- **Madame SEILER Nicole née SERRES**  
CADRE, AGENCE REGIONALE DE SANTE LANGUEDOC-ROUSSILLON,  
MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur SERRO Patrick**  
RESPONSABLE TECHNIQUE, JC DECAUX FRANCE, MONTPELLIER.  
demeurant à CASTELNAU LE LEZ
- **Monsieur SERVAIS Patrick**  
CADRE BANCAIRE, CIC - SUD OUEST, BORDEAUX.  
demeurant à BEZIERS
- **Madame SINNO Adda née BOUZAOU**  
TECHNICIENNE SOCIALE, CAISSE D'ASSURANCE MALADIE DE L'HERAULT,  
MONTPELLIER.  
demeurant à AGDE
- **Madame SISSAOUI Khedidja née AZIBI**  
CAISSIERE, SOGERES SA, BOULOGNE.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur SLIMANE Mansour**  
PROJETEUR, CABINET D'ETUDES RENE GAXIEU, BEZIERS.  
demeurant à MARSEILLAN
- **Monsieur SOUCHE Jean-François**  
COORDINATEUR TECHNIQUE, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.  
demeurant à VALERGUES
- **Monsieur SOULLIER Patrick**  
OUVRIER D'ESAT, ADPEP 34 ESAT LA BULLE BLEUE, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur SUREDA Gérard**  
OUVRIER MAINTENANCE, LE RESERVOIR MASSAL, AGDE.  
demeurant à AGDE
- **Madame TAIBI Jacqueline**  
CONSEILLERE DE VENTE, GALERIES LAFAYETTE, BEZIERS.  
demeurant à BEZIERS
- **Madame TECLES Patricia**  
SECRETAIRE, CAF DE L'HERAULT, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur TEXIER Didier**  
MAGASINIER CARISTE, PLACOPLATRE SA, BEZIERS.  
demeurant à BEZIERS
- **Monsieur TEYSSIER PRE Michel**  
OUVRIER D'ESAT, ADPEP 34 ESAT LA BULLE BLEUE, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER

- **Madame THIEBAUT Lorraine née TRUC**  
TECHNICO COMMERCIAL, ETS BAURES, MONTPELLIER.  
demeurant à LE CRES
- **Madame TOLEDANO Françoise née SAURY**  
INFIRMIERE RESPONSABLE, CLINIQUE DU MILLENAIRE, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame TORCATIS Patricia née PONS**  
CONSEILLER A L'EMPLOI, POLE EMPLOI LANGUEDOC ROUSSILLON,  
MONTPELLIER.  
demeurant à FABREGUES
- **Madame TOUZET Brigitte**  
GESTIONNAIRE APPROVISIONNEMENT, AUCHAN BEZIERS, BEZIERS.  
demeurant à SERVIAN
- **Madame TRANCHAND Nicole**  
RESPONSABLE DES ETUDES, SYSTEME U SUD, VENDARGUES.  
demeurant à VENDARGUES
- **Monsieur TRAPET Charles**  
VENDEUR, ETS BAURES, MONTPELLIER.  
demeurant à LESPIGNAN
- **Monsieur TURREL Thierry**  
CADRE BANCAIRE, CREDIT MUTUEL MEDITERRANEEN, MARSEILLE.  
demeurant à CASTELNAU LE LEZ
- **Madame VAL Nadine née VAREILLE**  
DIRECTEUR ADJOINT, SOCIETE DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT ETIENNE  
demeurant à CERS
- **Monsieur VALANTIN Claude**  
CHEF d'ENTRETIEN, SYSTEME U SUD, VENDARGUES.  
demeurant à CASTRIES
- **Monsieur VALDIVIESO Jean-Luc**  
DIRECTEUR COMMERCIAL, ETS BAURES, MONTPELLIER.  
demeurant à JUVIGNAC
- **Madame VALETTE Marie-Pilar née ARTIGAS**  
EMPLOYEE DE BUREAU, BANQUE DE FRANCE, MARNE LA VALLEE CEDEX .  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur VENTIMIGLIA Antoine**  
EMPLOYE CAISSE D'EPARGNE, CAISSE D'EPARGNE LANGUEDOC-ROUSSILLON,  
MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur VERGNES Serge**  
OUVRIER D'ESAT, ADPEP 34 ESAT LA BULLE BLEUE, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame VERY Geneviève née OUHAB**  
CHARGE DE RAYON, INNO POLYGONE, MONTPELLIER.  
demeurant à CARNON
- **Monsieur VICENTE Bernard**  
RESPONSABLE TECHNIQUE, MERCADIS - SOMIMON, MONTPELLIER.  
demeurant à SAINT JEAN DE VEDAS

- **Monsieur VIGOUROUX Philippe**  
INGENIEUR, BRGM, ORLEANS .  
demeurant à CASTELNAU LE LEZ
- **Madame VINEL Jacqueline**  
AGENT DE SERVICE HOSPITALIER, C.R.F. DU DOCTEUR STER, LAMALOU LES  
BAINS.  
demeurant à JONCELS
- **Monsieur VIOLET Pascal**  
TECHNICIEN RESEAUX, VEOLIA EAU-COMPAGNIE GENERALE DES EAUX,  
MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur VIROULAUD Guy**  
INFORMATICIEN, PÔLE EMPLOI DGASI, CASTELNAU- LE-LEZ.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur WIGT Jean-Louis**  
OUVRIER D'ESAT, ADPEP 34 ESAT LA BULLE BLEUE, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur ZAPATA Jean-Marc**  
CONTROLEUR POINTEUR, SYSTEME U SUD, VENDARGUES.  
demeurant à SAINT BRES

**Article 4 : La médaille d'honneur du travail GRAND OR est décernée à :**

- **Madame ALHAITZ Berthe**  
EMPLOYEE ADMINISTRATIVE, INNO POLYGONE, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTFERRIER-SUR-LEZ
- **Monsieur ALIU Patrick**  
VAGUEMESTRE, MIDI LIBRE, SAINT JEAN DE VEDAS.  
demeurant à LATTES
- **Monsieur ALLET Régis**  
RELEVEUR, VEOLIA EAU-COMPAGNIE GENERALE DES EAUX, MONTPELLIER.  
demeurant à LES MATELLES
- **Monsieur BARDOT Philippe**  
CHEF DE SECTEUR, SOCIETE RICARD, BESSAN.  
demeurant à ASPIRAN
- **Madame BAREL Chantal née ROUSCHMEYER**  
EMPLOYEE SECURITE SOCIALE, CARSAT LANGUEDOC-ROUSSILLON,  
MONTPELLIER .  
demeurant à GRAU D'AGDE
- **Monsieur BARRERA Alain**  
AGENT TECHNIQUE, GROUPE LANGUEDOC MUTUALITE, MONTPELLIER.  
demeurant à VILLENEUVE-LES-MAGUELONE
- **Madame BARRES Yvette**  
CADRE, SOCIETE GENERALE, FONTENAY SOUS BOIS.  
demeurant à PEROLS
- **Madame BARTHES Monique née SUTER**  
EMPLOYEE DE BUREAU, CAISSE D'ASSURANCE MALADIE DE L'HERAULT,  
MONTPELLIER.  
demeurant à LIGNAN-SUR-ORB

- **Monsieur BAYONAS Christian**  
ENQUETEUR, U.R.S.S.A.F. DU LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.  
demeurant à CAUX
- **Monsieur BEC Bernard**  
CANTONNIER, STE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT, MONTPELLIER.  
demeurant à VILLENEUVE-LES-MAGUELONE
- **Monsieur BELIN Marc**  
CONSEILLER CLIENTELE RESEAU, CREDIT FONCIER DE FRANCE, CHARENTON.  
demeurant à TEYRAN
- **Monsieur BENEZECH Jean-Marie**  
DIRIGEANT DE SOCIETE, SOCIÉTÉ ELIT, BEZIERS.  
demeurant à BEZIERS
- **Monsieur BERTRAND Gilles**  
GESTIONNAIRE DE COMPTES, U.R.S.S.A.F. DU LANGUEDOC ROUSSILLON,  
MONTPELLIER.  
demeurant à SAINT SERIES
- **Madame BEZIAT Dominique**  
EMPLOYEE SECURITE SOCIALE, CAISSE D'ASSURANCE MALADIE DE L'HERAULT,  
MONTPELLIER.  
demeurant à CASTELNAU LE LEZ
- **Monsieur BLAQUIERE Christian**  
CONDUCTEUR MATERIEL COLLECTE, SMN SITE D'AGDE, AGDE.  
demeurant à MARSEILLAN
- **Madame BONICEL Aline née BARTHES**  
AIDE SOIGNANTE, C.R.F. DU DOCTEUR STER, LAMALOU LES BAINS.  
demeurant à LES AIRES
- **Monsieur BONNET Serge**  
PEINTRE AUTOMOBILES, LES GRANDS GARAGES DU BITERROIS, BEZIERS.  
demeurant à MARAUSSAN
- **Monsieur BORYS Jean-Michel**  
INSPECTEUR PRINCIPAL D'ASSURANCES, SWISS LIFE PREVOYANCE, LEVALLOIS  
PERRET.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur BOUDINA Abdellaziz**  
CONDUCTEUR DE BUS, PAYS D'OC MOBILITES, CASTELNAU LE LEZ.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur BOULADOU Alain**  
CARISTE, BONNA SABLA SNC VENDARGUES, VENDARGUES.  
demeurant à SAINT JUST
- **Monsieur BRU Daniel**  
MANIPULATEUR EN RADIOLOGIE, S.C.M IMAGERIE ET CANCEROLOGIE  
MEDICALES, MONTPELLIER.  
demeurant à MOULES ET BAUCELS
- **Monsieur BUENO Albert**  
OUVRIER D'ESAT, ADPEP 34 ESAT LA BULLE BLEUE, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame CABALLERO Mercedes née SEGUI**  
GESTIONNAIRE, RSI LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.  
demeurant à LATTES

- **Monsieur CAMBON Richard**  
CHEF DE MAGASIN, ETS BAURES, MONTPELLIER.  
demeurant à MARSILLARGUES
- **Monsieur CARDONA Serge**  
BRANCARDIER, CLINIQUE MEDICO-CHIRURGICALE BEAU-SOLEIL,  
MONTPELLIER.  
demeurant à JUVIGNAC
- **Monsieur CASTEX Alain**  
ANALYSTE CREDITS, BANQUE POPULAIRE DU SUD, NIMES.  
demeurant à LUNEL
- **Monsieur CHAMBALU Daniel**  
TITULAIRE ENCADREMENT, BANQUE DE FRANCE, MARNE LA VALLEE CEDEX .  
demeurant à SETE
- **Madame CHASSAIN Patricia née COLINEAUX**  
EMPLOYEE ADMINISTRATIVE, DIRECTION GENERALE DE POLE EMPLOI, PARIS.  
demeurant à GIGEAN
- **Madame CLEMENT Véronique**  
SECRETAIRE, CLINIQUE CLEMENTVILLE, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur COMBES Charles**  
CHAUFFAGISTE, GT GAZ, MONTPELLIER.  
demeurant à GIGEAN
- **Madame CRESPEAU Marie-Claire née BOUSSIQUET**  
TECHNICIENNE, POLE EMPLOI LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.  
demeurant à GRABELS
- **Madame D'ALOIA Jacqueline**  
REFERENT TECHNIQUE, CPAM DE L'HERAULT, MONTPELLIER.  
demeurant à JACOU
- **Monsieur DALLE Jean-Michel**  
MAGASINIER, HORIBA ABX, MONTPELLIER.  
demeurant à SAINT MATHIEU DE TREVIER
- **Madame DE MALEZIEU Annick née DAFFNIET**  
AGENT ADMINISTRATIF, CARSAT LANGUEDOC-ROUSSILLON, MONTPELLIER .  
demeurant à COURNONTERRAL
- **Monsieur DE STEFANI Christian**  
CADRE COMMERCIAL, COPIREL S.A.S., PARIS.  
demeurant à SUSSARGUES
- **Monsieur DEJEAN Philippe**  
INSPECTEUR ASSURANCES, ALLIANZ IARD, PARIS.  
demeurant à BOUZIGUES
- **Madame DELBREL Magali née VASSAL**  
CHARGÉE DE RAYON, MONOPRIX, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame DELCLUZE Dominique**  
ASSISTANTE SOCIALE, CARSAT LANGUEDOC-ROUSSILLON, MONTPELLIER .  
demeurant à SETE
- **Madame DELDON Jacqueline née GARRIGUES**  
SECRETAIRE, ALTRAD EQUIPEMENT, FLORENSAC.  
demeurant à FLORENSAC

- **Monsieur DENONNIN Bruno**  
PERSONNEL NAVIGANT COMMERCIAL, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame DESCOUTURES Murielle**  
EMPLOYEE DE BANQUE, LE CREDIT LYONNAIS SA, VILLEJUIF CEDEX.  
demeurant à VALERGUES
- **Monsieur DESPINOY Gérard**  
RESPONSABLE ATELIER EMBOUTISSAGE, ALTRAD INDUSTRIE, FLORENSAC.  
demeurant à FLORENSAC
- **Monsieur DJEDOUÏ Saïd**  
CONDUCTEUR RECEVEUR, S.A. AUTOCARS DU LANGUEDOC, CLERMONT  
L'HERAULT.  
demeurant à CLERMONT L'HERAULT
- **Monsieur DUPLAN Patrice**  
TECHNICIEN PPS, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame DURAN Corinne**  
ASSISTANT TECHNIQUE, ASSURANCE MALADIE-DIR.REG.DU SCE MEDICAL,  
MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame ELBEZ Charlette**  
SECRETAIRE, CENTRE MEDICO EDUCATIF DE L'ENFANCE FONTCAUDE,  
MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur ERGOUAI Larbi**  
SOUDEUR MONTEUR, SCHNEIDER ELECTRIC ENERGY FRANCE, RUEIL  
MALMAISON CEDEX.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame FABRE Claude née ROMIEU**  
CHARGE DE GESTION, RSI LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.  
demeurant à LATTES
- **Monsieur FABRIGOULE Jean-Louis**  
OUVRIER D'ESAT, ADPEP 34 ESAT LA BULLE BLEUE, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur FARGAS Henri**  
OUVRIER D'ESAT, ADPEP 34 ESAT LA BULLE BLEUE, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur FAVERON Alain**  
MONTEUR, FORCLUM ENERGIES SERVICES, CERGY-PONTOISE CEDEX.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur FERNANDEZ Jean-Claude**  
OPERATEUR LOGISTIQUE, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.  
demeurant à SATURARGUES
- **Monsieur FERNANDEZ José**  
CHAUDRONNIER, LE RESERVOIR MASSAL, AGDE.  
demeurant à AGDE
- **Madame FERRANDO Nicole née MARTINEZ**  
TECHNICIEN HAUTEMENT QUALIFIE, POLE EMPLOI LANGUEDOC ROUSSILLON,  
MONTPELLIER.  
demeurant à SAINT JEAN DE VEDAS



- **Monsieur FICHAUX Xavier**  
INGENIEUR DE MAINTENANCE, GE MEDICAL SYSTEMS S.A., BUC.  
demeurant à NEZIGNAN L'EVEQUE
- **Madame FRANCESCHI Danielle**  
CONSEILLERE DE VENTE, GALERIES LAFAYETTE, BEZIERS.  
demeurant à SERIGNAN
- **Madame GARCIA Martine née MIRALLES**  
COORDINATRICE INFORMATIQUE, LES GRANDS GARAGES DU BITERROIS,  
BEZIERS.  
demeurant à CERS
- **Madame GAVENS Muriel née ALIAGA-NAVARRO**  
SECRETAIRE DE DIRECTION, CONGES INTEMPERIES BTP CAISSE DE LA REGION  
L.R., MONTPELLIER.  
demeurant à VILLENEUVE-LES-MAGUELONE
- **Madame GIANNITRAPANI Ginette**  
CONSEILLERE DE VENTE, GALERIES LAFAYETTE, MONTPELLIER CEDEX.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame GIEZEK Joëlle née DELOOR**  
ASSISTANTE DE DIRECTION, CAISSE D'EPARGNE LANGUEDOC-ROUSSILLON,  
MONTPELLIER.  
demeurant à PEROLS
- **Monsieur GLOAGUEN Yvon**  
COORDINATEUR CHARGE DE PROJETS, SYSTEME U SUD, VENDARGUES.  
demeurant à JACOU
- **Madame GOSSELET Michèle née PHILIPPE**  
HOTESSE DE CAISSE, CARREFOUR, SAINT-CLEMENT DE RIVIERE.  
demeurant à GIGEAN
- **Madame GUERRERO Michèle née GARCIA**  
EMPLOYEE DE BANQUE, LE CREDIT LYONNAIS SA, VILLEJUIF CEDEX.  
demeurant à VILLENEUVE-LES-MAGUELONE
- **Monsieur IPOTESI Jean-René**  
DOCKER, CAISSE DE COMPENSATION DES CONGES PAYES DU PORT DE SETE,  
SETE.  
demeurant à SETE
- **Monsieur JACQUETON Jean-Pierre**  
RESPONSABLE COMMERCIAL, ARCELOR MITTAL EUROPE LONG FRANCE, LA  
PLAINE SAINT DENIS.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur JAEG Christian**  
CADRE COMMERCIAL, FASHION COMPANY, LAVELANET.  
demeurant à MAUGUIO
- **Monsieur JOURNET Yves**  
MAITRE OUVRIER, GROUPE LANGUEDOC MUTUALITE, MONTPELLIER.  
demeurant à CLAPIERS
- **Monsieur LABIT Daniel**  
CONDUCTEUR MACHINE, MONDELEZ LAVERUNE PRODUCTION SNC, LAVERUNE.  
demeurant à GIGEAN

- **Madame LAMONICA Marie-Christine née SIMONIAN**  
REFERENT TECHNIQUE CONTROLE PRESTATIONS, CAISSE D'ASSURANCE  
MALADIE DE L'HERAULT, MONTPELLIER.  
demeurant à MAGALAS
- **Madame LANET Françoise née DIAZ**  
PRENEUSE D'ORDRES, ALLIANCE HEALTHCARE, BEZIERS.  
demeurant à PUISSALICON
- **Monsieur LAURENTI Claude**  
GESTIONNAIRE DE MAGASIN, STE MELOX, BAGNOLS SUR CEZE.  
demeurant à BOUZIGUES
- **Monsieur LEDIT Christian**  
OUVRIER D'ESAT, ADPEP 34 ESAT LA BULLE BLEUE, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame LOCILLA Marie-Josée**  
GESTIONNAIRE, LA MUTUELLE GENERALE, MONTPELLIER CEDEX 1.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur LOUIS Richard**  
CADRE BANCAIRE, CIC - SUD OUEST, BORDEAUX.  
demeurant à SAINT BRES
- **Madame LURION Lydia née LOPEZ**  
ASSISTANTE RESSOURCES HUMAINES, ETS BAURES, MONTPELLIER.  
demeurant à LANSARGUES
- **Madame MAKHLOUF Yamina née ZIANE MAMMAR**  
EMPLOYEE, PLACOPLATRE SA, BEZIERS.  
demeurant à BEZIERS
- **Monsieur MANCHON Patrick**  
EMPLOYEE DE BANQUE, BANQUE DE FRANCE, MONTPELLIER.  
demeurant à SAINT GELY DU FESC
- **Madame MARLES Martine**  
AUXILIAIRE PUERICULTRICE, CENTRE MEDICO EDUCATIF DE L'ENFANCE  
FONTCAUDE, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame MARQUES Jacqueline née GASC**  
SECRETAIRE DE DIRECTION, CAISSE D'ASSURANCE MALADIE DE L'HERAULT,  
MONTPELLIER.  
demeurant à LIGNAN-SUR-ORB
- **Madame MASCLAUX Françoise née VOIGNIER**  
CONSEILLER, POLE EMPLOI LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur MERCATILI Christian**  
CHAUFFEUR, SMN GROUPE NICOLLIN , LA GRANDE MOTTE.  
demeurant à MARSILLARGUES
- **Monsieur MOLINA Francis**  
CHEF DE MISSION, CAISSE D'EPARGNE LANGUEDOC-ROUSSILLON,  
MONTPELLIER.  
demeurant à LA GRANDE MOTTE
- **Madame MOREL Christiane**  
TECHNICIEN , POLE EMPLOI LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.  
demeurant à SETE

- **Madame MORENO Nadine**  
EMPLOYEE ADMINISTRATIVE, GALERIES LAFAYETTE, BEZIERS.  
demeurant à BEZIERS
- **Madame MOURET Françoise née ESCUDIE**  
ASSISTANTE DE DIRECTION, A.S.E.I. - FOYER FRESCATIS, SAINT PONS DE  
THOMIERES.  
demeurant à SAINT PONS DE THOMIERES
- **Madame NEGRE Marie-Laure née ALBERO**  
EMPLOYEE DE BUREAU, APRIA RSA, MONTREUIL .  
demeurant à JUVIGNAC
- **Monsieur OLMO Pascal**  
GRUTIER, EIFFAGE CONSTRUCTION LANGUEDOC, MONTPELLIER.  
demeurant à SAINT JEAN DE LA BLAQUIERE
- **Madame ORLAC'H Danièle née BELLOD**  
TECHNICIEN, CAISSE D'ASSURANCE MALADIE DE L'HERAULT, MONTPELLIER.  
demeurant à PIGNAN
- **Monsieur ORTIZ Joachim**  
SOUDEUR, ATELIER INDUSTRIEL DU SUD, MARSEILLAN.  
demeurant à MARSEILLAN
- **Madame OSTRIC Agnès née BRU**  
AIDE SOIGNANTE QUALIFIEE, POLYCLINIQUE SAINT-ROCH, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame PARENT Catherine née VIGROUX**  
CADRE TECHNIQUE, CAISSE D'ASSURANCE MALADIE DE L'HERAULT,  
MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur PARROT Michel**  
DELEGUE COMMERCIAL, COPIREL S.A.S., PARIS.  
demeurant à COURNONSEC
- **Monsieur PASTRE Raymond**  
CONTREMAITRE, AREVA NC, PIERRELATTE.  
demeurant à GRAISSESSAC
- **Monsieur PEREZ DE VILLAR François**  
RECEPTIONNAIRE APRES-VENTE, CITROEN - SUCCURSALE MONTPELLIER,  
MONTPELLIER.  
demeurant à LAVERUNE
- **Madame PESCATORE Ghislaine née QUERALT**  
EMPLOYEE QUALIFIEE RESERVE, AUCHAN PEROLS, PEROLS CEDEX.  
demeurant à SAINT HILAIRE DE BEAUVOIR
- **Madame PROVOST Nadine**  
GESTIONNAIRE DES ACHATS, CAF DE L'HERAULT, MONTPELLIER.  
demeurant à MARSILLARGUES
- **Madame PRUNIER Françoise née SANCHO**  
EMPLOYEE SECURITE SOCIALE, CAISSE D'ASSURANCE MALADIE DE L'HERAULT,  
MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame REBOUL Danièle**  
EMPLOYEE DE SERVICE, POLYCLINIQUE SAINT-ROCH, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER

- **Monsieur RENAULT Denis**  
CADRE BANCAIRE, CREDIT MUTUEL MEDITERRANEEN, MARSEILLE.  
demeurant à SAINT CLEMENT DE RIVIERE
- **Madame RICHER Brigitte née POUJOL**  
EMPLOYEE DE SERVICE, POLYCLINIQUE SAINT-ROCH, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame RIERA Dominique née MAGRO**  
INFIRMIERE, GROUPE LANGUEDOC MUTUALITE, MONTPELLIER.  
demeurant à SAINT JEAN DE VEDAS
- **Monsieur RIEU Jean-Luc**  
CHARGE D'AFFAIRES SERVICE, ENDRESS+HAUSER, HUNINGUE CEDEX.  
demeurant à MUDAISON
- **Monsieur RIVIERE Pierre**  
AGENT DE MAITRISE, LES GRANDS GARAGES DU BITERROIS, BEZIERS.  
demeurant à POILHES
- **Monsieur RODRIGUEZ Philippe**  
CHAUFFEUR MACHINISTE, STE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT,  
MONTPELLIER.  
demeurant à SAUSSAN
- **Madame ROMDHANE Ghislaine née LEMAIRE**  
CHEF DE CAISSE, INNO POLYGONE, MONTPELLIER.  
demeurant à RESTINCLIERES
- **Monsieur ROMERO Jean-Pierre**  
VENDEUR, NEOPARTS FIA LITTORAL, MONTPELLIER .  
demeurant à LIGNAN-SUR-ORB
- **Monsieur ROOM Marc**  
AGENT LOGISTIQUE, LA REDOUTE, ROUBAIX.  
demeurant à ADISSAN
- **Madame ROQUES Maguy**  
SECRETAIRE COMMERCIAL, ALTRAD EQUIPEMENT, FLORENSAC.  
demeurant à MARSEILLAN
- **Madame ROUCAYROLS Marie-France née HEROZ**  
REFERENT TECHNIQUE PRESTATIONS, CAISSE D'ASSURANCE MALADIE DE  
L'HERAULT, MONTPELLIER.  
demeurant à GRAU D'AGDE
- **Madame ROUQUETTE Micheline née REGAMEY**  
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE, CENTRE MEDICO EDUCATIF DE L'ENFANCE  
FONTCAUDE, MONTPELLIER.  
demeurant à AUMELAS
- **Monsieur ROUSSEAU Michel**  
CHEF DE CAISSE, AUCHAN FRANCE, VILLENEUVE D'ASCQ.  
demeurant à TEYRAN
- **Monsieur ROUSSIGNOL Bernard**  
CHARGE VALIDATION RECETTE, CPAM DU PUY DE DOME, CLERMONT FERRAND.  
demeurant à CASTELNAU LE LEZ
- **Madame ROUVIER Raphaëlle née PETIT**  
ASSISTANTE TECHNIQUE, ASSURANCE MALADIE-DIR.REG.DU SCE MEDICAL,  
MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER

- **Madame SABAT Josiane née BEQUE**  
TECHNICIENNE RETRAITE, CARSAT LANGUEDOC-ROUSSILLON, MONTPELLIER .  
demeurant à MIREVAL
- **Madame SALA Chantal née TORTOSA**  
EMPLOYEE DE BANQUE, CAISSE D'EPARGNE LANGUEDOC-ROUSSILLON,  
MONTPELLIER.  
demeurant à JACOU
- **Madame SANCHEZ Dominique née WATELLE**  
TECHNICIEN SERVICE MEDICAL, DRSM LANGUEDOC ROUSSILLON SERVICE  
MÉDICAL, MONTPELLIER.  
demeurant à SERVIAN
- **Madame SPITERI Patricia née DESSART**  
AIDE SOIGNANTE, GROUPE LANGUEDOC MUTUALITE, MONTPELLIER.  
demeurant à VAILHAUQUES
- **Madame TAIBI Jacaqueline**  
CONSEILLERE DE VENTE, GALERIES LAFAYETTE, BEZIERS.  
demeurant à BEZIERS
- **Madame TESTA Dominique**  
CONSEILLERE EN ASSURANCES, GMF ASSURANCES, TOULOUSE.  
demeurant à VENDEMIAN
- **Monsieur TEYSSIER PRE Michel**  
OUVRIER D'ESAT, ADPEP 34 ESAT LA BULLE BLEUE, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur VACHE Patrick**  
MECANICIEN AUTO, CITROEN - SUCCURSALE MONTPELLIER, MONTPELLIER.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur VALLES Christian**  
TECHNICIEN DE PROCESS, SOCIETE RICARD, BESSAN.  
demeurant à BESSAN
- **Madame VAUTRIN Dominique née GAILLARD**  
AGENT ADMINISTRATIF, CARSAT LANGUEDOC-ROUSSILLON, MONTPELLIER .  
demeurant à SAINTE CROIX DE QUINTILLARGUES
- **Monsieur VILLEGAS Jean-Marie**  
DIRECTEUR AGENCE BANCAIRE, SOCIETE MARSEILLAISE DE CREDIT,  
MARSEILLE.  
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur WAGENHEIM Marc**  
RESPONSABLE DE GROUPE, GMF ASSURANCES, TOULOUSE.  
demeurant à MAUGUIO
- **Monsieur WESOLY Jean-Claude**  
EMPLOYEE DE BANQUE, CAISSE D'EPARGNE LANGUEDOC-ROUSSILLON,  
MONTPELLIER.  
demeurant à BEZIERS
- **Monsieur ZANELLO Clide**  
DIRECTEUR QUALITE ENVIRONNEMENT, GTM BATIMENT, NANTERRE.  
demeurant à LA GRANDE MOTTE
- **Monsieur ZANON Julien**  
CONSEILLER RETRAITE, ASSOCIATION DE MOYENS KLESIA, PARIS.  
demeurant à PAULHAN5

**Article 5:**

Monsieur le Responsable de l'Unité Territoriale de l'Hérault est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Montpellier, le 26 mai 2015

Le Préfet

Pierre de BOUSQUET



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'HERAULT

**DIRECCTE du Languedoc-Roussillon - Unité territoriale de l'Hérault**

**Arrêté portant refus d'agrément  
d'un organisme de services à la personne  
numéro : 15-XVIII-142**

Le Préfet de l'Hérault

Vu le code du travail et notamment les articles L. 7232-1, R. 7232-1 à R. 7232-13, D. 7231-1, D.7231-2 et D.7233-1,

Vu le cahier des charges de l'agrément fixé par l'arrêté du 26 décembre 2011,

Vu l'agrément attribué le 16 juin 2010 à la SARL COOP EUROPE, dont le siège social est situé 16 rue du Berry – 34500 BEZIERS,

Vu la demande de renouvellement d'agrément présentée le 16 mars 2015, par Madame REGIS Viviane en qualité de gérante,

Vu les avis défavorables transmis les 28 avril et 27 mai 2015 par les services du Président du Conseil départemental de l'Hérault,

Sur proposition du Directeur Régional Adjoint de l'Unité Territoriale de l'Hérault de la DIRECCTE Languedoc Roussillon.

**Constatant** que le rapport d'évaluation externe portant notamment sur l'analyse des moyens humains, matériels et financiers d'exploitation, conclu le 20 mai 2014 et rendu le 12 décembre 2014 n'a pas projeté les incidences dans la durée quant au retrait le 19 septembre 2014 de la gérance de leur société de Madame LAGHRIFI et de Monsieur GAMOUS,

**Constatant** qu'aux dires de ladite évaluation externe, l'exercice de la gérance est assuré à compter du 20 septembre 2014, par Madame REGIS, secrétaire comptable, « dans une situation dont les personnes concernées espèrent qu'elle ne soit que transitoire »,

**Constatant** que cette dernière ce jour, continue d'exercer et son travail de secrétaire comptable à raison de 52 heures par mois, ainsi que ladite gérance, et constatant que Madame LAGHRIFI et Monsieur GAMOUS sont désormais à compter d'octobre 2014 et à ce jour salariés de cette structure,

**Constatant** que les contraintes de contrôle judiciaire concernant Madame LAGHRIFI et Monsieur GAMOUS :

- leur font interdiction de se livrer à toutes activités de gérance d'entreprises (étant entendu que cette interdiction ne se limite pas à la gérance de droit mais également aux gérances de fait)
- leur font interdiction de se rendre dans les locaux et sièges des entreprises COOP EUROPE et COOP EUROPE NETTOYAGE,

**Considérant** qu'il ressort de l'examen du dossier qu'il existe un doute sérieux sur l'identité de la ou des personnes qui dirige(nt) l'entreprise et que la situation comptable de la société et l'analyse de la masse salariale ne permettent pas de dégager en quoi les fonctions de direction de cette structure puissent être assurées par d'autres personnes que l'actuelle gérante, et/ou les anciens co-gérants,

**Considérant** qu'à défaut d'embauche d'une personne ayant des fonctions dirigeantes, seule une main levée des contraintes professionnelles ordonnées par le magistrat instructeur auprès du Tribunal de Grande Instance de Béziers permettrait à cette structure de disposer des moyens lui permettant de satisfaire l'objet pour lequel l'agrément est sollicité.



## **DECIDE :**

### **Article 1 :**

En conséquence, la demande de renouvellement d'agrément pour cinq années du 16 juin 2015 au 15 juin 2020 est rejetée.

### **Article 2:**

L'agrément initial délivré le 16 juin 2010 est prorogé au 30 juin 2015.

### **Article 3 :**

Le Directeur Régional Adjoint de l'Unité Territoriale de l'Hérault de la DIRECCTE Languedoc Roussillon est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de l'Hérault.

### **Article 4 :**

Le présent arrêté peut, à compter de sa notification, faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la DIRECCTE - Unité Territoriale de l'Hérault ou d'un recours hiérarchique adressé au Ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique - Mission des services à la personne - 6 rue Louise Weiss -75703 PARIS CEDEX 13.

Il peut également faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de la présente au Tribunal Administratif de Montpellier – 6 rue Pitot - 34003 MONTPELLIER.

Montpellier, le 11 juin 2015

Pour le préfet et par délégation  
Pour le directeur régional des entreprises, de la concurrence,  
de la consommation, du travail et de l'emploi  
du Languedoc - Roussillon  
Pour le Directeur Régional Adjoint,  
Responsable de l'Unité Territoriale empêché,  
Le Responsable du Pôle Entreprise, Economie, Emploi,

Christian RANDON



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DU DIALOGUE SOCIAL

Le Préfet  
De la région Languedoc Roussillon,  
Préfet de l'Hérault,

DIRECCTE Languedoc Roussillon  
Unité Territoriale de l'Hérault

ARRETE N° 15-XVIII-137  
DE RETRAIT DE RECEPISSE DE DECLARATION  
SERVICES A LA PERSONNE

DECLARATION  
SAP794047886

Le Préfet de la Région Languedoc-Roussillon,  
Préfet de l'Hérault,

Vu le code du travail, notamment ses articles L 7232-1.

VU le récépissé de déclaration d'activité de services à la personne n° 13-XVIII-181 du 30 juillet 2013 et son récépissé de déclaration modificative en date du 5 novembre 2013 concernant l'EURL CDIS, située 292 rue Raimu – 34070 MONTPELLIER.

VU la mise en demeure en date du 18 février 2015.

Sur proposition du Directeur Régional Adjoint de l'Unité Territoriale de l'Hérault de la DIRECCTE Languedoc Roussillon.

CONSIDERANT :

- qu'en application des articles R 7232-13, R 7232-21 et R 7232-23 du code du travail, l'EURL CDIS, n'a pas fourni le bilan annuel qualitatif et quantitatif 2013.

DECIDE :

**Article 1 :**

Le récépissé de déclaration n° SAP794047886 délivré le 30 juillet 2013 à l'EURL CDIS, est retiré.

**Article 2 :**

Ce retrait entraîne la perte des avantages fiscaux et des exonérations de charges sociales. L'organisme en informe sans délai les bénéficiaires de ces prestations par lettre individuelle et justifie de l'accomplissement de cette obligation.

A défaut, et après mise en demeure restée sans effet, la décision de retrait sera publiée, aux frais de l'organisme, dans deux journaux locaux, ou dans un journal local et un journal à diffusion nationale lorsque les activités concernées de services à la personne sont exercées sur le territoire d'au moins deux régions.

L'organisme ne peut faire une nouvelle déclaration qu'après un délai d'un an à compter de la date de la notification de la présente décision.

**Article 3 :**

Le présent arrêté peut, à compter de sa notification, faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la DIRECCTE - Unité Territoriale de l'Hérault ou d'un recours hiérarchique adressé au ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique - Mission des services à la personne - 6 rue Louise Weiss -75703 PARIS CEDEX 13.

Il peut également faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de la notification en saisissant le Tribunal administratif de Montpellier - 6, rue Pitot – 34000 MONTPELLIER.

**Article 4 :**

Le Directeur Régional Adjoint de l'Unité Territoriale de l'Hérault de la DIRECCTE Languedoc Roussillon est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de l'Hérault.

Fait à Montpellier, le 10 juin 2015

Pour le Préfet de la Région Languedoc Roussillon,  
Préfet de l'Hérault,  
Et par subdélégation du DIRECCTE LR,  
Pour le Directeur Régional Adjoint,  
Responsable de l'Unité Territoriale empêché,  
Le Responsable du Pôle Entreprise, Economie, Emploi,

Christian RANDON



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DU DIALOGUE SOCIAL**

**Le Préfet  
De la région Languedoc Roussillon,  
Préfet de l'Hérault,**

**DIRECCTE Languedoc Roussillon  
Unité Territoriale de l'Hérault**

**ARRETE N° 15-XVIII-138  
DE RETRAIT DE RECEPISSE DE DECLARATION  
SERVICES A LA PERSONNE**

*DECLARATION  
SAP519366538*

Le Préfet de la Région Languedoc-Roussillon,  
Préfet de l'Hérault,

Vu le code du travail, notamment ses articles L 7232-1.

VU le récépissé de déclaration d'activité de services à la personne n° 13-XVIII-197 du 21 août 2013 concernant l'entreprise de Madame SCHMITZ Mylène, située 197 rue Louis Roussel Bat E1 apt 205 - 34070 MONTPELLIER.

VU la mise en demeure en date du 18 février 2015.

Sur proposition du Directeur Régional Adjoint de l'Unité Territoriale de l'Hérault de la DIRECCTE Languedoc Roussillon.

**CONSIDERANT :**

- qu'en application des articles R 7232-13, R 7232-21 et R 7232-23 du code du travail, l'entreprise de Madame SCHMITZ Mylène, n'a pas fourni le bilan annuel qualitatif et quantitatif 2013.

**DECIDE :**

**Article 1 :**

Le récépissé de déclaration n° SAP519366538 délivré le 21 août 2013 à l'entreprise de Madame SCHMITZ Mylène, est retiré.

**Article 2 :**

Ce retrait entraîne la perte des avantages fiscaux et des exonérations de charges sociales. L'organisme en informe sans délai les bénéficiaires de ces prestations par lettre individuelle et justifie de l'accomplissement de cette obligation.

A défaut, et après mise en demeure restée sans effet, la décision de retrait sera publiée, aux frais de l'organisme, dans deux journaux locaux, ou dans un journal local et un journal à diffusion nationale lorsque les activités concernées de services à la personne sont exercées sur le territoire d'au moins deux régions.

L'organisme ne peut faire une nouvelle déclaration qu'après un délai d'un an à compter de la date de la notification de la présente décision.

**Article 3 :**

Le présent arrêté peut, à compter de sa notification, faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la DIRECCTE - Unité Territoriale de l'Hérault ou d'un recours hiérarchique adressé au ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique - Mission des services à la personne - 6 rue Louise Weiss -75703 PARIS CEDEX 13.

Il peut également faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de la notification en saisissant le Tribunal administratif de Montpellier - 6, rue Pitot – 34000 MONTPELLIER.

**Article 4 :**

Le Directeur Régional Adjoint de l'Unité Territoriale de l'Hérault de la DIRECCTE Languedoc Roussillon est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de l'Hérault.

Fait à Montpellier, le 11 juin 2015

Pour le Préfet de la Région Languedoc Roussillon,  
Préfet de l'Hérault,  
Et par subdélégation du DIRECCTE LR,  
Le Directeur Régional Adjoint,  
Responsable de l'Unité Territoriale,

Jean-Paul AYGALENT